

Le Monde

Le Monde

la vie

HORS-SÉRIE

la vie

L'ATLAS

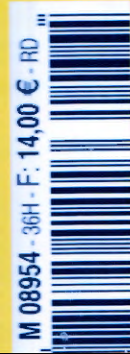
DE LA PRÉHISTOIRE DES À #METOO

FEMMES

Vers une égalité des sexes ?



ATROQUE CFA 12 800 F CFA, ALLEMAGNE 16,50 €, BELGIQUE 15,50 €, CANADA 23,90 \$ CAN, DOM 15,50 €, GRANDE-BRETAGNE 14,00 €, GRÈCE 16,00 €, ITALIE 16,00 €, LUXEMBOURG 16,00 €, MAROC 155 MAD, PORTUGAL CORT 16,00 €, SUISSE 22 CHF, TUNISIE 33 DT, ISSN 070 2 3603 128 4



De qui parle-t-on ?

- 8 **INTRODUCTION** *Michelle Perrot* « Abolir la domination masculine, voilà le défi du XXI^e siècle » *Propos recueillis par Marie Chaudey*
- 12 **GRAND ANGLE** • Où sont les femmes ?
• Des inégalités de genre • Genèse et évolution des féminismes *Delphine Leclercq*
- 18 **PORTRAITS** L'Histoire côté femmes *Isabelle Duchemin*

La naissance du patriarcat

- 26 **INTRODUCTION** *Françoise Vergès*
« Le colonialisme européen a renforcé le patriarcat » *Propos recueillis par Raoul Mbog*
- 28 Ce que notre humanité doit aux femmes préhistoriques *Claudine Cohen*
- 30 En Égypte, la femme règne surtout à la maison *Florence Maruéjol*
- 32 De tout le monde antique, la Romaine est la plus libre *Françoise Chandernagor*
- 34 Dans la Chine des Taug souffle un vent de liberté *Sabine Jourdain*
- 36 Les femmes de lettres de la cour de Heian *Claire-Akiko Brisset*
- 38 **GRAND ANGLE** Les femmes dans les textes des trois monothéismes
Alexia Fouesnant, Matthieu Stricot, Aicha El Hajjami
- 40 Obstacles sur la voie des nonnes bouddhistes *Matthieu Stricot*
- 42 Les dames pas si soumises de l'Europe médiévale *Annabelle Marin*
- 46 La chasse aux sorcières ou la haine misogyne *Aurélia Hetzel*

Des sociétés égalitaires ?

- 50 **INTRODUCTION** *Cynthia Eller*
« Il n'y a probablement jamais eu de société matriarcale » *Propos recueillis par Arnaud Aubry*
- 52 **GRAND ANGLE** Les sociétés matrilineaires *Delphine Leclercq*
- 54 Les squaws dépossédées par la civilisation des Blancs *Yoann Labrous-Satabin*
- 58 Voyage au Mexique dans la cité des femmes *Matthieu Stricot*
- 60 La tradition matrilineaire dans le monde touareg *Camille Lefebvre*
- 62 En Zambie, la sororité fonde les sociétés bembas *Nicole Chavranski*
- 64 Autour du clan maternel s'épanouissent les Khasis *Kamala Marius*
- 66 Pas de mélange des genres chez les peuples d'Océanie *Bernard Rigo*

Entre discrimination et affirmation

- 70 **INTRODUCTION** *Élisabeth Badinter*
« La Révolution a fait des femmes des citoyennes passives » *Propos recueillis par Marie Chaudey*
- 72 Le sultanat des femmes, un intermède ottoman *Anne Guion*
- 74 **ZOOM** Des bégums mogholes à l'œuvre derrière le rideau *Nicole Chavranski*
- 76 Quand l'abolitionnisme éveille l'Amérique au féminisme *Arnaud Aubry*
- 78 Des citoyennes engagées pour ou contre la Révolution *Dominique Godineau*
- 80 Les Antilles françaises, îles des femmes debout *Yann Plougastel*
- 82 Des ouvrières surexploitées et bien seules dans la lutte *Mathilde Larrère*
- 86 Dans l'univers corseté de la bourgeoisie *Mathilde Larrère*
- 88 Des héritières frappées d'incapacité juridique *Christine Dousset-Seiden*
- 90 **GRAND ANGLE** Les femmes et la littérature *Alice Le Clézio*
- 92 Artistes, elles s'imposent à la force du pinceau *Laure Nermel*
- 94 Ce génie féminin que la science occulte *Adeline Gargam*
- 96 L'impact des préjugés sexistes sur la santé des femmes *Anne Guion*
- 98 Les mutilations sexuelles, des tortures qui perdurent *Nicole Chavranski*
- 100 Les Françaises à la conquête du plaisir sans tabous *Janine Mossuz-Lavau*

L'ère de l'émancipation

- 104 **INTRODUCTION** Carol Gilligan
« Le patriarcat se nourrit du sacrifice de l'amour » Propos recueillis par Anne Guion
- 106 **ZOOM** Des Nigériennes en guerre contre l'ordre colonial Sara Panata
- 108 Et le XIX^e siècle invente la femme au foyer Anne Guion
- 110 Toujours plus de devoirs que de droits dans le mariage Arlette Gautier
- 112 La contraception moderne, une libération sous contrainte Carole Brugeilles
- 114 Un siècle de combat pour avoir voix au suffrage Armelle Le Bras-Chopard
- 116 **GRAND ANGLE** Politiquement défavorisées Delphine Leclercq
- 118 L'horizon lointain de l'égalité face à l'emploi Margaret Maruani
- 122 **ZOOM** En Espagne, le féminisme l'emporte sur le machisme Corine Chabaud
- 124 La cible des injonctions du code vestimentaire Maud Gabrielson

Vers l'égalité entre les sexes ?

- 128 **INTRODUCTION** Joni Seager
« Le combat pour l'égalité est toujours d'actualité » Propos recueillis par Arnaud Aubry
- 130 Les progrès insuffisants de la scolarisation des filles Laure Moguérou
- 134 **ZOOM** Les Scandinaves portent les femmes au pouvoir Corine Chabaud
- 136 **GRAND ANGLE** Un accès limité à l'avortement Alice Le Clézio
- 138 La gestation pour autrui, liberté ou marché du corps ? Félicité de Maupeou
- 140 **ZOOM** La Chine attend toujours sa révolution féministe Julie Remoiville
- 142 Les féminismes musulmans, un siècle d'existence Aicha El Hajjami
- 144 Pas de concorde chrétienne sur le ministère des femmes Sixtine Chartier
- 146 **ZOOM** Naître fille en Inde, une condition à haut risque Sophie Landrin
- 148 Réaménager les villes pour que la rue soit à elles Sophie Louargant
- 150 Les Kurdes s'émancipent au fil de leurs combats Olivier Piot
- 154 Le sport au féminin reste une course d'obstacles Mejdaline Mhiri
- 156 **GRAND ANGLE** Alerte sur les féminicides Delphine Leclercq
- 158 Pourquoi les femmes gagnent moins que les hommes Marion Leturcq
- 160 **ZOOM** Au Rwanda, la parité publique cache la violence privée Laure Broulard
- 162 Après la femme objet, voilà l'objet féminin Sylvie Borau
- 164 **GRAND ANGLE** La beauté, une notion culturelle et subjective Alexia Fouesnant
- 166 **ZOOM** Des femmes en colère au pays du Matin calme Stéphane Lepoittevin
- 168 Quand le genre brouille la différence des sexes Florence Rochefort
- 170 #MeToo révèle l'ampleur des violences faites aux femmes Pascale Tournier

- 172 **GRAND ENTRETIEN** Margaret Atwood
« J'écris sur les femmes car ce sont des êtres humains passionnants »
 Propos recueillis par Chantal Cabé et Arnaud Aubry

- 176 Bibliographie

Abolir la domination masculine, voilà le défi du XXI^e siècle”

Longtemps l'Histoire s'est écrite sans les femmes, recluses dans la sphère privée. En portant un autre regard sur le passé, l'historienne Michelle Perrot leur a rendu toute leur place. Elle retrace les étapes du combat pour l'égalité.

▲ Quelles sont les raisons de la longue invisibilité des femmes dans l'Histoire ?

MICHELLE PERROT L'invisibilité est un fait général, car nous ne savons rien de nos ancêtres au-delà des millénaires. Mais cette invisibilité est plus forte pour les femmes : il y a un genre de la mémoire. Les raisons qui l'expliquent se rattachent toutes à la fameuse « valence différentielle des sexes » étudiée par l'anthropologue Françoise Héritier. Force est de constater d'abord le déficit d'enregistrement, et donc celui des sources, pour connaître les femmes : elles ne comptent pas, on ne les voit pas. Rappelons les propos de Claude Lévi-Strauss dans *Tristes Tropiques* (1955) : « *Le village entier partit le lendemain [...], nous laissant seuls avec les femmes et les enfants dans les maisons abandonnées.* » Les hommes sont partis, le lieu est vide... Ceux que l'on mémorise, ce sont les hommes. Un autre exemple : l'historienne Clémentine Vidal-Naquet, qui a publié un livre sur les correspondances conjugales durant la guerre de 14-18, explique la difficulté d'inclure les lettres de femmes, car on ne les a pas, ou peu. Les femmes les conservaient, les hommes, non. Certes, les poilus étaient en train de crapahuter, mais les missives féminines n'avaient pas beaucoup d'importance à leurs yeux non plus. Au théâtre de la mémoire, les femmes sont ombre légère.

▲ Ont-elles elles-mêmes contribué à leur effacement ?

M.P. En effet, elles ont détruit leurs traces, avec ce sentiment ancré qu'une femme n'a pas à apparaître. « *Toute femme qui se montre se déshonore* », écrivait Rousseau. Les femmes brûlaient leurs lettres d'amour : à partir du XIX^e siècle, on connaît cette scène classique de destruction de la correspondance. La pudeur interdit qu'une femme laisse des preuves

dans son sillage. Ce qui entraîne pour les travaux historiques un déficit réel de sources. Mais il y a aussi un déficit du récit, ce qui n'est pas la même chose. L'Histoire est un récit, né du regard qu'une personne porte sur le passé pour ensuite l'ordonner. Et pendant très longtemps, les femmes ont été hors champ. Inventée par les Grecs, l'Histoire a été d'abord corrélée au pouvoir, à la religion, aux règnes, aux grands hommes. Les femmes, elles, recluses dans le privé, sont restées invisibles. L'Histoire a fait les annales des vainqueurs. L'intérêt est allé aux guerriers et aux régnants, avec une conception publique et politique de l'Histoire. Il y a eu des reines, bien sûr. Mais en France, en raison de la loi salique, les femmes ont été particulièrement exclues du pouvoir, la reine n'étant que l'épouse du roi. Ailleurs, en Angleterre ou en Autriche, à partir du moment où certaines femmes ont accédé au trône, et donc à un privilège masculin, on a écrit sur elles. La notion française de « grand homme » est intéressante : qui a-t-on mis au Panthéon ? D'abord des militaires, puis des politiques, puis des savants. Au XIX^e siècle, la littérature y est entrée avec Victor Hugo, c'était neuf. L'Histoire n'a commencé à changer que très récemment, grâce au courant de l'École des Annales au début du XX^e siècle. Et il a fallu attendre celui de la Nouvelle Histoire des années 1970 pour que le regard se transforme vraiment : Georges Duby et Philippe Ariès ont alors entrepris leur *Histoire de la vie privée* - à laquelle j'ai participé pour le XIX^e siècle.

▲ Peut-on ainsi considérer que l'Histoire a été pendant des siècles un instrument de la domination masculine ?

M.P. Oui, on peut le dire. Même s'il n'y avait pas, dans et par le récit historique, une volonté particulière d'écraser les femmes. Mais il régnait une sorte d'évidence : l'Histoire



► L'HISTORIENNE DES FEMMES

Chercheuse née en 1928 à Paris, Michelle Perrot est professeure émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris-Diderot et spécialiste mondialement reconnue de l'histoire des mouvements ouvriers, du système pénitentiaire, des femmes et du genre. Pionnière, elle a fait monter les femmes sur la scène de l'Histoire, notamment en codirigeant avec Georges Duby les cinq volumes de *l'Histoire des femmes en Occident* (Plon, 1991-1992, Perrin, 2002). Elle a également publié *les Femmes ou les Silences de l'Histoire* (Flammarion, 1998, Champs, 2020), *Des femmes rebelles. Olympe de Gouges, Flora Tristan, George Sand* (Elyzad, 2014), *la Place des femmes. Une difficile conquête de l'espace public* (Textuel, 2020).

était uniquement faite par les hommes. La grande Simone de Beauvoir, que j'aime tellement, l'affirmait. Je suis moi-même une fille de l'histoire économique et sociale. J'ai commencé à travailler dans ce domaine sans voir les femmes ! Elles ne m'intéressaient pas quand j'avais 25 ans : je voulais mener mes recherches à égalité avec mes collègues masculins. Et c'est vraiment le mouvement féministe des années 1970, auquel j'ai participé comme militante de base, qui m'a fait réfléchir. Alors que j'étais prof à Jussieu, je me souviens de ces jours où, rentrant de manif, je me suis dit : mais qu'est-ce que je raconte sur les femmes pendant mes cours ? Rien. C'est ce hiatus entre mon engagement et mon enseignement qui m'a fait réagir. J'ai alors pensé qu'il serait peut-être utile et en tout cas passionnant d'écrire l'histoire des femmes en

portant un autre regard sur le passé. Qu'est-ce qu'être une mère ? Qu'est-ce que le mariage ? Qu'est-ce que le quotidien, rythmé par les courses ou les travaux de couture ? Pourquoi la constance des inégalités ? Durant les guerres, où sont les femmes ? Il a fallu partir en quête d'autres traces, mais aussi fouiller dans les sources existantes. Car quand on cherche, on trouve : c'est le regard qui fait l'Histoire. Et quand il est genré, il influe sur les sources.

▼ Vous avez beaucoup travaillé sur la répartition des rôles entre sphère publique et sphère privée ; pourquoi ?

M.P. C'est un pilier fondamental de la domination masculine, et depuis longtemps. Car cela implique la division des tâches, des fonctions, des espaces. Dans la cité grecque, ►►



► on avait l'agora publique athénienne et le gynécée ; chez les Latins, le forum accueillait seulement les débats des hommes. Au XIX^e siècle, après les révolutions (anglaise, américaine, française), on a cherché un principe pour reconstruire la société. Et on a emprunté aux Anglais la théorie des sphères publique et privée : le public réservé aux hommes, avec en son cœur la politique et les décisions, puis alentour la science et la création ; le privé accordé aux femmes dans la maison, avec la famille et le quotidien. Mais attention : sous le contrôle des hommes. Même s'il y a une sorte de délégation du privé aux femmes, elles ne sont pas totalement libres de faire ce que bon leur semble. L'idée est celle d'une bonne organisation, avec le consentement de la grande majorité de la population féminine d'ailleurs. Mais pour toutes celles qui aspiraient à autre chose qu'à être les prêtresses du bonheur intime, la grande difficulté a été l'accès à la sphère publique : c'est toute l'histoire des femmes aux XIX^e et XX^e siècles, cet immense effort, avec des hauts et des bas, des héroïnes et des invisibles, pour parvenir à pénétrer le cercle où le sort de la société se décide. Les femmes ont ainsi commencé à parler d'égalité et de droits, en insistant sur la nécessité de l'instruction. George Sand affirmait : « *Les femmes reçoivent une déplorable éducation ; et c'est là le grand crime des hommes envers elles.* »

▲ Qui citeriez-vous parmi les pionnières ?

M.P. Sous le Second Empire, les filles n'avaient ni les moyens ni le droit de passer le baccalauréat. Fille d'un caissier de manufacture, Julie-Victoire Daubié (1824-1874) a fait, avec l'appui de ses parents, une démarche auprès du ministre de l'Instruction publique Victor Duruy, lequel en a référé à l'impératrice Eugénie. Plutôt conservatrice mais sensible au sort des femmes, elle a considéré qu'il fallait aider la jeune fille. Julie-Victoire Daubié a donc passé son bac en 1861, diplôme qui lui a donné le droit d'entrer à l'université, où elle est devenue la première licenciée. Elle a été ensuite journaliste dans des revues économiques et a écrit d'ailleurs

un livre passionnant intitulé *la Femme pauvre au XIX^e siècle*. Il a fallu attendre 1924 pour que le bac soit accessible à toutes. L'égalité dans l'instruction a ouvert l'âge des étudiantes. Un vrai changement de société, puisque les jeunes femmes vont embrasser les « métiers de prestige » : avocates, professeurs, médecins. Accéder à la parole publique a aussi été un long chemin depuis le célèbre article 10 de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges en 1791 : « *La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune.* » On peut sortir de l'ombre l'itinéraire de Lucie Baud (1870-1913), ouvrière tisseuse, qui, après la mort de son mari garde-champêtre, a fondé un syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie dans la région grenobloise et organisé des grèves pour de meilleurs salaires. Elle a revendiqué, lutté pour convaincre les autres femmes de suivre la protestation, et a payé son engagement au prix fort - une tentative de suicide.

▲ Vos travaux ont montré que les femmes ne tiennent pas seulement le rôle de victimes mais qu'elles ont su aussi s'imposer au cœur de la domination masculine...

M.P. Certes, elles sont victimes dans les guerres, génératrices de viols. Séduites et abandonnées, elles ont la charge des enfants naturels. Le féminicide, dont on parle tant aujourd'hui, a des racines très anciennes, considéré dans certaines circonstances comme le crime d'honneur - on l'appelait ainsi même en France au XIX^e siècle. Un homme a des droits sur sa femme. Si elle le trompe, il peut se faire justice lui-même et sera presque toujours acquitté pour « crime passionnel ». Mais au-delà du fait qu'elles sont d'ordinaire victimes, les femmes ont une présence et une action dans l'Histoire, notamment dans ce que le sociologue Norbert Elias a appelé « la civilisation des mœurs ». La fameuse galanterie est d'abord une exigence des femmes telle Madame de Rambouillet (voir page 90), lasse de voir des soudards malodorants entrer dans son salon bleu, élégant et policé. Plus tard, les hommes ont récupéré la galanterie - le bouquet de fleurs recouvrant les inégalités. Autre exemple,



Pour toutes celles qui aspiraient à autre chose qu'à être les prêtresses du bonheur intime, la grande difficulté a été l'accès à la sphère publique



Il s'agit de partager les avancées que nous avons conquises, sans coloniser. Nous n'avons pas de leçons à donner, mais des expériences à partager

le mariage d'amour, souhaité par les femmes, a fini par devenir la norme à la fin du XX^e siècle. On pourrait en ajouter d'autres, aussi divers que la force du pouvoir d'obstruction ou la conquête de l'écriture pour soi.

▲ Quelles sont, à vos yeux, les périodes qui ont été les plus favorables aux femmes ?

M.P. Plus que des périodes, il y a des moments. Dès qu'il y a rupture au sein des systèmes de pouvoir, lors des guerres ou des révolutions, les femmes interviennent dans l'espace public. L'histoire des femmes est une histoire de brèches, donc une histoire quelque peu syncopée mais qui gagne en continuité à mesure de l'affirmation des droits. Georges Duby, qui a consacré des livres aux dames du XII^e siècle en Europe, jugeait la période favorable pour les femmes culturellement et religieusement, à cause du pouvoir des abbesses et d'un essor de l'écriture féminine. Le XVI^e siècle est intéressant en raison de la Réforme : le protestantisme a été un facteur positif, non pas que Luther ou Calvin aient été féministes, mais la lecture de la Bible, exigée des femmes comme des hommes, a permis la diffusion de l'instruction sur une longue durée dans les pays nordiques. Le XVII^e siècle est considéré comme favorable aux femmes, car, en France, la Fronde a vu des aristocrates émancipées, telle la Grande Mademoiselle, se révolter. Les frondeuses se sont arrogé le pouvoir politique, celui des armes et de la protestation devant le roi. Par ailleurs, dans le sillage de René Descartes, le philosophe François Poullain de la Barre a produit le traité *De l'égalité des deux sexes*. Et à l'époque, une femme de lettres nommée Marie de Gournay, proche de Michel de Montaigne, a écrit sur le même sujet, preuve que l'égalité était en train de s'affirmer. Le XVIII^e siècle, très ambigu, est à la fois émancipateur et régressif, qui voit beaucoup de mouvement : des paysannes viennent en ville travailler comme domestiques, elles changent d'univers ; des femmes se risquent dans les théâtres. Olympe de Gouges est un pur produit de ce XVIII^e siècle, comme les salonnières qui assument leur rôle de maîtresse de maison tout en le transformant grâce à l'art de la conversation. Et c'est en 1872 qu'Alexandre Dumas fils a employé pour la première fois le mot « féminisme », qui désignait par ailleurs... la « maladie des hommes efféminés ». Mais les femmes s'en sont aussitôt emparées, avec cet art très féminin de la subversion des mots - ainsi les « pétroleuses », accusées sous la Commune d'avoir embrasé Paris, devenues les manifestantes des années 1970. La charnière de la fin du

XIX^e et du début du XX^e siècle a mérité le nom d'âge d'or du féminisme dans les pays occidentaux grâce au mouvement des suffragettes en Angleterre et des suffragistes en France. La revendication du droit de vote est allée de pair avec la volonté de s'instruire, de choisir de nouveaux métiers, de faire du sport, d'avoir des jupes plus courtes, de se couper les cheveux - déjà avant 1914, il y eut des pionnières dans ce domaine comme en France Louise Michel ou Colette. Dans le sillage du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1949), le Mouvement de libération des femmes (MLF) des années 1970 a mis le corps des femmes sur le devant de la scène, obtenant la contraception, le droit à l'avortement, « révolution copernicienne », disait Françoise Héritier. La loi sur le viol en 1980 a été conquise à la suite du procès d'Aix-en-Provence plaqué par Gisèle Halimi. Et on peut dire que le mouvement #MeToo, tournant essentiel, se situe dans cette lignée-là.

▲ Vous avez toujours été très attentive aux disparités sociales, à la condition des femmes pauvres, ici et ailleurs. Comment voyez-vous le futur à cette aune ?

M.P. L'universalité est un objectif, mais il faut prendre en compte les différences. Même si on ne doit pas en faire des identités séparées. Il est essentiel néanmoins d'en être très conscient. De ce point de vue-là, je suis assez intersectionnelle. Car qu'est-ce que l'intersectionnel si ce n'est la prise de conscience de la diversité ? On est femme mais on est aussi ouvrière - ce qui n'est pas la même chose qu'être une bourgeoise ; noire - ce qui n'est pas la même expérience qu'être blanche ; d'Amérique latine ou d'Asie - ce qui n'est pas la même chose que de vivre en Occident. Il y a de multiples différences qui se croisent avec le fait d'être femme. Et j'avoue que j'ai du mal à comprendre pourquoi il y a tant de résistance actuellement à l'intersectionnalité. Je suis très sensible à ce qui se dit autour des femmes racisées, car je comprends qu'elles aient envie de se retrouver entre elles pour parler de leurs difficultés. À la Sorbonne dans les années 1970, nous faisons la même chose : nous avons besoin de parler entre nous de nos problèmes de femmes, quitte à aller retrouver ensuite nos collègues et compagnons pour d'autres débats. On ne va pas ériger cela en fondement d'identité, mais j'estime qu'il faut être pragmatique, comprendre qu'il peut être nécessaire de se séparer pour parler, tout en gardant en tête l'horizon universel. D'autant plus que rien ne changera vraiment si la condition des femmes ne change pas partout. Or, il y a tant de régions du monde où les femmes sont plus opprimées que chez nous. Le défi du XXI^e siècle est que cette fameuse domination masculine soit abolie sur toute la surface de la planète. Il s'agit de partager les avancées que nous avons conquises, sans pour autant coloniser. Nous n'avons pas de leçons à donner, mais des expériences à partager. ▼

Propos recueillis par **Marie Chaudey**

OÙ SONT LES FEMMES ?

Depuis les années 1950, la présence des femmes sur la planète est en recul. Cependant, selon les régions du monde et les pays où elles vivent, elles sont plus ou moins nombreuses que les hommes. Des disparités qui reflètent des discriminations sociales, culturelles, ou des différences d'hygiène de vie.

Par Delphine Leclercq

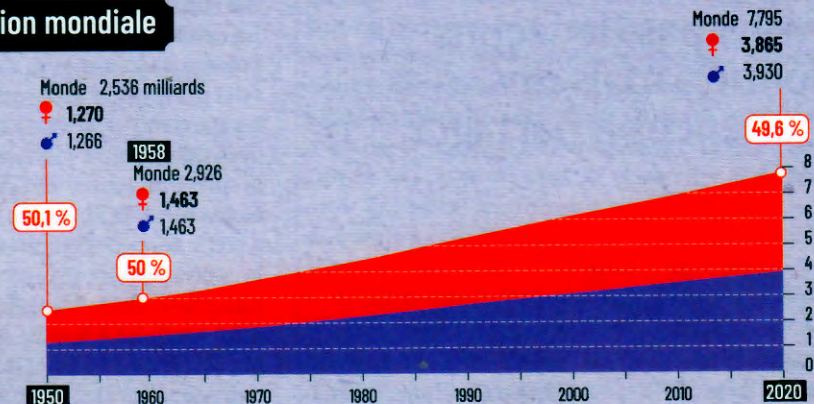
Les femmes dans la population mondiale

Des femmes minoritaires dans la population mondiale...

Évolution de la population mondiale (en milliards)

Femmes
Hommes

00 % Part de la population féminine dans la population mondiale



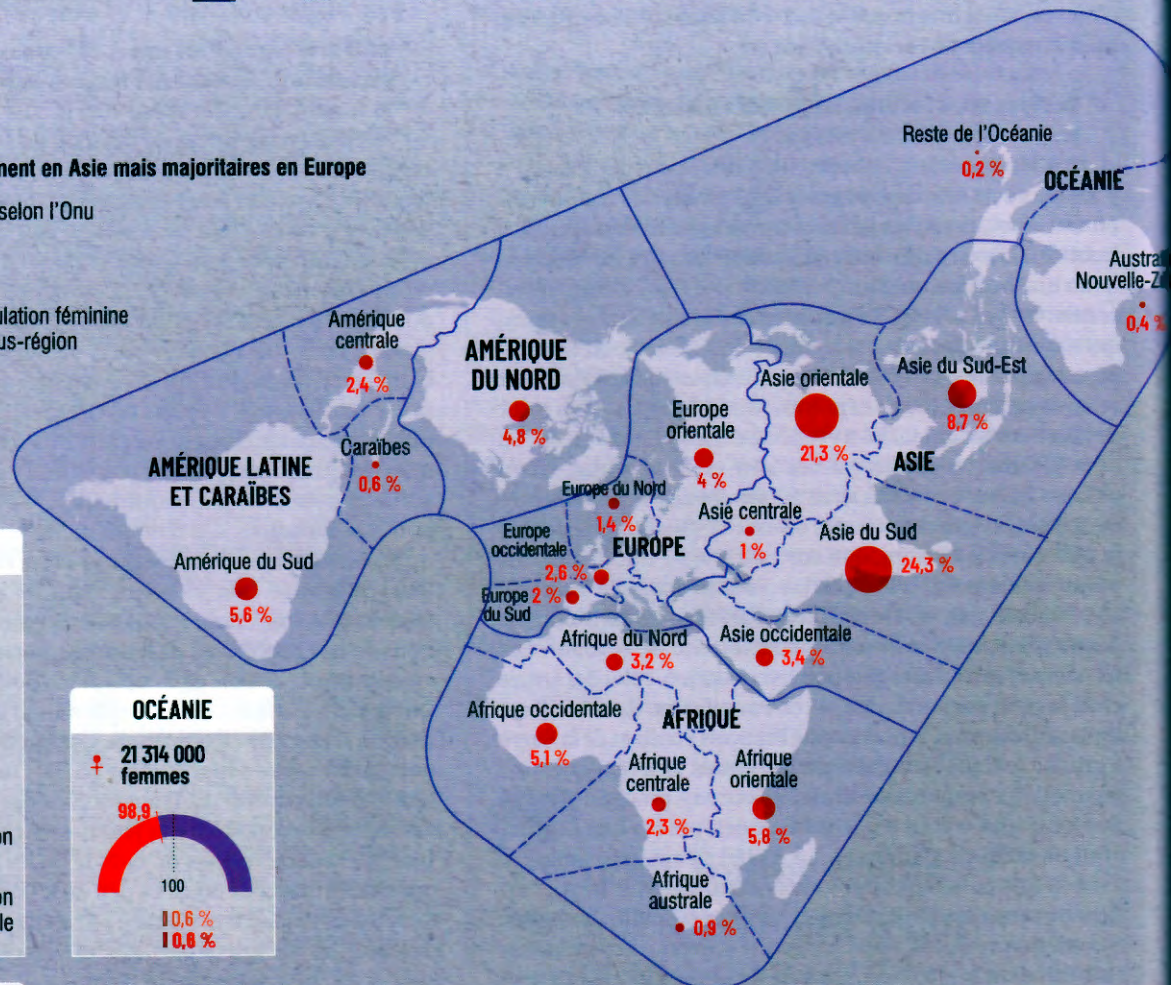
... vivant majoritairement en Asie mais majoritaires en Europe

Découpage du monde selon l'Onu

Région

Sous-région

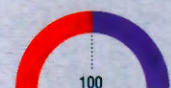
● Part dans la population féminine mondiale, par sous-région



RÉGION

● Nombre de femmes

Nombre de femmes pour 100 hommes

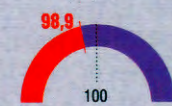


Part de la région dans la population mondiale

■ dans la population féminine mondiale

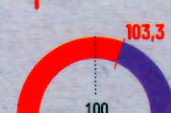
OCÉANIE

21 314 000 femmes



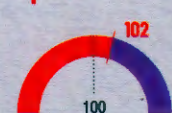
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

332 334 000 femmes



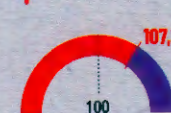
AMÉRIQUE DU NORD

188 289 000 femmes



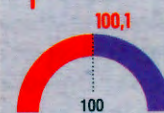
EUROPE

386 575 000 femmes



AFRIQUE

670 720 000 femmes



ASIE

2 287 593 000 femmes



Leur surreprésentation et leur sous-représentation

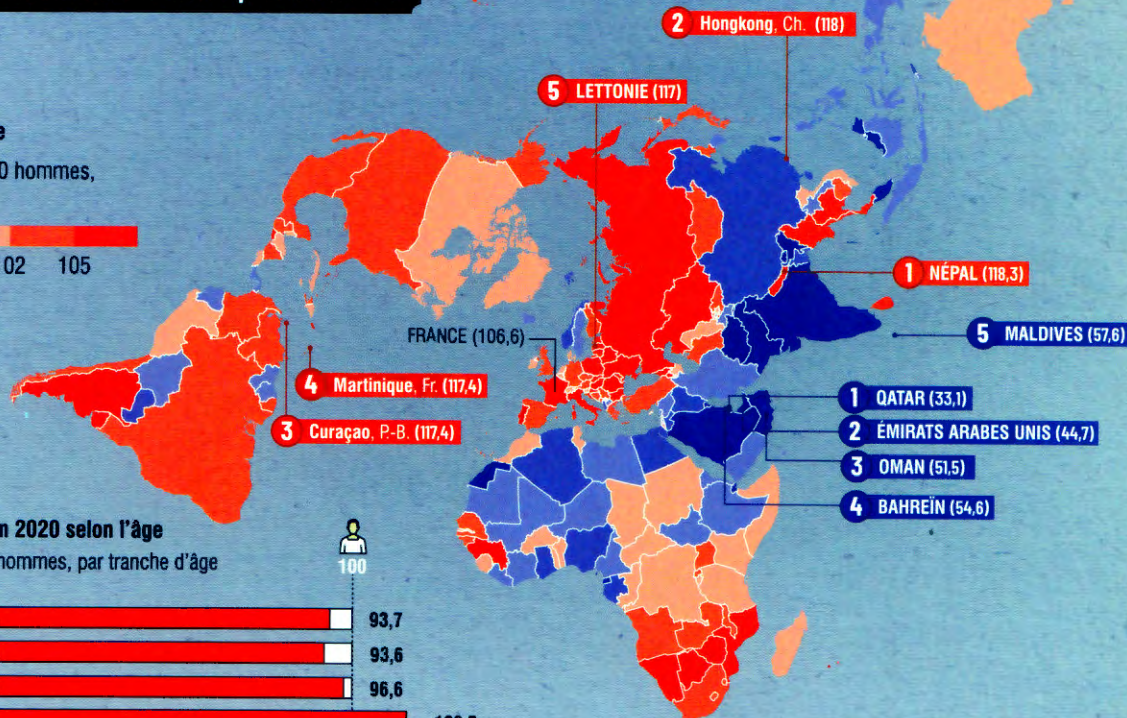
Le ratio femmes-hommes en 2020 selon la géographie

Nombre de femmes pour 100 hommes, par pays ou territoire



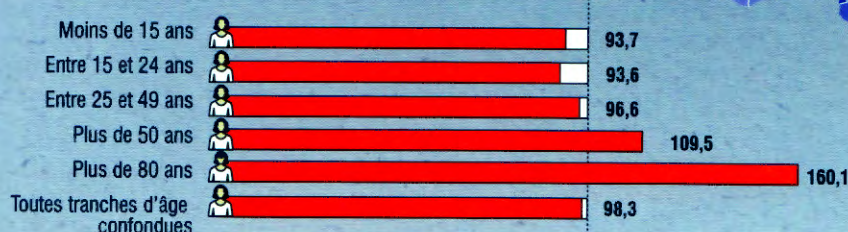
Top 5 des pays ou territoires où le ratio est en faveur

- des femmes
- des hommes



Le ratio femmes-hommes en 2020 selon l'âge

Nombre de femmes pour 100 hommes, par tranche d'âge



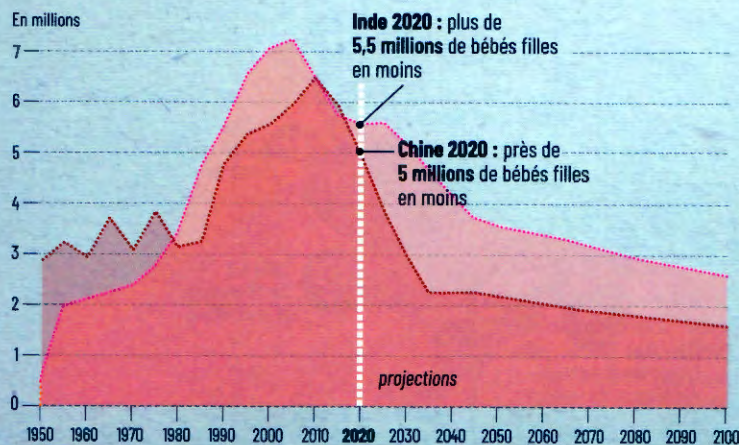
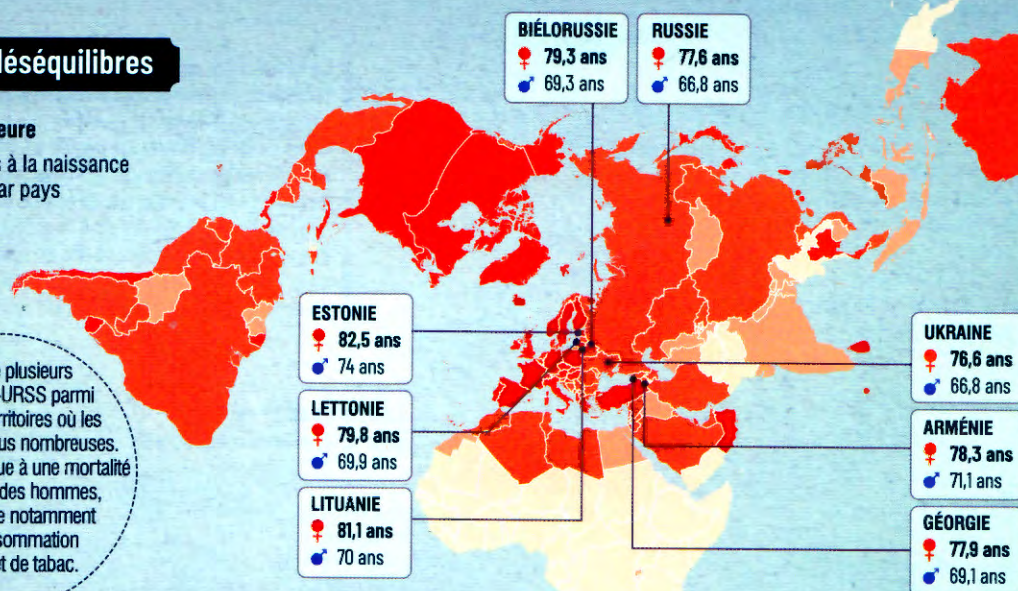
Les causes de ces déséquilibres

Une espérance de vie supérieure

Espérance de vie des femmes à la naissance pour la période 2015-2020, par pays

- Plus de 80 ans
- Entre 75 et 80 ans
- Entre 70 et 74,9 ans
- Moins de 70 ans

On trouve plusieurs pays de l'ex-URSS parmi les pays et territoires où les femmes sont plus nombreuses. Une supériorité due à une mortalité plus précoce des hommes, qui s'explique notamment par la consommation de vodka et de tabac.



Un manque de femmes dans les deux premières puissances démographiques

Différentiel entre le nombre de garçons et filles, chez les 0-4 ans

- Chine continentale
- Inde

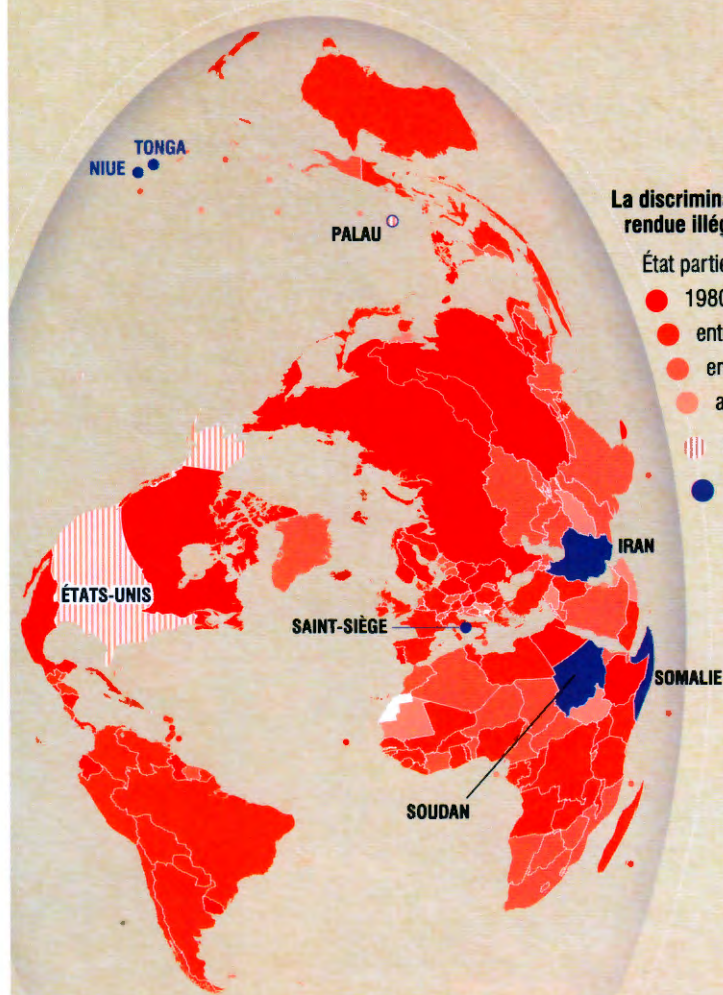
Dans ces deux pays pris ensemble, il y a 91 millions d'hommes en plus que de femmes en 2020. Un déséquilibre créé par plusieurs facteurs, dont une sélection à la naissance, culturelle en Inde et liée à la politique en Chine (loi assouplie en 2015, puis en 2021).

DES INÉGALITÉS DE GENRE

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, les hommes naissent libres et égaux. Mais, dans les faits, le texte ne s'applique pas aux femmes. Heureusement, des mesures sont prises pour mettre en lumière et espérer voir disparaître ces différences de traitement.

Par Delphine Leclercq

Lutter contre les discriminations



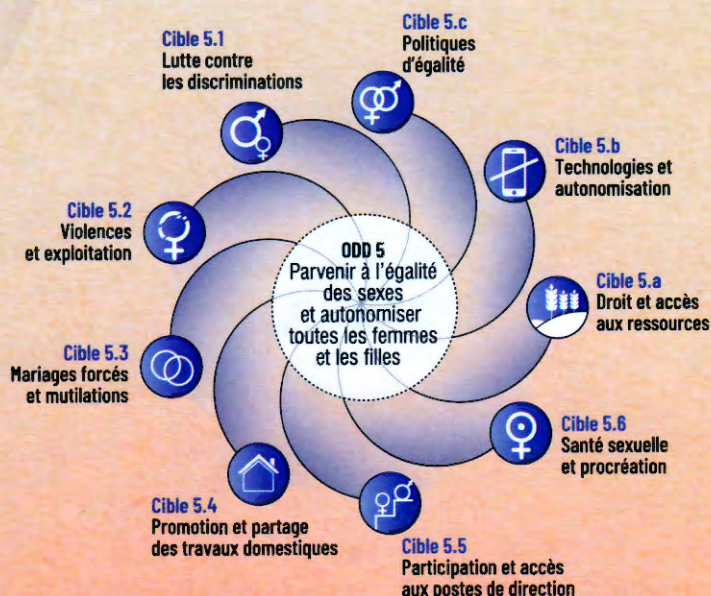
La discrimination envers les femmes rendue illégale par une convention de l'Onu

État partie début 2021, et date de ratification

- 1980 ou 1981
- entre 1982 et 1990
- entre 1991 et 2000
- après 2000
- ||| État signataire
- État n'ayant pris aucune mesure

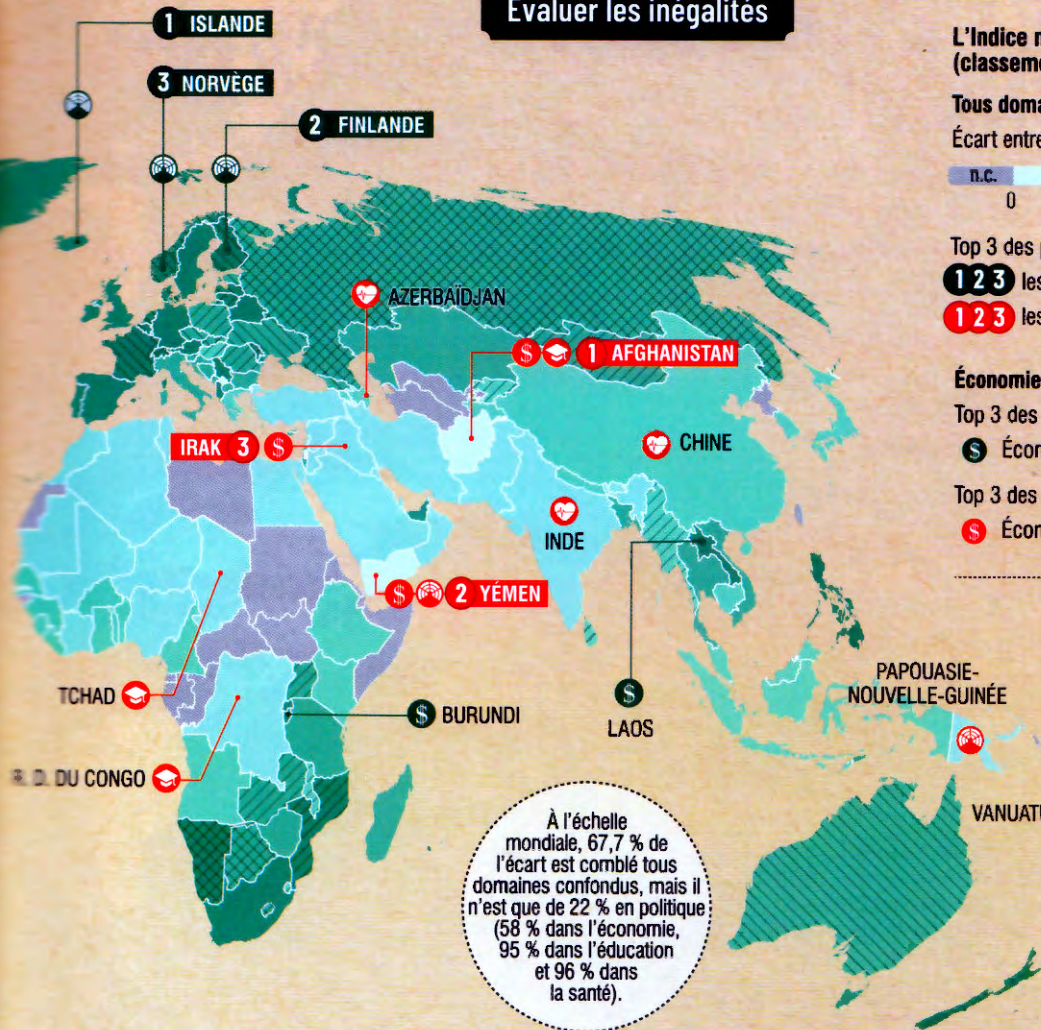
La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1979 et entrée en vigueur en 1981, est aujourd'hui ratifiée par 189 pays. Sa mise en œuvre est contrôlée par un comité d'experts indépendants. Ce dernier peut examiner des plaintes individuelles en cas de violation de la convention par un État partie, depuis l'entrée en vigueur d'un protocole facultatif en 2000.

Les cibles du 5^e objectif pour le développement durable



Après avoir adopté en 2000 les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les États membres de l'Organisation des Nations unies (Onu), en 2015, ont établi 17 Objectifs de développement durable (ODD) à atteindre en 2030. Le 5^e ODD est centré sur les femmes et comprend 9 cibles et 14 indicateurs, preuve que l'égalité des sexes est vue par l'Onu comme le fondement nécessaire à l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

Évaluer les inégalités



L'Indice mondial d'écart entre les sexes (classement 2021)

Tous domaines confondus

Écart entre les sexes comblé, par pays



Top 3 des pays

1 2 3 les plus égalitaires

1 2 3 les plus inégalitaires

Économie et politique

Top 3 des pays les plus égalitaires

🇸🇪 Économie 🇳🇴 Politique

Top 3 des pays les plus inégalitaires

🇸🇪 Économie 🇳🇴 Politique

Éducation et santé

Pays ayant

- atteint la parité en termes d'éducation (100 %)
- presque atteint la parité en termes de santé (98 %)

Top 3 des pays les plus inégalitaires

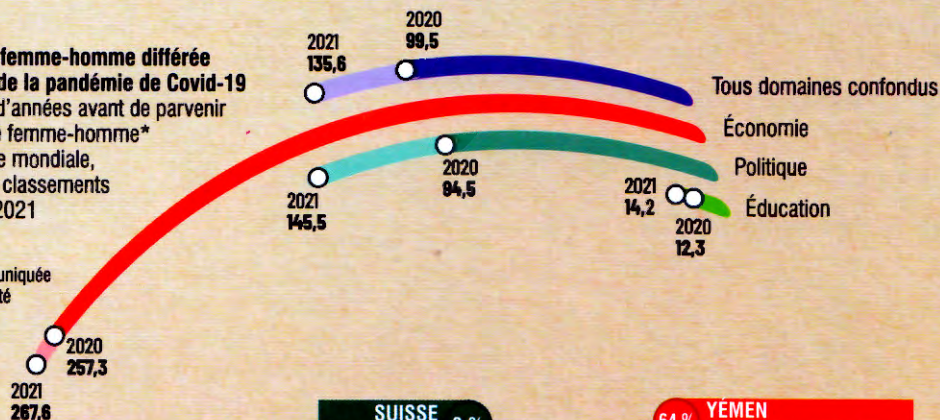
🇸🇪 Éducation 🇳🇴 Santé

À l'échelle mondiale, 67,7 % de l'écart est comblé tous domaines confondus, mais il n'est que de 22 % en politique (58 % dans l'économie, 95 % dans l'éducation et 96 % dans la santé).

L'égalité femme-homme différée à cause de la pandémie de Covid-19

Nombre d'années avant de parvenir à l'égalité femme-homme* à l'échelle mondiale, selon les classements 2020 et 2021

*Donnée non communiquée pour la santé



Établi par le Forum économique mondial, l'Indice mondial d'écart entre les sexes (Global Gender Gap Index) mesure la différence entre hommes et femmes dans les réalisations ou les attitudes sociales, politiques, intellectuelles, économiques et culturelles. Basé sur quatre grands thèmes - économie, politique, éducation, santé -, il s'étend sur une échelle allant de 0 à 100 %, un taux qui représente l'écart déjà comblé (100 % signifiant l'égalité parfaite).

SUISSE
1^{er} rang mondial 8 %

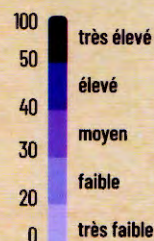
FRANCE
4^e rang mondial 11 %

YÉMEN
120^e et dernier rang mondial 64 %

À l'échelle mondiale, le niveau de discrimination dans les institutions sociales est de 29 %.

L'Indice Institutions sociales et égalité femme-homme (classement 2019)

Degré de discrimination (en %)



Établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Indice Institutions sociales et égalité femme-homme (ISE) mesure les discriminations à l'encontre des femmes dans les institutions sociales. Il est basé sur quatre domaines : le code de la famille discriminatoire, l'intégrité physique restreinte, les ressources et droits restreints, les libertés civiles restreintes.

GENÈSE ET ÉVOLUTION DES FÉMINISMES

Apparus au XIX^e siècle aux États-Unis et en Europe, les mouvements féministes n'ont cessé, depuis, de se multiplier. Au fil du temps, revendications et modes d'action se sont renouvelés et intensifiés.

Par **Delphine Leclercq**

Un féminisme mondialisé

La marche des femmes du 21 janvier 2017

- Localisation des marches de plus de 2 000 participants aux États-Unis
- Toutes les marches dans les autres pays

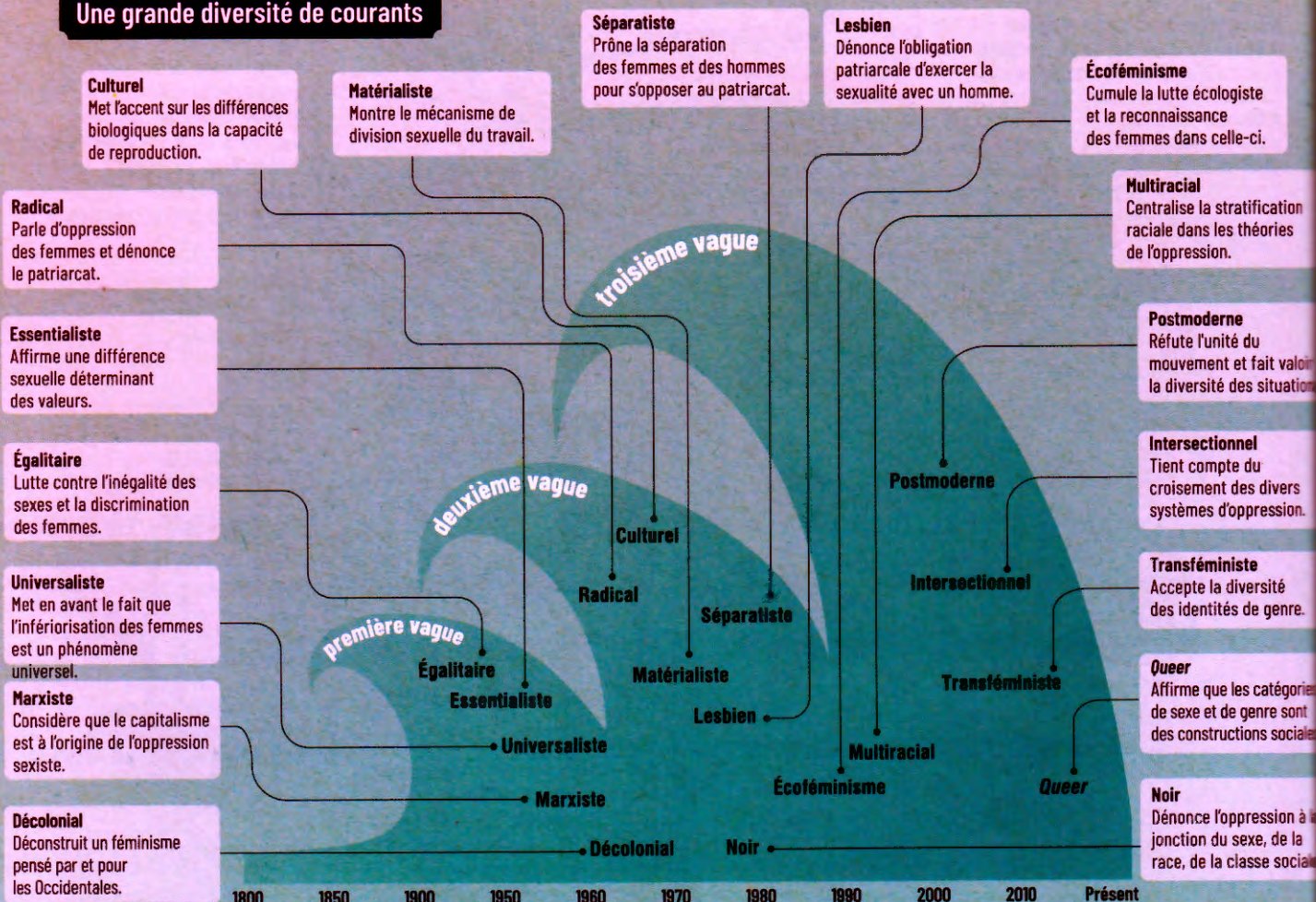
La grève des femmes du 8 mars 2019

- Localisation des manifestations, pour la troisième grève internationale des femmes

UNE HISTOIRE EN TROIS VAGUES

Si l'histoire du féminisme se découpe généralement en trois vagues, une vague ne remplace pas une autre, et les divers courants féministes coexistent. Ces courants forment aujourd'hui un féminisme de plus en plus diversifié, à la fois dans les convictions défendues et l'identité générationnelle et sociale des femmes qui l'incarnent.

Une grande diversité de courants





UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Au lendemain de l'investiture de Donald Trump à la présidence des États-Unis, en janvier 2017, la marche des femmes, à l'initiative du collectif *Women's March*, a réuni environ 1 million de personnes à Washington, 750 000 à Los Angeles et 500 000 à New York (estimations hautes) pour promouvoir les droits des femmes. De nombreux rassemblements de solidarité ont eu lieu en dehors des États-Unis, notamment en France où plus de 10 000 personnes se sont rassemblées. Des « manifestations sœurs » qui interviennent elles aussi dans des contextes particuliers : viol collectif d'une étudiante en Inde, série de féminicides en Amérique latine, enlèvement de près de 300 lycéennes au Nigeria.

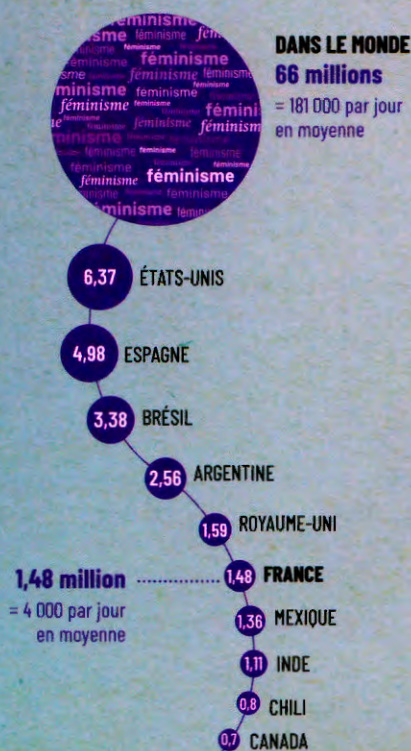
UN JOUR SANS FEMMES

À l'occasion de la Journée des droits des femmes, le 8 mars, des organisations se mobilisent chaque année de manière coordonnée à travers le monde, depuis 2017, pour « un jour sans femmes ». Cette grève consiste à cesser toute activité professionnelle ou domestique afin de dénoncer la violence subie par les femmes. Elle trouve son origine dans la conjonction des luttes des Polonaises pour le droit à l'avortement et celles des Sud-Américaines autour du collectif argentin *Ni Una Menos* (« Pas une femme de moins ») contre les violences machistes.

L'essor du militantisme numérique

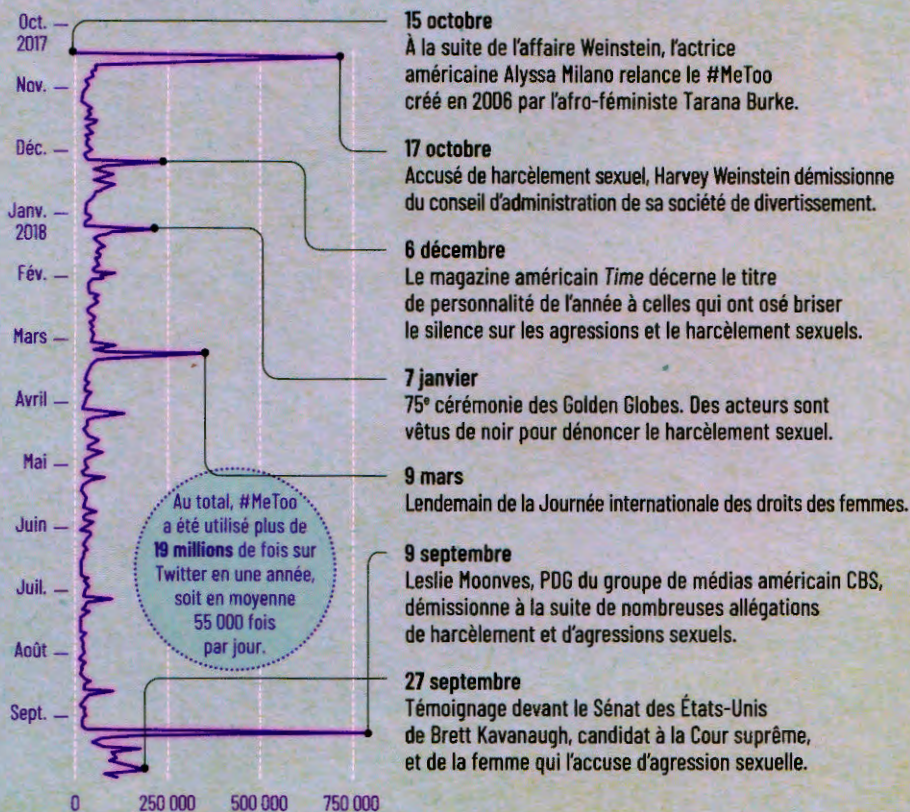
Occurrence du terme « féminisme » sur Internet

Top 10 des pays où le terme a été le plus mentionné en ligne (presse en ligne, blogs, forums, pages publiques des médias sociaux) en 2019, en millions



Un nouveau féminisme de hashtags

Nombre d'utilisations du #MeToo entre le 15 octobre 2017 et le 30 septembre 2018



L'HISTOIRE CÔTÉ FEMMES

Puissantes, brillantes, insoumises, audacieuses, créatives, les femmes participent depuis toujours à toutes les dimensions de l'aventure humaine. Ces quelques portraits en livrent une démonstration magistrale.

Par Isabelle Duchemin

480 av. J.-C. Artémise I^{re} d'Halicarnasse

Commandant cinq navires, cette reine s'illustre lors de la bataille de Salamine aux côtés du roi de Perse Xerxès I^{er}, face à des Grecs indignés qu'une femme ose les combattre.

40-43 Les deux sœurs Trung

Au Vietnam, elles conduisent une rébellion durant trois ans contre le colonisateur chinois. Ce sont les héroïnes nationales du pays.

Vers 2500 av. J.-C.

Peseshet

Qualifiée sur une stèle de « superviseuse des médecins », cette égyptienne pourrait être la première femme médecin connue de l'Histoire.

VII^e-VI^e siècle av. J.-C. Sappho

Sur l'île de Lesbos, la poétesse grecque dirige une maison des muses placée sous la protection d'Aphrodite, où les jeunes filles de la haute société apprennent le chant, la danse, à jouer de la lyre... afin de participer aux cérémonies religieuses. « J'écris mes vers avec de l'air... Les Muses m'ont honorée... après ma mort nul n'oubliera mon nom. » Si les œuvres de Sappho ont quasiment disparu, son nom a en effet traversé le temps. Mais l'Histoire a surtout retenu son amour des filles plutôt que la pionnière de la littérature occidentale.

271 Bath Zabbai, Zénobie

À la tête du riche État de Palmyre (Syrie) après le décès de son mari, elle profite de la crise politique qui touche l'Empire romain pour se libérer de sa tutelle, et pour en prendre la direction. Après avoir étendu son autorité sur la Syrie, la Phénicie, l'Égypte et l'Asie Mineure, elle proclame son fils empereur de Rome et prend le titre d'impératrice. Elle est vaincue par l'empereur Aurélien.

À partir de - 40 000 ans

Les « vénus » paléolithiques

Ces sculptures féminines trouvées des Pyrénées à la Sibérie sont les premières représentations humaines.

51 Cléopâtre VII

L'Histoire a gardé de celle qui devient reine d'Égypte l'image d'une séductrice. Mais elle était aussi une intellectuelle polyglotte, connaissant environ neuf langues, dont l'égyptien, qu'elle fut la seule de la dynastie grecque des Ptolémées à parler. Ambitieuse, elle rêvait de ressusciter l'empire d'Alexandre.

v. 60 Boadicee

La reine celte commande le soulèvement des Bretons contre la colonisation romaine de la Grande-Bretagne. Dans son *Histoire romaine* (III^e siècle), Dion Cassius écrit qu'elle « possédait une plus grande intelligence qu'il ne nous est souvent donné de voir chez une femme » et la décrit comme « grande, terrible à voir et dotée d'une voix puissante ».

1479 av. J.-C. Hatshepsout

Elle devient l'une des rares femmes pharaons. Les reliefs qui la représentent avec les attributs du roi et les cartouches portant son nom seront martelés après sa mort sur ordre de son successeur.

2285-2250 av. J.-C.

En-Hedu-Ana

Les hymnes religieux de la fille du roi Sargon d'Akkad, prêtresse d'Our, sont les plus anciens textes littéraires signés connus à ce jour.

Début du VII^e siècle

Al Khansa

Ses élégies funèbres font de cette femme de la tribu arabe des Banu Sulaym la poétesse plus célèbre de la littérature préislamique.

415 Hypatie

La mathématicienne et philosophe d'Alexandrie est sauvagement assassinée, victime des tensions entre l'Église et le pouvoir impérial. Elle enseignait à des élèves issus des couches aisées de la société, et on lui attribue la rédaction de brillants commentaires d'œuvres de grands mathématiciens.

657 Bathilde

À la mort de son époux, Clovis II, elle devient régente du royaume des Francs. Cette ancienne esclave saxonne s'est notamment illustrée en interdisant la vente d'esclaves et en rachetant des captifs. Elle sera canonisée au XI^e siècle.

1120 Anne Comnène

Historienne, fille de l'empereur byzantin Alexis I^{er}, elle termine la rédaction de l'*Alexiade*, poème relatant les faits d'armes de son père, et offre aussi un regard oriental sur la première croisade.

v. 1175 Herrade de Landsberg

L'abbesse du couvent de Hohenbourg (Alsace) rédige et illustre la première encyclopédie réalisée par une femme : le *Hartus deliciarum* (le Jardin des délices), destiné à l'instruction des religieuses.

857 Fatima al-Fihriya

Fille d'un riche homme d'affaires originaire de Kairouan (Tunisie), elle fonde à Fès (Maroc) la mosquée Qarawiyyin, la plus ancienne université encore en activité.

1405 Christine de Pisan

L'écrivaine, poétesse et philosophe française d'origine italienne publie la *Cité des Dames*, qui vise à donner aux femmes la place qui leur revient dans l'histoire de l'humanité. Auteure prolifique, elle est la première à faire de l'écriture son mode de subsistance.

674 Wu Zetian

L'épouse de l'empereur de Chine se voulait l'égale des hommes. Ses 12 décrets imposent notamment d'organiser des funérailles publiques pour les femmes sans abri, de créer des centres de soins pour femmes, des hospices pour vieilles femmes... Après avoir écarté ses fils de la succession, elle s'autoproclame impératrice et fonde sa propre dynastie, un fait unique. Mais à sa mort, la dynastie des Tang est rétablie.

1429 Jeanne d'Arc

Archétype de la vierge guerrière, la bergère lorraine lance la reconquête du royaume de France envahi par les Anglais.

v. 450

La dame de Cao

Sceptres, couronne, bijoux... découverts avec la momie d'une jeune femme de culture mochica (Pérou) laissent supposer qu'il s'agissait d'une personne de pouvoir.

400

1500

1669 Sor Juana Inés de la Cruz

Pour être libre d'apprendre et de penser, la dame de compagnie de la vice-reine de Nouvelle-Espagne prend le voile, car les femmes n'ont pas accès à l'université. Surdouée, elle produit une œuvre littéraire protéiforme et revendique le droit à l'éducation pour les femmes. Elle est considérée comme la première féministe du Nouveau Monde.

1791 Olympe de Gouges

Auteure de théâtre et essayiste française engagée politiquement, elle adresse à la reine Marie-Antoinette une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* où elle conteste l'universalisme de la Déclaration de 1789. Sa liberté d'expression la conduit à l'échafaud en 1793.

1897 Marguerite Durand

La journaliste française crée le quotidien politique et littéraire *La Frande*. Journalistes, typographes, collaboratrices, imprimeurs, colporteurs : toute l'équipe est féminine. Une première mondiale.

1762 Catherine II de Russie

Sophie d'Anhalt-Zerbst, princesse allemande rebaptisée Catherine après son mariage avec Pierre III de Russie, détrône son époux devenu empereur et s'empare du pouvoir. Conquérante, elle étend son empire au détriment de la Pologne et de l'Empire ottoman. Elle annexe notamment la Crimée, et obtient le droit de circuler sur la mer Noire. L'autocrate est aussi une femme de lettres, qui finance l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, agrandit la collection impériale de tableaux... Enfin, elle est connue pour son intense activité sexuelle, avouant avoir une « *soif insatiable de délices et de volupté* ».

Années 1850**Harriet Tubman**

Surnommée « Moïse du peuple noir », cette esclave évadée est une figure majeure de l'Underground Railroad, réseau clandestin d'exfiltration des esclaves vers les États abolitionnistes des États-Unis et le Canada. Son portrait devait figurer sur le billet de 20 \$. Reporté par Donald Trump, le projet a été relancé par le président Joe Biden.

v. 1612 Artemisia Lomi Gentileschi

Peintre romaine de l'école caravagesque, elle se distingue dans la peinture d'histoire, genre noble réservé aux hommes. Son tableau *Judith décapitant Holopherne* est un modèle du genre. Surtout, Judith a ses traits et Holopherne ceux de son professeur de perspective, qui l'a violée. Lors du procès, elle a de plus subi la torture, pour contrôler la véracité de ses accusations ! Artemisia sera admise à l'Académie de dessin de Florence, un fait exceptionnel pour l'époque.

1693 Gabrielle Suchon

La philosophe française publie un *Petit traité de la faiblesse, de la légèreté et de l'inconstance qu'on attribue aux femmes mal à propos* sous le pseudonyme G. S. Aristophile. En 1700, *Du célibat volontaire ou la Vie sans engagement* remet en cause l'institution du mariage. Révolutionnaire !

1534 Roxelane

Concubine de Soliman le Magnifique, l'ancienne esclave chrétienne originaire de Ruthénie épouse le sultan et devient sa conseillère politique. Une ascension sociale inédite dans le monde ottoman.

1520 Properzia de' Rossi

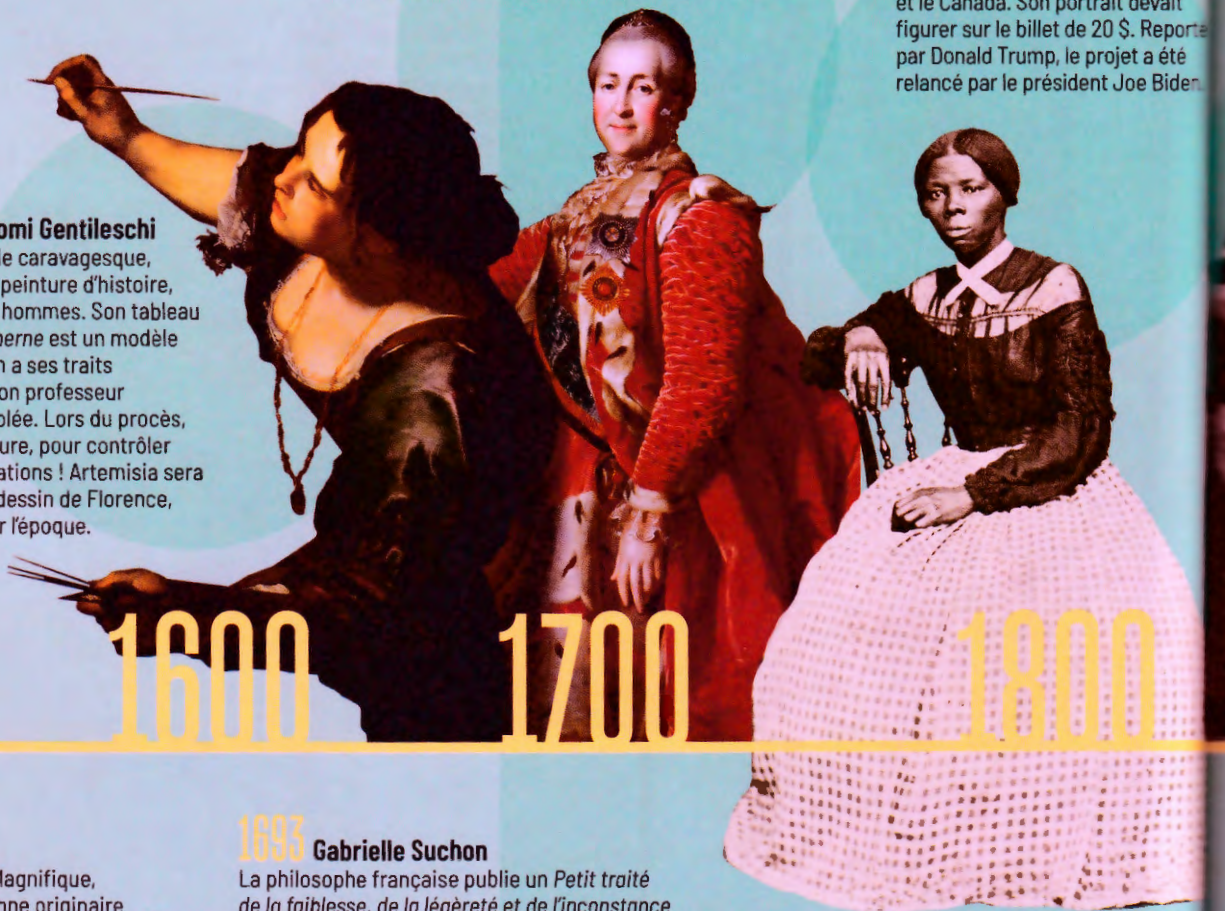
L'artiste bolognaise réalise le bas-relief *Joseph et la femme de Putiphar* pour la basilique San Petronio. Elle est la première sculptrice dont le nom est connu et la seule femme à figurer dans la première édition des *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* de Giorgio Vasari (1550).

1720**Mary Read et Anne Bonny**

Dernier combat pour les aventurières anglaise et irlandaise qui ont trouvé dans la piraterie un moyen de s'émanciper. Toutes deux ont sévi dans les Caraïbes... habillées en hommes.

Première moitié du XIX^e siècle**O-Ei Katsushika**

Dans le Japon de la fin de l'époque d'Edo, la fille du peintre Hokusai fait figure de rebelle. Refusant les tâches domestiques, elle exerce comme peintre, une profession réservée aux hommes, fréquente le monde interlope de la nuit, fume, boit... Nombre des œuvres de son père ont été réalisées avec elle, voire par elle. Mais l'histoire de l'art l'a ignorée.



1898 Gertrude Käsebier

La photographe américaine ouvre son atelier à New York. Puis, en 1910, elle fonde la Fédération des femmes photographes américaines afin de guider les jeunes professionnelles.

1896 Alice Guy

Avec *la Fée aux choux*, la française devient la première réalisatrice de l'histoire du cinéma. Dans *les Résultats du féminisme* (1906), elle inverse les rôles homme-femme. Émigrée aux États-Unis, elle crée en 1910 la Solax Film Company, plus grosse société de production avant Hollywood. Jusqu'en 1920, elle écrit, dirige ou produit des centaines de films dont *A Fool and His Money*, premier film joué par des acteurs afro-américains. Depuis 2018 en France, le prix Alice Guy récompense les réalisatrices et rend hommage à l'œuvre de cette pionnière oubliée, tout comme le documentaire *Be Natural*, sorti en 2020.

1899 Camille Claudel

La sculptrice française, célèbre pour avoir été élève et la maîtresse de Rodin, expose *l'Âge mûr*. Une œuvre qui démontre que son talent égale bien celui de son maître.

1889-1890

Elizabeth Jane Cochrane dite Nellie Bly

L'Américaine, qui a inventé en 1887 le journalisme d'investigation en s'infiltrant dans un hôpital psychiatrique, entreprend de faire le tour du monde en moins de 80 jours, sans guide ni escorte, avec pour seul bagage une robe, un manteau et un sac à main. Elle boucle son périple en 72 jours, un record.

1916 Rosa Luxemburg

Militante socialiste allemande d'origine polonaise, elle cofonde en Allemagne la Ligue spartakiste, puis crée le Parti communiste en 1918. Elle a défendu ses convictions sans faiblir jusqu'à y laisser la vie.

1903 Emmeline Pankhurst

Femme politique britannique, elle crée avec ses filles l'Union féminine sociale et politique (WSPU), qui milite pour le droit de vote des femmes. Devant l'indifférence des institutions, le mouvement se radicalise. Celles qu'on surnomme péjorativement « suffragettes » brisent des vitres, mettent le feu et font la grève de la faim. Elles subiront violences policières... voire gavgages en prison.



1915 Alice Schalek

Première d'une longue lignée de femmes photographe de guerre, cette Autrichienne couvre les combats de la Grande Guerre. Citons aussi l'Allemande **Gerda Taro**, morte en 1937 durant la guerre d'Espagne, l'Américaine **Margaret Bourke-White**, correspondante durant la Seconde Guerre mondiale, ou la Française **Catherine Leroy**, sur les théâtres du Vietnam et du Liban.

1900

1907 Maria Montessori

Cette médecin italien ouvre à Rome une Maison des enfants où elle met au point une méthode pédagogique basée sur l'autonomie de l'enfant. Aujourd'hui, il existe des milliers d'écoles Montessori dans le monde.

1893 Louise Weber dite la Goulue

La reine du cancan inaugure l'Olympia, à Paris, avec cette danse qui bouscule les conventions. À l'époque, il est mal vu pour une femme de danser seule, surtout en levant bras et jambes pour exécuter des figures nommées « port d'armes » ou « cathédrale », qui raillent des institutions comme l'armée et l'Église. À côté de la Goulue, des filles du peuple aux sobriquets provocants – Grille d'égoût, la Môme Fromage, Nini Pattes en l'air... – mènent le chahut, pour gagner leur vie et s'émanciper.

1911 Marie Curie

La scientifique française reçoit le prix Nobel de chimie, le second – une exception ! – après celui de physique en 1903.

1871 Louise Michel

L'institutrice anarchiste française combat sous l'uniforme de la garde nationale pour défendre l'idéal de la Commune de Paris : une république sociale et démocratique. Elle sera déportée en Nouvelle-Calédonie.



1926 Zitkala-Sa (Gertrude Simmons Bonnin)

L'activiste sioux fonde le National Council of American Indians. Dans ses écrits et conférences, elle ne cesse de dénoncer la politique d'assimilation, le vol légalisé des terres indiennes et demande l'accès à la citoyenneté pour les autochtones.

1929 Virginia Woolf

L'écrivaine britannique publie *Une chambre à soi*, où elle évoque les conditions matérielles limitant l'accès des femmes à l'écriture : difficulté à voyager seule pour s'ouvrir l'esprit, à s'installer à la terrasse d'un restaurant pour prendre le temps de réfléchir, à s'asseoir dans l'herbe à la recherche d'une idée ou à accéder à la bibliothèque des universités. Sans oublier les contraintes liées au mariage, à la charge des enfants et du ménage.

1931 Paulette Nardal

Cette Martiniquaise organise avec ses sœurs, à son domicile de Clamart, des rencontres entre des intellectuels noirs, et cofonde *La Revue du monde noir*, qui pose les bases de la négritude. « Césaire et Senghor ont repris les idées que nous avons brandies et les ont exprimées avec beaucoup plus d'étincelles, nous n'étions que des femmes ! Nous avons balisé les pistes pour les hommes », écrira-t-elle plus tard.

1939 Lise Meitner

Physicienne suédoise d'origine autrichienne, elle fournit, avec son neveu Otto Frisch, la première explication théorique de la fission nucléaire. La découverte vaut le prix Nobel de chimie... à son collègue Otto Hahn en 1944.

1949 Simone de Beauvoir

La philosophe française publie *Le Deuxième Sexe*, un livre fondateur sur la condition féminine.

1941 Andrée De Jongh

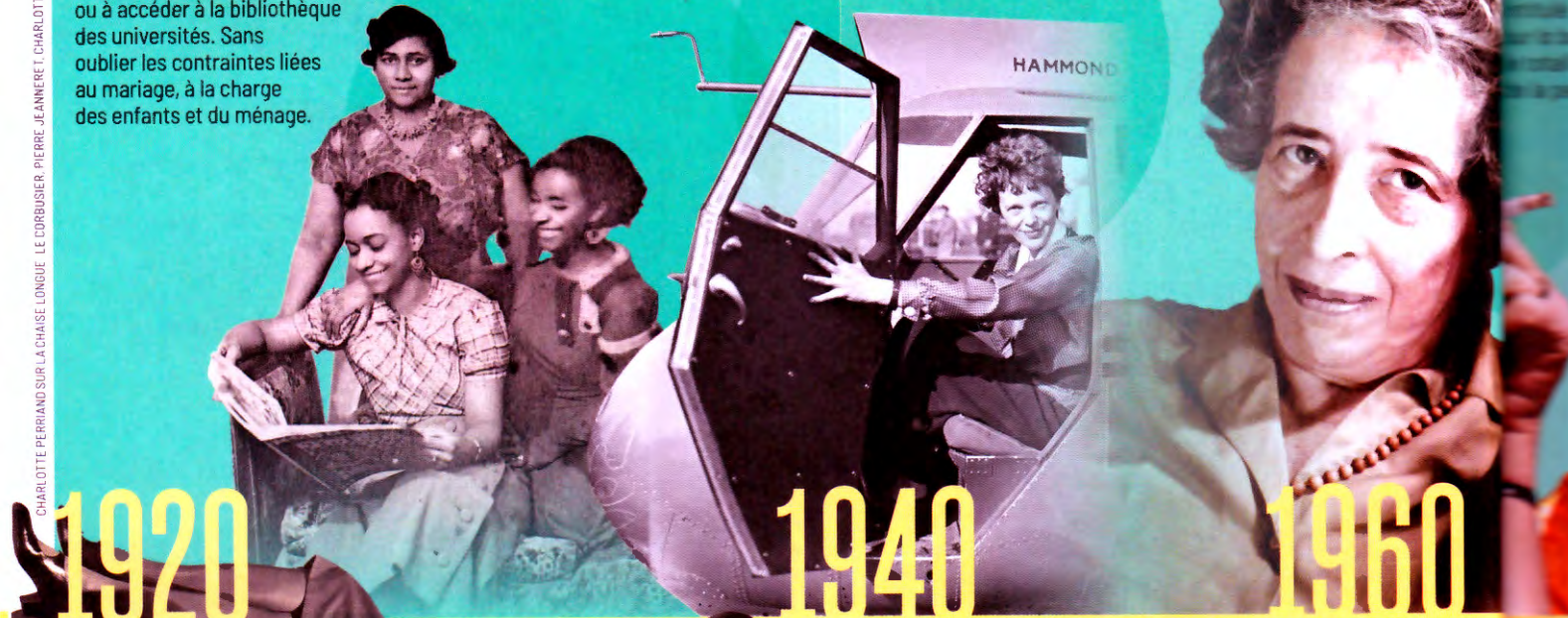
Durant la Seconde Guerre mondiale, elle cofonde en Belgique le réseau de résistance Comète et organise une filière d'évasion vers l'Espagne d'aviateurs et de soldats alliés.

1955 Rosa Parks

Elle refuse de céder sa place à un Blanc dans un bus aux États-Unis. Son geste intensifie la contestation de la ségrégation.

1932 Amelia Mary Earhart

Après l'exploit de Charles Lindbergh en 1927, un éditeur propose l'année suivante à l'aviatrice américaine de tenir le journal de bord d'un vol transatlantique et de devenir ainsi la première femme à traverser l'océan en avion. Elle accepte de se joindre au pilote et au copilote et avoue à l'arrivée avoir eu le sentiment d'être un « sac de pommes de terre ». Une humiliation qui la pousse à accomplir la traversée en solitaire quatre ans plus tard.



1927 Charlotte Perriand

La designer française conçoit sa chaise basculante alors qu'elle travaille avec Le Corbusier, qui l'a avertie : « Vous savez, ici, on ne brode pas des coussins ! » Injustement attribué à l'architecte, le modèle est depuis devenu iconique. Comme sa créatrice pour le design du XX^e siècle.

1930 Lucy Schwob dite Claude Cahun

« Sous ce masque, un autre masque. Je n'en finirai pas de soulever tous ces visages », écrit l'auteure et photographe française dans *Aveux non avenus*. Femme, homme, crâne rasé... Ses autoportraits, comme son pseudonyme, brouillent les frontières du genre.

1953 Rosalind Elsie Franklin

La scientifique britannique établit la preuve de la structure en double hélice de l'ADN. Ses confrères James Watson, Francis Crick et Maurice Wilkins, reçoivent le prix Nobel de médecine pour cette découverte en 1962, sans mentionner Rosalind, décédée en 1958.



1971 Gisèle Halimi

L'avocate française fait partie des signataires du manifeste des 343 femmes ayant déclaré avoir avorté. Ses procès feront avancer la législation sur l'IVG et la pénalisation du viol.

1977 Wangari Maathai

Biologiste et militante écologiste kényane, elle fonde le Mouvement de la ceinture verte, contre la déforestation de son pays. En 2004, elle reçoit le prix Nobel de la paix pour « sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix ».

2005 Katalin Karikó

Les travaux de la biochimiste d'origine hongroise ouvrent la voie au développement de la technologie de l'ARN messager.

1967 Kira B. Shingareva

La scientifique russe cartographie la face cachée de la Lune.

1974 Simone Veil

Ministre de la Santé, elle porte la loi légalisant l'IVG en France.

1963 Hannah Arendt

Après avoir couvert le procès du criminel nazi Adolf Eichmann pour le *New Yorker*, la philosophe juive d'origine allemande réfugiée aux États-Unis rassemble ses articles dans un livre controversé intitulé *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*. Sa réflexion sur le totalitarisme fait d'elle une figure majeure de la pensée politique du XX^e siècle.

1982 Louise Bourgeois

C'est à l'âge de 71 ans que cette grande artiste française naturalisée américaine voit son œuvre enfin reconnue quand le musée d'Art moderne de New York lui consacre sa toute première rétrospective dédiée à une femme.

2004 Zaha Hadid

L'architecte irako-britannique est la première lauréate féminine du prix Pritzker, le Nobel de l'architecture, créé en 1979.

2019 Greta Thunberg

La lycéenne suédoise mobilise la jeunesse du monde sur l'urgence climatique avec le mouvement-Fridays for Future.

2014 Maryam Mirzakhani

La mathématicienne iranienne reçoit la prestigieuse médaille Fields. Première et seule femme lauréate à ce jour.

place
aux
intensifie
grégation



1980

2000

2020

1963

Valentina Terechkova

La cosmonaute russe effectue un vol en solitaire dans l'espace. Un voyage non renouvelé depuis par une femme.

1977 Marie Tharp

La géologue américaine publie une carte complète des fonds océaniques. Ses travaux valideront la théorie de la tectonique des plaques.

1990 Florence Arthaud

La navigatrice française remporte la 4^e Route du Rhum, course transatlantique en solitaire à la voile. Jamais une femme n'avait accompli cet exploit.

1975 Junko Tabei

L'alpiniste japonaise est la première femme à gravir l'Everest, le plus haut sommet du monde.

1961 Florence Knoll

Architecte américaine, elle est la première femme à recevoir la médaille d'or du design industriel de l'Institut américain d'architecture. En 1955, au décès de son mari, elle dirige la société Knoll, qui éditera les pièces des plus grands designers du XX^e siècle.





Le colonialisme européen a renforcé le patriarcat

Les sociétés patriarcales sont apparues avec la sédentarité et la propriété privée. Ce système de domination a été institutionnalisé par les Européens, qui l'ont imposé au monde, explique la politologue Françoise Vergès.



▲ Comment peut-on définir le patriarcat ?

FRANÇOISE VERGÈS On pourrait dire de manière très rapide qu'il s'agit du pouvoir immense et arbitraire que s'arrogent les hommes, en établissant des coutumes et des lois, de dominer épouses, enfants, sœurs, mères, et même les femmes qui n'appartiennent pas (le mot est voulu) à leur famille, mais aussi fils et frères, et au-delà. C'est un système rigide et violent où le patriarche prend toutes les décisions. Il occupe ainsi une position de chef de famille censée lui octroyer des droits sur toutes les personnes autour lui. Ce système d'oppression est davantage un phénomène social que biologique. Car le fait que les communautés humaines soient devenues sédentaires a renforcé la notion de propriété privée. Et, bien entendu, la nécessité de protéger le patrimoine accumulé, ce qui n'était pas nécessaire en temps de nomadisme. À partir de là, il y a eu toute une organisation qui a donné plus de pouvoirs aux hommes, parce que beaucoup se considéraient physiquement plus forts et n'étaient pas ralentis dans leurs mouvements par la maternité.

▲ Est-ce une notion universelle ?

F.V. Il est toujours difficile de répondre à une question sur l'universel. Mais le patriarcat le plus organisé, le plus institutionnalisé, émerge en Europe avec l'adoption de lois donnant le pouvoir au père au moment de la constitution des États-nations. Et lorsque les Européens arrivent dans les Amériques, en Asie et en Afrique, ils vont rejeter les formes d'organisation sociale qui ne correspondent pas à leur idéologie, et qu'ils jugent donc ne pas être bonnes. Ils sont, par exemple, souvent troublés de constater l'existence de sociétés matrilineaires. Ils imposent alors leur conception. Il existe une vaste littérature anthropologique, féministe, ou marxiste, sur tout cela.

▲ Le rapport des femmes aux hommes n'a donc pas toujours été vécu de la même manière en fonction des sociétés et des époques ?

F.V. En Afrique, en Asie ou dans les Amériques, et même dans l'Europe prémoderne, il existait des formes d'organisation sociale qui laissaient une place plus importante aux

femmes. Elles pouvaient participer à la prise de décisions que l'on désignerait de nos jours comme politiques. Des formes de domination masculine existaient, bien sûr, mais il y avait des arrangements. Les lois coloniales ont fait voler en éclats ces équilibres. Les indépendances n'ont pas mis fin à cette conception, et les nouveaux États ont conservé des lois patriarcales. En dépit de cela, certains groupes humains échappent à une domination masculine complète et sont fondés sur une recherche permanente d'équilibre. On estime ainsi à 3 millions le nombre de personnes vivant dans des sociétés matrilineaires à travers le monde.

▲ Quels sont les facteurs qui ont permis au patriarcat de se développer et de se consolider comme système de domination au fil du temps ?

F.V. L'esclavage, le colonialisme et les grandes religions monothéistes ont participé au développement de ce système de domination. Le colonialisme a imposé la vision occidentale du patriarcat aux trois quarts de l'humanité, et des séparations rigides là où il y avait des aménagements. Il faut resouffler l'importance des notions de propriété privée et d'accès au capital, qui renforcent les structures du machisme et causent des inégalités sociales et économiques entre les hommes et les femmes. Mais le patriarcat n'est pas hors de l'Histoire, il y a toujours eu une résistance. Cependant, il ne faut pas sombrer dans un universalisme abstrait. Ainsi, si la famille est pour les féministes blanches le lieu même de leur oppression, dans les sociétés esclavagisées et colonisées, elle a pu constituer aussi un refuge contre le racisme, un lieu où retrouver dignité et respect.

▲ Les femmes ont-elles toujours cumulé les discriminations ou s'agit-il d'un phénomène récent ?

F.V. Là aussi, l'esclavage et la colonisation ont aggravé la domination patriarcale. C'est pour cela que les féministes noires aux États-Unis ou au Brésil refusent d'adopter le même discours sur les hommes que les féministes blanches. À la féministe occidentale qui dit : « Tous les hommes sont des oppresseurs », la féministe noire répond : « Mon père, mon compagnon, mon frère appartiennent aussi, parce que



COLL. PÉRO

► UNE FÉMINISTE DÉCOLONIALE

Née en 1952 à Paris, Françoise Vergès est une politologue et militante féministe et antiraciste française. Elle s'interroge sur les problématiques de l'esclavage colonial et les phénomènes de créolisation en utilisant des théories politiques insistant sur les logiques postcoloniales. Auteure de nombreux essais, elle a notamment publié *Une théorie féministe de la violence* (La Fabrique, 2020) et *Un féminisme décolonial* (La Fabrique, 2019). Françoise Vergès relie la question du féminisme et la dénonciation du patriarcat à la lutte pour la justice sociale.

Noirs, parce que colonisés, à la classe des dominés. Je partage l'oppression raciale avec eux, même si je combats leur patriarcalisme ». Cette forme de féminisme entend montrer comment les hommes ont été eux-mêmes enfermés dans une masculinité qui les opprime.

▲ Comment s'est formée et a évolué la terminologie à l'égard des femmes ?

F.V. Beaucoup de termes véhiculés aujourd'hui sont relativement récents, mais les formes ont toujours été là. Le terme de patriarcat en tant que système ou structure remonte aux années 1970, comme la notion de genre ou le féminisme. De manière générale, la perception que les hommes ont des femmes a constamment été influencée par les événements, que ce soit des révolutions, des luttes pour l'indépendance, des guerres ou à la faveur de changements économiques, culturels ou politiques. Les femmes se sont saisies de ces événements pour subvertir des normes et transformer leur condition en exerçant des responsabilités publiques de premier plan, en écrivant ou en prenant les armes. Mais la perception de leur situation s'est modifiée

de façon négative, rarement de façon positive, en fonction des besoins de la société patriarcale. L'intérêt pour les patriarches étant toujours de créer des divisions afin de renforcer leur pouvoir. Elles vont être soit fragiles, soit douces, soit hystériques, soit autoritaires. De même, les femmes sont les premières à souffrir des crises économiques, les premières à perdre leur emploi.

▲ Est-ce pour cette raison que certains stéréotypes perdurent aujourd'hui ?

F.V. La tentation a toujours été de déprécier les femmes, à travers des mots, des codes et une assignation à certains rôles sociaux bien précis. Cette représentation de la femme, et celle qu'elle finit par avoir d'elle-même, se construit à travers la culture, les médias, la mode, le cinéma, la famille et l'école. Certains jeux vont être réservés aux filles, certaines couleurs pour les garçons, toute une série de choses pour distinguer les filles des garçons, des métiers vont être pensés uniquement pour les femmes. Les filles ne sont pas considérées comme étant aussi importantes que les garçons ; une fille est davantage perçue comme un fardeau, une dépense, et le garçon comme l'assurance d'un possible enrichissement.

▲ Sur quels instruments les femmes se sont-elles appuyées pour s'émanciper de la domination masculine ?

F.V. Les femmes se sont toujours rebellées. Mais il ne faut pas oublier à quel point leurs demandes d'égalité ont été rejetées avec violence. Elles continuent à se battre pour leurs droits et pour la libération de toute la société, car le patriarcat est un frein à l'épanouissement. Elles ont arraché le droit fondamental de s'instruire, qui reste menacé. Il est tout à fait frappant de constater que l'une des choses qui mobilise des groupes djihadistes, comme Boko Haram en Afrique, soit l'interdiction de l'éducation pour les filles.

▲ Qu'est-ce qui explique les reculs que connaissent les droits des femmes, malgré des siècles de combat ?

F.V. La violence, sous toutes ses formes, que l'on observe est à la mesure de la peur que la puissance des femmes inspire au patriarcat. Mais, en dépit de tout, les femmes avancent et ne cessent de consolider leur force. Leur courage face à l'adversité est admirable. Les idées les plus prometteuses et les plus audacieuses émergent des luttes de femmes les plus opprimées (*queer*, autochtones, femmes de ménage, ouvrières des pays du Sud...). Ces femmes déploient une imagination prodigieuse contre un ordre qui opprime aussi les hommes, bien qu'ils y trouvent leur intérêt. ▼

Propos recueillis par Raoul Mbog

La tentation a toujours
été de déprécier
les femmes, à travers
des mots, des codes
et une assignation à des
rôles sociaux bien précis

Ce que notre humanité doit aux femmes préhistoriques

Jusqu'aux années 1970, seul l'homme préhistorique semblait susciter l'intérêt des chercheurs. Mais les choses ont changé, et la science rend enfin aux femmes la place majeure qui leur revient dans le récit de nos origines.



L'homme préhistorique était aussi une femme*. Longtemps, cette constatation de bon sens n'avait guère effleuré les préhistoriens, qui célébraient les exploits de « l'homme » - entendons le mâle - sans guère s'intéresser à l'autre moitié de l'humanité - réputée « archéologiquement invisible ». Les femmes préhistoriques furent ainsi abandonnées aux lieux communs ou aux fantasmes : femmes chargées d'enfants, terrées au fond de la grotte, ou objets sexuels, traînées par les cheveux pour y subir d'innombrables outrages. Depuis près d'un demi-siècle dans les pays anglo-saxons et une vingtaine d'années en France, les femmes commencent à apparaître comme des actrices à part entière de nos origines. Les recherches en préhistoire s'en trouvent profondément renouvelées et dynamisées.

Que savons-nous de leur apparence physique ? Quelques squelettes ou fragments osseux ont été attribués à des femmes - parmi eux, la célèbre Lucy (dont le sexe a néanmoins été discuté), une australopithèque découverte en 1974 en Éthiopie et datée de 3,3 millions d'années. Cependant, le dimorphisme sexuel semble peu accentué chez les représentants fossiles du genre *Homo*, et beaucoup de vestiges humains restent difficiles à déterminer : la dame du Cavillon, vieille d'environ 24 000 ans, exhumée à Grimaldi, en Italie, fut initialement identifiée de façon erronée comme un homme à cause de sa robustesse, des ornements et des offrandes dont elle était parée. On peut aujourd'hui mieux connaître le sexe d'un fossile par la cartographie de son génome, comme

Le premier visage humain représenté est celui d'une femme. Baptisée la Dame à la capuche, cette petite tête (3,65 cm) a été sculptée il y a environ 25 000 ans dans une défense de mammouth. Elle a été trouvée dans la grotte du Pape, à Brassempouy (Landes).



Selon une étude menée sur des sites du paléolithique en France et en Espagne, beaucoup de mains négatives ornant les parois des grottes appartiennent à des femmes. Signe qu'elles jouaient un rôle dans l'art ou la spiritualité. Il en allait sans doute de même ailleurs dans le monde à une période plus récente (Cueva de las Manos, Argentine, v. 9000 av. le présent).

dans le cas de la fillette de Denisova, datée d'environ 50 000 ans et trouvée dans les montagnes de l'Altai en Sibérie (Russie). Cependant, cette possibilité reste limitée à quelque 400 000 ans, l'ADN ne se conservant pas au-delà. Perdirent-elles le revêtement pileux du visage et du corps par l'effet de la sélection sexuelle, c'est-à-dire le choix répété, par les mâles, des partenaires les plus à leur goût ? C'est ce que suggérait Charles Darwin dans *la Filiation de l'homme et la sélection liée au sexe* (1871) : « Les femmes, ajoutait-il, ont embelli l'espèce. »

LA CÉLÉBRATION DU FÉMININ...

Aux époques les plus récentes du paléolithique occidental, à partir d'il y a environ 40 000 ans, on accède à de véritables images de femmes, et à une multitude de signes féminins - vulves, silhouettes schématiques - peints ou dessinés sur les parois des grottes ornées (ainsi, la « vénus » de la grotte Chauvet peinte sur un pendant rocheux, à proximité de deux dessins de vulves gravés). Ce sont aussi des figurines sculptées aux attributs féminins exagérés et au sexe bien marqué que l'on retrouve de Kostienki en Russie à Willendorf en Autriche et à Lespugue en France. Ces représentations sont jusqu'à nos jours débattues par les préhistoriens : incarnent-elles des croyances et des rituels centrés sur la fécondité, comme le pensait l'abbé Breuil (1877-1961) au début du XX^e siècle, sur la dualité des sexes, selon l'idée d'André Leroi-Gourhan (1911-1986), ou participaient-elles d'une célébration de la vie et de la naissance, comme le soutient aujourd'hui Michel Lorblanchet ? Si elles ne livrent certainement pas des portraits réalistes, ces images de femmes stylisées font pressentir toute la place et l'importance du féminin dans ces sociétés du paléolithique supérieur, et toute la complexité de leurs cultures.

Le rôle premier attribué aux femmes est celui de la reproduction : elles portent et mettent au monde les enfants, sont responsables de leur survie et de leur éducation. Il est probable cependant que la famille élargie joua très tôt un rôle dans la prise en charge collective des enfants, et qu'au paléolithique, comme aujourd'hui, la sexualité et la reproduction étaient profondément déterminées par les règles et les cadres sociaux, et normées par les exigences économiques et symboliques du groupe. On sait que dans les sociétés actuelles de chasseurs-cueilleurs nomades, les femmes sont très mobiles et ne peuvent pas se charger d'une progéniture nombreuse. Elles s'efforcent d'espacer les naissances de quatre ans environ, mettant en œuvre



Exemple de « vénus » du paléolithique aux formes généreuses, celle trouvée à Dolní Věstonice (République tchèque) mesure 11,1 cm. Datée entre 29 000 et 25 000 av. le présent, elle est l'un des tous premiers objets en terre cuite.

AGENCE ARISTOTELIENNE LIB. J.A. DAGLI ORTI

CLAUDINE COHEN

Paléontologue, philosophe et historienne des sciences, directrice d'études à l'EHESS et à l'EPHE/PSL Université.

* Je reprends ici la phrase qui ouvre mon livre *la Femme des origines. Images de la femme dans la préhistoire occidentale*, Belin-Hersch, 2003, dernière réédition 2020.

des pratiques contraceptives (l'allaitement tardif qui empêche l'ovulation), abortives, voire des infanticides. Loin d'être recluses « au foyer » et vouées aux soins du ménage, elles portent de lourdes charges et parcourent de grandes distances pour chasser le petit gibier, cueillir et ramasser les œufs, les plantes et les graines, récolter les herbes et les fibres. Au paléolithique, elles connaissaient les usages du feu, savaient choisir les épices pour la cuisine, et leur connaissance des plantes médicinales fit peut-être d'elles des chamanes. Comme c'est le cas dans la plupart des sociétés traditionnelles, les femmes devaient se charger du travail des peaux et des fibres végétales, du tressage des cordes et des paniers, de la fabrication des textiles et des vêtements. Une plaque d'argile vieille d'environ 29 000 ans, où se lit l'impression d'un tissage, a été découverte à Dolní Věstonice, en Moravie (République tchèque). Peut-être même les femmes furent-elles des artistes, qui savaient sculpter la pierre tendre ou l'ivoire - des figurines « enceintes » fabriquées en série, comme celles de Grimaldi (Italie) ou de Renancourt (Amiens, France), pourraient être des amulettes protectrices de la grossesse destinées à leur propre usage. Les traces de leurs pas et les dessins de leurs mains ont été identifiés dans les grottes ornées, prouvant qu'elles participaient aux cérémonies et aux rituels, voire à la réalisation de leurs fresques flamboyantes.

... DANS DES SOCIÉTÉS ÉGALITAIRES

Sans doute les femmes du paléolithique ne furent-elles jamais des matriarches, la domination masculine s'exerçant depuis les temps les plus lointains de l'existence de la famille humaine. Mais les sociétés de chasseurs-cueilleurs sont par nécessité égalitaires pour l'accès à la subsistance : des femmes durent y tenir une place importante et respectée, notamment à l'Aurignacien (43 000-31 000 ans avant le présent) et au Gravettien (31 000-22 000 ans avant le présent). Il faut à tout le moins considérer ces mondes de la préhistoire la plus ancienne, dans toute leur diversité, comme des sociétés à part entière, où les formes de la parenté et la division sexuelle des tâches étaient déjà effectives : soyons assurés que les femmes jouèrent un rôle majeur dans ces sociétés pour leur survivance, leur fonctionnement, leur créativité et, partant, pour notre devenir. ▼

En Égypte, la femme règne surtout à la maison

Trois femmes pharaons pour trois millénaires d'histoire, le chiffre est parlant. Dans l'antique Égypte, les postes de pouvoir sont réservés aux hommes. Comme la majorité des métiers. Pour l'Égyptienne, le bonheur est au foyer.

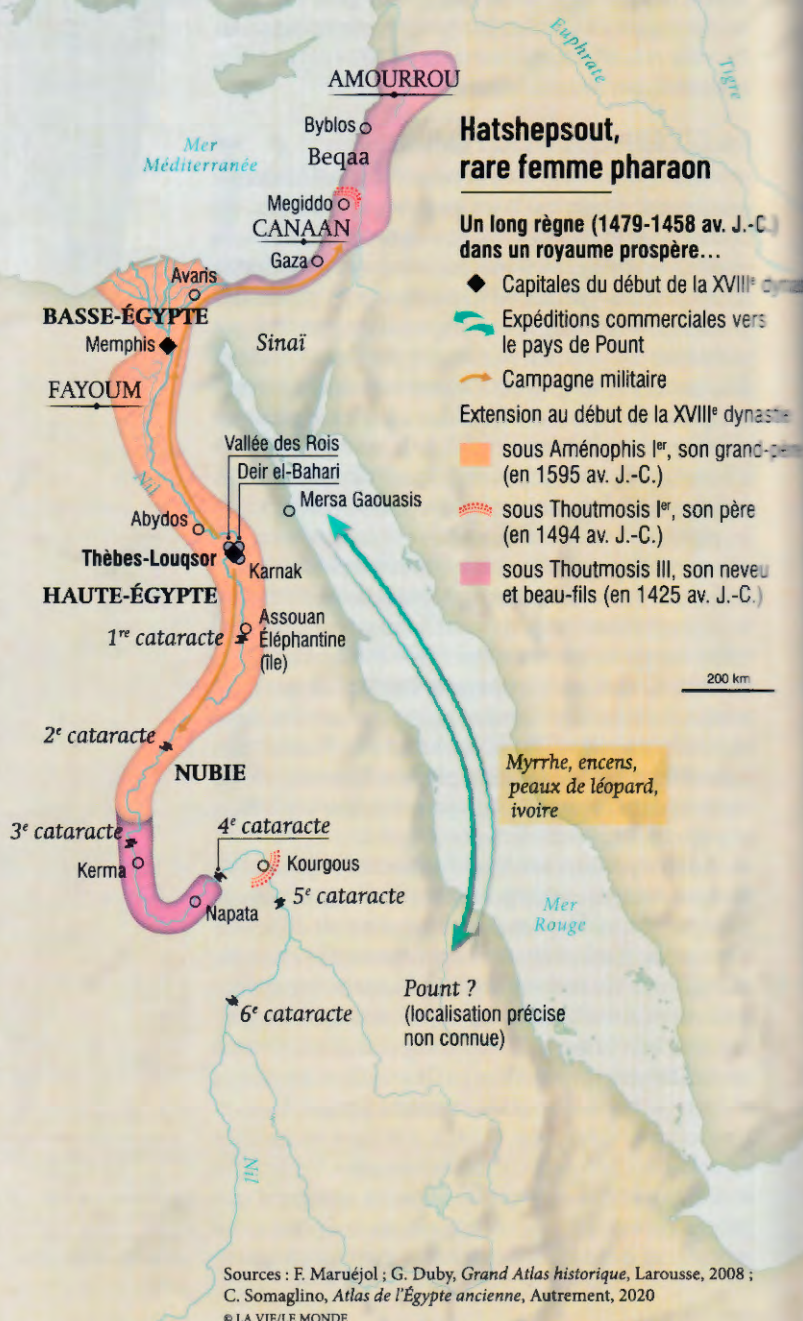
« **M**aitresse de la maison » : le titre donné aux femmes mariées résume à lui seul la place de la femme dans l'Égypte pharaonique. Les Sages, textes qui définissent le bon comportement et les règles morales, lui attribuent la maison pour domaine et conseillent à l'époux de l'écarter du pouvoir et de la rendre docile. Mais elles lui recommandent aussi de lui laisser le champ libre dans son foyer et de prendre soin d'elle. Quant au statut social de la femme, il se confond, pour les Sages, avec la position et le rang du mari : « *On s'informe sur une femme (en disant) qui est son mari* » alors qu'on « *s'informe sur un homme d'après sa profession* ».

LE DEVOIR DE PROCRÉER...

Le mariage, vers l'âge de 14 ans, constitue l'étape essentielle de la vie de l'Égyptienne. C'est une affaire privée sans lien avec l'État ou la religion. Le futur époux est en général issu du même milieu professionnel et géographique que son futur beau-père, qui le choisit pour sa fille. Les deux hommes fixent les termes du mariage, dont le montant de la dot. Ils les couchent parfois par écrit devant la cour de justice locale, mais ce n'est pas une obligation.

Le but du mariage est de procréer des enfants qui prendront soin des parents vieillissants et leur rendront le culte après la mort. Le premier devoir de la femme est donc de donner des enfants à son mari. La stérilité est un problème dans une société qui, hormis la famille royale, pratique le mariage monogame. C'est l'une des principales causes de divorce. L'adultère, réprouvé par le code moral aussi bien pour les femmes que pour les hommes, en est une autre. Ses conséquences sont plus dommageables pour la femme qui s'en rend coupable, car le divorce la prive alors de sa part des biens de la communauté. Dans le cadre du mariage, la femme a tout loisir de profiter des joies de l'amour célébrées par la poésie amoureuse.

La femme entretient la maison, moud le grain, prépare le pain et les repas. Elle file et tisse le lin pour vêtir la famille. Elle apprend à ses filles à tenir un foyer et veille sur ses garçons jusqu'à 6 ou 7 ans, âge auquel ils entrent en apprentissage auprès de leur père ou à l'école pour les plus chanceux. Dépendante économiquement de son père, la femme l'est ensuite de son mari. Très peu de professions lui sont ouvertes. Ainsi, on ne connaît pas de femme dans l'administration ou dans les domaines de l'art ou de l'artisanat comme l'orfèvrerie ou la menuiserie. Rien n'interdit toutefois



au mari, conscient des capacités de son épouse, de passer outre le conseil des Sages et d'associer sa femme à la gestion de ses affaires.

Servantes, musiciennes, danseuses pour le compte des riches dignitaires, pleureuses professionnelles ou encore prostituées : les métiers ouverts aux femmes les placent au bas de la hiérarchie sociale, mais au-dessus des esclaves. D'origine étrangère, ramenées au Nouvel Empire (1540-1070 av. J.-C.) de Nubie et de Syrie-Palestine avec les prisonniers résultant des conquêtes, ces dernières renforcent la main-d'œuvre des temples, comme tisserandes par exemple, ou elles sont employées par les familles. Quant aux femmes de dignitaires, elles sont enrôlées comme chanteuses et musiciennes du dieu de leur ville, ce qui leur vaut parfois le titre honorifique de prêtresse, et se produisent lors des fêtes religieuses.

... MAIS DES DROITS RECONNUS

Devant la loi, la femme jouit des mêmes droits que les hommes. Elle peut intenter un procès, témoigner devant le tribunal, vendre et acheter des biens, conclure un contrat, être jugée et condamnée s'il y a lieu. Elle est libre de léguer son patrimoine aux enfants de son choix et de rédiger un testament. Au décès de son mari, elle hérite d'un tiers de la communauté, le reste revenant aux enfants. En cas de divorce provoqué par son conjoint, elle récupère sa dot et reçoit une partie des acquêts. Elle n'est pas complètement dépourvue de ressources, mais, sans revenus réguliers, il est lui très difficile de pourvoir elle-même à ses besoins. Elle vit alors de la générosité de ses proches.

Peu disert sur la vie intime de la cour, la documentation écrite ne dit rien de l'influence des souveraines. Cependant, les monuments que le souverain

Du pharaon à l'esclave, tous les Égyptiens buvaient de la bière en quantité chaque jour. Elle était brassée par les femmes au sein du foyer. La boisson servait également d'offrande, de salaire, de médicament... (statuette funéraire, v. 2500-2300 av. J.-C.).



SANDRO VANNI/BRIDGEMAN IMAGES

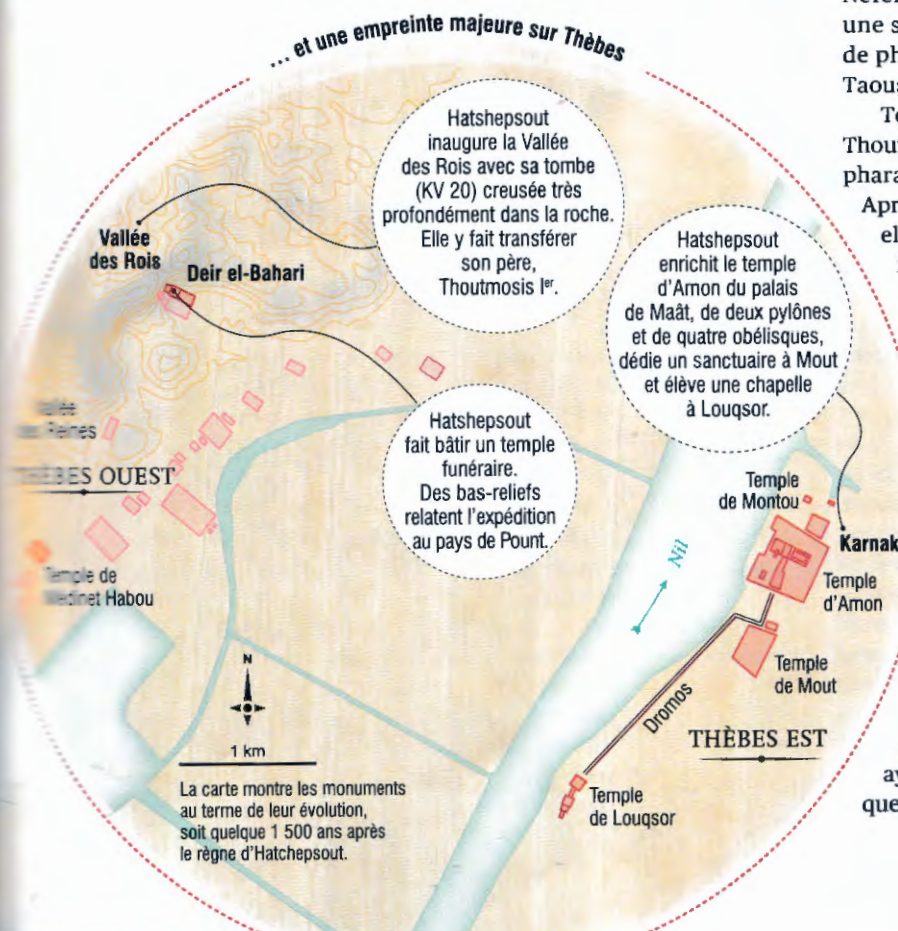
FLORENCE MARUÉJOL

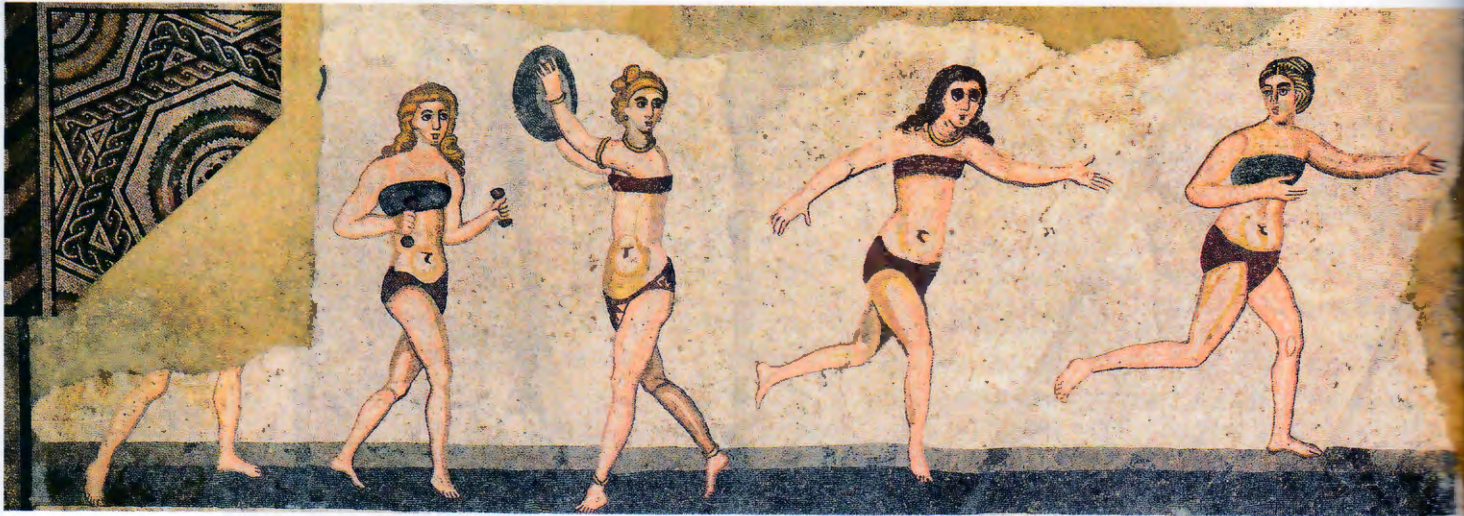
Docteure en égyptologie, chargée de cours à l'Institut Khéops, à Paris.

leur dédie soulignent leur importance. Ainsi, les représentations montrent une reine Néfertiti omniprésente aux côtés de son époux. Mais quelle part a-t-elle prise dans la réforme religieuse que le pharaon Aménophis IV/Akhenaton (r. 1351-1334 av. J.-C.) a imposée au pays ? Cela reste un mystère. Les monuments spectaculaires, comme le petit temple d'Abou Simbel et la tombe de la Vallée des Reines, dédiés par Ramsès II (r. 1301-1236 av. J.-C.) à Néfertiti, révèlent qu'elle était son épouse favorite. Mais, là aussi, on ignore tout de leurs relations personnelles.

Certaines reines ont parfois exercé avec talent le pouvoir suprême en qualité de régente pendant la minorité de leur fils, héritier du trône. Mais seules trois femmes ont eu le statut de pharaon à entière et ont légué plus qu'un nom à la postérité : Néferousobek (r. 1797-1793 av. J.-C.), connue par une statue fragmentaire la montrant en costume de pharaon, Hatshepsout (r. 1479-1458 av. J.-C.) et Taousert (r. 1187-1186 av. J.-C.).

Tout d'abord régente de son neveu et beau-fils Thoutmosis III, Hatshepsout s'est ensuite proclamée pharaon, partageant le trône avec son jeune parent. Après avoir tenu les rênes du pays pendant 22 ans, elle laisse un État prospère et un monarque parfaitement préparé à son métier de roi. Pourtant, après sa mort, Thoutmosis III fait détruire ses images dans les temples. Il n'agit ni par goût de la vengeance ni par antiféminisme, mais pour rétablir la conception de la monarchie égyptienne mise à mal par Hatshepsout. Le trône est un et indivisible. Thoutmosis efface donc le précédent qu'elle a créé. En revanche, Thoutmosis III, qui préside aux funérailles de sa tante, ne touche pas à sa tombe, la laissant renaître paisiblement dans le royaume des morts. À la fin de la XIX^e dynastie, marquée par des querelles de succession, Taousert ceint aussi la couronne et gouverne pendant deux ans comme pharaon. Elle clôt la série des reines pharaons. Au vu du nombre extrêmement limité de reines ayant accédé à la fonction royale, on peut affirmer que pharaon est un métier d'homme.





De tout le monde antique, la Romaine est la plus libre

Si elles étaient mariées très jeunes et n'avaient pas le droit de vote, les riches Romaines étaient cependant éduquées. Elles pouvaient divorcer, gérer leur fortune et même exercer une influence politique.

Comment imaginer, *a priori*, une société plus foncièrement « machiste » que celle qui, selon sa propre légende, ne s'est créée qu'en enlevant et en violant les femmes de la tribu voisine ? Pourtant, Romulus avait promis aux malheureuses Sabines que, devenues mères, elles partageraient tous les biens et droits de ses guerriers. La promesse ne fut pas tenue d'emblée. Les femmes romaines connurent d'abord un sort proche des femmes orientales, Grecques comprises : enfermement dans la maison, absence d'instruction et de contacts sociaux, soumission totale à l'autorité du père, puis du mari. Cependant, à mesure que la puissance de Rome s'étendait, la situation de la Romaine de naissance libre vivant dans un milieu aisé (la seule que nous connaissions vraiment) s'améliora au point qu'à l'apogée de l'empire (I^{er}-II^e siècle) elle fut probablement la femme plus émancipée du monde antique. Dans sa vie privée, en effet, ses droits se rapprochèrent progressivement de ceux des hommes.

LA TOUTE-PUISSANCE DU PÈRE

Certes, à sa naissance, sa survie, comme d'ailleurs celle de ses frères, dépendait toujours exclusivement d'un homme : son père. C'était lui qui, en vertu de la puissance paternelle, décidait d'accepter, ou pas, le nouveau-né. S'il ne « relevait » pas l'enfant du sol où on l'avait posé, le bébé était immédiatement « exposé » sur un tas d'ordures : l'infanticide était, à Rome, le mode légal de régulation des naissances. Quelques pratiques contraceptives étaient pourtant connues des Romaines et l'avortement, permis ; mais l'infanticide, moins dangereux et moins coûteux, leur était préféré. Une fois « reconnue », la fillette recevait

La sculpture romaine accorde une place de choix aux femmes de l'élite. Ces portraits en imposent par leur prestance, tout autant que les figures masculines. Un reflet de l'importance de la position sociale des Romaines (Ulpia Marciana, sœur de Trajan, II^e siècle).





la même instruction que ses frères. À la maison, elle avait les mêmes professeurs qu'eux, apprenait une langue étrangère (le grec), étudiait Virgile et Homère, s'exerçait à la géométrie et au chant. Et si elle allait à l'école, cette école était mixte jusqu'à l'âge de la puberté. Elle développait aussi son corps : on lui apprenait à courir, à manier des haltères et, surtout, à nager - toutes les femmes de la famille impériale nageaient admirablement.

Un mariage précoce venait, hélas, interrompre le cours de ces études : le mariage des filles était autorisé dès l'âge de 12 ans, que la fiancée fût pubère ou non. Et si, dans la pratique, les femmes du peuple ne convolaient guère avant d'avoir atteint leur seizième année, à cet âge les fillettes d'un « bon milieu » étaient déjà mariées. S'ensuivait parfois, au vif désespoir de leurs gynécologues, le décès de mères trop jeunes au bassin trop étroit.

UNE QUALITÉ DE CITOYENNE

Bien que le consentement des deux époux fût légalement requis, les mariages étaient évidemment des mariages arrangés, pour ne pas dire forcés. Mais ni plus ni moins qu'en France jusqu'au XIX^e siècle. Et, à l'inverse de ce qui se passait chez nous, le divorce était permis et facile. Il ne dépendait pas de la seule initiative du mari : l'épouse pouvait l'obtenir aussi, pour faute de l'époux ou par consentement mutuel. La femme récupérait alors le capital de sa dot, car le mari n'en avait eu que la jouissance. En revanche, il conservait la garde des enfants.

En théorie, les veuves et les divorcées retombaient sous la coupe de leur père s'il était encore en vie ; et sa *patria potestas* pouvait aller jusqu'à l'application de lourdes peines domestiques, sans même l'intervention d'un tribunal. Mais le cas restait rare, car, depuis Auguste, veufs et divorcés devaient se remarier dans les deux ans. Quant à l'héritage, au contraire de ce qui se passe aujourd'hui dans les pays soumis à la charia, en l'absence de testament, les droits de la femme étaient les mêmes que ceux de ses frères.

Mieux protégée qu'auparavant dans sa vie privée, la femme romaine n'était pas non plus totalement exclue de la vie publique. D'abord, elle jouissait effectivement de la citoyenneté, ce qui lui offrait une véritable protection diplomatique et juridique. Et si cette qualité de citoyenne ne s'accompagnait pas du droit

Exclues des compétitions officielles, les femmes romaines pratiquaient cependant des sports athlétiques (mosaïques de la villa du Casale, Piazza Armerina, Sicile, IV^e siècle).

de vote, n'oublions pas qu'il en allait de même pour les Françaises jusqu'en 1945. Du reste, sous l'empire, il n'y eut plus de vraies élections, et le vote perdit donc de son intérêt. Les femmes issues de grandes familles continuèrent d'exercer une forte influence politique, en tant qu'épouses, mères ou maîtresses des grands personnages de l'État. Elles sortaient beaucoup, se montraient sur le forum, tenaient des salons littéraires, assistaient à tous les spectacles, participaient aux banquets sur les mêmes lits que les hommes, et fréquentaient les mêmes bains : ces Romaines vivaient dans une atmosphère de mixité comparable à celles des grandes dames du XVIII^e siècle européen.

Elles étaient par ailleurs habilitées à gérer elles-mêmes leur fortune : conservant, même dans le mariage, leurs biens propres, elles accomplissaient tous les actes juridiques nécessaires à leur gestion, soit qu'elles pussent se prévaloir de « la loi des trois enfants » (toute femme ayant mis au monde trois enfants agissait sans tutelle), soit qu'elles eussent obtenu la désignation d'un intermédiaire complaisant. Et, si la femme romaine ne pouvait se faire accusatrice dans les affaires pénales, au civil elle agissait librement. Quelle que soit la cause, d'ailleurs, son témoignage valait celui d'un homme.

C'est dans le domaine religieux que son intervention demeurait la plus limitée. À l'exception des vestales, les femmes n'exerçaient aucun rôle dans la religion traditionnelle, la prêtrise étant dévolue à des magistrats civils, donc des hommes. Elles n'avaient d'autre attribution culturelle que l'entretien dans leur maison d'un petit autel dédié aux ancêtres. Aussi cherchèrent-elles des religions plus « sensibles au cœur ». Elles crurent trouver leur bonheur du côté des religions orientales, dites « à mystères » : le culte d'Isis et le christianisme.

Malheureusement, ce fut aussi sous l'influence de l'Orient - à travers, d'une part, le succès d'un christianisme bientôt entaché de misogynie et, d'autre part, l'arrivée au pouvoir d'empereurs nés dans les régions orientales - que les citoyennes romaines perdirent, avant même l'invasion des Barbares, certaines des libertés qu'elles avaient acquises. Mais elles purent encore prouver la force de leur caractère en mourant en héroïnes, comme Hypathie à Alexandrie, ou en martyres, comme Perpétue à Carthage. ▼

FRANÇOISE CHANDERNAGOR
Romancière,
membre
de l'Académie
Goncourt.

Dans la Chine des Tang souffle un vent de liberté

Sportives, guerrières, poétesses, guides religieux... Si les femmes ne sont pas les égales des hommes sous la dynastie Tang, beaucoup de choses leur sont possibles. Même d'accéder au pouvoir suprême.



WIKIMEDIA COMMONS

La période Tang (618-907) ouvre une parenthèse de respiration pour les femmes chinoises dans un empire où les traditions ont figé hommes et femmes dans leurs rôles respectifs : l'homme laboure, la femme tisse. Les principes du confucianisme ont instauré, depuis le VI^e siècle avant notre ère, des codes de bonne conduite et des relations hiérarchiques. La société exige de la femme qu'elle obéisse à son père avant son mariage, à son mari, puis, une fois devenue veuve, à son fils.

L'INFLUENCE DES PEUPLES DES STEPPES

À l'ère des Tang, la capitale Changan (actuelle Xi'an) est une grande ville cosmopolite où se côtoient hommes et femmes d'origines et d'obédiences religieuses les plus diverses : chrétiens, nestoriens, mazdéens, musulmans, manichéens, bouddhistes, taoïstes. Sur les marchés s'échangent produits exotiques, bijoux de Perse, fourrures, épices et pierres précieuses, aussi bien que des idées. La musique et les danseuses persanes rythment les fêtes. Cette mixité culturelle et religieuse, couplée à la présence de populations d'Asie centrale dans cette partie du nord de la Chine, favorise l'ouverture des esprits et une tolérance exceptionnelle dont vont bénéficier les Chinoises. En effet, chez les peuples semi-nomades d'Asie centrale, les femmes ont davantage de liberté de mouvement, elles jouent un rôle dans la société, conseillent leur époux. Leur influence sur la nouvelle société des Tang est indéniable.

Les mariages mixtes, auparavant interdits, sont désormais autorisés. Des princesses chinoises mariées à des rois d'origine étrangère - dits « barbares » -

Une cavalière porte la culotte et joue au polo, un sport importé par la route de la soie. Sous les Tang, les femmes de la haute société ne sont pas confinées (figurine en terre cuite, VIII^e siècle).



SABINE JOURDAIN

Auteure, spécialiste de la Chine.

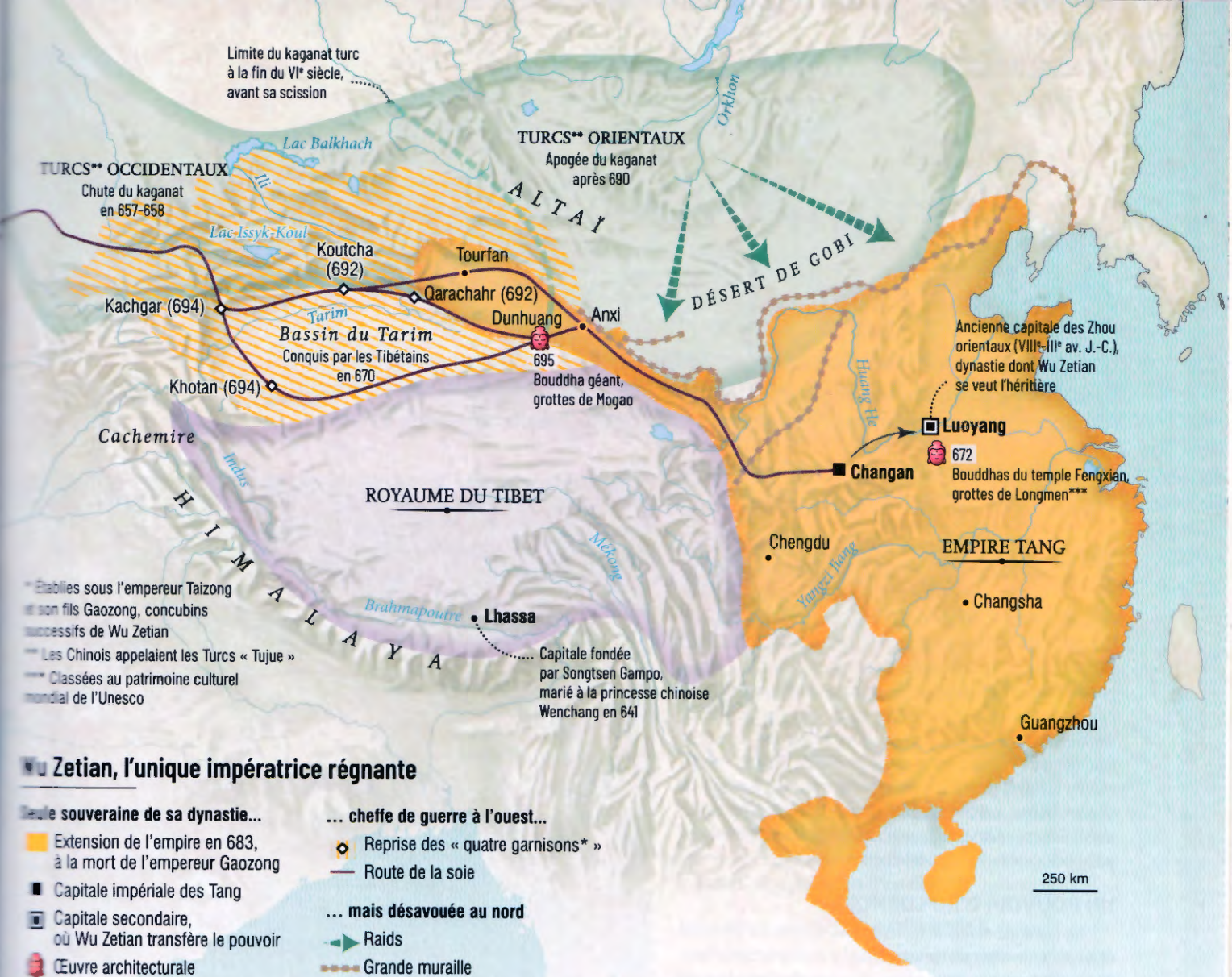
deviennent des ambassadrices entre les cultures. Ainsi, la princesse Wencheng épouse le roi du Tibet Songtsen Gampo (641) et participe à la propagation du bouddhisme. Et les épouses « barbares » mariées à des Chinois introduisent la culture chinoise parmi les peuples des marches de l'empire.

À l'époque des Tang, les femmes sont généralement de bonnes cavalières. Elles accompagnent père ou époux à la chasse, jouent au polo et, pour plus d'aisance, peuvent se vêtir comme les hommes. Les femmes jouissent des mêmes droits d'accès à l'éducation que les hommes et ont la possibilité de suivre un apprentissage militaire. Afin d'aider son père - Li Yuan, fondateur de la dynastie des Tang et futur empereur Gaozu (r. 618-626) - à prendre le pouvoir, la princesse Zhao de Pingyang lève une « armée de la dame » forte de 70 000 soldats (617). Dans la société aisée, la liberté nouvelle s'exprime aussi par la mode : vêtements plus échangés qui laissent apercevoir la poitrine, soieries amples, maquillages et coiffures fleuris. Les courtisanes de luxe composent des vers, les mettent en musique, inventent de nouvelles formes de poésie chantée. Certaines deviennent très influentes, telle Shangguan Wan'er (644-710), courtisane, poétesse et conseillère de l'impératrice Wu Zetian. D'autres telles Li Ye (713-784), courtisane et nonne taoïste, ou les cinq sœurs Song sont invitées par les empereurs comme poétesses de cour. Toutefois, une seule femme, Du Qiuming, sera retenue pour faire partie des *Trois Cents Poèmes des Tang*, une anthologie poétique compilée au XVIII^e siècle.

UN RÉGIME MATRIMONIAL ASSOULI

La religion - bouddhisme et taoïsme - offre aux femmes la possibilité d'accéder au rang de prêtre. Le taoïsme, religion officielle des Tang, prône une certaine égalité entre hommes et femmes. À l'époque de l'empereur Xuanzong (r. 712-756), le patriarche du courant taoïste Shangqing est une femme. À la tête des communautés taoïstes des Maîtres célestes officie un couple marié ; la femme y est considérée comme « maître féminin ». Dans le taoïsme, les pratiques sexuelles de longue vie sont encensées. L'impératrice Wu Zetian, fervente adepte de cette religion, aurait eu de nombreux amants.

Promulgué en 624, le code des Tang, qui sera en application jusqu'à la république de Chine (1912), insuffle quelques modifications au régime matrimonial : le divorce sur consentement mutuel n'est plus puni par la loi. Le remariage pour les femmes



Wu Zetian, l'unique impératrice régnante

Reine souveraine de sa dynastie...

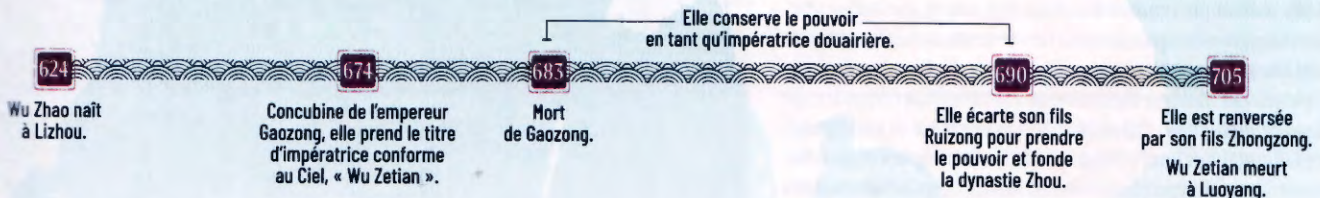
- Extension de l'empire en 683, à la mort de l'empereur Gaozong
- Capitale impériale des Tang
- Capitale secondaire, où Wu Zetian transfère le pouvoir
- Œuvre architecturale

... chef de guerre à l'ouest...

- Reprise des « quatre garnisons* »
- Route de la soie

... mais désavouée au nord

- Raids
- Grande muraille



divorcées et pour les veuves est désormais possible. Si une femme ne peut demander le divorce unilatéralement, elle peut le contester sous trois conditions : si elle n'a aucune famille susceptible de lui venir en aide, si elle a contribué à l'enrichissement de son époux ou si elle a porté le deuil de sa belle-famille. Les veuves peuvent également se voir attribuer un lot de terres.

Le règne de l'impératrice Wu Zetian des Tang reste dans les annales chinoises comme une tentative d'instauration du matriarcat. Entrée au harem de l'empereur Taizong (r. 627-649), la belle Wu devient par la suite la concubine du fils et successeur de ce dernier, Gaozong (r. 650-683). À grand renfort d'intrigues et de cruauté, elle fait éliminer les deux épouses de l'empereur, devient impératrice en titre, puis, en 674, s'arroge le titre d'impératrice conforme au Ciel : Wu Zetian. Dès lors, elle seconde l'empereur : une première dans l'histoire ! Parmi les règles qu'elle impose, le deuil de trois ans après le décès d'une mère (une coutume exigée pour un père) suscite un fort mécontentement parmi les tenants du confucianisme. Son véritable

pouvoir comme impératrice, Wu Zetian l'exerce après la mort de Gaozong, durant 22 ans, exigeant de recevoir les mêmes égards que les empereurs. En 690, elle crée une dynastie Zhou, avec transmission du pouvoir par les femmes. Convertie au bouddhisme, elle fait transférer la cour à Luoyang.

La sinologue Danielle Elisseeff écrit que Wu Zetian « compromet les très faibles chances qu'avait en Chine une femme d'accéder au pouvoir ». Quelques années plus tard, le grand empereur Xuanzong (r. 712-756) s'entiche de la belle concubine Yang, une danseuse et musicienne mais aussi une écervelée qui, par ses fantaisies, met l'empire en danger. La défiance tant vis-à-vis des femmes au pouvoir que des « Barbares » et de la religion est alors définitive. La reprise en main des confucéens a tôt fait de rappeler les vertus imposées aux femmes : habileté aux travaux domestiques, discrétion, chasteté, obéissance au mari et aux beaux-parents. À l'ère suivante des Song, la femme chinoise rentre au bercail, et l'on voit se développer la très douloureuse pratique des pieds bandés. ▼

Les femmes de lettres de la cour de Heian

Dans la production poétique et en prose qui s'est développée au Japon à l'époque classique, les femmes occupaient une place centrale. Récit historique, roman, journal en langue vernaculaire... : elles ont fondé de nouveaux genres.

Le Japon de l'époque de Heian (794-1185) est connu grâce la très abondante documentation produite par la cour impériale résidant à Heian (future Kyoto), soit quelques dizaines de milliers de personnes sur les 7 à 8 millions que comptait alors l'archipel. La cour avait pour tâche d'administrer le pays et d'œuvrer par des cérémonies à sa prospérité, rites qui l'occupaient les deux tiers de son temps. Les hommes jouaient un rôle de premier plan dans ce mode de gouvernement, auquel participaient également les femmes à divers titres, même si elles avaient été progressivement écartées en tant que telles du pouvoir politique par l'adoption du régime chinois des codes.

UN POUVOIR D'INFLUENCE

Le personnel féminin du palais, tout d'abord, était chargé de la vie quotidienne de l'empereur. Par leur proximité avec le souverain, les plus élevées dans la hiérarchie pouvaient exercer une certaine influence. De façon plus générale, les femmes dépendaient de leur parentèle masculine, car si elles pouvaient hériter de biens, elles étaient rarement en mesure de les conserver en l'absence de protecteur. À cet égard, révélateur est leur rôle au sein des stratégies matrimoniales menées par les grandes familles qui cherchaient à maintenir leur statut à la cour. Ce trait socioculturel s'explique par la prééminence au Japon de la lignée maternelle dans l'éducation des enfants. La naissance d'une fille était donc accueillie avec autant de joie que celle d'un garçon, et toutes les unions devaient être profitables pour les familles. Cependant, une certaine liberté de mœurs prévalait, excepté pour les femmes d'un rang très élevé ou entrant dans le gynécée impérial. En outre, il arrivait que des épouses principales ou secondaires d'un grand de la cour ou des impératrices mères d'un empereur jouissent d'un poids politique non négligeable, et influent de façon souterraine sur les décisions.

Dans les grandes familles, filles et garçons faisaient l'objet d'une éducation soignée, mais différenciée en partie : si tous et toutes devaient apprendre la musique et la calligraphie, les garçons devaient se former aux classiques chinois - indispensables pour l'administration du pays et la vie officielle à la cour -, contrairement aux filles, qui apprenaient à coudre et à teindre les tissus. En réalité, les dames de la très haute aristocratie étaient formées aux classiques continentaux, et les femmes d'un rang plus



modeste connaissaient le chinois, du moins celles qui copiaient à titre privé par piété les écritures sacrées du bouddhisme toutes rédigées dans cette langue. Mais elles n'étaient pas censées en faire étalage.

Dans ce contexte linguistique profondément bilingue et genré, le chinois - langue du pouvoir - restait le monopole des hommes à l'écrit dans la vie publique et l'administration du pays, et le japonais était en usage à l'oral pour les hommes comme pour les femmes dans la vie publique et à l'écrit dans la vie privée. Comme en Chine, la poésie représentait la forme la plus aboutie des lettres, car elle contribuait à l'expression de l'harmonie du monde, ainsi qu'à la moralisation des sujets. Tenue pour manifester la gloire du règne, elle constituait un moyen de gouverner par la vertu. Pour un souverain, encourager la composition poétique et se faire le protecteur



Daté du XII^e siècle, ce rouleau peint dont figurent ici une peinture et une calligraphie illustre le *Dit du Genji*, un récit fondateur de la culture japonaise. Écrit en langue vernaculaire au début du XI^e siècle par Murasaki Shikibu, il relate les aventures galantes d'un prince de la cour de Heian.

WIKIMEDIA COMMONS

de notation de la langue vernaculaire - appelé d'ailleurs « écriture des femmes » (*onna-de*) -, cette décision impériale a permis d'élever considérablement le statut du japonais et d'en faire un outil politique.

DE TALENTUEUSES POÉTESSES

Parallèlement à l'avènement du japonais comme langue de prestige, les femmes vont occuper une place centrale dans la production poétique et la production en prose. Dans toutes les circonstances, elles devaient pouvoir composer de la poésie en langue vernaculaire et donc connaître par cœur les recueils canoniques. Certaines poétesses particulièrement talentueuses - Ono no Komachi (v. 825-v. 900), Ise (v. 875-v. 939) ou Izumi Shikibu (v. 978- ?) - ont ainsi marqué leur temps. Des femmes de moyenne noblesse, le plus souvent dames de compagnie d'une impératrice ou épouses de hauts dignitaires, ont également laissé des œuvres en prose qui représentent une contribution fondamentale à la production de l'époque.

Même si la prose était alors moins valorisée que la poésie, ce mode d'expression a gagné en prestige au cours des siècles, et aujourd'hui un roman comme le *Dit du Genji* de Murasaki Shikibu (début du XI^e siècle) est considéré comme l'un des apports les plus fondamentaux du Japon à la culture mondiale. Ces femmes ont fondé de nombreux genres : le récit historique (*Récit de splendeur*, d'Akazome Emon, XI^e siècle), les notes journalières privées (*Mémoires d'une éphémère*, de la mère de Fujiwara no Michitsuna, X^e siècle), l'essai au fil du pinceau (*Notes de chevet*, de Sei Shonagon, début du XI^e siècle), etc. Le plus souvent émaillés de nombreux poèmes, ces textes en prose japonaise constituaient l'apanage des femmes, à tel point que quand un homme comme le poète Ki no Tsurayuki (v. 868-v. 945) s'est essayé au genre du journal en japonais, il dut se faire passer pour une dame de sa suite. ▼

des lettres revenait à faire œuvre de civilisation, et à contribuer à la prospérité du pays. Réservée aux hommes, la composition poétique en chinois jouissait du statut le plus élevé à la cour, mais très peu la maîtrisaient au point de s'en servir comme d'un mode d'expression personnel. La composition en langue vernaculaire, donc en japonais, constituait en revanche une forme de communication quotidienne à laquelle, cette fois, les femmes participaient pleinement. Par sa brièveté, elle se prêtait à l'improvisation et accompagnait toutes les circonstances de la vie.

Or, la valorisation de la poésie en langue vernaculaire constitue une innovation de cette période : au début du X^e siècle, un empereur a pris l'initiative de commander une anthologie de poèmes japonais pour servir de norme officielle et chanter la gloire de son règne. Favorisée par l'invention à l'époque d'un mode


CLAIRE-AKIKO BRISSET
Professeure
au département
d'Études
est-asiatiques,
de l'université
de Genève.

LES FEMMES DANS LES TEXTES DES TROIS MONOTHÉISMES

Si les textes sacrés du judaïsme, du christianisme et de l'islam ne mettent pas les femmes au premier plan, certaines sont célébrées pour leur vertu, leur foi, leur courage, leur sagesse... Portraits des plus emblématiques.

Par Alexia Founesnant, Matthieu Stricot, Aicha El Hajjami



MARIE-MADELEINE L'APÔTRE DES APÔTRES

Née au bord du lac de Tibériade, à Magdala (Galilée), Marie-Madeleine est l'une des plus fidèles compagnes de route de Jésus. Elle se tient avec Marie au pied de la Croix. C'est aussi elle qui découvre la résurrection de Jésus. L'Évangile de Jean raconte : « Le premier jour de la semaine, à l'aube [...] Marie de Magdala se rendit au tombeau et vit que la pierre avait été enlevée du tombeau » (Jean 20, 1). « Elle courut alors trouver Simon Pierre et l'autre disciple [...] et leur dit : "On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a mis" » (Jean 20, 2). C'est également elle qui annonce la Résurrection aux apôtres, ce qui lui donne, selon saint Hippolyte de Rome (v. 170-235), le statut d'« apôtre des apôtres ».



AGAR, HAJAR LA SERVANTE MÈRE D'UNE NATION

Dans la Bible, Sarah, la femme d'Abraham, longtemps demeurée stérile, a encouragé l'union de son mari avec sa servante égyptienne, Agar. Mais une fois enceinte, Agar, humiliée par Sarah, s'enfuit puis revient pour donner naissance à Ismaël. Or, après la naissance de son fils Isaac à un âge très avancé, Sarah demande à Abraham de chasser Agar et son fils, un ordre confirmé par Dieu. Alors que l'ancienne servante et son fils errent dans le désert, Dieu leur vient finalement en aide en créant une source, avant de rassurer Abraham à propos d'Ismaël : « Mais je ferai une nation du fils de ta servante, car c'est aussi ta descendance » (Genèse 21, 13).

« Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée inculte près de ton saint temple [...] » (14, 37), énonce le Coran, dans la sourate Ibrahim (Abraham). Selon la Tradition, c'est Ibrahim lui-même qui conduit Hajar (Agar), avec son fils Ismaël, dans la vallée de La Mecque, puis la laisse. Errant entre deux collines (Safâ et Marwah) à la recherche d'eau, elle verra jaillir la source miraculeuse Zamzam. Cet événement constitue un rituel essentiel du pèlerinage musulman.



LES SEPT PROPHÉTESSES

Dans le Talmud (Loi orale propre au judaïsme et recueil des commentateurs de la Torah, les cinq premiers livres de la Bible hébraïque), sept femmes sont citées, et 48 hommes, comme bénéficiaires d'une inspiration divine. Parmi elles, Sarah est « celle qui voit » l'engagement de l'alliance conclue entre Dieu et Abraham.

Myriam, « celle qui danse », sœur d'Aaron, prophétise que sa mère enfantera un fils - Moïse - qui sauvera le peuple d'Israël, alors même que l'infâme édit du pharaon stipule de tuer tous leurs nouveau-nés mâles.

Déborah, « celle qui illumine », en plus d'être prophétesse, était aussi juge, cheffe des armées et poétesse.

Après avoir prié Dieu pour avoir un enfant, Hannah met au monde le prophète Samuel, devenant ainsi l'annonciatrice d'une nouvelle ère dans l'histoire d'Israël, celle de la monarchie.

Abigaïl assure à David, alors qu'il prend la fuite devant le roi Saül, que l'Éternel le protégera dans sa vie comme dans ses batailles.

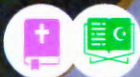
Houlde, « celle qui apaise », enseigne la Torah non seulement aux femmes mais également aux hommes. Au temps du roi Josias (VII^e siècle av. J.-C.), elle confirme aux officiers du souverain la punition divine qu'il craignait à la suite des agissements idolâtres du peuple.

Enfin, Esther, « celle qui convainc », a su persuader les sages du Talmud d'insérer le récit du rouleau d'Esther dans le canon biblique.

ÈVE LA PREMIÈRE FEMME

Mère du genre humain et compagne d'Adam, Ève est présentée dans la Bible d'une part comme l'égale de l'homme et d'autre part comme son soutien. « L'éternel Dieu dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je lui ferai une aide qui soit son vis-à-vis" » (Genèse 2, 18).

Cette ambivalence est aussi perceptible dans l'épisode du fruit défendu : si une lecture du texte fait d'Ève l'être humain responsable du péché originel, une autre voit dans son geste le fondement du libre arbitre, donnant à Adam et au genre humain la connaissance et l'expérience du bien et du mal.



MARIE, MARYAM LA PERFECTION INCARNÉE

Nommément citée dans trois **Évangiles**, Marie est un symbole de pureté, à travers la conception virginal de Jésus, et de fidélité à Dieu.

« Le sixième mois, Dieu envoya l'ange Gabriel dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, chez une jeune fille fiancée à un homme appelé Joseph. Le nom de la jeune fille était Marie. L'ange entra chez elle et lui dit : "Réjouis-toi ! Le Seigneur t'a accordé une grande faveur, il est avec toi" » (Luc 1, 26-27-28).

Maryam (Marie) est par ailleurs la seule femme citée nominativement dans le **Coran**, qui la vénère et lui consacre toute une sourate qui porte son nom (la 19).

« Ô Maryam ! Allah t'a élue, t'a purifiée et t'a préférée à toutes les femmes de l'univers » (3, 42).

Dans la sourate des Prophètes, le Coran évoque la naissance virginal de Issa (Jésus) : « Celle qui avait préservé sa chasteté, et en qui Nous avons soufflé de Notre esprit, faisant d'elle ainsi que de son fils un miracle pour l'univers » (21, 91).



ESTHER ET JUDITH LIBÉRATRICES DU PEUPLE JUIF

Grâce à leur beauté et à la ruse, Esther et Judith, héroïnes de la **Bible**, ont sauvé le peuple juif de l'extermination.

Alors que le général assyrien Holopherne assiège la ville de Béthulie, Judith « [...] s'approcha du lit, empoigna la chevelure d'Holopherne et dit : "Rends-moi forte en ce jour, Seigneur, Dieu d'Israël." Par deux fois, elle le frappa au cou, de toute sa vigueur, et en détacha la tête » (Judith 13, 6-7-8).

De son côté, Esther a dénoncé à son époux Assuérus, roi de Perse, les plans du ministre Haman de tuer tous les Juifs installés dans l'empire. Quand le roi lui demande ce qu'elle désire, elle répond : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, roi, et si tu le juges bon, accorde-moi la vie sauve, voilà ma demande, et sauve mon peuple, voilà mon désir ! » (Esther 7, 3). Haman et ses dix fils seront pendus.



LES FEMMES INFLUENTES AUTOUR DE MUHAMMAD

Les épouses du prophète étaient probablement au nombre de 11. Le **Coran** les qualifie de « mères des croyants ». Cinq d'entre elles y sont évoquées sans être nommées. Les informations à leur propos se trouvent dans des sources plus tardives, sous la désignation de **Tradition** (les hadith, les exégèses coraniques, les récits de la vie de Muhammad). Pieuses, sages, courageuses, pour la plupart veuves, divorcées ou âgées, elles font l'objet de vénération et de respect de la part des musulmans. Riche commerçante divorcée, **Khadija** est la première femme que Muhammad a épousée. D'environ 15 ans son aînée, c'est elle qui selon la Tradition aurait été à l'initiative du mariage. Première informée de la Révélation, elle apporte soutien et protection à son époux. De nombreux universitaires la considèrent comme la première musulmane de l'Histoire.

Resté monogame jusqu'à la mort de Khadija, Muhammad prit ensuite plusieurs épouses, dont l'érudite **Aïcha**, la plus aimée, **Oum Salama**, sa conseillère, et **Hafsa**, la gardienne des premières compilations du Coran après sa mort. Parmi les femmes influentes de son entourage, il faut aussi compter avec **Halima**, sa nourrice, et **Fatima-Zahra**, sa fille et confidente, qui donna à Muhammad deux petits-fils, considérés comme les seuls successeurs légitimes du Prophète par les chiites.



SARAH, REBECCA, RACHEL ET LÉA ANCÊTRES DES ENFANTS D'ISRAËL

Presque toutes frappées de stérilité, elles veulent être mère à tout prix. Selon la **Bible**, à 90 ans, Sarah, la femme d'Abraham, donne naissance à Isaac après avoir été stérile.

La deuxième matriarche, Rebecca, épouse Isaac et demeure stérile jusqu'à la prière d'Isaac. Enceinte de jumeaux, Rebecca dit « Si cela est ainsi, à quoi suis-je destinée ? Et alla consulter l'Éternel » (Genèse 25, 22), qui lui annonça qu'elle donnera naissance à deux nations à travers ses fils, Jacob et Esaü.

Rachel est considérée comme la troisième des matriarches, bien que Jacob ait d'abord épousé sa sœur cadette, Léa. Léa conçoit six fils, et Rachel exprime sa jalousie : « Rends-moi mère, autrement j'en mourrai » (Genèse 30, 1). Rachel conçoit par l'intervention divine, mais elle meurt en mettant au monde son deuxième enfant, Benjamin. Alors que le personnage de Rachel revêt dans la Genèse une dimension tragique, le prophète Jérémie l'érige en symbole de rédemption et en défenseur d'Israël.

Dans le **Coran**, ces femmes ne sont ni nommées ni désignées en tant que matriarches mais présentées comme des femmes normales qui se sont distinguées par leur foi, leur vertu, ou par des actions ou des attitudes positives.



Dans le **Coran**, Ève, conjointe d'Adam, est créée de la même essence que lui : « Ô humains ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'une seule essence et qui a créé d'elle son conjoint » (4, 1).

Elle n'est pas l'instigatrice du péché originel : Satan « les fit tomber par sa séduction » (7, 22).

« Adam et Ève mangèrent alors du fruit défendu [...] Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égarâ. Puis son Seigneur le ramena à lui, accepta son repentir et le remit sur le droit chemin » (20, 121-122). Adam et Ève furent pardonnés, et le genre humain fut désigné légataire de Dieu sur Terre.



Obstacles sur la voie des nonnes bouddhistes

Bien que le Bouddha ait autorisé la création de communautés monastiques féminines, les nonnes ont dû surmonter écueils et préjugés avant d'être acceptées comme guides spirituelles au sein de toutes les écoles bouddhistes.

Si Siddharta Gautama, le Bouddha historique, a d'emblée reconnu une complète égalité des sexes quant à leur capacité à atteindre l'Éveil, il montra certaines réticences à accepter des femmes dans l'ordre monastique naissant, au VI^e siècle avant notre ère. Dans *le Bouddhisme, une philosophie du bonheur ?* (Seuil, 2013), Philippe Cornu, spécialiste universitaire de cette religion, écrit que cette hésitation tient aux conditions des femmes dans la société indienne de l'époque : « Elle devaient impérativement, dès l'âge de la puberté, être mariées, fonder une famille et élever leurs enfants. Le brahmanisme ne leur autorisait pas l'accès aux textes sacrés. » Accepter que des femmes deviennent des nonnes remettait en cause l'ordre social, ce qui pouvait provoquer une forte réaction contre la communauté. Mais devant l'insistance de son disciple Ananda, le Bouddha accepta. Sa tante et mère adoptive, Mahaprajapati, devint ainsi la première nonne et la doyenne du nouvel ordre

monastique féminin. Toutefois, Siddharta Gautama veilla à éviter le scandale sociétal. L'ordre des *bhikkhunis* (« nonnes ») a dû se conformer à une centaine de règles supplémentaires, dont huit les soumettant à l'autorité de leurs homologues masculins. Cela peut s'expliquer par le contexte : « *L'ex-prince devenu Bouddha craignait que sa mère adoptive considère tous les moines comme ses sujets* », suppose aujourd'hui Chân Không, moniale bouddhiste de l'école zen. En dépit de ces hésitations initiales, le Bouddha enseigna à sa tante « une méthode de méditation grâce à laquelle elle devint la première arhatî, c'est à dire une "méritante" libérée et éveillée », écrit Philippe Cornu.

UNE TRANSMISSION INTERROMPUE

Une fois la communauté créée, les femmes, tout comme les hommes, diffusèrent le bouddhisme hors de l'Inde. Mais si ce sont des nonnes arrivant de Corée qui l'introduisirent au Japon au VI^e siècle de notre ère, les communautés féminines n'ont pas



La diffusion du bouddhisme en Asie

📍 Région de naissance du bouddhisme, au VI^e siècle av. J.-C.

Expansion des différents courants

➡ Theravada ou hinayana (petit véhicule), le plus proche du message du Bouddha

➡ Mahayana (grand véhicule), fondé sur la notion de bodhisattva*

➡ Vajrayana (véhicule de diamant), bouddhisme tantrique issu du mahayana

— Route de la soie 🏠 Temple

* « L'être voué à l'Éveil », celui qui renonce à son propre nirvana par compassion, pour conduire les autres êtres à la délivrance.

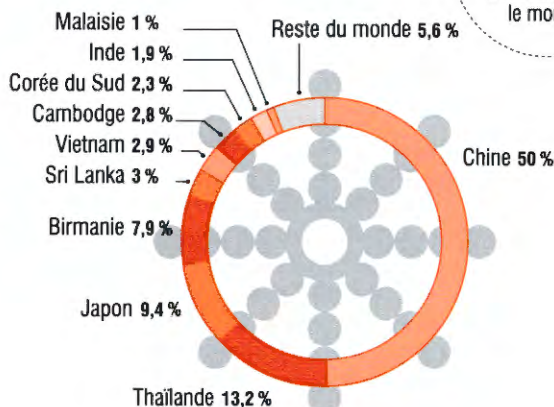
Sources : J. Sellier ; Pew Research Center © LA VIE/LE MONDE

Une religion toujours asiatique

📊 Répartition de la population bouddhiste, par pays (est. 2010)

Part de la population qui est bouddhiste, par pays

Plus de 80 %
Entre 20 et 80 %
Entre 1 et 20 %
Moins de 1 %



Le bouddhisme compte aujourd'hui environ 500 millions de fidèles dans le monde.

pu s'établir aussi durablement que celles des moines. « Pour qu'une lignée soit valable, elle doit remonter au Bouddha et être transmise entre femmes. Dans les nouveaux pays touchés par le bouddhisme, les bhikkhunis avec suffisamment d'ancienneté n'étaient pas assez nombreuses pour assurer la transmission », explique Marie-Stella Boussemart, nonne dans la tradition vajrayana (bouddhisme tibétain). Ainsi, la pleine ordination monastique féminine a disparu vers le V^e siècle dans la tradition theravada. Elle est aussi absente du bouddhisme vajrayana. « Seuls les bouddhismes chinois, coréen et vietnamien (dans le courant mahayana) la détiennent encore », précise Philippe Cornu.

Toutefois, les lignes bougent. En 1987, le dalaï-lama et d'autres maîtres tibétains comme Guendune Rinpoché ont autorisé les nonnes novices tibétaines à prendre l'ordination complète auprès de bhikkhunis coréennes, chinoises ou vietnamiennes. Dans le theravada, les autorités monastiques sri-lankaises ont à leur tour permis aux nonnes novices d'effectuer cette

démarche en 2010, mais l'opposition à ces ordinations féminines reste forte en Thaïlande. « Quoi qu'il en soit, en tant que pratiquante, ce statut n'a pas d'importance particulière », assure Marie-Stella Boussemart, qui précise que « même au Myanmar, pays où il n'existe pas d'ordination féminine du plus haut niveau, beaucoup de maîtres de méditation sont des femmes ».

Les qualités spirituelles des femmes n'ont jamais été remises en question. Des hagiographies rapportent l'existence de pratiquantes vénérées, comme la princesse tibétaine Yeshé Tsogyal (757-817), compagne spirituelle du grand maître Guru Rinpoché (717-762). Cette haute réalisation spirituelle féminine n'appartient pas qu'au passé : la vénérable Khandro Rinpoché est aujourd'hui considérée comme maîtresse éminente au sein du bouddhisme tibétain.

UNE CAPACITÉ À L'ÉVEIL CONTESTÉE

Dans le vajrayana, mais aussi dans le mahayana, est pratiqué le culte de Tara, bodhisattva féminin de la compassion. « Mais son aspect n'a pas d'importance car il fait simplement référence à des énergies subtiles masculines ou féminines », rappelle Lama Droupgyu, nonne dans la tradition tibétaine et aumônière nationale des prisons en France pour le culte bouddhiste. Ainsi, le bodhisattva Chenrézi prend la forme d'une femme en Asie du Sud-Est et d'un homme chez les Tibétains. Néanmoins, l'égalité homme-femme n'est pas toujours effective au sein des communautés. « En Asie, les femmes sont souvent moins soutenues car les gens ont moins confiance en leur capacité à atteindre l'Éveil », poursuit Lama Droupgyu. Une réalité confirmée par Châm Không. Née en 1938 dans le delta du Mékong, la Vietnamiennne a fondé, à 16 ans, un ordre de femmes pour venir en aide aux plus démunis. « Les religieux affirmaient qu'une femme ne pouvait atteindre l'Éveil qu'au bout de plusieurs vies, après une renaissance sous forme d'homme. » Une opinion complètement invalidée par le grand maître zen Thich Nhat Hanh, qui lui a donné la pleine ordination il y a 60 ans.

Au cours des dernières décennies, les femmes ont pris plus d'importance dans le bouddhisme, parallèlement à sa diffusion en Occident. « Lorsque j'ai reçu ma transmission, il y a 30 ans, très peu de femmes occupaient des positions de guides, contrairement à aujourd'hui, se souvient Catherine Pagès, nonne zen. De plus, dans le zen, des histoires anciennes, les koans, mettent en scène un disciple et son maître. Mais sur 1500 koans, il n'y a que cinq modèles féminins ! Aujourd'hui, ça évolue. Dans *The Hidden Lamp* (Wisdom Publications, 2013), Florence Caplow et Susan Moon ont recueilli, à partir de textes anciens, 200 histoires avec des femmes dans le rôle d'êtres éveillés. » En France, les femmes, nonnes et laïques, sont aujourd'hui majoritaires dans les centres bouddhistes. « À Taïwan, elles participent grandement à la gestion des monastères », informe Miao Sik, nonne de la pagode Fo Guang Shan de Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne). La section européenne de cet ordre monastique chinois est dirigée par une femme, la vénérable Man Qian. « Dans les lignées tibétaines gelugpa et karma kagyü, plusieurs femmes détiennent le titre de docteur en philosophie, le fruit de dix ans d'études », remarque Lama Droupgyu. Dans toutes les écoles bouddhistes, les femmes gagnent en visibilité. ▼



**MATTHIEU
STRICOT**
Journaliste.

Les dames pas si soumises de l'Europe médiévale

Longtemps boudée par les historiens, l'étude de la place des femmes au Moyen Âge démonte bien les idées reçues. Malgré des normes sociales défavorables, elles ont su trouver des voies d'émancipation.

Profondément attristée et choquée par les discours misogynes ambiants, Christine de Pisan bâtit dans la *Cité des Dames*, en 1405, une forteresse idéale rassemblant en ordre de bataille femmes illustres, amies et sœurs de galère. En forme de place forte, cette cité de lettres et de mots tout droit sortie de son imagination est destinée à constituer un refuge pour toutes les femmes victimes d'attaques injustes de la part des hommes. Alors que l'auteure pleure sur sa condition de femme, Raison, Droiture et Justice lui apparaissent sous la forme de trois aristocrates l'exhortant à sécher ses larmes et à ériger une cité pour les « *femmes illustres de bonne renommée* ». Composé de trois parties reprenant ces allégories, l'ouvrage met en scène un éventail de dames : reines, guerrières, savantes, prophétesses, épouses fidèles et vertueuses, saintes. Le récit se termine par l'apparition de la première d'entre elles : la Vierge Marie. Ces figures mythiques laissent envisager un ensemble de réalités féminines complexes et surprenantes au Moyen Âge. Au-delà des représentations et du manque de visibilité, entre normes et pratiques, que recouvre l'expression « être femme » au Moyen Âge ?

DES CLICHÉS FAÇONNÉS PAR L'HISTOIRE

Des femmes du Moyen Âge, on retient souvent deux faits. Le premier est l'ensemble des interdits à l'origine de leur condition d'« éternelles soumises », cliché facile et commode relayé - voire façonné - par des siècles d'historiographie. À cet écran qui brouille la vision s'ajoute aussi le caractère exceptionnel de leur pouvoir. La combattante Jeanne d'Arc, l'écrivaine Christine de Pisan, les reines Aliénor d'Aquitaine et Isabelle la Catholique : autant de figures connues, de destins « extraordinaires ». Qu'en est-il des autres, de cette armée d'invisibles longtemps boudées par les historiens et méconnues du grand public ? Fort heureusement, le temps des fictions historiographiques et de l'invisibilité est révolu puisque, depuis quelques années, des recherches ont fait bouger les lignes de cet imaginaire collectif. En exploitant des documents nouveaux, en mobilisant des questionnements renouvelés, en changeant finalement ce « *regard qui fait l'histoire* », selon les termes de l'historienne Michelle Perrot, d'autres prérogatives de la femme sont apparues.

À l'origine de la place occupée par les femmes dans la société médiévale, il y a des discours, des représentations et des textes juridiques qui construisent la norme. Le premier discours est celui de l'Église, très prégnant dans une société occidentale largement chrétienne, féodale et patriarcale. À une période de l'histoire où « *le calendrier parlait chrétien* », selon l'historien Lucien Febvre, la « hiérarchie naturelle » entre les deux sexes repose sur la Genèse, le deuxième récit (2, 7-25), qui détaille la création de l'homme et de la femme. Dieu façonne en premier

Adam en modelant la glaise du sol puis, à partir de la côte de ce dernier, il fabrique la femme, qui est donc, par définition, inférieure à l'homme, puisqu'elle a été créée à partir de lui. La femme n'est donc pas à l'image directe et exacte de Dieu, ce qui la prive de toute forme d'autorité. En outre, c'est l'homme qui l'a nommée « Ève », qui signifie en hébreu « la vie », prenant symboliquement possession de celle-ci. Le péché originel accentue enfin cette distinction première. La soumission de la femme est justifiée par ces récits dans une société médiévale où la domination masculine est la règle. Fille, mère, épouse de, la femme doit obéissance à son père, puis à son mari, qui est son seigneur et son maître et qui a un droit de correction assez large, comme le révèlent les archives de l'officialité (tribunal ecclésiastique) de Paris, qui a jugé beaucoup d'affaires de femmes battues à la fin du Moyen Âge.

La norme juridique est tout aussi sévère que le discours religieux. Dans les différents textes de lois, qui varient selon les époques et les régions, la femme mariée est en effet considérée comme une mineure qui ne peut aller en justice sans l'accord de son mari et qui est obligée d'obtenir son autorisation pour vendre des biens, même ceux qui lui sont propres. Le mariage chrétien consensuel, monogame et indissoluble imposé par l'Église à partir des XI^e-XII^e siècles apparaît à la fin du Moyen Âge comme l'horizon normal des laïcs, et c'est paradoxalement du lien conjugal qu'il institue entre les époux que découlent des formes de pouvoir féminin.

DES INTERDITS SOUVENT CONTOURNÉS

Généralement mariée et donc en théorie soumise, la femme médiévale occupait pourtant une place de première importance dans les structures familiales. Les sources permettent d'exhumer les destins de véritables matriarches, femmes de pouvoir, tout à la fois partenaires de gouvernement et gardiennes du patrimoine matériel et immatériel des familles car, dans un monde où le référent suprême est masculin, certaines femmes ont réussi à créer des espaces de respiration, voire de récréation. Les femmes parvenaient à faire fi des interdits imposés par les différents règlements et par la misogynie relayée par des discours antiféminins. Dans ces pratiques, les hommes pouvaient être des alliés. Il apparaît en effet que le pouvoir s'exerçait la plupart du temps en équipe, et que des formes de concertation matrimoniale existaient, comme semble le

figurer le tableau du peintre flamand Quentin Metsys *Le Prêtre et sa femme* (1514). Il en était de même dans le monde paysan, où le peu de représentations des femmes dans les calendriers agricoles cache pourtant une réalité concrète : leur participation aux travaux des champs et leur rôle dans l'économie des ménages. Au-delà de la construction sociale des genres, les femmes jouaient bien souvent toute catégorisation. ►►



ANNABELLE MARIN
Docteure en histoire médiévale.

Aliénor d'Aquitaine, deux fois reine

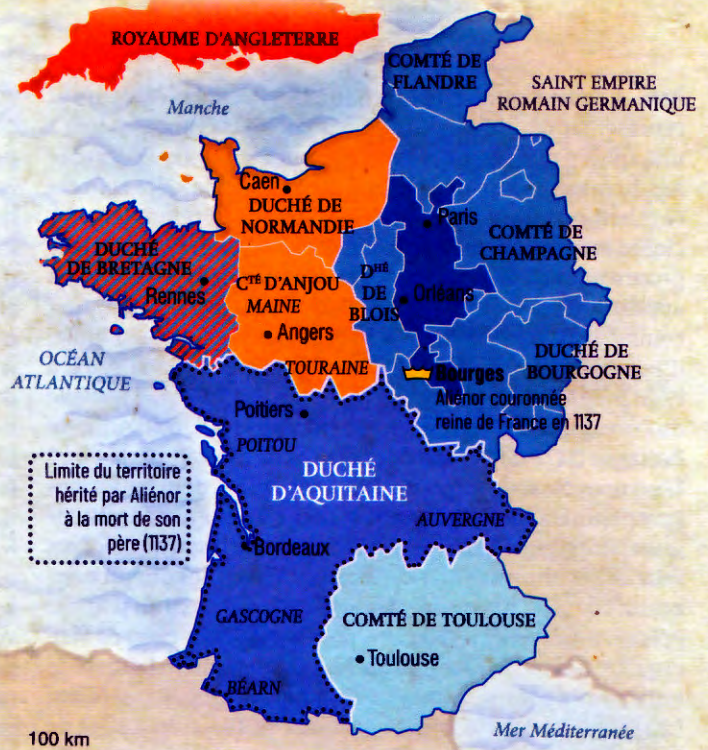
Son apport aux Capétiens...

- Territoire rattaché au royaume de France*, après le mariage d'Aliénor avec Louis VII et le couronnement de celui-ci (1137)

Royaume de France en 1150

- Limite
- Domaine royal
- Fiefs mouvants de la Couronne
- Territoire sous influence
- Fiefs détenus par Geoffroy Plantagenêt, à sa mort (1151)
- Territoire disputé entre la France et l'Angleterre

* Le duché d'Aquitaine reste cependant distinct du domaine royal.



... puis aux Plantagenêts

- Territoire rattaché à l'empire des Plantagenêts**, après le mariage d'Aliénor avec Henri II (1152) et le couronnement de celui-ci (1154)

Autres possessions d'Henri II Plantagenêt

- en 1151, à la mort de son père
- en 1154, après son couronnement
- territoires sous sa suzeraineté théorique

Royaume de France en 1180, à la mort de Louis VII

- Limite
- Domaine royal et fiefs mouvants de la Couronne
- Limite entre les possessions françaises et anglaises en 1154

** Conglomérat de principautés territoriales au statut différent.

ALIÉNOR D'AQUITAINE (1122-1204)

devient l'un des seigneurs les plus puissants d'Europe à la mort de son père (1137) et épouse le roi de France Louis VII, étendant ainsi le domaine royal. Au cours de son mariage, elle participe à la deuxième croisade (1147-1149). En 1152, le mariage est annulé sous prétexte de consanguinité. La même année, elle convole avec le futur roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt, dont les possessions s'étendent de l'Écosse à l'Espagne. Aliénor rend ainsi Henri plus puissant que son ancien mari. Cependant, il reste le vassal de Louis VII sur le continent. La situation mènera à la guerre de Cent Ans.



Parmi ces épouses industrieuses, les plus illustres sont bien entendu les reines. Et si l'on doit, à l'instar de Christine de Pisan, se constituer un panthéon, il faut tenir compte du fait

L'ÉMANCIPATION PAR LE SERVICE DE DIEU

Le phénomène du béguinage

— Frontière entre la France et le Saint Empire romain germanique

■ Domaine royal en 1270, à la mort de Saint Louis

Apanages*

Seigneuries ecclésiastiques

Autres fiefs

■ Principautés du Saint Empire

Frontières actuelles



 Béguinage autour d'un petit couvent
Béguinage autour d'une grande cour**,
et décennie de fondation

-  1230
 1240
 1250
 1260
 1270
 1280
 1290

* Portion du domaine royal assigné par le roi, qui revenait à ce dernier si son détenteur mourait sans héritier mâle.

**** Ensemble de petites maisons construites à proximité d'églises, rassemblées autour d'une cour ou d'un jardin, et séparées du reste de la ville par une enceinte.**

la plaça du côté des puissants, et son histoire démontre qu'il était possible pour les femmes de l'élite, ayant accès à des études poussées, de parvenir à travers le service de Dieu à des formes de pouvoir. Les sciences n'étaient pas interdites aux femmes, mais les universités leur étaient fermées. Dans le cadre privé, certaines d'entre elles ont cependant acquis une culture littéraire ou médicale et se sont imposées dans des domaines largement réservés aux hommes. C'est le cas de Trotula de Salerne (?-1097), qui est considérée comme la première femme médecin et chirurgienne du Moyen Âge, et qui est l'auteur de nombreux ouvrages de médecine, de gynécologie plus précisément. Enfin, une troisième voie originale est ouverte pour les femmes par le mouvement béguinal, qui naît dans le nord de la France au XIII^e siècle. Il s'agit d'une vie semi-religieuse où rester indépendante permettait de mieux se consacrer au service de Dieu. Ce dernier pouvait émanciper ces femmes, et les villes furent des espaces de liberté pour ces *mulieres religiosae* qui, hors des couvents, continuaient à se vouer aux autres (soin des malades, etc.).

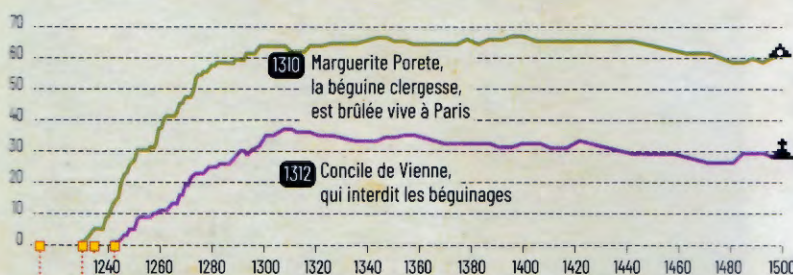
Au terme de ce panorama, la femme médiévale mérite qu'on livre d'elle un autre portrait que celui d'« éternelle soumise », car elle est une actrice historique et sociale à part entière. Reines, aristocrates, marchandes, paysannes ou religieuses, quelle que soit leur condition sociale, les femmes ont su créer de véritables espaces de liberté, sinon de respiration, passant outre les cadres juridiques qui leur étaient bien souvent défavorables. ▼

LES BÉGUINES sont des femmes laïques qui ont décidé de mener une existence pieuse en vivant en communauté. Indépendant de l'autorité de l'Église, le béguinage est le fruit d'un mouvement apparu au XIII^e siècle, et qui s'est diffusé dans les grands centres urbains du nord de l'Europe. Le premier groupe de béguines historiquement daté s'est développé autour de Marie d'Oignies (1177-1213). Cette démarche a été jugée hostile par le clergé patriarcal. Aujourd'hui, 13 béguinages flamands sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

... puis leur nombre stagne aux XIV^e et XV^e siècles

Évolution du nombre de béguinages entre 1230 et 1499

— Béguinage de cour Hagiographie consacrée à une béguine
— Béguinage de couvent



v. 1243 Vie de Marguerite d'Ypres par Thomas de Cantimpré

v. 1232 Vie de Christine l'Admirable par Thomas de Cantimpré

v. 1230 Supplément à la vie de Marie d'Oignies par Thomas de Cantimpré

v. 1215 Vie de Marie d'Oignies par Jacques de Vitry



JEANNE D'ARC a joué un rôle majeur pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453), qui a opposé les royaumes de France et d'Angleterre. En 1429, tandis que le fils de Charles VI n'a plus de légitimité et que les Anglais - alliés aux Bourguignons - ont conquis une partie du royaume, elle rencontre à Chinon le Dauphin, qui l'envoie à Orléans, où les Anglais finissent par lever leur siège. Elle convainc ensuite le Dauphin de se faire sacrer roi à Reims. En 1430, elle est capturée par les Bourguignons, qui la vendent aux Anglais. Accusée d'hérésie durant son procès, elle est brûlée vive à Rouen en 1431.



La France de Jeanne d'Arc

← Itinéraire de Jeanne d'Arc en 1429

— Limites du royaume de France au début du XV^e siècle

Territoires contrôlés ou sous influence

du dauphin

des Anglais et des Bourguignons

Possessions bourguignonnes

en 1364 en 1461

Royaume d'Angleterre et ses possessions

Sources : W. Simons, *Cities of Ladies: Beguine Communities in the Medieval Low Countries, 1200-1565*, University of Pennsylvania Press, 2001 ; D. Simpson ; J. Sellier, *Atlas historique des provinces et régions de France*, La Découverte, 1997 ; G. Duby, *Grand Atlas historique*, Larousse, 2008

© LA VIE/LE MONDE

La chasse aux sorcières ou la haine misogyne

Au moins 50 000 femmes ont été brûlées pour satanisme en Europe, en majorité entre 1560 et 1660. Une façon de supprimer celles qui gênaient l'ordre établi. Aujourd'hui, la sorcière renaît de ses cendres et prône un autre rapport à la nature.

Métamorphoses, envoûtements, divination, philtres, nécromancie, astrologie... Les sorcières possèdent un savoir privilégié, acquis par initiation, qui dédaigne les limites de la réalité physique et de l'imagination. S'il existe des sorciers, ce sont surtout des femmes qui pratiquent la sorcellerie, elles qui dans la plupart des époques et des sociétés sont d'emblée marginalisées : elles maîtrisent la puissance du langage et les forces mystérieuses de la nature touchant aux questions intimes (sexualité, fertilité, accouchement). Elles sont pourtant associées à une féminité agressive, considérée comme dangereuse et réprimée par le pouvoir patriarcal.

UN CONTRE-POUVOIR INQUIÉTANT

La sorcellerie existe dès les premières structures sociales, comme si l'appréhension des phénomènes naturels avait nécessairement mené à des interventions particulières afin d'en modifier le cours (étymologiquement, le sorcier est « diseur de sorts »). Dans la mythologie grecque, les déesses de la triade lunaire (Hécate, Artémis, Séléné) président à la chasse, à la nature sauvage, aux vies féminines et aux carrefours, passages d'un monde à l'autre. Leur culte institue la sorcellerie à travers des figures de magiciennes comme Circé ou Médée, qui maîtrisent l'art des simples, pour les guérisons et les empoisonnements. Or, des pratiques prétendant soumettre les éléments grâce à des rituels et à une pensée magique non institutionnalisée sont propres à bouleverser l'ordre régi par le pouvoir masculin, diurne, public, officiel. Les sorcières franchissent les frontières établies entre sauvagerie et civilisation, jour et nuit, naturel et surnaturel, elles représentent un contre-pouvoir inquiétant et deviennent des figures de la révolte. De plus, elles restent attachées aux pratiques druidiques et païennes, toujours populaires alors que le christianisme se développe. Il va rapidement les associer au diable. Surtout, toute femme faisant preuve de la moindre velléité d'autonomie au sein du système patriarcal risque d'être accusée de sorcellerie : il est hors de question d'échapper à l'autorité masculine, qu'elle soit politique, religieuse ou familiale.

Les persécutions pour sorcellerie commencent à la fin du Moyen Âge, mais c'est entre 1560 et 1660 qu'elles sont le plus virulentes, particulièrement dans le Saint Empire romain germanique, alors que le christianisme connaît des troubles tragiques. Elles déclinent



AURIMAGES

ensuite jusqu'à la fin du XVIII^e siècle en Europe. Des traités de démonologie circulent, dont le féroce misogynisme *Marteau des sorcières*, publié en 1486 par deux inquisiteurs dominicains, et surtout *De la démonomanie des sorciers* (1580) : le juriste français Jean Bodin y traite des moyens de reconnaître les sorciers (en cherchant par exemple la fameuse « marque du diable » : piquer le corps avec une aiguille jusqu'à trouver un endroit insensible à la douleur), de leur faire avouer leur sorcellerie sous la torture ou l'ordalie,

AURÉLIA HETZEL
Docteure en littérature comparée, enseignante et chercheuse.



La Wickiana, collection du pasteur suisse Johann Jakob Wick (1522-1588), rassemble des documents relatant les faits divers et les événements marquants de son temps, ici l'exécution pour sorcellerie de Verena Trost, Barbara Meyer et Anna Lang en 1574 à Bremgarten. Ces bûchers ont été particulièrement nombreux en Suisse.

jugement de Dieu par l'eau ou le feu, et de mener leurs procès. Les femmes représentent 80 % des inculpés. Au moins 50 000 d'entre elles, accusées de vendre leur âme au diable, sont brûlées. À ces chiffres s'ajoute la laborieuse reconnaissance de ce véritable féminicide, comme si la « gentille » sorcière des séries télévisées ou l'affreuse vieille des contes puis des dessins animés tirait cette figure du côté du folklore, ou comme si, par magie, ce crime contre les femmes ne représentait qu'une pittoresque anecdote historique.

L'Américaine Matilda Joslyn Gage, dans son ouvrage *Femme, Église et État* (1893), proposa la première lecture féministe des chasses aux sorcières : « Quand, au lieu de lire "sorciers", on choisit de lire "femmes", on gagne une meilleure compréhension des cruautés infligées par l'Église à cette portion de l'humanité » (citée par Mona Chollet dans *Sorciers*. La puissance invaincue des femmes, Zones, 2018). De nombreuses jeunes femmes furent condamnées, mais l'image de la vieille femme l'emporte : repoussante, exclue des rapports de séduction, elle opérerait par d'autres charmes, se rapprochant de monstres mythologiques comme les empuses, les goules et autres harpies. De fait, souvent veuve, pauvre, isolée, elle est la « bonne femme » qui à l'origine administre des remèdes à ceux qui viennent se confier à elle. Elle agit clandestinement. La société la marginalise plus encore en l'accusant de faire partie d'une autre communauté, qui se retrouve lors des sabbats nocturnes pour pratiquer des rites blasphématoires et une sexualité transgressive où les sorcières se rendent en détournant l'usage du très symbolique balai.

RÉHABILITATION ET MÉTAMORPHOSE

En France, tout au long du XVII^e siècle, le Parlement de Paris œuvre pour la décriminalisation de la sorcellerie, ce qui aboutit à l'édit de Louis XIV, en 1682, interdisant définitivement les poursuites judiciaires pour ce motif. Les progrès de la raison ont mis fin aux persécutions officielles, mais nombre de femmes considérées comme des sorcières sont encore maltraitées. C'est avec un élan romantique et avant-gardiste que, dans *la Sorcière* (1862), l'historien Jules Michelet présente une figure positive et presque féministe de ces « hérétiques » révoltées par l'ordre social et religieux, ce qui constitue un premier pas vers la réhabilitation de ces femmes. Il en faudra de nombreux autres pour aboutir à de nouvelles pratiques et à un nouveau regard sur ce qui est devenu un véritable phénomène occidental.

Car la sorcellerie s'est bel et bien métamorphosée, devenant synonyme de libre disposition du corps et de retour à une nature authentique comme alternative à un monde désenchanté, dans des mouvements néopaiens tels que la Wicca (du vieil anglais *wiccan*, « ensorceler »). L'un des slogans de cette contre-culture américaine des années 1970 - « Nous sommes les petites-filles des sorcières que vous n'avez pas pu brûler » - est repris encore aujourd'hui. Les « sorcières » renaissent ainsi de leurs cendres pour célébrer une harmonie entre les êtres humains et un rapport sain à la nature, dans une forme de magie primitive qui n'a décidément rien à voir avec le satanisme. ▼



Il n'y a probablement jamais eu de société matriarcale

Pour la chercheuse Cynthia Eller, nulle part au monde les femmes n'ont un jour détenu le pouvoir au détriment des hommes, même durant la préhistoire. En l'état actuel des connaissances, cela relève du mythe.



▲ Une théorie développée par certains courants féministes défend l'idée qu'une société matriarcale aurait existé à l'époque préhistorique. Qu'en pensez-vous ?

CYNTHIA ELLER Il faut commencer par un point de définition : le « matriarcat » est l'opposé du « patriarcat ». Il y a d'un côté le pouvoir des mères et de l'autre le pouvoir des pères. Le matriarcat représente donc une société dans laquelle les mères détiendraient le pouvoir - économique, politique - au détriment des hommes. Aujourd'hui, le constat partagé par une majorité de chercheurs est qu'il n'y a très probablement jamais eu de sociétés matriarcales répondant à cette définition durant la préhistoire. Bien sûr, il y a des pans entiers de cette période que nous ne connaissons pas. Les ethnologues ont observé des sociétés aux formes très variées, donc je n'éliminerais pas totalement la possibilité que des sociétés matriarcales aient pu exister quelque part à un moment donné de l'histoire humaine. Mais je ne crois pas qu'elles aient pu être le schéma majoritaire. Nous n'en avons aucune preuve ethnographique, ni archéologique, alors que nous avons énormément de traces de sociétés patriarcales, que ce soit au cours de notre histoire ou de notre préhistoire.

▲ Certains partisans de la théorie du matriarcat originel évoquent les nombreuses représentations féminines de la préhistoire comme preuve de la puissance des femmes. Que répondez-vous ?

C.E. Ces représentations féminines ne prouvent absolument pas la centralité des femmes dans ces sociétés. Nous connaissons des cultures qui possédaient un riche répertoire de figurines féminines et qui pratiquaient des religions patriarcales. Il y a de grandes chances pour que ces figurines aient représenté des divinités, ou qu'elles aient eu pour ceux qui les possédaient une signification

surnaturelle. Néanmoins, c'est une erreur de penser que l'adoration de divinités féminines ait pu se traduire par davantage de respect ou de liberté pour les femmes.

▲ La théorie sur l'existence de sociétés matriarcales durant la préhistoire date du XIX^e siècle, comme vous l'expliquez dans votre livre *Gentlemen and Amazons: The Myth of Matriarchal Prehistory, 1861-1900...*

C.E. On doit cette théorie à un scientifique allemand, Johann Jakob Bachofen, qui écrit en 1861 *le Droit maternel*. Des travaux similaires ont été publiés dans la foulée au Royaume-Uni. Ils développent tous une thèse, inspirée de Charles Darwin, sur les différentes étapes de l'évolution de l'humanité. Ces anthropologues imaginent qu'il existait, au niveau le plus bas de l'évolution humaine, ce qu'ils appellent la « promiscuité primitive » : pas d'institution du mariage, des enfants qui ne savent jamais qui est leur père... C'est à ce moment-là que le matriarcat aurait pris place selon eux.

▲ Pour développer leur théorie du matriarcat originel, ces penseurs ont appuyé leur réflexion sur l'existence de nombreux mythes dans lesquels des femmes détenaient l'autorité...

C.E. On retrouve dans de nombreuses sociétés antiques des mythes dans lesquels les femmes possèdent un temps le pouvoir avant qu'il ne leur soit retiré par des hommes, souvent au prétexte qu'elles ne l'exercent pas convenablement. Ces mythes existent à tous les degrés de développement, dans toutes les cultures... Aussi bien en Amérique du Sud qu'en Grèce ou en Nouvelle-Guinée, des endroits sur la planète qui n'ont eu aucune connexion. À titre personnel, je pense que les mythes sur les Amazones et sur toutes ces sociétés matriarcales originelles sont en quelque sorte une manière



C'est une erreur de penser que l'adoration de divinités féminines ait pu se traduire par davantage de respect ou de liberté pour les femmes



► LA DÉMOLISSEUSE DE MYTHE

Chercheuse américaine née en 1958, à Arcadia (Californie, États-Unis), spécialiste de religion, de la question du genre et du matriarcat, Cynthia Eller a enseigné dans plusieurs universités aux États-Unis. Elle est notamment l'auteure de *Gentlemen and Amazon: The Myth of Matriarchal Prehistory, 1861-1900* (University of California Press, 2011, non traduit en français), un livre dans lequel elle décortique la construction du mythe du matriarcat par les premiers anthropologues, au XIX^e siècle. Elle y explique aussi comment ce mythe a été ensuite récupéré par certains groupes féministes à la fin du XX^e siècle.

d'expliquer pourquoi ce sont les hommes qui sont au pouvoir. Après tout, c'est tout à fait naturel de se demander pourquoi c'est le cas. Les mythes disent : les femmes avaient tous les pouvoirs, dirigeaient les cérémonies secrètes, interdisaient aux hommes de connaître ces secrets... puis les hommes volèrent ces secrets, prirent le pouvoir par la force et ne le laissèrent plus jamais leur échapper.

▲ Pourquoi la théorie de Bachofen a-t-elle eu un écho jusqu'à nos jours ?

C.E. En fait, elle n'a pas fait l'unanimité très longtemps dans le monde scientifique. Les anthropologues l'avaient abandonnée bien avant le milieu du XX^e siècle. Ils l'ont même carrément désavouée : ils ont arrêté de penser en termes d'évolution culturelle linéaire, et ont commencé à réfléchir en termes de diversité culturelle. Mais d'autres personnes se sont emparées de cette théorie. Les féministes de la fin du XIX^e siècle, par exemple. Friedrich Engels (le théoricien, avec Karl Marx, du socialisme et du communisme) a aussi développé cette théorie dans son ouvrage *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884). De ce fait, elle est devenue une partie de l'idéologie communiste dans beaucoup de pays, et il n'a plus été possible de la remettre en cause pendant des années. Les féministes l'ont finalement réinventée à la fin du XX^e siècle. Pour ces activistes, le matriarcat crée un précédent, la preuve qu'une autre forme de société est possible, plus égalitaire, où les femmes ont davantage de pouvoir.

▲ S'il n'y a pas de preuves de sociétés matriarcales préhistoriques, qu'en est-il de nos jours ? Dans certaines sociétés, les femmes occupent le plus haut rang social. N'est-ce pas la preuve de l'existence du matriarcat ?

C.E. De mou point de vue, non. Parmi toutes les études ethnographiques que j'ai lues sur les groupes amérindiens, ou malaisiens, ou chinois - qui sont les exemples les plus souvent cités comme étant supposés être matriarcaux -, je

ne vois jamais de preuves d'un matriarcat réel. L'anthropologue américaine Peggy Reeves Sanday a étudié pendant de longues années un groupe indonésien minangkabau, qu'elle a jugé comme étant matriarcal. Selon ses coutumes, les garçons prennent le nom de leur mère, et les hommes vivent dans le foyer de leur mère, avec leur femme, ils y élèvent leurs enfants. À partir de cette description, effectivement, on jurerait que c'est une société totalement différente de la nôtre, où les femmes ont tous les pouvoirs. Et pourtant, il y a d'autres éléments à prendre en compte. Par exemple, lorsqu'une décision doit être prise au niveau de la communauté, les hommes se rassemblent dans la maison commune, et les femmes restent assises à l'extérieur et écoutent la discussion des hommes par la fenêtre. Quand un bébé naît, pratiquement tous les rituels et les célébrations sont réalisés pour la famille du mari. Cela ressemble beaucoup à de la compensation, pour faire en sorte que le côté des hommes soit impliqué aussi. On ne peut clairement pas dire qu'il s'agit d'une société matriarcale.

▲ La chercheuse allemande Heide Goettner-Abendroth, une des avocates de la théorie du matriarcat, explique dans son ouvrage *les Sociétés matriarcales. Recherches sur les cultures autochtones à travers le monde* (Des femmes - Antoinette Fouque, 2019) que si l'on ne trouve pas de preuves de matriarcat, c'est parce que les recherches ont été réalisées par des hommes...

C.E. C'est un argument qui l'arrange bien ! Pour sa défense, il faut dire qu'il est très dur d'élaborer une interprétation ethnographique qui fasse l'unanimité. Vous pouvez envoyer deux ethnologues étudier une tribu, la plus petite soit-elle, le premier dira « Les hommes ont tous les pouvoirs ici », quand le second dira « De l'extérieur, on pourrait croire cela, mais en fait ce sont les femmes qui dirigent tout depuis la coulisse ». Mais les sociétés matriarcales contemporaines mises en avant par des commentateurs comme Heide Goettner-Abendroth n'en sont pas pour moi, ni pour la majorité des chercheurs contemporains. Elles peuvent être plus favorables aux droits des femmes, mais j'y vois systématiquement la trace de la domination des hommes. ▼

Propos recueillis par **Arnaud Aubry**



COLL. PERRO

LES SOCIÉTÉS MATRILINÉAIRES

S'il n'existe pas de matriarcat, en revanche, on trouve encore des sociétés matrilineaires, où les femmes occupent une place centrale dans la filiation. Minoritaires dans le monde, elles se concentrent surtout en Afrique subsaharienne.

Par Delphine Leclercq



Les types de société en Afrique selon George Peter Murdock...

- Frontières actuelles
- Limites historiques des appartenances ethnolinguistiques selon G. P. Murdock
- Société**
 - matrilineaire
 - patrilineaire
 - autre

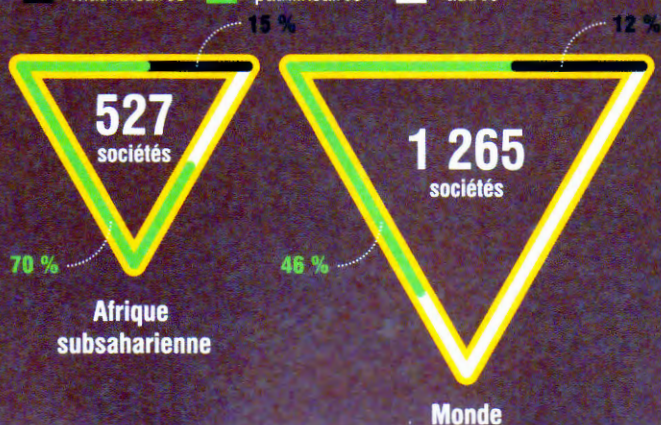
UN PIONNIER DE L'ETHNOGRAPHIE

En 1959, l'anthropologue américain George Peter Murdock a identifié plus de 800 groupes ethnolinguistiques sur le continent africain (sa carte est marquée par une approche quantitative et comparatiste, basée sur des sources primaires datées de 1860 à 1940). Puis, en 1967, dans son *Ethnographic Atlas*, il a documenté les pratiques et coutumes de diverses sociétés à travers le monde.

... et dans le reste du monde

Proportion des sociétés

- matrilineaires
- patrilineaires
- autres



Sources : WWF ; Terralingua ; S. Lowes ; *Dædalus* ; P. Giuliano, N. Nunn, « Ancestral Characteristics of Modern Populations », *Economic History of Developing Regions*, 2018 ; H. Goettner-Abendroth, *les Sociétés matriarcales*, Des femmes Antoinette Fouque, 2019 ; G. P. Murdock, *Africa. Its Peoples and their Culture History*, McGraw-Hill Book Company, 1959 ; G. P. Murdock, *Ethnographic Atlas*, University of Pittsburgh Press, 1967

© LA VIE/LE MONDE

Des communautés où les femmes sont prépondérantes

Zone où se trouvent des groupes de parenté matrilineaires

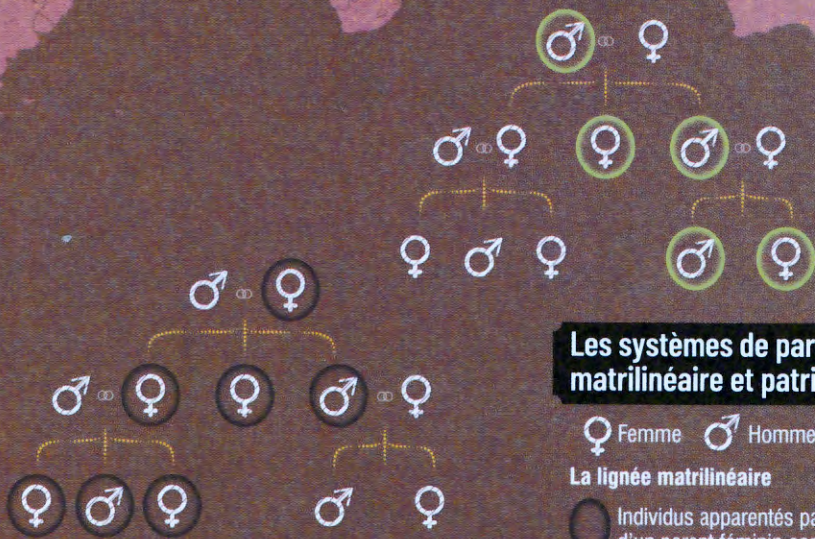
Part de la population ayant des ancêtres matrilineaires, par pays et territoire



Groupes ethnolinguistiques, tels que définis par le WWF

DES FILIATIONS UNILINÉAIRES

Dans un système matrilineaire, les individus sont partie du groupe de parenté de leur mère : l'héritage ne se transmet qu'aux enfants des membres féminins du groupe, et les hommes sont intégrés à la famille de leur femme. À l'inverse, dans un système patrilineaire, l'héritage est limité aux enfants des membres masculins du groupe, et quand une femme se marie elle intègre la famille de son mari. Ces deux systèmes sont des exemples de descendance unilinéaire, et diffèrent de ce qui prévaut dans les sociétés occidentales, où les liens de parenté sont tracés par les deux parents.



Les systèmes de parenté matrilineaire et patrilineaire

♀ Femme ♂ Homme ∞ Union

La lignée matrilineaire

Individus apparentés par l'intermédiaire d'un parent féminin commun

La lignée patrilineaire

Individus apparentés par l'intermédiaire d'un parent masculin commun

La matrilocalité, corollaire de la matrilinearité

♀ Femme ♂ Homme ♀♂ Même lignée matrilineaire ☐ Même foyer ∞ Union



LE MARI EN RÉSIDENCE CHEZ L'ÉPOUSE

Quand le foyer se construit depuis le domicile de la jeune femme, la société est dite « matrilocale ». L'épouse amène son mari à vivre avec sa famille après le mariage. Inversement, les fils quittent leur foyer natal après leur mariage pour rejoindre celui de leur femme. Toutes les sociétés matrilineaires ne sont pas matrilocales : sur les 80 identifiées par George Peter Murdock en Afrique subsaharienne, 65 % étaient matrilocales.



Les squaws dépossédées par la civilisation des Blancs

Perçues comme sauvages par les colonisateurs de culture européenne, les sociétés autochtones d'Amérique du Nord ne plaçaient pas les femmes en position d'infériorité. Leur modèle sera mis à mal par l'assimilation.



« Dans les tribus des Plaines, la coutume veut que les femmes soient des cavalières nées, et leur adresse à cheval est presque équivalente à celle des hommes. Dans leur prime enfance, elles sont attachées sur le dos de montures fiables et s'habituent déjà ainsi aux longues journées de chevauchées », note le photographe Edward S. Curtis en légende de cette photo de femmes oglalas (1907).

« **U**ne infinité de nations » : l'expression est aujourd'hui courante aux États-Unis, dans les livres comme dans les musées, pour désigner l'ensemble des peuples qui habitaient l'Amérique avant l'arrivée des Européens. Issue de la documentation coloniale française des XVII^e et XVIII^e siècles, elle rappelle combien le continent abritait une diversité de sociétés et de traditions, parfois réduites dans la culture occidentale à des appellations génériques (les fameux « Indiens »). Rien qu'en Amérique du Nord, des centaines de tribus vivaient selon des coutumes très différentes, en partie liées à la variété des milieux écologiques et de leurs ressources, du Nord subarctique au Sud-Ouest désertique, en passant par les Grandes Plaines ou les montagnes Rocheuses. Tenter de comprendre la place des femmes à travers toutes ces aires culturelles et géographiques revient donc à entamer un voyage ethnologique sinueux.

UNE COMPLÉMENTARITÉ DES SEXES

Et pourtant, par les nombreuses constantes observées, se dessine le portrait de femmes autonomes et respectées, bien loin du stéréotype des « squaws » passives et dominées. Le terme, dérivé de l'algonquien *squa* (« femme »), illustre justement l'impact des préjugés : ce mot est devenu injurieux une fois généralisé par les colons à toutes les femmes nord-amérindiennes, avant que les militantes autochtones d'aujourd'hui se le réapproprient. Cela ne fait désormais plus débat : les sociétés autochtones ont toujours été plutôt égalitaires et ne reposent pas sur la domination d'un sexe sur l'autre.

« *Les rapports entre les femmes et les hommes sont placés, dans toutes ces sociétés, sous le signe de la complémentarité* », affirme l'anthropologue Emmanuel Désveaux, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Certaines tribus, comme celle des Muskogees (ou Creeks), sont matrilineaires : les enfants appartiennent au clan maternel. Ce mode de filiation a des conséquences sur l'organisation de la famille, comme l'importance accrue de l'oncle, tuteur masculin de premier plan. Chez les Zuñis du Sud-Ouest américain, la société se structure autour d'un modèle matrilocal : le mari vient s'installer dans la famille de sa femme, laquelle est censée posséder les maisons et les terres de son clan. Mais ces différentes organisations ne donnent pas davantage de pouvoir aux femmes, l'équité restant le maître mot. Parler de matriarcat serait donc excessif pour des sociétés qui tendent avant tout vers un certain équilibre entre les sexes.

« *On retrouve cet équilibre dans le mariage, qui n'est pas considéré comme un enfermement exigeant une fidélité extrême, ni d'un côté, ni de l'autre*, explique Emmanuel Désveaux. *De la même manière, la femme comme l'homme peuvent divorcer librement.* » Une souplesse qui s'accorde avec la conception de la parenté, affranchie de la notion d'hérédité biologique. L'enfant à naître est d'abord celui du clan. « *La femme n'est pas responsable de sa descendance comme en Occident, ce qui peut apporter une forme de liberté* », ajoute l'anthropologue. Mais cette complémentarité ►►



LIBRARY OF CONGRESS



NATIONAL MUSEUM OF THE AMERICAN INDIAN

Une belle assurance se dégage de ce portrait d'une chamane hupa. Le regard droit dans l'objectif, un brin d'ironie dans les yeux, elle semble défier le photographe Edward S. Curtis (Californie, 1923).

Tuer l'Indien pour sauver l'homme, tel était le principe de Richard Henry Pratt, fondateur de l'école indienne de Carlisle (Pennsylvanie), où des enfants autochtones venus de tous les États-Unis se verraient imposer avec violence la culture dominante pour être assimilés (v. 1879-1884).



YOANN LABROUX-SATABIN
Journaliste.



►►► entre les sexes est aussi à resituer dans ce qui définit profondément ces sociétés : leur dimension guerrière. La « production de mort » n'est possible que parce que les femmes produisent de la vie, et la corrélation entre les deux, déjà entrevue par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (1908-2009), est profonde. C'est ce qu'a montré Emmanuel Désveaux, qui souligne : « *Les hommes tuent à l'extérieur de la tribu, et les femmes font des enfants en son sein : dans les deux cas, cela renforce le potentiel vital du groupe.* » Si la guerre consistait souvent à tuer des ennemis, elle pouvait aussi aboutir à leur capture afin de les adopter et de les transformer en membres de la tribu, après un rite de passage où le prisonnier se voyait ôter sa culture d'origine. Un rituel maîtrisé par les femmes, ce qui leur conférait un rôle primordial.

Plus étonnant encore, les femmes iroquoises se distinguaient par ce qu'Emmanuel Désveaux appelle une « maternalité absolue ». Une sorte de droit au remplacement du fils, tué à la guerre ou mort accidentellement, au nom duquel la mère pouvait déclencher une expédition guerrière dans l'unique but de faire un captif pour l'adopter. À travers cette revendication, la femme iroquoise semble avoir ainsi un rôle décisionnel que l'on peut qualifier de « politique », en tout cas au sens occidental.

Ce mécanisme d'incorporation de l'altérité au sein du groupe est bien exprimé par la poétesse Joy Harjo, d'ascendance creek et cherokee : « *C'est par le cœur*

que doit s'ouvrir la porte de l'esprit / Un ennemi qui en franchit le seuil risque de devenir un ami » (Crazy Brave, Globe, 2020). « *Le rôle dévolu aux femmes dans les sociétés nord-amérindiennes est traditionnellement un rôle transitif, d'intermédiaire entre l'altérité (le monde extérieur) et l'intérieur (le groupe social), explique Marion Robinaud, docteure en anthropologie sociale et ethnologie à l'EHESS. Et ce pour toute forme d'altérité.* » C'est pourquoi les femmes nord-amérindiennes ont toujours eu un rôle spirituel à jouer, là encore en complémentarité avec l'autre sexe. Si les rituels liés au surnaturel et à l'idée de mort étaient plutôt réservés aux chamanes hommes, les femmes se sont révélées des ethnobotanistes de très haut niveau, en plus d'occuper le domaine des rêves. Réunies en « confréries de rêveuses », certaines d'entre elles (par exemple chez les tribus des Plaines) produisaient des visions imaginées qu'elles interprétaient ensuite, notamment dans leur artisanat. Un art graphique abstrait, tourné vers le futur, opposé à l'art figuratif masculin, récit des exploits passés.

DES MÉDIATRICES INTERCULTURELLES...

Bien que foncièrement guerrières, les sociétés autochtones ont déployé des formes d'ouverture très fortes lors des premiers contacts avec les Européens, qui sont passées notamment par les femmes. Chez les Indiens des Plaines du Nord, l'hospitalité est aussi sexuelle, avec une puissance d'agir féminine



qui choque les colons, les conduisant parfois à ne les comprendre que par la grille interprétative de la prostitution. « Il s'agissait de faire de cet étranger un parent, de créer de l'affinité, éclaire l'historien Gilles Havard. Bien plus, en couchant avec lui, la femme devenait médiatrice de sa supposée puissance spirituelle et pouvait ainsi la transmettre au reste de la tribu. » De la même manière, en épousant à partir du XVII^e siècle des coureurs des bois attirés par la traite des fourrures, les autochtones diffusent à leur groupe de parenté des objets européens (comme la marmite, qui vient remplacer le pot en terre, ou les couteaux métalliques), se dotant ainsi d'un plus grand prestige.

L'arrivée des Européens a-t-elle eu un impact direct sur la place des femmes amérindiennes ? Ce qui est certain, c'est qu'elles ont joué un rôle clé dans le processus d'évangélisation. Un rôle d'opposition ou de médiation, le débat existe, selon Gilles Havard. Pour certains historiens, les femmes auraient plutôt fait rempart en restant garantes de la tradition, percevant la menace patriarcale incarnée par les missionnaires chrétiens. Pour d'autres, la conversion de nombre d'entre elles aurait au contraire facilité le prosélytisme. L'anthropologue marxiste féministe américaine Eleanor Leacock (1922-1987) a de son côté cherché à démontrer combien la traite des fourrures avait dégradé la situation des femmes autochtones en introduisant le capitalisme et en faisant des hommes les acteurs privilégiés des relations marchandes avec les Européens, tout en apportant un surcroît de travail lié au tannage des peaux. D'autres chercheurs ont, au contraire, souligné la place accrue prise par les femmes, tandis que les hommes devaient s'absenter de plus en plus longtemps.

Au cours des siècles, le fameux équilibre entre les sexes s'est en tout cas retrouvé bousculé par la colonisation. À partir surtout de la fin du XIX^e siècle, les autochtones ont été soumis au Canada et aux États-Unis à de violentes politiques d'assimilation.

« Au Canada, les enfants furent arrachés à leur famille et placés dans des pensionnats où on les soumettait à une discipline sévère qui tranchait avec l'éducation traditionnelle, avec beaucoup de traumatismes à la clé », souligne Gilles Havard. « Ces écoles ont eu un impact sur la conception du rôle des femmes en coupant les enfants de leur culture d'origine et en remplaçant les rôles dévolus à chaque sexe dans les sociétés nord-amérindiennes par ceux issus du modèle occidental », complète Marion Robinaud.

... ENGAGÉES CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE

« Dans les Grandes Plaines américaines, lorsque les Amérindiens ont commencé à être cloîtrés dans des réserves, à la fin du XIX^e siècle, les hommes ont peu à peu été dépossédés de leur mode de vie traditionnel (la guerre, la chasse) quand celui des femmes était moins impacté, rappelle Gilles Havard. C'est ce qu'a démontré l'anthropologue américaine Margaret Mead via une étude de terrain chez les Omahas en 1930. » D'autres études ont ensuite souligné combien cette dépossession s'était traduite en ressentiment, puis en violences domestiques.

Un génocide culturel qui a des répercussions actuelles. Lancé en 2012, le mouvement de contestation des Premières Nations du Canada (*Idle No More*, « N'attendez plus ») était mené par des femmes autochtones et s'élevait, entre autres luttes, contre le nombre élevé de féminicides, l'injustice sociale et le non-respect des droits territoriaux par le gouvernement alors en place. « Les femmes amérindiennes sont de tous les combats, en plus de promouvoir leur culture, notamment via les réseaux sociaux », conclut Marion Robinaud. Et la chercheuse rappelle qu'il n'est sans doute pas anodin que le premier poste ministériel offert à un Amérindien aux États-Unis, le soit... à une Amérindienne, Deb Haaland, nommée en mars 2021 ministre de l'Intérieur par le président Joe Biden. ▼

Aux États-Unis, la Nation navajo bénéficie d'une certaine autonomie territoriale. Dans cette société matrilineaire, les femmes sont souvent plus actives que les hommes. Elles gagnent leur vie, étudient même tardivement. Ces motards travaillent dans une mine de charbon (Arizona, 2007).

En 2019, Deb Haaland est l'une des deux Amérindiennes élues au Congrès des États-Unis. Elle prête serment en tenue traditionnelle pueblo, aux côtés de sa mère et de sa fille (à gauche). En 2021, elle devient ministre de l'Intérieur, une première pour une personne amérindienne.



Voyage au Mexique dans la cité des femmes

À Juchitán de Zaragoza, les Zapotèques perpétuent une tradition matrilineaire et matrilocale. Les femmes lèguent leur maison à leurs filles, choisissent leur mari, gèrent l'argent du ménage, et sont mises à l'honneur lors de fêtes majestueuses.



Vêtues de leur traditionnelle robe fleurie, des femmes de Juchitán assistent à une célébration religieuse. Ferventes chrétiennes, les Zapotèques de cette ville mexicaine ne se sont pas pour autant converties à la tradition patriarcale des Églises catholique ou évangéliques (Oaxaca, Mexique, 2011).



**MATTHIEU
STRICOT**
Journaliste.

« **D**éjà, au XIX^e siècle, les voyageurs européens de passage à Juchitán décrivaient des femmes très belles, sensuelles et libres », relate Leticia Reina, professeure émérite à l'Institut national d'anthropologie et d'histoire du Mexique, qui a effectué plusieurs séjours de travail dans cette ville située sur l'isthme de Tehuantepec, la bande de terre la plus étroite du pays. « Si leur beauté ne correspond en rien aux standards européens, leur attitude détonne. La tête haute, les femmes dégagent un sentiment de force et de fierté. C'est le seul endroit où j'ai pu observer des femmes provocatrices, voire intimidantes envers les hommes », assure l'universitaire. Aujourd'hui, ces femmes attirent également le regard par leurs tenues ostensibles : pièces d'or autour du cou, elles portent des costumes qui associent la tradition à des éléments culturels étrangers tels que des



Juchitán de Zaragoza

toiles de Chine et de la dentelle hollandaise. Région hautement stratégique située entre l'Atlantique et le Pacifique, l'isthme de Tehuantepec a suscité les convoitises des colons espagnols dès le XVI^e siècle, puis d'autres puissances occidentales, États-Unis en tête, au XIX^e siècle, après l'indépendance. *« Toutefois, les Zapotèques n'ont pas subi la domination coloniale autant que le nord et le centre du Mexique, tempère Leticia Reina. La région a été moins peuplée par les Espagnols, qui privilégiaient les zones fertiles ou riches en minerais. La population autochtone a ainsi pu s'organiser assez librement. »*

Cette spécificité est corrélée à une autre. Dans la partie sud de l'isthme, côté Pacifique, en particulier dans la ville de Juchitán, s'est maintenue une société matrilineaire et matrilocale. *« Déjà, à l'époque pré-hispanique, l'isthme comptait des chefferies féminines où les femmes gouvernaient et transmettaient le pouvoir à leurs filles. Ensuite, au XIX^e siècle, les hommes zapotèques ont été recrutés en masse lors des guerres internes mexicaines. Beaucoup d'entre eux sont tombés au combat. Les femmes sont donc devenues fortement majoritaires dans la ville », explique l'historienne. L'équilibre démographique est revenu grâce à des unions entre les femmes autochtones et les travailleurs étrangers participant à la construction du chemin de fer. Pour contribuer à ce développement, les femmes ont investi différentes professions. « Le recensement de 1895 fait état de la présence de femmes cuisinières, couturières, fleuristes, blanchisseuses, tavernières... », détaille Leticia Reina.*

ICI, LA RUE EST À ELLES

Mais elles n'ont pas attendu ces circonstances pour travailler. Historiquement, les femmes de Juchitán s'adonnent au commerce dès l'âge de 15 ans. Aujourd'hui, elles sont toujours omniprésentes dans les rues, où elles vendent des mets et des objets artisanaux. Les hommes, de leur côté, partent dès l'aube pêcher, cultiver les champs, ou travailler à la raffinerie. Vers midi, pour échapper à la chaleur écrasante, ils rentrent se reposer. *« Les femmes, qui s'activent toute la journée entre la maison, les enfants et le marché, sont bien plus visibles. Mais ce n'est que le résultat d'une réelle division sociale du travail entre les sexes », a constaté l'universitaire. Toutefois, c'est bien la femme qui veille aux finances domestiques. Même quand les hommes travaillent comme salariés,*

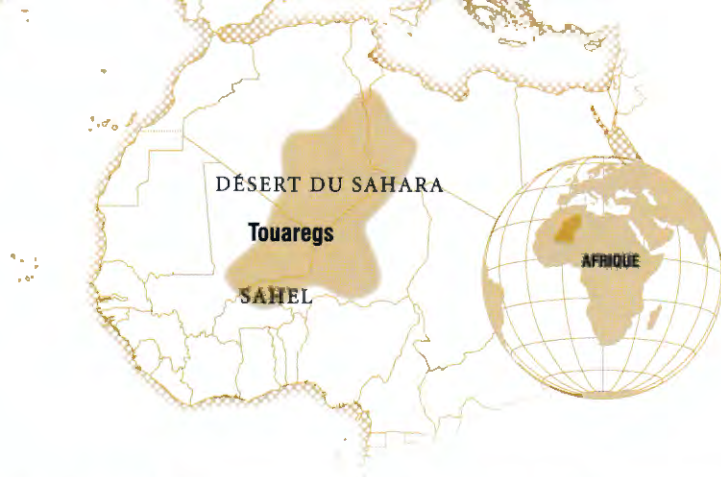
ils remettent leur paie aux femmes, qui en retour « pourvoient [à leurs] besoins en matière de nourriture et leur donnent de l'argent pour leurs dépenses personnelles », écrit Heide Goettner-Abendroth dans les Sociétés matriarcales (Des femmes - Autoinette Fouque, 2019). Se référant aux travaux de l'ethnologue autrichienne Veronika Bennholt-Thomsen, l'anthropologue allemande démontre aussi que, si les champs sont transmis de père en fils, la maison appartient uniquement à la femme, qui la lègue ensuite à ses filles - de manière matrilineaire - et en particulier à la plus jeune. Les enfants vivent dans la maison de leur mère et le mari dans celle de son épouse (matrilocalité). Le mariage n'a rien d'impératif, mais lorsqu'il survient c'est à la fille de choisir son amant. C'est ensuite sa mère qui arrange l'union avec celle du garçon. Le divorce est également monnaie courante à Juchitán, où la plupart des femmes ont des enfants nés de pères différents.

UN GRAND SENS DE LA FÊTE

Les mariages ne sont pas les seules célébrations où les dames mènent la danse. Les *velas* (« veillées »), ces nombreuses fêtes ponctuant le calendrier, sont pour elles des sources de prestige. Les « fêtes de mérite » pour les 50^e et 60^e anniversaires des femmes sont parmi les plus importantes, et rassemblent des milliers de participants. Heide Goettner-Abendroth décrit dans son livre des rues bloquées et une piste de danse décorée de fleurs et guirlandes. Les femmes sont *« les premières à se lever pour danser, et sont assises aux premiers rangs, riant à gorge déployée et racontant des blagues, mangeant d'abondance et buvant de grandes quantités de bière »*. Les parentes et voisins assument en partie le coût des festivités en offrant à leur hôte des présents en proportion de leur propre richesse, dans une logique d'égalité.

Autre signe de la tolérance prégnante dans la société de Juchitán : une fête est spécialement dévolue aux *muxes*, des homosexuels transgenres. Ainsi, un fils peut décider d'être éduqué en fille et une fille peut être élevée comme un fils, adoptant de la même manière le rôle social dévolu à son genre. *« Les muxes s'occupent de la maison et des enfants pendant que les parents travaillent », remarque Leticia Reina.*

Si les femmes sont les reines de la fête, qu'en est-il de leur implication dans la politique ? Bien qu'elles ne soient pas absentes du conseil municipal, celui-ci est essentiellement composé d'hommes. *« Avec l'occidentalisation croissante, les hommes, qui ont déjà la responsabilité du commerce à longue distance, prennent aussi davantage de poids dans les affaires domestiques », constate Leticia Reina. De plus, l'organisation sociale multiséculaire de Juchitán se trouve aujourd'hui menacée par de nombreux aléas. Les terres agricoles sont désormais arides, et la production de pétrole est marginale. « La région, longtemps autosuffisante, s'appauvrit considérablement, constate l'universitaire. Aussi, pour survivre, la population est contrainte de trouver des alternatives et d'introduire plus de modernité. » ▼*



La tradition matrilineaire dans le monde touareg

Dans les sociétés de pasteurs nomades du Sahel et du Sahara, la lignée, la culture et les biens se transmettent par les femmes. Le pouvoir également, mais il reste l'apanage des hommes.

Si l'idée d'un matriarcat touareg est une invention de la colonisation, dont le but était d'opposer une société touarègue idéalisée à des sociétés arabes considérées comme archaïques, les femmes occupent néanmoins une place particulière dans ces communautés musulmanes du Sahara et du Sahel, réparties entre le Niger, le Mali, le Burkina Faso, l'Algérie et la Libye. Sans être matriarcales, au sens où le pouvoir politique n'est pas aux mains des femmes, elles sont largement matrilineaires. La culture et les biens s'y transmettent par les femmes, du côté de la mère. Les femmes peuvent notamment posséder et hériter des troupeaux, voire des esclaves au XIX^e siècle. Elles jouissent d'un prestige social important, interviennent dans l'espace public et dominent l'espace privé.

DES SOCIÉTÉS TRÈS HIÉRARCHISÉES

Dans les relations entre les hommes et les femmes, la société touarègue tend vers une forme d'égalité ou d'équilibre, mais elle n'en est pas moins hiérarchisée et inégalitaire, structurée par des statuts sociaux déterminés à la naissance. Une femme issue d'une famille appartenant aux élites guerrières, appelées en tamasheq *imazighen*, n'aura pas le même destin et les mêmes opportunités qu'une membre d'une caste comme celle des forgerons, ou qu'une descendante d'esclaves, groupe désigné en tamasheq par le terme *iklan*. Ainsi, la liberté si souvent décrite des femmes touarègues concerne surtout les plus favorisées d'entre elles.

Outre la culture et les biens, les femmes touarègues transmettent la lignée et le pouvoir. Dans l'histoire mythique que racontent la plupart des groupes sur leurs origines, une ancêtre tient une place fondamentale. Selon les guerriers, c'est elle qui leur aurait donné le pouvoir et le commandement. Pour certains, il s'agit de Kahina, Berbère des Aurès (Algérie) et cheffe de guerre qui aurait résisté à l'invasion arabe. Pour

d'autres, tels les Touaregs de l'Ahaggar (Algérie), il s'agit de Tin Hinan, reine berbère qui aurait vécu au IV^e siècle. Les systèmes de parenté touaregs sont très complexes et connaissent beaucoup de variations, mais, dans la plupart des cas, la mère joue un rôle central dans la filiation. Le mariage idéal est celui qui passe par les femmes alliant des cousins par la mère. Les premiers voyageurs arabes dans la région, Ibn Saïd au XIII^e siècle et Ibn Battuta au XIV^e siècle, remarquent avec une certaine fascination l'implication des femmes dans la transmission du pouvoir politique : c'est le fils de la sœur qui hérite du commandement. Cette spécificité d'une transmission matrilineaire des titres et du pouvoir continuera de surprendre les explorateurs européens traversant les mondes touaregs au XIX^e siècle.

Dans ces sociétés de pasteurs nomades, au long des XIX^e et XX^e siècles, le foyer est la tente, que l'on déplace d'un campement à un autre. Or, la tente appartient à la femme. Lorsque l'une d'elles se marie, sa mère ou une parente lui donne une tente, et la jeune épouse part l'installer dans le campement de ses beaux-parents. Le jeune mari habite chez son épouse, où il n'est qu'un hôte. En cas de divorce, très courant dans les sociétés touarègues, la femme peut demander à son mari de quitter sa tente, ou bien partir avec celle-ci et l'ensemble des biens qu'elle contient, tout comme en cas de décès du mari. À la puberté, les jeunes hommes sont, quant à eux, souvent contraints de quitter la tente de leur mère et de vivre dans des abris de fortune à la lisière du camp, jusqu'à ce qu'ils se marient et rejoignent la tente de leur femme.

Aujourd'hui, la dégradation des conditions climatiques et sécuritaires pousse de nombreux groupes touaregs à se sédentariser pour cultiver la terre. Les hommes construisent alors des maisons qu'ils possèdent, mais les femmes préfèrent parfois continuer à vivre dans leur tente, installée dans la

JEAN-LUC MANAUD/GAMMA-RAPHO



**CAMILLE
LEFEBVRE**

Directrice
de recherche
au CNRS, membre
de l'Institut des
mondes africains.



cour de la maison. Dans cette configuration, en cas de divorce, les choses ne sont plus si claires : qui peut rester et qui doit partir ?

Si presque tous les Touaregs sont musulmans, beaucoup ont conservé dans leurs pratiques d'héritage des usages qui visent à contrebalancer les règles coraniques donnant les deux tiers des biens aux héritiers et seulement un tiers aux héritières. Ils veillent à transmettre des biens supplémentaires pour compenser cette disparité. Comme elles possédaient et géraient les troupeaux, souvent de dromadaires pour les nobles et de chèvres pour les roturières, beaucoup de femmes touarègues disposaient d'une certaine indépendance économique. Les forgeronnes travaillaient le cuir, fabriquaient des sacs et des ornements divers. Désormais, les troupeaux ne permettent plus toujours d'assurer la survie des communautés, et les femmes cherchent d'autres activités économiques.

UNE CULTURE MUSICALE FÉMININE

Enfin, dans la société touarègue, les femmes bénéficient d'une grande liberté dans l'espace social, même en public. Elles peuvent voyager librement, parler - même si, comme tous les Touaregs, elles sont tenues de le faire avec retenue - et demander le divorce. Les femmes divorcées sont d'ailleurs les personnes les plus libres qui soient : elles reçoivent qui elles veulent dans leur tente, alors que les jeunes filles non mariées sont

Chez les Touaregs, les femmes mariées sont propriétaires d'une tente, parfois très simple, qu'elles montent et démontent de campement en campement. Elles y hébergent leur époux... tant que le couple dure (désert du Ténéré, Niger).

sous l'autorité de leur père, les femmes mariées doivent composer avec le respect censé dû à leur époux, et les hommes non mariés sont sans tente, sans espace à eux. La culture touarègue est imprégnée de poésie, dite ou chantée. Les femmes y ont le monopole des instruments de musique, celles des classes sociales les plus élevées jouent de la vièle monocorde (*imzad*), tandis que les forgeronnes ou descendantes d'esclaves ne peuvent utiliser que le tambour (*tendey*). En revanche, hommes et femmes chantent. Traditionnellement, les femmes faisaient de la musique pour fêter les naissances, les mariages, guérir les malades, et encourager, moquer ou célébrer les guerriers. Leurs chants chroniquaient la vie des campements, parfois sous forme de satire sociale. Au gré des conflits et des exils, les pratiques musicales touarègues se sont transformées. L'usage de la guitare a été introduit, et la langue a évolué, intégrant de nombreux emprunts à l'arabe et au français. Mais les femmes restent au cœur de ces nouveaux genres musicaux. ▼



En Zambie, la sororité fonde les sociétés bembas

Garantes de la survie du clan, chargées de l'intercession avec les ancêtres, les femmes bembas de Zambie sont au cœur de la construction sociale. Une organisation qui a survécu tant bien que mal aux bouleversements de la colonisation et de la modernité.

Le matriarcat en Afrique s'est particulièrement développé parmi les peuples bantous dont l'expansion a gagné toute la moitié sud du continent, en plusieurs vagues migratoires. Cette organisation sociale perdure surtout chez les Bantous du Centre-Est, dont les Bembas sont les plus emblématiques. Ils se disent descendants du dernier grand royaume bantou d'Afrique centrale, l'Empire luba-lunda (XVI^e-XIX^e siècle). Présents du sud de la République démocratique du Congo au Zimbabwe actuels, ils sont plus nombreux dans le nord-est de la Zambie (provinces Nord et Luapula). Près de Kasama, à 200 km de la vallée de Luapula, ils auraient fondé un royaume centralisé vers le XVII^e siècle, dirigé par le *chitumukulu*, issu du clan royal du Crocodile : l'actuel détenteur du titre est le 38^e souverain. Les femmes bembas n'exercent pas le pouvoir tel qu'il se conçoit dans les sociétés patriarcales : les chefs de village sont des hommes. Mais, nourricières, indépendantes, respectées, elles sont à la base de l'édifice social, dans ce que Heide Goettner-Abendroth, philosophe allemande spécialiste du matriarcat, qualifie de « *démocratie clanique rurale* ».

UNE INITIATION RÉSERVÉE AUX FEMMES

Chez les Bembas, la famille est matrilineaire. L'ethnologue britannique Audrey Richards, qui la première se pencha, dès les années 1930, sur la place des femmes dans cette société, évoque l'« *unité compacte* » constituée par la femme et ses filles mariées. Elles cuisinent ensemble durant les premières années du mariage de la fille, mangent toujours ensemble. La personne qui incarne l'autorité est la tante paternelle, le père n'est que le compagnon de son épouse. Le clan se construit sur la sororité, réunissant les générations autour des grands-mères sous le « *parapluie matriarcal* », selon l'expression de l'ethnologue nigériane Ifi Amadiume.

L'organisation est matrilocale : c'est le jeune marié qui se met au service de la famille de sa femme, apportant sa force de travail. Les mariages se font de préférence entre cousins. Pour l'épouse, aucun risque d'être traitée comme une étrangère, comme c'est le cas dans les mariages patriarcaux, où la jeune mariée se retrouve isolée des siens, à la merci de sa



► L'ethnologue Anne-Marie Dauphin-Tinturier a pu observer les rites d'initiation des filles, en 1998, et a rapporté ces documents rares. ► Ici, les femmes se déplacent dans l'*utunkonkwa*, dans l'un ou l'autre des cercles selon leur statut. ► Le parcours symbolise les étapes de la vie jusqu'à la mort, représentée par le cône central.

belle-famille. Dans ces sociétés agraires, les femmes sont responsables de la production agricole, symbolisée par la houe. Elle sont donc garantes de la survie de la collectivité. La propriété privée n'existe pas dans une économie du partage : on pratique la culture sur brûlis, les villages sont itinérants, la terre abonde, ce qui compte, ce sont les bras pour la cultiver, d'où la nécessité d'embaucher des gendres. Ce sont les femmes qui ont la connaissance des plantes et des moyens alternatifs de subsistance, baies, chenilles, miel, etc. Ce savoir traditionnel est transmis par les aînées, lors des initiations, étapes primordiales



**NICOLE
CHAVRANSKI**
Journaliste.

Bembas

AFRIQUE

réservées aux femmes. Le *chisungu*, qui se déroule au moment de la puberté et durait autrefois plusieurs mois, comporte différentes étapes : un enseignement sur toutes les situations que la femme vivra au cours de sa vie, en particulier l'acceptation de la mort, puis une cérémonie finale pour faire le bilan de ce qui a été transmis. Les apprentissages, secrets jalousement gardés, se font à l'aide d'objets, de poteries, de dessins, de chants, de danses, de proverbes... Les filles sont préparées à leur futur rôle de pilier du foyer et de la société. La femme est prêtresse de la maison, seule chargée de l'intercession avec les ancêtres. À l'époque précoloniale, le mariage, *ubwinga*, intervenait juste après le *chisungu*, les filles étant mariées très jeunes. Ensuite, la naissance du premier enfant se déroulait avec l'aide de la maîtresse d'initiation.

Dans la cosmologie bamba, les relations sexuelles sont sacrées, la conception d'un enfant résulte d'une entente parfaite entre époux. Le coït est assorti de rites de pureté destinés à obtenir la bienveillance des ancêtres, chaque naissance étant la réincarnation de l'un d'eux. Le premier mariage reste conditionnel

plusieurs années : si la femme n'est pas sexuellement satisfaite, si les enfants ne viennent pas ou si les querelles s'accumulent, l'union peut être dissoute. Ce n'est qu'après trois naissances issues du même père que le couple choisit s'il veut rester ensemble, et le mari peut alors avoir un rôle dans le village, ou se séparer. Divorces et remariages sont fréquents, tout comme les unions à partenaires multiples, des deux côtés. Cependant, avec l'apparition du sida, les choses ont évolué : les femmes conseillent désormais aux jeunes filles de renvoyer le mari volage. La maternité est vénérée, mais c'est un concept inclusif, métaphorique, lié à la puissance créatrice des femmes, dont la procréation n'est qu'un aspect : une jeune femme même célibataire est considérée comme « mère » du moment qu'elle a été initiée. Lorsqu'une fille devient nubile, son père, en signe de respect, l'appelle *mayo* (maman).

DES TRADITIONS QUI SE PERDENT

La colonisation et le christianisme ont bouleversé cet ordre social. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sous l'impulsion de l'explorateur britannique David Livingstone, les missions protestantes lancent l'évangélisation, concurrencées par les Pères blancs catholiques. Le christianisme, une affaire d'hommes, prive les femmes bembas de leur prééminence spirituelle, au point que certaines se révolteront : dans les années 1950, l'Église Lumpa, fondée par la prophétesse Alice Lenshina, intégrant christianisme et rites animistes, séduit largement les Bembas, avant d'être violemment réprimée en 1964. L'autre évolution sapant les fondamentaux sera, au début du XX^e siècle, le départ massif des hommes pour les mines de cuivre de la Copperbelt, en Rhodésie du Nord britannique (actuelle Zambie). Dans ces établissements coloniaux, les ethnies se mélangent, et le bamba devient la lingua franca du pays. Mais les femmes n'étant pas autorisées à y travailler, elles restent au village, ou deviennent dépendantes de leur mari, dans une économie désormais urbanisée et monétisée.

Aujourd'hui, le groupe ethnolinguistique bamba est le plus important de Zambie (21 % de la population). Les caractéristiques matriarcales se sont quelque peu dissoutes dans l'environnement patriarcal, perdurant tant bien que mal sur le plateau nord. Dans les villes, l'initiation au mariage s'est adaptée, maniant de nouveaux symboles pour représenter notamment le VIH, un fléau en Zambie. Des féministes plaident donc pour qu'elle redevienne un espace d'*empowerment*, où transmettre les valeurs de l'égalité de genre et celles de la lutte contre le sida. Comme une revanche des femmes bembas sur le patriarcat. ▼

Ces peintures résument les différentes situations que les jeunes filles devront affronter durant leur vie. Dans la première case, l'éléphant évoque le danger du sida.

Une novice danse pendant qu'une femme dispose des pierres que la jeune fille devra ramasser en se penchant en arrière. L'exercice symbolise le temps nécessaire pour atteindre le statut de mère.





Autour du clan maternel s'épanouissent les Khasis

L'Inde n'est pas réputée pour le traitement qu'elle réserve aux femmes. Pourtant, dans l'État du Meghalaya, leur sort est différent. Là subsiste la société matrilineaire des Khasis, mais son mode de vie se voit fragilisé.

Depuis des siècles, voire des millénaires, le plateau du Meghalaya couvert de forêts, dans le nord-est de l'Inde, abrite plusieurs sociétés tribales matrilineaires en pleine mutation économique et sociale, notamment depuis qu'en 1972 le Meghalaya, détaché de l'Assam, est devenu un État de plein droit au sein de l'Union indienne. Parmi ces sociétés tribales, les Khasis, avec 1,411 million d'habitants, christianisés à 80 %, en majorité par les missionnaires, représentent le peuple le plus important de cet État. Ce dernier est officiellement reconnu comme une minorité tribale et bénéficie à ce titre de certains privilèges : avantages fiscaux, terres réservées, quotas dans l'enseignement et pour l'accès à l'emploi. Le conseil du district autonome des Khasi Hills protège les coutumes de cette communauté : il a le pouvoir d'adopter des lois sur toute une série de sujets, notamment l'utilisation des terres, la gestion des forêts et de l'eau, les coutumes sociales et le mariage.

L'AUTORITÉ REVIENT À LA FEMME...

Le caractère matrilineaire de la société khasi, l'une des dernières à perdurer dans le monde, transparaît dans son nom même : selon l'une des interprétations, *kha* signifierait « né de » et *si* ferait référence à l'« ancienne mère ». Chez les Khasis, l'autorité parentale, les titres, l'héritage, la résidence après le mariage passent par les femmes. Dans cette société clanique qui ne reconnaît qu'une ancêtre féminine commune, la plus jeune des filles (*khadduh*) est en principe la seule à recevoir et à conserver les biens ancestraux. Cette société exogame autorise les autres filles de la famille à se marier avec un conjoint en dehors du clan et à partir s'installer ailleurs. En fait, les hommes khasis, traditionnellement guerriers ou marchands, descendaient autrefois dans

les plaines afin d'obtenir des terres ou pour faire du commerce. Au cours de ces voyages, certains hommes mouraient tandis que d'autres s'installaient pour une nouvelle vie ailleurs. Privées de leurs partenaires, les femmes khasis se remariaient ou trouvaient d'autres conjoints, si bien que les enfants prenaient le nom de leur mère, à l'inverse de ce qui se passe dans la plupart des sociétés patrilineaires.

Les femmes de la société rurale khasi peuvent choisir librement leur conjoint, participer à toute fonction d'importance sociale et religieuse. Elles peuvent également se déplacer sans la compagnie d'un homme ou d'autres personnes et sans la permission d'un homme ou d'autres personnes âgées. Il y a donc



KAMALA MARIUS

Maîtresse de conférences en géographie à l'université Bordeaux-Montaigne.



Cheez les Khasis, beaucoup de petits commerces sont tenus par les femmes. Certaines fabriquent et vendent l'alcool traditionnel à base de riz. Une situation exceptionnelle en Inde.



très peu de problèmes d'insécurité pour les femmes, contrairement à ce que l'on observe dans les autres communautés indiennes (voir page 146). Il n'y a pas non plus de discrimination entre les enfants de sexe masculin et féminin, d'autant que l'arrivée d'une fille est aussi désirée que celle d'un garçon.

... MAIS ÉGALEMENT À SON FRÈRE

Cependant, même si les Khasis vivent autour du clan maternel dans des familles étendues très soudées, où les systèmes de propriété et la responsabilité du bien-être familial dépendent des femmes, c'est l'oncle maternel qui est le guide spirituel et moral des enfants de la sœur et qui exerce un contrôle sur la plupart des décisions économiques, au détriment du père, qui n'a qu'un rôle de procréateur. Comme les enfants prennent le nom de famille de leur mère, ce sont les filles qui assurent la continuité du clan. Elles ont le choix de vivre dans la maison ancestrale ou d'en partir, à l'exception de la *khadduh*, qui est la gardienne de la propriété. Même après son mariage, cette dernière ne quitte jamais la maison. Elle s'occupe de ses parents et devient la cheffe de famille après la mort de sa mère.

Jusqu'à l'adoption de la loi de 1986 spécifique au Meghalaya, un fils avait droit à l'héritage uniquement en l'absence de descendance féminine. Désormais, une mère célibataire, mariée ou veuve peut donner à l'un de ses enfants un patrimoine acquis de son vivant. En l'absence de testament, la *khadduh* sera la



seule héritière. Quant à la propriété acquise ou achetée par un homme avant son mariage, elle deviendra la propriété de sa mère ou de sa sœur en cas de décès. Si celui-ci survient après son mariage, elle restera dans la famille de sa femme ou de sa dernière fille.

En revanche, une femme ayant le titre de propriétaire de sa mère ne pourra jamais vendre ce bien sans l'autorisation de son oncle maternel. C'est ainsi que, selon le dernier recensement de 2011, plus de 75 % des ménages se retrouvent sans terre à la suite de la vente des propriétés par les hommes, considérés comme chefs de famille, et de leur départ en migration, laissant bon nombre d'épouses à devoir travailler comme ouvrières agricoles sans terre. Par ailleurs, en accordant des subventions et des prêts uniquement aux chefs de famille propriétaires de terres (à savoir, des hommes), l'État et les institutions financières encouragent la fragmentation et la privatisation des terres, auparavant communautaires. Ce processus renforce le rôle des hommes dans la société tout en affaiblissant celui des femmes dans la production agricole, ce qui a un impact à la fois sur l'approvisionnement alimentaire des ménages et sur la sécurité alimentaire.

Avec la colonisation et l'éducation chrétienne massive des missionnaires et, plus récemment, l'urbanisation et les migrations croissantes, beaucoup de Khasis ont quitté leur village, cherchant du travail dans les villes, ce qui a favorisé l'émergence de familles nucléaires chrétiennes avec un père comme nouveau chef de famille. Alors que le lignage et l'héritage sont conformes aux principes matrilineaires, la société khasi ressemble de plus en plus à une société patriarcale, notamment en milieu rural, dans la mesure où les décisions importantes sont toujours prises par les hommes (les oncles maternels). Le changement semble s'opérer lentement dans les localités urbaines où les femmes commencent à avoir accès aux organes législatifs et aux conseils décisionnels locaux, leur permettant ainsi d'étendre leur pouvoir politique, longtemps réservé uniquement aux hommes. ▼



VANESSA DOUGNAC



Pas de mélange des genres chez les peuples d'Océanie

Parce que le féminin précède le masculin, qu'il engendre, les femmes disposent d'une puissance redoutable, selon les traditions océaniques. Les hommes veillent donc à les tenir à distance afin de s'en protéger.

Dans les sociétés océaniques, s'il est une opposition de fait observée par les Européens dès les premiers contacts, c'est celle qui inscrit les hommes et les femmes dans des espaces sociaux distincts, dans des pratiques spécifiques, voire qui projette la distinction de genre dans les objets du monde. En pays kanak (Nouvelle-Calédonie), on monte vers la case des hommes, ou descend dans la cuisine des femmes ; les os des hommes reposent d'une part, ceux des femmes et des enfants d'autre part ; allées masculines se distinguent des contre-allées féminines ; les femmes pratiquent la collecte lagunaire, les hommes font la pêche hauturière ; le pin colonnaire masculin domine le cocotier féminin ; l'igname oppose sa symbolique à celle du taro d'eau... Un système complexe d'interdits marque les frontières entre les genres et témoigne de l'importance structurelle

du clivage. Genre et non pas sexe. À cet espace féminin appartiennent aussi les enfants des deux sexes. Ce n'est qu'au début de l'adolescence, après des rituels initiatiques, dont une subincision du pénis, que les garçons pourront rejoindre la case des hommes. Devenir masculin, ici, c'est changer d'espace.

UN PRINCIPE D'ANCIENNETÉ

Un grand principe axiologique traverse toutes les sociétés océaniques : le principe d'ancienneté. Ce qui précède a autorité sur ce qui suit. Or, comme en attestent les différentes mythologies océaniques, les dieux et les ancêtres, aussi éminents soient-ils, sont toujours seconds. Une sacralité précède toute divinité pour une raison bien simple : elle l'engendre. Le grand dieu Ta'aroa naît à Tahiti d'une matrice cosmique ; la nuit engendre le jour à Hawaïi, et la femme de la grande eau précède l'homme de la petite


BERNARD RIGO
Professeur des universités, langues et cultures océaniques, à l'université de la Nouvelle-Calédonie.



Chez les Kanak, le mariage coutumier permet de tisser des liens entre les clans. Ici la jeune mariée quitte définitivement son clan (en rose) pour rejoindre les femmes du clan de son époux (en violet). La robe sur ses épaules symbolise cette transition (Canala, Nouvelle-Calédonie, 2013).

eau ; le ventre maternel de la terre, Papa, contient tous les dieux maoris ; la dent de lune fait naître les ancêtres kanak dans le nord de la Grande Terre... Si la Bible façonne Ève à partir d'une côte d'Adam, les récits océaniques ne renversent pas ainsi l'ordre des choses : le féminin précède le masculin, qu'il engendre. En Océanie, le second sexe est le sexe premier. On comprend alors pourquoi les précautions qui entouraient en Polynésie la femme n'étaient pas moins grandes que celles qui entouraient le chef le plus sacré : dans la rencontre des deux, aussi faible soit la généalogie de la femme, surtout si elle est dans sa période de menstrues, c'est bien le puissant chef qui doit être protégé. Aussi convient-il de ne pas inverser la cause et l'effet : ce n'est pas parce que la femme est d'une nature inférieure qu'elle est souvent exclue de l'espace rituel, c'est parce qu'elle en est exclue qu'elle est souvent dans une situation sociale d'infériorité. Dans une société où sacralité et pouvoir politique sont liés, toute interdiction à l'accès de l'un prive *ipso facto* de l'autre.

UN POUVOIR SACRÉ DE VIE

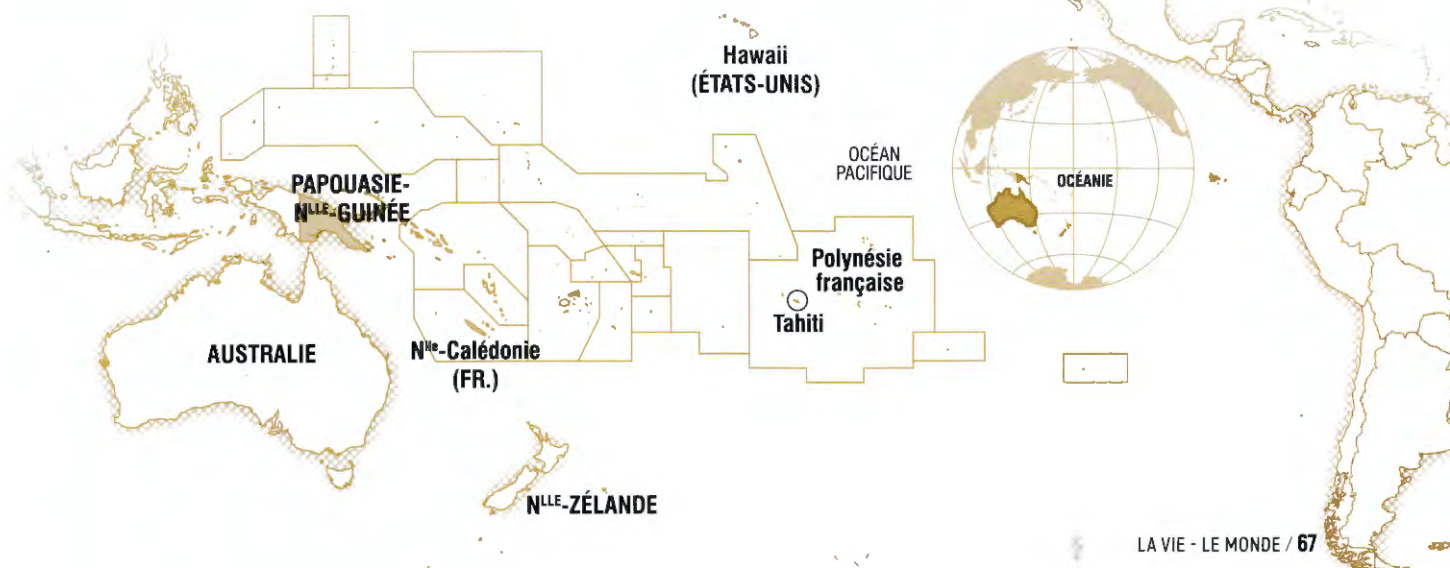
Avec la femme se révèle le fond de la sacralité océanienne, sa modalité généalogique : le pouvoir de vie, articulé au principe de l'antériorité. Si le clan naît avec l'ancêtre, l'ancêtre est né d'une femme dont il perpétue le sang. C'est bien pourquoi, en Océanie, pas moins qu'ailleurs, les hommes veillent au contrôle du ventre des femmes et se protègent de toute influence féminine. Il ne s'agit pas ici d'infantiliser les femmes comme des « mâles ratés », dans la tradition aristotélicienne, ou de les sanctionner au nom du péché originel, mais bien plutôt de maintenir cette puissance redoutable à une certaine distance.

L'ancienneté donne toujours autorité aux maîtres de la terre sur les étrangers en société kanak, elle commande le statut des aînés sur les cadets. Elle

impose enfin un espace féminin parce que le sang d'une mère précède toujours le sang d'un homme. Les espaces océaniques ne reposent pas sur une conception ontologique (l'être en soi façon Platon ou l'âme une et indivise de la théologie chrétienne), mais sur une dynamique relationnelle qui distingue les genres comme modalités d'appartenance : le sujet kanak porte le sang de sa mère et donc de ses oncles utérins, mais il est adopté par le clan de son père, rattaché à l'ancêtre paternel. L'alliance dont il est issu le fonde comme personne plurielle. La domination masculine ici n'est pas dans la négation de la valeur du sang de la mère - qui circule dans chaque homme - mais dans la confiscation de l'initiative de celle-ci par des frères qui en ont fait un objet d'alliance et d'échange avec le clan du mari. Cela pourrait ne pas être le cas. Aux îles Trobriand ou dans la province de Milne Bay en Papouasie-Nouvelle-Guinée, c'est l'époux qui va dans le clan de la femme. C'est d'ailleurs dans l'infime région de Milne Bay que l'on trouve aujourd'hui 80 % des femmes diplômées de l'enseignement supérieur du pays, et c'est également le lieu où les violences domestiques sont les plus faibles.

Le pouvoir sacré de vie des femmes commande en Océanie la séparation des espaces. Pour autant, il n'existe pas une définition homogène du genre. En Polynésie, l'ordre généalogique prévaut sur le genre : une femme peut en imposer par son rang à des hommes de naissance moins prestigieuse : la liste des cheffes renommées y est longue. La filiation est souvent indifférenciée : elle peut suivre la voie paternelle ou la voie maternelle. Ainsi, la femme peut être sujet actif de l'alliance. Les choses sont différentes sur la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie : la femme est objet d'échange entre deux clans ; plus son clan d'origine est prestigieux, plus l'alliance est valorisante pour l'homme. Reste que la dette de vie est contractée vis-à-vis des oncles utérins, et que la virilocation condamne la femme à rester une étrangère dans l'espace de son mari. C'est le genre qui prévaut ici sur la généalogie et confère à la femme son statut second par rapport à l'homme qui la reçoit dans son clan.

L'évangélisation massive de l'Océanie viendra brouiller les représentations de genre : le sang des femmes dangereux parce que sacré deviendra dangereux parce qu'impur. Une autre histoire va s'élaborer, et les espaces vont changer de sens. ▼





La Révolution a fait des femmes des citoyennes passives



Alors que l'aristocratie était libérale à l'égard des femmes, la bourgeoisie révolutionnaire les exclura des affaires publiques. Une discrimination dont il reste des traces aujourd'hui, selon la philosophe Élisabeth Badinter.



▲ Entre discrimination et affirmation, comment le XVIII^e siècle a-t-il fait évoluer le statut des femmes ?

ÉLISABETH BADINTER La question du statut des femmes va se jouer entre deux ordres sociaux : l'aristocratie et la bourgeoisie. Avant 1750 se développe une pensée qui considère les femmes d'une manière assez libérale dans l'aristocratie. Il est frappant de voir à quel point Voltaire manifeste un état d'esprit respectueux des femmes dès qu'il connaît Madame du Châtelet. Celle-ci avait reçu la même éducation raffinée que ses frères, chose rare à l'époque. Et par son compagnonnage avec elle, situation exceptionnelle aussi, Voltaire montre à quel point il la considère comme son égale. De même, dans le lien qu'il noue avec son amie Madame d'Épinay - qu'il appelle « *ma philosophe* » -, Voltaire se montre résolument moderne. Il n'est pas le seul. Un homme comme D'Alembert est aussi respectueux de l'esprit de ses amies. Mais le plus militant et avant-gardiste sera Condorcet, un aristocrate marié à une aristocrate. Dès les années 1780, il publie un texte, *Lettres d'un bourgeois de New Haven*, où il plaide avec énergie contre le bloc bourgeois que représentent philosophiquement Rousseau et Diderot : il défend l'égalité et la ressemblance des sexes. Condorcet explique que l'humanité se définit par la rationalité. Alors que la plupart des hommes politiques affirment à l'époque que les femmes sont irrationnelles, Condorcet leur rétorque qu'il faudrait d'abord prouver que la femme n'appartient pas à l'humanité. À ses yeux, tout dépend de l'instruction. Et celle des enfants doit être la même pour les deux sexes.

▲ L'apport des philosophes des Lumières est donc contrasté...

É.B. Toute la problématique se joue entre ceux qui plaident pour accentuer la différence des sexes et ceux qui militent pour l'égalité par l'argument de la ressemblance - les femmes peuvent être des philosophes des Lumières comme les autres. On a là les représentants d'un véritable féminisme, ce qui est nouveau. Mais ils ne sont pas entendus. Et c'est finalement la pensée de Rousseau qui va tout emporter. Son triomphe arrive quand il publie *Émile ou De l'éducation*, livre dans lequel il définit la femme

comme bonne ménagère, bonne mère, bonne épouse. Elle doit faire de son foyer un lieu de bonheur et enseigner un rôle civique à ses enfants : le succès est formidable auprès des femmes, qui se sentent investies d'une responsabilité nouvelle. On leur offre un statut qu'elles n'avaient pas : elles ont tout pouvoir à l'intérieur du foyer, mais interdiction d'en sortir. Condorcet sera très étonné que les femmes mordent à l'hameçon. Car dans la haute aristocratie, les femmes sortent de chez elles et mènent une vie libre. Mais pas les bourgeoises, qui appartiennent à la catégorie sociale qui va faire la Révolution. La bourgeoisie approuve les idées de Rousseau, lesquelles recourent celles de Diderot pour qui les femmes sont définies par leur utérus. Elles sont sans cesse dans l'émotion, parfois dans l'hystérie, et toujours dans la douleur. Diderot décrit un parcours de souffrance féminine assez épouvantable, des règles à la maternité jusqu'à la vieillesse. Là encore, la femme ne s'explique que par son corps et ses émotions. Donc Rousseau n'était pas tout seul. Mais il a marqué un point en reconnaissant l'utilité des mères dans la formation de futurs citoyens, alors que la maternité était méprisée par les aristocrates d'alors.

▲ Face à Rousseau et Diderot, Condorcet et les partisans de l'égalité des sexes n'ont donc eu aucune chance d'être entendus ?

É.B. C'est pour une raison psychologique, qui n'a d'ailleurs peut-être pas disparu chez tous les hommes aujourd'hui : les bourgeois de l'époque ont l'horreur absolue de la ressemblance des sexes, qui fait peur. L'idée que les femmes seraient les concurrentes des hommes est impensable. À chaque fois, on répond par l'argument de l'incapacité physique et intellectuelle. Il y a une peur de la confusion, comme si les hommes risquaient de perdre leur virilité au cas où les femmes pourraient suivre le même chemin. Cette appréhension, qui s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui, a été l'obstacle majeur au vrai progrès du statut des femmes au XVIII^e siècle. Surtout qu'on ne se mélange pas ! Chacune et chacun dans son espace. C'était une façon d'interdire aux femmes le savoir, la gloire et le pouvoir.



HÉLÈNE BAMBERG ÉDITIONS FLAMMARION

► UNE FÉMINISTE UNIVERSALISTE

Philosophe française spécialiste du siècle des Lumières née en 1944 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Elisabeth Badinter défend un féminisme universaliste laïque. Elle s'est attachée à théoriser la notion de ressemblance des sexes. Son premier essai, *l'Amour en plus* (Flammarion, 1980) a fait date en remettant en cause l'idée d'un amour maternel exclusivement naturel. Suivront *XY. De l'identité masculine* (Hachette, 1992) ou *le Pouvoir au féminin. Marie-Thérèse d'Autriche. 1717-1780* (Flammarion, 2016) sans oublier sa trilogie *les Passions intellectuelles* (Flammarion, 1999, 2002, 2007). *Les Conflits d'une mère. Marie-Thérèse d'Autriche et ses enfants* a été édité chez Flammarion en 2020.

▲ Quel est l'apport de la Révolution française finalement ?

É.B. Il y a deux phases : dans la période libérale qui est celle de la Législative, on voit des progrès comme l'institution du mariage civil par la Constitution de 1791 (les femmes ne sont plus les propriétés du père ou du mari) ou encore la possibilité du divorce en 1792 - qui sera abrogée en 1816 par la Restauration. Il souffle un air de libéralisme dans ces années où Condorcet est très actif. Mais quand il aborde la question des femmes, il n'est plus entendu. Dans son sillage, d'autres hommes comme Guyomar et Romme - députés à l'Assemblée législative - ont essayé de relancer le débat. Jugés ridicules, ils n'ont même pas été combattus. En 1793, sous la Convention, nous est resté un seul texte d'un député nommé Amar.

Les bourgeois
de l'époque
ont l'horreur absolue
de la ressemblance
des sexes. Comme si
les hommes risquaient
de perdre leur virilité au cas
où les femmes pourraient
suivre le même chemin

Il est l'un des grands guillotineurs de l'Isère, et va proposer à la Convention d'exclure les femmes du droit de vote. Il fait deux interventions, l'une le 31 octobre 1793, où il définit la femme et son incapacité. Et le lendemain, au nom du Comité de sûreté générale, il fait son rapport sur qui aura le droit de voter : selon lui, la présence des femmes serait funeste aux affaires publiques. Et donc, au nom de tous les arguments rousseauistes, elles resteront des « citoyennes passives », « comme les enfants et les fous ». D'aucuns évoqueront aussi les « Nègres ». Elles font partie des irresponsables. Ce discours très brutal a été applaudi à tout rompre, et la loi votée à toute vitesse - une régression par rapport à l'aristocratie libérale du XVIII^e siècle. Et cette discrimination de 1793 s'étendra finalement jusqu'au milieu du XX^e siècle, puisque les femmes devront attendre 1944 pour obtenir le droit de vote.

▲ Quelles sont les femmes qui ont laissé une trace majeure dans l'histoire de France sous la Révolution ?

É.B. Il y a deux féministes : Olympe de Gouges et Théroigne de Méricourt. La première a ma préférence, auteure d'un superbe texte qui fait pièce à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Théroigne de Méricourt, qui venait de Liège, a voulu quant à elle animer des clubs de femmes à Paris. En sortant un jour de l'Assemblée, elle a été fouettée publiquement, et cette offense l'a durablement marquée - au point qu'elle mourra folle. J'aimerais citer aussi Madame Rolaud, la femme du ministre de l'Intérieur, qui recevait dans son salon toute la partie libérale girondine des révolutionnaires. Elle fut une femme active, à la parole respectée et à l'influence politique certaine - guillotinée donc. Et je n'oublierai pas Marie-Antoinette, qui a aussi été victime, en tant que femme, de la Révolution française. Son procès fut une ignominie, on guillotina un symbole. J'aimerais enfin rappeler qu'avant la Révolution, Madame d'Épinay - ancêtre de Simone de Beauvoir - a écrit sur les femmes dans *la Correspondance littéraire, philosophique et critique* des années 1770. Quinze ans avant Condorcet, elle a vaillamment défendu l'égalité des sexes : affaire avant tout de culture et d'éducation, et non de nature. ▼

Propos recueillis par Marie Chaudey



Le sultanat des femmes, un intermède ottoman

Durant plus d'un siècle, une incroyable parenthèse féminine a bouleversé les codes patriarcaux de l'Empire ottoman : des femmes du harem impérial, mère ou épouses de sultans, ont exercé une redoutable force politique.

En 1520 à Istanbul, une esclave, Roxelane, ravit le cœur du sultan ottoman Soliman le Magnifique. La jeune femme, issue d'une famille chrétienne (elle serait la fille d'un prêtre orthodoxe), enlevée par les Tartares en Ruthénie, nne région de l'Ukraine actuelle, puis vendue au harem impérial, inaugure la période que les historiens ont qualifiée de « sultanat des femmes » : environ un siècle - de 1520 au milieu du XVII^e siècle - durant lequel les femmes ont exercé un vrai pouvoir. Espiègle, ambitieuse, déterminée, Roxelane, surnommée « Hürrem » (la joyeuse, la rieuse...), va faire voler en éclats les codes de l'Empire ottoman et transformer le harem en une redoutable force politique.

DU CONCUBINAGE AU MARIAGE

Pour comprendre, il faut revenir sur ce qu'était le fonctionnement du harem avant son arrivée. Loin d'être le temple des plaisirs voluptueux décrit par les orientalistes, ce lieu clos, sorte de couvent où vivaient environ 600 femmes, est un élément central du système dynastique de l'Empire ottoman. À partir de la fin du XIV^e siècle, alors que l'empire s'est déjà considérablement étendu, les sultans décident de ne plus nouer d'alliances maritales avec des puissances de moindre importance et optent pour le concubinage. Objectif : engendrer des héritiers capables de diriger les provinces du territoire, qui couvre alors une grande partie de l'Anatolie et s'étire jusqu'en Bulgarie. Et, pour l'un d'entre eux, de succéder au sultan.

Pour cela, ce dernier dispose de cette « cour » composée d'esclaves ravies pendant les campagnes militaires, de jeunes femmes données en cadeau par des notables ou bien achetées. Seules quelques-unes deviennent les concubines du sultan. Le concubinage répond alors à des règles bien précises. « Lorsqu'une d'entre elles mettait au monde un enfant mâle, son seul devoir était d'œuvrer à la réussite politique future du garçon. La naissance d'un fils mettait donc fin au lien de sa mère avec son maître. [...] La tradition voulait qu'elle ne lui donne plus d'enfants », explique l'historienne américaine Leslie P. Peirce dans son livre *The Imperial Harem* (Oxford University Press, 1993). Les mères

Peu à peu, une hiérarchie au sein du pouvoir royal féminin se crée avec, à la tête de celle-ci, la sultane validé, la reine mère du sultan régnant

portaient alors avec leur fils dans l'une des provinces de l'empire, où il devenait gouverneur. Ce ne fut pas le cas avec Roxelane. Conquis, le sultan décide de l'épouser. C'est un mariage révolutionnaire : en faisant cela, celui-ci crée ainsi une famille nucléaire dans un monde polygame. Pourquoi Soliman a-t-il donc rompu avec la tradition ? Sans doute par peur de ne pas avoir d'héritier. Lorsqu'il épouse Roxelane, il vient de perdre trois enfants issus de ses concubines, dont deux fils. Or, la jeune femme lui a déjà donné un fils en bonne santé.

Dès lors, mariée et convertie à l'islam, Roxelane se consacre à des œuvres de philanthropie. Elle fait construire à Istanbul un complexe comprenant une mosquée, une école primaire et une cantine pour les nécessiteux. Elle manœuvre également pour garantir le sultanat à l'un de ses fils, en écartant le grand vizir Mustafa. Fils aîné de Soliman, né d'une précédente favorite, ce chef de guerre d'une quarantaine d'années était très populaire dans l'armée. Il sera étranglé par son père lui-même.

Mais le rôle de l'ancienne esclave va plus loin. Roxelane participe à la diplomatie de l'empire et correspond notamment avec les familles royales étrangères d'Occident. « Bien qu'il n'y ait pas de fonction officielle de reine chez les Ottomans, Roxelane remplit ce rôle en tous points, sauf en titre, ce qui lui permet de rivaliser avec les grandes femmes souveraines et consorts d'Europe qui lui étaient contemporaines au XVI^e siècle », écrit Leslie P. Peirce. Sous sa tutelle, le harem se développe rapidement et devient, à la fin du XVI^e siècle, une institution du gouvernement ottoman.

DE L'INFLUENCE À LA RÉGENCE

Après la mort de Roxelane à près de 60 ans, en 1558, les « sultanes » vont suivre ses traces en continuant de jouer un rôle important dans la politique ottomane. Sans jamais, toutefois, atteindre son rayonnement. Les successeurs de Soliman, Selim II, son fils, puis Murad III, son petit-fils, vont comme leur aïeul opter pour la monogamie (parfois transitoire). Selim se marie avec Nurbanu (dont le nom était Cecilia Venier-Baffo), une esclave kidnappée en Vénétie par l'amiral ottoman Barberousse. Quant à Murad, il entretient une relation exclusive avec Safiye, originaire d'Albanie.

Peu à peu, une hiérarchie au sein du pouvoir royal féminin se crée. Avec, à la tête de celle-ci, la sultane validé, la reine mère du sultan régnant.


ANNE GUION
Journaliste
à La Vie.



Portrait supposé de Roxelane, ce tableau témoigne de la fascination de l'Occident pour l'Empire ottoman, et en particulier pour l'épouse de Soliman, active diplomate auprès des pays chrétiens (atelier de Titien, v. 1545-1555).

Sous le règne de Murad III, qui monte sur le trône en 1574, Nurbanu, sa mère, et Safiye, sa favorite, vont même rivaliser pour obtenir l'écoute du sultan et des membres du gouvernement. En 1582, l'éviction du grand vizir Sinan Pacha aurait ainsi été provoquée par Nurbanu elle-même. Celle-ci aurait voulu le punir d'avoir laissé entendre que l'autorité ne lui revenait pas, mais plutôt à sa bru, Safiye.

Au XVII^e siècle, les sultanes valides règnent même en tant que régentes. C'est le cas de Kösem, d'origine grecque et favorite d'Ahmed I^{er}. Deux de ses fils, Murad IV et Ibrahim I^{er}, règnent successivement. Pendant la majeure partie du sultanat de Murad IV, Kösem dirige même effectivement l'empire en assistant aux réunions du Divan (le cabinet/conseil

du sultan) derrière un rideau. Lorsque Ibrahim succède à son frère, Kösem reste au pouvoir, son fils souffrant d'instabilité mentale. Et quand, finalement, Ibrahim est déposé, Kösem présente au trône son petit-fils de 7 ans, Mehmed IV, et devient une nouvelle fois régente entre 1648 et 1651 !

Le sultanat des femmes s'éteint avec le changement des règles de succession. À partir du milieu du XVII^e siècle, la loi de la séniorité s'impose peu à peu. Celle-ci édicte que c'est au membre le plus âgé de la dynastie de prendre les rênes de l'empire à la mort du monarque. Dépourvues de leur pouvoir d'engendrer et de façonner des sultans, les femmes puissantes ottomanes disparaissent alors peu à peu. La fin d'une incroyable parenthèse féminine. ▼

Des bégums mogholes à l'œuvre derrière le rideau

De 1526 à 1707, sous les six premiers empereurs de la dynastie musulmane moghole qui domina l'Inde plus de 300 ans, les femmes de l'élite gouvernante, bien que recluses, ont cependant bénéficié d'une certaine liberté d'action.

INDE

« **Q**uelle époque ! On a dit que ce fut celle des femmes », écrit l'historien Jean-Paul Roux à propos de l'âge d'or de l'Empire moghol, soit la période de règne des Grands Moghols (1526-1707), les six premiers empereurs d'une dynastie musulmane fondée par Babur. Chassé d'Asie centrale, ce prince timouride (héritier de Tamerlan) a investi l'Inde du Nord après avoir vaincu le dernier sultan de Delhi. Puis son fils Humayun a perdu le pouvoir pour le reprendre 15 ans plus tard. De guerres en exil, de campements en caravanes, les femmes ont partagé ces années tumultueuses.

UNE TRADITION DE RESPECT...

Car dans la culture nomade et polygame de ces conquérants turco-mongols, les femmes du clan participent activement à la vie publique. Elles sont respectées et écoutées, les plus âgées surtout, grand-mères, mères, tantes... La chasteté n'est guère une priorité, note l'écrivaine indienne Ira Mukhoty, saluant le « pragmatisme » et l'« empathie » des premiers Moghols envers les femmes : Khanzadeh, sœur de Babur, retrouve sa place après dix ans comme otage d'un chef ouzbek. Ce sacrifice pour le clan est même valorisé, son neveu Humayun la fait *padshah begum*, « première dame ». Chez les princes hindous du Rajasthan, en revanche, on préfère l'immolation collective des femmes à leur déshonneur aux mains de l'ennemi.

Le divorce et le célibat sont acceptés, les veuves incitées à se remarier. Maîtres de l'Hindoustan, les Moghols tenteront d'interdire le rite hindou du sati, l'immolation des veuves sur le bûcher de leur époux, qui les choque. L'adoption est courante et le rôle des nourrices, majeur : les liens de lait sont aussi solides que ceux du sang. On est loin des concubines ottomanes et de leur implacable règle reproductrice : une mère, un fils (voir page 72). Diplomates et négociatrices, chargées de calmer les princes rebelles ou de bâtir des alliances, les femmes s'interposent dans les guerres fratricides pour le trône. Organisatrices des mariages, elles sont garantes de la construction de l'État.

Sous le long règne d'Akbar (r. 1556-1605), l'empire itinérant se stabilise. À Fathpur-Sikri, sa nouvelle capitale, le *zenana* (quartier des femmes) est pour la première fois un lieu clos en dur qui enferme les femmes et les cache derrière le *pardah* (rideau), même si les règles en sont moins strictes que chez les contemporains turcs ottomans et perses séfévides. Akbar consolide son pouvoir en s'alliant à l'élite locale, les

princes du Rajasthan : il épouse une dizaine de leurs filles. Ces princesses hindoues apportent à la cour leurs pratiques religieuses, leur végétarisme, leurs voiles colorés, leurs bijoux et leur code d'honneur. Les femmes se font invisibles, leurs noms sont remplacés dans les chroniques royales par des titres glorifiant la pureté et la chasteté, effaçant leurs origines multiples, turque, afghane, persane ou rajpute... Pour l'historienne Ruby Lal, cela participe de la construction de l'*imperium* voulu par Akbar : il rêve d'une nouvelle religion pour unifier la mosaïque indienne, syncrétisme entre hindouisme et islam soufi, autour de la personne du *padshah*, vénérée et inaccessible.

Le *zenana*, ou harem (espace sacré interdit), est un monde de splendeur et de raffinement, de jardins, fontaines et palais, décrit par les miniatures. Mais les femmes n'y sont pas toutes épouses ou concubines royales, loin de l'image fantasmée transmise par les voyageurs occidentaux. Le *zenana* est une communauté autonome de milliers de personnes : famille royale, nobles à son service, veuves et enfants de combattants, réfugiées sous protection royale, intendantes, tutrices, nourrices, esclaves, artistes, danseuses... Un univers hiérarchisé et salarié, sous l'autorité de la *padshah begum*, protégée par des soldates-esclaves, les *urdubegis*, et gardée par les eunuques.

... ET D'INDÉPENDANCE

Ces murs restent « poreux et relatifs », note l'historienne Lisa Balabanlilar. La cour circule entre ses capitales, part l'été dans la fraîcheur de ses jardins du Cachemire. Et les matriarches ont toujours la bougeotte. Hamida, mère et conseillère d'Akbar, le rejoint régulièrement dans ses périples, gouverne Delhi lorsqu'il va reconquérir Kaboul. En 1578, la vieille et infatigable Gulbadan, tante d'Akbar, mémorialiste qui nous a transmis le récit de la vie quotidienne des premiers Moghols, prend la tête d'un pèlerinage féminin à La Mecque, entraînant tout un groupe de dames de la cour dans un voyage de plusieurs années.

L'indépendance des femmes de l'élite, caractéristique timouride, restera une constante tout au long de l'ère moghole, écrit Lisa Balabanlilar. Une tradition dont bénéficient, après la disparition des matriarches timourides, les épouses, sœurs, filles... Et surtout Nur Djahan, vingtième et dernière épouse de Djahangir (r. 1605-1627), réfugiée iranienne, veuve d'un général afghan du roi, intellectuelle et chasseuse de tigres. Les historiens s'accordent à dire qu'elle fut



L'Inde des Moghols

Les origines de la dynastie

- Conquêtes de Babur
- Territoire contrôlé par Babur en 1525

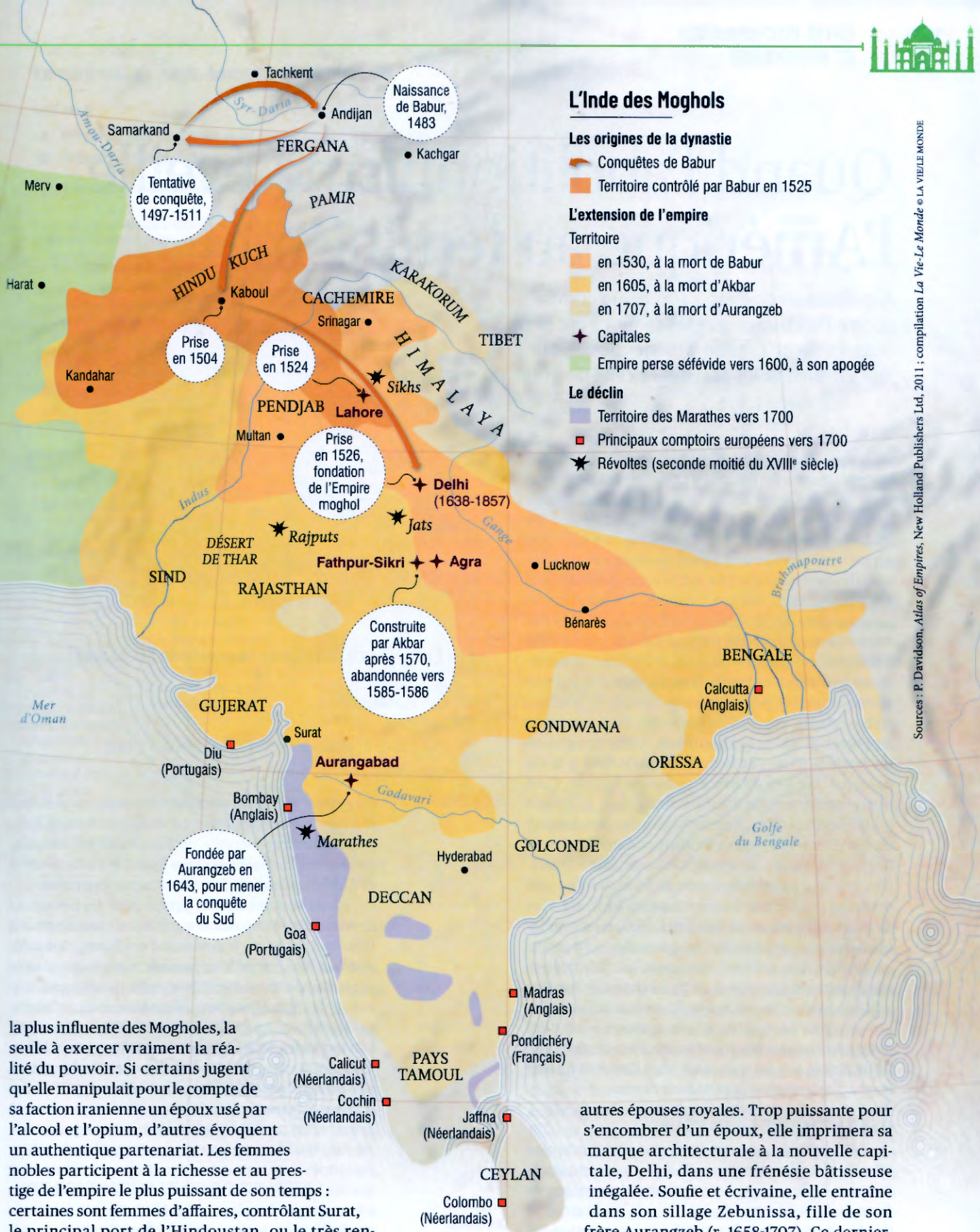
L'extension de l'empire

Territoire

- en 1530, à la mort de Babur
- en 1605, à la mort d'Akbar
- en 1707, à la mort d'Aurangzeb
- Capitales
- Empire perse séfévide vers 1600, à son apogée

Le déclin

- Territoire des Marathes vers 1700
- Principaux comptoirs européens vers 1700
- Révoltes (seconde moitié du XVIII^e siècle)



la plus influente des Mogholes, la seule à exercer vraiment la réalité du pouvoir. Si certains jugent qu'elle manipulait pour le compte de sa faction iranienne un époux usé par l'alcool et l'opium, d'autres évoquent un authentique partenariat. Les femmes nobles participent à la richesse et au prestige de l'empire le plus puissant de son temps : certaines sont femmes d'affaires, contrôlant Surat, le principal port de l'Hindoustan, ou le très rentable commerce de l'indigo. Aussi cultivées que les hommes - les Moghols mettant sur un pied d'égalité le savoir et le métier des armes -, elles sont mécènes des arts et bienfaitrices des pauvres, bâtisseuses de palais et d'établissements publics.

Djahanara, fille de Chah Djahan (r. 1628-1658) et de Mumtaz Mahal, pour qui le roi élèvera à Agra le sublime mausolée du Taj Mahal, en est l'ultime exemple. Sa mère disparue, elle lui succède, à 17 ans, en tant que *padshah begum*, grillant la politesse aux

autres épouses royales. Trop puissante pour s'encombrer d'un époux, elle imprimera sa marque architecturale à la nouvelle capitale, Delhi, dans une frénésie bâtisseuse inégalée. Soufie et écrivaine, elle entraîne dans son sillage Zebunissa, fille de son frère Aurangzeb (r. 1658-1707). Ce dernier, musulman rigoriste arrivé au pouvoir dans le sang, n'épargne pas Zebunissa : cette princesse indomptable, qui fut la grande poétesse soufie d'une lignée riche en lettrées, passera les 20 dernières années de sa vie en captivité.

Après Aurangzeb, l'empire, secoué de révoltes, entame son long déclin, jusqu'à la destitution du dernier Moghol par les Anglais en 1857. En 1876, c'est une femme, la reine Victoria, qui deviendra impératrice des Indes. ▼

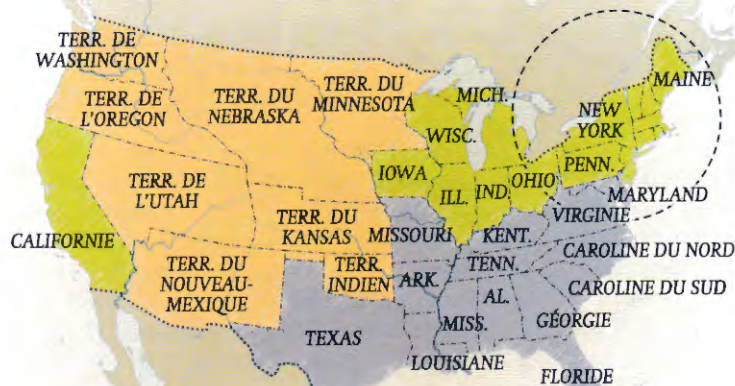
Quand l'abolitionnisme éveille l'Amérique au féminisme

Aux États-Unis, c'est à travers le combat contre l'esclavage que les femmes ont pris conscience de la lutte à mener aussi pour leurs droits. Et en particulier celui de voter.

En cette fin d'octobre 1774, un vent de révolte souffle sur les treize colonies britanniques d'Amérique du Nord. Voilà près de dix ans que Londres a mis en place une taxation supplémentaire sur le thé pour renflouer ses caisses après la guerre de Sept Ans, qui l'a opposé notamment à la France. Mais, outre-Atlantique, le nouvel impôt ne passe plus. Le 25 octobre, 51 femmes menées par Penelope Barker se réunissent dans la petite ville d'Edenton, en Caroline du Nord, et décident de manifester leur réprobation de la seule manière qui soit alors acceptable pour des personnes de leur sexe : en boycottant, non seulement le thé, mais aussi tous les autres produits britanniques. À une époque où les femmes n'ont pas le droit de participer à la vie publique, cet acte de protestation est majeur. C'est le premier exemple d'une mobilisation politique d'Américaines. Il aura un écho jusqu'en Angleterre, où ces dernières sont caricaturées dans la presse. L'année suivante, la révolution américaine éclate. Pendant que les hommes sont au front, les épouses prennent la direction des exploitations agricoles. Plus de 20 000 femmes sont aussi enrôlées en tant qu'infirmières ou lavandières. Une quinzaine vont même combattre, dont Deborah Sampson, qui le fait déguisée en homme. L'engagement patriotique des femmes est alors indéniable. Mais si les États-Unis finissent par acquérir leur indépendance, les épouses et les filles demeurent quant à elles cantonnées à leur statut : celui de mineures aux yeux de la loi, sous l'autorité de leur mari ou de leur père, et sans droit de vote.

OSER PRENDRE LA PAROLE...

C'est grâce à une autre lutte que vont finalement s'éveiller les consciences : celle du mouvement abolitionniste. Influencées par les quakers, de nombreuses femmes du Nord s'investissent dans le combat contre l'esclavage qui naît au lendemain de la révolution. Un activisme qui ne reste pas longtemps en coulisses. Le 21 septembre 1832, Maria Miller Stewart, une jeune Afro-Américaine libre, s'adresse à une audience masculine et féminine à Boston sur la question de l'esclavage. C'est la première fois qu'une Américaine évoque ce sujet face à un public mixte aux États-Unis. Bien d'autres vont suivre. Fini le boycott silencieux d'Edenton, les femmes prennent désormais la parole. « Dans une société très patriarcale, cela fait scandale. C'est même considéré comme immoral. Ce sont ces réactions qui vont



Les États-Unis à la veille de la guerre de Sécession*

- États esclavagistes
 - États libres
 - États ouverts à l'esclavage par la loi Kansas-Nebraska (1854)
- * 1861-1865

faire émerger chez les militantes une conscience politique et les amèneront finalement à remettre en cause leurs propres conditions de vie », explique Hélène Quanquin, professeure de civilisation des États-Unis à l'université de Lille et spécialiste des mouvements féministes.

« Je ne réclame aucune faveur pour les personnes de mon sexe. Je n'abandonne pas notre revendication à l'égalité. Tout ce que je demande à nos frères, c'est qu'ils veuillent bien retirer leurs pieds de notre nuque et nous permettre de nous tenir debout sur cette terre que Dieu nous a destinés à occuper », écrit ainsi avec radicalité Sarah Grimké en 1837 (*Lettres sur l'égalité des sexes*, Labor et Fides, 2016). Venues du mouvement abolitionniste, les sœurs Sarah et Angelina Grimké jouent un rôle central dans le développement de « la question des femmes » (le terme « féminisme » n'existe pas encore) et posent les premières revendications, qui paraissent aujourd'hui bien modestes : pouvoir parler en public, participer à un mouvement politique au même titre que les hommes... La question du droit de vote, elle, n'émerge que dans les années 1840. Elle est portée en particulier par une femme : Elizabeth Stanton.

Cette militante est à l'origine de la convention de Seneca Falls, qui se tient dans le nord de l'État de New York en 1848. C'est la première Convention pour le droit des femmes à se dérouler sur le sol américain. Elle s'achève par la signature de la Déclaration de sentiments. Construite sur le modèle de la Déclaration d'indépendance des Pères fondateurs, elle est considérée comme l'acte fondateur du mouvement féministe américain. Elle contient notamment la première revendication officielle du droit de vote

**ARNAUD
AUBRY**
Journaliste.

Le nord-est du pays, berceau du féminisme

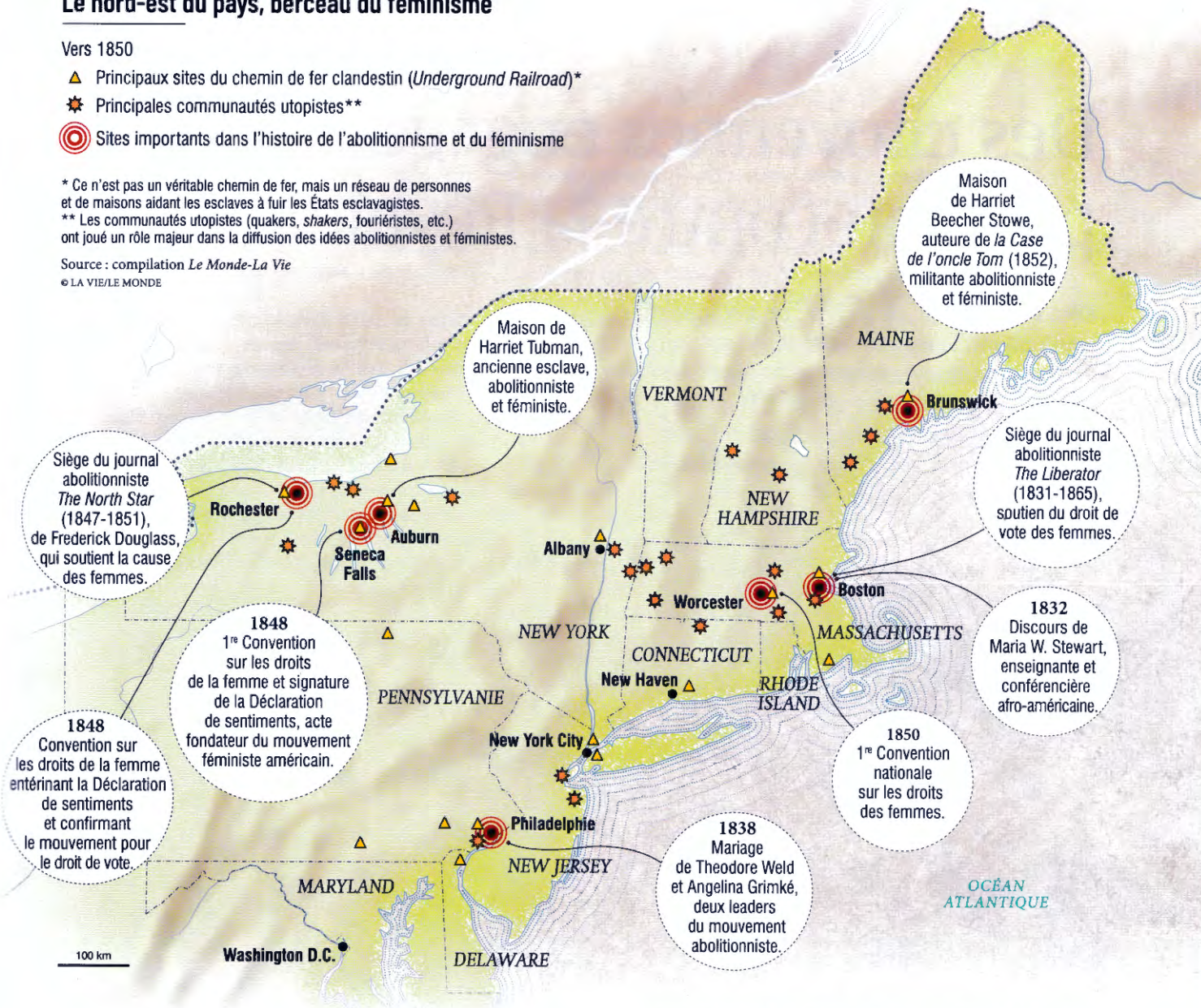
Vers 1850

- ▲ Principaux sites du chemin de fer clandestin (*Underground Railroad*)*
- ☀ Principales communautés utopistes**
- 🎯 Sites importants dans l'histoire de l'abolitionnisme et du féminisme

* Ce n'est pas un véritable chemin de fer, mais un réseau de personnes et de maisons aidant les esclaves à fuir les États esclavagistes.

** Les communautés utopistes (quakers, *shakers*, fouriéristes, etc.) ont joué un rôle majeur dans la diffusion des idées abolitionnistes et féministes.

Source : compilation *Le Monde-La Vie*
© LA VIE/LE MONDE



pour les femmes. Cette Déclaration a des échos dans le monde entier. Elle est célébrée en 1851 par les actives saint-simoniennes Jeanne Deroin et Pauline Roland, alors emprisonnées à Saint-Lazare, à Paris, de même qu'en Allemagne et en Suède. Ce sont les « *frémissements d'une sorte d'internationale féministe* », raconte Claudette Fillard, professeure émérite à l'université de Lyon, dans son ouvrage *Elizabeth Cady Stanton. Naissance du féminisme américain à Seneca Falls* (ENS Éditions, 2010).

... ET CONQUÉRIR LE DROIT DE VOTE

Mais Elizabeth Stanton devient peu à peu une figure controversée du mouvement. D'abord parce qu'elle développe une rhétorique très raciste après la guerre de Sécession (1861-1865), lorsque est voté le 15^e amendement, qui donne le droit de vote aux hommes noirs. *« Elle affirme ne pas comprendre que ceux qu'elle décrit, discours raciste après discours raciste, comme des “brutes illettrées” puissent voter quand des femmes éduquées sont toujours exclues de ce droit »*, analyse Héléne Quanquin. Elizabeth Stanton est aussi très marquée par le mouvement de tempérance, qui s'oppose à la consommation

de boissons alcoolisées. Elle revendique le droit au divorce pour les épouses d'alcooliques. Et veut même interdire à ces derniers le droit de se marier. Enfin, outrage au XIX^e siècle, elle milite pour le contrôle des naissances ! Indépendante d'esprit et trouble-fête, Elizabeth Stanton est mise peu à peu à l'écart.

La postérité a donc davantage retenu son acolyte de toujours Susan B. Anthony, avec qui elle a créé la National Woman Suffrage Association en 1869. Anthony se bat pour le droit de vote pendant 45 ans. Elle est même arrêtée lors de l'élection de 1872 pour avoir voté, illégalement bien entendu. Condamnée à 100 \$ d'amende (son premier emploi d'institutrice était rémunéré 150 \$ par an), elle refuse de payer. En 1920, le 19^e amendement de la Constitution américaine, qui accorde le droit de vote aux femmes, portera son nom. Entre-temps, le processus a été long. Organisation de marches, manifestations devant la Maison-Blanche durant la Première Guerre mondiale, grèves de la faim... « *On n'a pas donné le droit de vote aux femmes, elles l'ont pris* », insiste Hélène Quanquin. Cependant, une fois le 19^e amendement adopté, le combat est loiu d'être terminé. Dans les États du Sud, des lois ségrégationnistes empêchent toujours les femmes et les hommes noirs de voter. Elles ne seront abrogées qu'en 1965. ▼



Des citoyennes engagées pour ou contre la Révolution

Elles manifestent, débattent, revendiquent, soutiennent, voire combattent. Au cœur de la Révolution, les femmes ne sont pas de simples figurantes. Pourtant, l'égalité déclarée à l'Assemblée leur sera refusée, et la liberté de se réunir en club, enlevée.

Où sont les femmes dans la Révolution française? Partout, pourrait-on répondre. Partout des femmes s'engagent, pour ou contre la Révolution. Car être exclues du « droit de cité », n'être considérées que comme les épouses et mères des citoyens, ne les empêche pas d'agir comme des individus politiques, des citoyennes sans citoyenneté.

Bien connue, la marche des femmes sur Versailles, le 5 octobre 1789, ne doit pas cacher qu'en province et à Paris il y a des femmes dans toutes les foules, même si les hommes y sont le plus souvent majoritaires et y tiennent le rôle principal, grâce à leurs armes. Mais à l'automne 1789 ou au printemps 1795, dans



Club Patriotique de Femmes.

Des Femmes bien Patriotes avoient formées un club dans lequel n'étoit admise aucune autres ; Elles avoient leur Présidente et des secrétaires; on s'assembloit deux fois la semaine, la Présidente faisoit la Lecture des Séances de la convention nationale, on approuvoit ou l'on critiquoit ses décrets. Ces Dames animées du zèle de la Bienfaisance faisoient ^{collecter} entr'elles une qui étoit distribuée à des familles de bons Patriotes qui ont besoins de secours.

des contextes de pénurie alimentaire et de tension politique, elles sont au premier plan de la révolte. Après l'insurrection de prairial an III (mai 1795), des commissaires parisiens notent que « *dans les moments orageux qui ont troublé cette commune, les femmes ont joué le rôle de boutefeux* », et les députés leur interdisent de s'assembler dans la rue tant que le calme ne sera pas rétabli.

Les citoyennes participent aussi à l'intense débat public qui caractérise la période. Dans des brochures, des lettres envoyées aux journaux, des avis placardés sur les murs, des pétitions collectives ou individuelles adressées aux députés, elles font connaître leurs opinions. Certaines demandent une meilleure éducation, l'égalité successorale ou, très rarement, leur participation aux affaires publiques. Reflet de cet intérêt politique, des journaux sont créés pour un public féminin, comme la *Lettre bougrement patriotique de la Mère Duchêne* (1791).

ASSIDUES DANS LES TRIBUNES

Des femmes sont également partie prenante de la sociabilité politique du temps. Germaine de Staël, Sophie de Condorcet, Manon Roland reçoivent chez elles députés et journalistes. Dans les rues, les cours, les cabarets, on peut aussi voir des femmes du peuple « politiquer », lire ensemble un journal ou commenter le discours d'un député. Dans les tribunes des assemblées révolutionnaires, ouvertes au public, elles sont nombreuses à se presser, et les plus engagées sont appelées « habituées des tribunes ».

Dans les tribunes, elles suivent de même les séances des clubs, car si quelques-uns sont mixtes, la majorité sont masculins. Aussi, dans une soixantaine de villes, des femmes créent leurs propres clubs. Formé d'abord par les parentes de notables révolutionnaires locaux, leur recrutement social s'élargit un peu en 1792, et ils se radicalisent, se mobilisent, envoient des pétitions à la Convention, telles la Société des amies de la liberté et de l'égalité de Besançon, les Citoyennes sans-culottes du Mans, etc. Créée à Paris en 1791 par Etta Palm d'Aelders, la Société patriotique et de bienfaisance des amies de la vérité, club assez sélect, réclame notamment l'égalité politique, mais n'a qu'une faible audience et disparaît en 1792. Très différent est l'autre club parisien, fondé en 1793 et présidé par Pauline Léon puis Claire Lacombe : dans cette Société des citoyennes républicaines révolutionnaires, marchandes, ouvrières, domestiques souhaiteraient s'armer pour combattre les « ennemis du dedans » et sont politiquement très actives. Sans réclamer les droits politiques, elles rejettent le despotisme marital. Proche des Enragés, ce club est interdit le 30 octobre 1793... ainsi que tous

les clubs de femmes ! On croise aussi des femmes dans les fêtes patriotiques, les cérémonies civiques... et même à l'armée, où une centaine combattent (elles en sont théoriquement exclues en avril 1793).

Très nombreuses également sont celles qui s'opposent à la Révolution. Elles défendent la religion traditionnelle, animent le culte clandestin, cachent au péril de leur vie des prêtres réfractaires. Dans les régions soulevées, quelques-unes se battent les armes à la main, mais le plus souvent elles logent, soignent, guident, renseignent les combattants insurgés, sont agents de liaison et jouent ainsi un rôle important dans la contre-révolution.

UNE PAROLE QUI DÉRANGE

Comme individus sociaux, les Françaises bénéficient de nouveaux droits civils qui améliorent leur statut familial : égalité successorale, capacité juridique des épouses, instauration en 1792 d'un divorce égalitaire – elles sont à l'origine de deux tiers des demandes. Mais dès juillet 1789 le député Sieyès propose qu'elles soient comprises parmi les citoyens « passifs », qui n'exercent pas les droits politiques. Et si l'exclusion d'autres « passifs » (pauvres, esclaves affranchis) provoque de vifs débats, la leur ne soulève aucune indignation à l'Assemblée tant elle paraît évidente. Elle ne va pourtant pas de soi pour tous : dans son article « Sur l'admission des femmes au droit de cité » (1790), Condorcet écrit qu'hommes et femmes possèdent les mêmes droits naturels et que les leur refuser c'est « violer le principe de l'égalité des droits ». L'inégalité est aussi dénoncée par quelques femmes, dont Olympe de Gouges dans sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791). Reprenant la forme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, elle souligne l'ambiguïté d'un universalisme qui ne s'adresserait qu'à la moitié de l'humanité. Si ce texte percutant est aujourd'hui une référence, durant la Révolution il passe inaperçu. Et c'est pour ses idées politiques, et non féministes, qu'Olympe de Gouges est guillotinée en novembre 1793.

Cela dit, les choses bougent un peu : en avril 1793, alors qu'est rédigée une nouvelle Constitution, des hommes suggèrent que les veuves puissent voter sous certaines conditions. Et les députés Romme et Guyomar défendent l'égalité politique totale entre les individus « *de l'un et de l'autre sexe* ». En juillet, lors du référendum sur la Constitution, dans plusieurs villes des citoyennes décident de voter et d'informer les députés qu'elles aussi acceptent la Constitution « *présentée à la sanction du peuple souverain* ». Elles font ainsi acte de citoyenneté et se réapproprient symboliquement un droit dont elles ne jouissent pas. L'implication des femmes dans la Révolution conduit à des interrogations plus audibles sur leur exclusion. C'est pour faire taire ces voix que les clubs féminins sont interdits et que le député Amar rappelle que, par leur « nature » et parce que l'ordre social repose sur la différence des fonctions masculines (publiques) et féminines (privées), elles ne peuvent exercer les droits politiques. Un terme est ainsi mis aux demandes d'égalité. Mais non à la présence des femmes, qui continuent à intervenir dans la *res publica*. ▼



DOMINIQUE GODINEAU
Professeure
d'histoire
à l'université
Rennes 2.

Réalisée entre 1789 et 1795 par Jean-Baptiste Lesueur, cette gouache est l'une de nombreuses représentations d'un club patriotique féminin. Les citoyennes « politiquant » et reculant des fonds. Cette scène n'a pas la connotation misogyne des illustrations de l'époque où les femmes sont souvent caricaturées.

Les Antilles françaises, îles des femmes debout

Des hommes souvent démissionnaires, des femmes libres et fortes assumant seules la responsabilité des enfants, telle est la famille traditionnelle antillaise. Une structure qui porte la trace de l'esclavage.



PHOTIE DE BORDEAUX COLLECTION MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE LYSIANE GAUTHIER

« **A** la Guadeloupe, les femmes sont debout. Et elles sont debout parce que tout passe par elles. Elles savent que donner la vie équivaut à être un dieu, puisque les dieux créent les êtres humains. Par conséquent, elles sont des déesses et sont responsables de la destinée de leur descendance », m'a confié un soir, sur la terrasse de sa maison de La Souvenance, Simone Schwarz-Bart. À travers ses deux romans, *Pluie et Vent sur Télumée Miracle* (1972) et *Ti Jean L'horizon* (1979), mais aussi *Hommage à la femme noire*, encyclopédie en six volumes réalisée avec son mari, André (1988), cette romancière fut l'une des premières à décrire le monde des femmes de leur point de vue dans les Caraïbes. Maryse Condé, Suzanne Dracius ou Gisèle Pineau poursuivirent dans la même direction. Selon ces écrivaines, les femmes antillaises ont toujours travaillé, sauf dans la bourgeoisie. Elles ont donc gagné leur liberté, car c'est le travail qui fait une femme libre. En acceptant n'importe quel labeur, elles n'avaient pas à tendre la main devant un homme qui leur dicte une conduite. Elles

Assujetties sexuellement, les esclaves des Antilles ont eu du mal par la suite à fonder des familles stables (*Petit maître que j'aime*, Julien Vallou de Villeneuve, 1840).



**YANN
PLOUGASTEL**
Journaliste
au *Monde*.

se sentaient vraiment les égales des hommes, qu'elles envoyaient valser plus souvent qu'à leur tour. Elles les mettaient à la porte s'ils se comportaient mal, puisqu'elles avaient de l'argent pour entretenir les cases. Elles étaient aussi très libres de leur corps. Non pas légères mais libres : quand leur partenaire ne leur plaisait plus, elles en changeaient, tout simplement. Mais trouver quelqu'un avec qui cheminer pendant une partie de la vie, c'était ça la difficulté. L'homme antillais, lui, n'arrivait pas à se fixer. Cela ne lui posait aucun problème d'engrosser les sœurs d'une même famille dans un village, puis de passer à la commune suivante, où il réalisait le même genre d'exploit !

Cette tendance à la polygamie doit se comprendre comme un triste héritage de l'esclavage. Le maître disposait de la femme comme il le désirait, sans état d'âme, les enfants étaient séparés

et vendus de toutes parts, les hommes, eux, étaient dévolus à engrosser les filles de la plantation, des étalons en quelque sorte. Tout cela n'a pas aidé à la constitution de familles stables. Dépouillé de toute responsabilité, incapable de protéger les siens, l'homme, pour rester debout, n'a eu comme solution que le dénigrement, qui s'est étendu naturellement à tous. Les femmes ont eu à gérer ces blessures.

DES DYNASTIES FORCÉMENT FÉMININES

Voilà ce qu'a cherché à décrire Simone Schwarz-Bart dans ses romans. *Pluie et Vent sur Télumée Miracle* retrace l'histoire d'une jeune fille, *Ti Jean L'horizon*, celle d'une vieille femme. À chaque fois, elle a voulu enchevêtrer les différentes voix de personnages qu'elle avait croisés, enfant ou adulte, à la Guadeloupe, de façon à souligner la prépondérance du métissage dans l'identité des Antilles. Raconter l'histoire d'une dynastie d'hommes était impossible, puisque, par définition, à la Caraïbe, la dynastie était féminine. Il s'agissait d'un monde où les femmes avaient la responsabilité de la transmission des valeurs du groupe

♦ Souvent uniques cheffes
 ♦ de famille, les Antillaises
 ♦ sont devenues des mères
 ♦ courage, acceptant
 ♦ d'exercer de durs métiers
 ♦ (blanchisseuses du linge
 ♦ des cargos, dockeuses
 ♦ portant les régimes de
 ♦ bananes, charbonnières...)

♦ pour élever dignement leurs
 ♦ enfants (Martinique, 1899).

et de la survie matérielle des enfants. Elles avaient tous les devoirs et aucun droit. Nous dirions aujourd'hui qu'il s'agissait d'un monde machiste. Mais la réalité était, sans doute, plus complexe. À en croire l'écrivaine, les femmes antillaises ont toujours voulu placer sur une estrade leurs hommes, même s'ils n'étaient pas à la hauteur, ce qui arrivait fort souvent. Nul besoin de mener une grande enquête pour constater qu'à la Guadeloupe ou à la Martinique une multitude d'enfants ont été élevés uniquement par une mère qui ne s'est pas vraiment économisée. Pourtant, aux Antilles, les femmes n'ont jamais annihilé l'image paternelle. Bien au contraire. Du coup, il y règne un véritable culte de la déesse mère.

LE SOUTIEN DE L'ÉDIFICE FAMILIAL

« Ces femmes trouvaient le moyen d'être des acrobates et de se récupérer sur leurs deux jambes sans s'étaler dans tous les sens. Je me suis attachée à chanter la valeur et le courage des femmes dans un monde où, par la force des choses, bien souvent les hommes démissionnaient, et même les meilleurs d'entre eux », précise-t-elle. Autrefois, les vieilles cases créoles comportaient un poteau central qui soutenait l'édifice : c'était le poteau du milieu, le *potomitan* en créole. C'est également ainsi que l'on désigne la femme : elle est le *potomitan* chargée de transmettre aux enfants une joie de vivre, une continuité de l'aventure humaine, une bonne humeur. Elle n'en devient que plus forte. Il y a un proverbe qui dit : « Si quelqu'un te mord, il t'apprend que tu as des dents. » C'est exactement le rapport de la femme antillaise à la vie. Et c'est aussi celui de Simone Schwarz-Bart.

Il y avait, par exemple, à Goyave, près de chez ses grands-parents, une vieille femme nommée Stéphanie Priccin, dite Fanfanne, Fanotte ou Diaphane, qui était une sorte de sorcière. La rumeur disait que, certaines nuits, elle se métamorphosait en chien et tuait des vaches sur son passage. À d'autres moments, elle s'envolait pendant des heures sans que personne ne sache où elle allait. Fillette, la romancière adorait se faufiler dans sa case pour l'écouter lui narrer les petits travers des uns et des autres au village, l'initiant ainsi à la vie profonde de la Guadeloupe. Elle lui parlait aussi de l'esclavage, comment cela se passait, ce qu'elle en savait, comment les maîtres vous éclataient le foie à coups de fouet pour un rien, juste pour montrer leur autorité. Sans s'en rendre compte, la vieille Fanfanne, qui est décédée en 1968, lui avait légué l'esclavage en partage. « En la transformant en l'héroïne de mon premier roman, je me suis emparée de ce temps-là, de cette mémoire que je transmettais à mon tour à d'autres. *Téluée Miracle* n'est pas simplement un hommage à une femme de Goyave, elle est aussi le symbole de toute une génération de femmes connues dans mon île, à qui je dois d'être antillaise, de me sentir comme je me sens. *Téluée* représente, pour moi, une sorte de permanence de l'être antillais et de ses valeurs », conclut Simone Schwarz-Bart. ▼



Des ouvrières surexploitées et bien seules dans la lutte

Au XIX^e siècle, avec l'essor de la société industrielle, les femmes entrent à l'usine. Au bas de l'échelle, sous-payées, elles doivent se battre pour faire valoir leur droit au travail et leur légitimité au sein des syndicats ouvriers.

La femme est « la prolétaire du prolétaire », disait l'intellectuelle française Flora Tristan dans les années 1840. Ce en quoi elle avait bien raison. L'industrialisation du XIX^e siècle s'est accompagnée du développement d'un monde ouvrier massif, aux salaires dérisoires, aux corps usés, aux vies difficiles, et qui n'a pu sortir de cette condition terrible qu'au prix de combats sans cesse réprimés. Et pour les ouvrières, ce fut pire encore. On n'en parla peu d'abord, l'histoire ouvrière, de ses stigmates comme de ses grèves, s'écrivant pendant longtemps (jusque dans les années 1960 en Angleterre, une décennie plus tard en France et ailleurs) au masculin.

DES TRAVAILLEUSES INVISIBLES

Les ouvrières furent nombreuses pourtant, car l'industrialisation fut mangeuse d'hommes et de femmes, sans distinction d'âge. Pour les femmes, la nouveauté au XIX^e siècle n'était pas tant de travailler que de travailler hors du domicile familial. Car, que ce soit à la ferme, à la boutique ou dans le petit atelier artisanal, les femmes ont toujours été des travailleuses, sans pour autant être comptabilisées comme telles, les recensements indiquant en guise de profession « épouse de » laboureur, limonadier ou tisseur. Et quand débute ce qu'alors on appelait la « révolution industrielle », les ouvrières restent de fait encore cantonnées au foyer. Le processus a en effet d'abord pris la forme « proto-industrielle » du développement massif et organisé d'ateliers disséminés en milieu rural comme urbain. Or, souvent, ce travail à domicile a été pour beaucoup l'affaire des femmes, notamment à la campagne. Dans les exploitations agricoles, elles effectuent d'abord les tâches que leur réserve la division genrée du travail de la ferme (le soin des animaux, du potager et la gestion de l'eau), puis s'attellent à produire des heures durant des pièces de tissu que viennent ramasser les contremaîtres de puissants marchands qui centralisent et commercialisent la production - le tout en assurant les tâches domestiques qui leur incombent.

Avec les débuts de la mécanisation, les femmes sont appelées à travailler à l'usine. Pour autant, elles n'y exercent pas les mêmes métiers que les hommes, n'occupent pas les mêmes postes, ne touchent pas les mêmes salaires, ne sont ni traitées ni perçues comme eux. La main-d'œuvre féminine se concentre dans certaines branches industrielles, certains métiers

considérés comme « féminins » - entendez : moins nobles. « À l'homme, le bois et les métaux ; à la femme, la famille et les tissus », disait en 1867 un délégué ouvrier à l'Exposition universelle de Paris. Les ouvrières se concentrent en effet dans les industries textiles et agroalimentaires. Le linge, la nourriture sont des affaires de femmes, du foyer à l'usine. En Belgique, dans les années 1870, quand 50 % de la main-d'œuvre du textile est féminine, seuls 5 % des travailleurs de la métallurgie sont des femmes, des proportions que l'on retrouve dans tous les pays industrialisés. Quand est inventée la conserve (1820) et que le littoral breton se couvre de conserveries, les hommes sont en mer à pêcher les sardines, les fameuses *Penn Sardin* à l'usine à les laver, les cuire et les ranger en boîte. Les conditions de travail sont dures, les journées, longues, le travail est pénible, usant, souvent dangereux. Et ce pour des salaires inférieurs de moitié à ceux des hommes.

Ce qui est avancé pour justifier la forte différence des salaires selon le sexe est d'abord que l'on refuse de reconnaître les « qualifications » des ouvrières en tant que telles, les considérant comme des « qualités féminines » innées, comme la patience, la dextérité ou la minutie, et ne justifiant donc pas les salaires plus élevés que touchent les ouvriers aux qualifications reconnues. Ensuite, les économistes libéraux du début du XIX^e siècle, tel le Français Jean-Baptiste Say, considèrent que seul le salaire de l'homme doit faire vivre la famille, celle-ci n'apportant qu'un « salaire d'appoint ». En Angleterre, l'homme est ainsi dit le *breadwinner* (celui qui gagne le pain).

HARCÈLEMENT ET VIOLENCE SEXUELLE

Les ouvrières sont par ailleurs très contrôlées dans les usines, et par des hommes exclusivement puisque aucune ne peut espérer monter dans les hiérarchies et prétendre à l'encadrement ou à la maîtrise. Or, les contremaîtres se révèlent bien souvent harceleurs, quand ce n'est pas agresseurs. La série britannique *The Mill* (diffusée en 2013 sur Channel 4) sur la manufacture de Quarry Bank, dans le Cheshire des années 1830, met ainsi en scène un viol par un contremaître. Victimes de violences sexuelles, les ouvrières en sont, qui plus est, rendues responsables et dépeintes comme des filles faciles, à la réputation de frivolité. Au motif de les protéger de la « débauche » qui régnerait dans les usines, le travail de nuit est interdit aux femmes dans le dernier tiers du XIX^e siècle (en 1874 en France, ➡➡



MATHILDE LARRÈRE

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Gustave-Eiffel.

Les grèves féminines et mixtes à l'époque de la révolution industrielle

- Pays moteurs de l'industrialisation
- Pays plus faiblement industrialisés au début du XX^e siècle
- Empires coloniaux
-  Usines textile
-  Usines de tabac
-  Usines d'allumettes
-  Alimentation
-  Autre
- XXX Grève féminine ou pour laquelle les femmes ont joué un rôle essentiel

NOUVELLE- ZÉLANDE

Waihi (1912)
Les *Scarlet Runners*,
femmes en lutte
pour le droit des mineurs.

État de Victoria (1917)
Grève générale, des milliers de femmes marchent jusqu'au Parlement.

AUSTRALIE

Shanghai (1921, 1922, 1925)
1922 Grève de 20 000 ouvriers dans 40 filatures
1925 Grève dans les usines textiles appartenant
aux Japonais, début du mouvement du 30 mai.

OCÉAN PACIFIQUE

CHINE

Iaroslav (1895)
4 000 ouvriers en grève.

Orekhovo-Zouïevo (1885)
8 000 ouvriers de l'usine Morozov en grève.

Paterson, New Jersey (1913)
25 000 femmes en grève,
moulin bloqués pendant 5 mois.

Saint-Petersbourg (1905)
7 000 ouvriers en grève.

New York (1909)
Soulèvement des 20 000.

Lawrence, Mass. (1912)
Grève du pain et des roses.

Narva, Estonie (1872)
5 000 ouvriers de Kreenholm en grève.

Jönköping (1881).

Narva, Estonie (1872)
de Kreenholm en grève.

RUSSIE

**UNION
SUD-
AFRICAIN**

ALLEMAGNE

AUTRICHE- HONGRIE

Paris et plusieurs autres villes en France (1917)
Grève des midinettes et des munitionnettes.
18 000 le 18 mai à la Bourse du travail à Paris.

Plaine du Pô (1906-1909).

Londres (1888).

Douarnenez (1905 et 1924)
Grève des *Penn Sardin*.

FRANCE

Turtin (1917)

Limoges (1905)
Grève généralisée
de février à mai.

Vizille (1905)
Grève à l'usine Duplan.

Lyon (1869)
Grève des ovalistes.

Sources : D. Simonon, *A History of European Women's Work, 1700 to the Present*, Routledge, 1998 ; The Glilder Lehrman Institute of American History ; Economic History Association ; M. Larrère

En 1938, Willy Ronis prend ce cliché de la militante CGT Rose Zehner en train de haranguer des ouvrières en grève à l'usine Citroën-Javel, à Paris. Elle sera licenciée. À l'époque, encore peu de femmes sont admises dans les syndicats ouvriers. La photo ne sera publiée qu'en 1980.

►► en 1889 en Belgique, puis à la Conférence internationale de Berne pour la protection légale des travailleurs en 1905). Voilà qui les écartent aussi d'heures de travail mieux rémunérées. Protégées de la « débauche », les femmes ne le sont guère quand elles sont enceintes : il est rare qu'on leur attribue des postes aménagés, elles travaillent jusqu'à l'accouchement, et rien ne leur assure de retrouver leur travail à leur retour de couches.

L'ANTIFÉMINISME PROLÉTARIEN

Et pourtant, les femmes n'ont cessé de se battre pour que soit reconnu leur droit au travail, et particulièrement leur droit au travail à l'usine. « *C'est le travail seul qui donne l'indépendance, sans laquelle nulle dignité n'est possible* », disait justement la journaliste socialiste française Paule Minck le 13 juillet 1868, lors de l'une de ses conférences. Un droit qui ne leur est pas contesté par le patronat, loin s'en faut, lequel a tout intérêt à embaucher cette main-d'œuvre moins payée et réputée plus docile, mais par le mouvement ouvrier lui-même.

En effet, si les socialismes de la première moitié du XIX^e siècle étaient plutôt enclins à reconnaître et à défendre l'égalité femme-homme, le mouvement ouvrier se ferme ensuite dans un antiféminisme prolétarien. C'est particulièrement vrai en France, où l'influence du théoricien politique Pierre-Joseph Proudhon, nettement misogyne, pèse fortement, mais cela se retrouve aussi en Allemagne. En 1866, la section française de l'Association internationale des travailleurs (AIT) se prononce formellement contre le travail des femmes. En mai 1878, le député socialiste allemand Julius Motteler propose que l'article 1 du projet de loi de réglementation du travail soit ainsi rédigé : « *Nous sommes totalement opposés à tout travail des femmes dans l'industrie, tout particulièrement dans la grande industrie [...]. Nous voulons être ceux qui auront rendu la femme à ce pour quoi elle est faite, et c'est pour quoi nous exigeons sa libération du joug moral et physique du travail en usine.* » En 1898, lors du 3^e congrès de la Confédération générale du travail (CGT) à Rennes,



la résolution finale s'engage à ce que « *dans tous les milieux nous nous efforçons de propager cette idée que l'homme doit nourrir la femme* ». Les ouvrières sont aussi vues comme une concurrence déloyale, rendues responsables de tirer les salaires vers le bas, quand elles ne sont pas dénoncées comme briseuses de grèves. Les voix discordantes - celle d'un Eugène Varlin en France, d'un Ignaz Auer en Allemagne - sont rares. On comprend dès lors que les syndicats ne se soient guère employés à défendre les droits des ouvrières, les laissant désarmées face au patronat.



Pour autant, certaines tentent difficilement de trouver une place dans le mouvement ouvrier, s'employant à toujours articuler les revendications sociales avec celles de l'égalité femme-homme. Dans les années 1860-1870, les femmes internationalistes (pour la France, André Léo et Paule Minck) se consacrent à démonter un à un les arguments opposés au travail des femmes, défendant un salaire à la tâche et non au sexe. Aux ouvriers et socialistes qui refusent le travail des femmes au motif de la concurrence, elles répondent en pointant la responsabilité des patrons qui sous-payent les femmes et privilégient leur embauche pour des questions d'économie, ce à quoi l'égalité salariale qu'elles défendent mettrait fin.

Peu à peu prennent forme un féminisme socialiste et un socialisme féministe, que l'on sent poindre autour des figures d'Élisabeth Dmitrieff ou de Paule Minck au tournant des années 1860-1870, et qui se structurent au début du XX^e siècle avec les socialistes allemandes Clara Zetkin et Gertrud Guillaume-Schack. Ce mouvement donnera naissance à la Journée internationale des femmes, adoptée par la Conférence internationale des femmes socialistes de Copenhague (Danemark), en 1910 - elle ne sera fixée au 8 mars qu'après la Première Guerre mondiale.

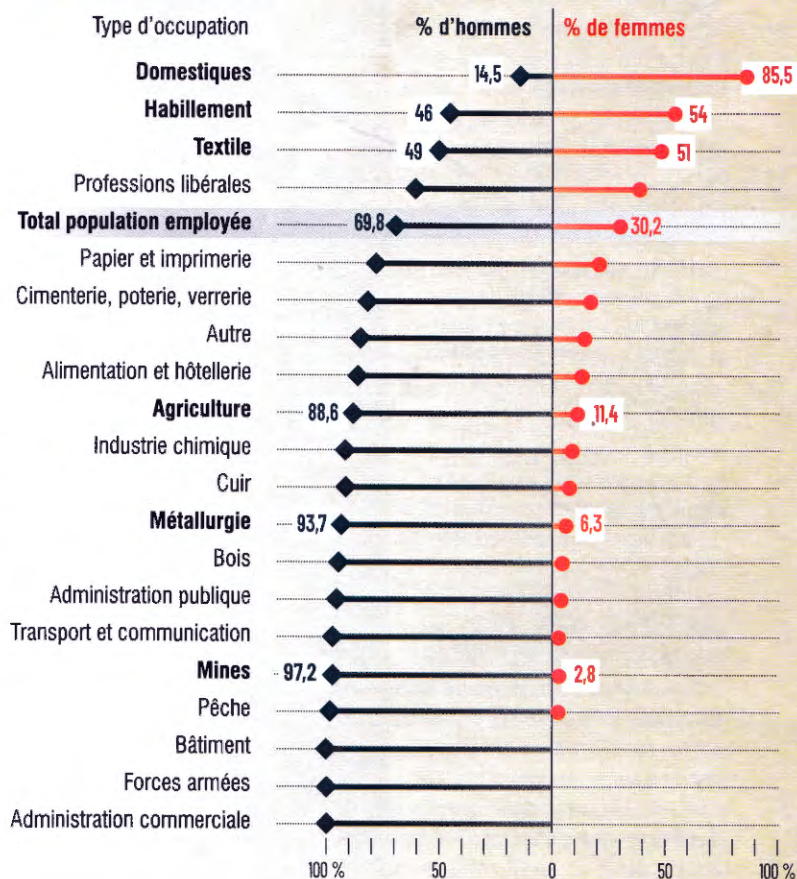
COMBATIVES MALGRÉ TOUT

Faute de trouver leur place dans les mouvements ouvriers de la fin du XIX^e siècle, les femmes s'organisent entre elles, créent des syndicats, prennent seules le chemin de la grève. Certes, moins que leurs congénères : entre 1870 et 1890, en France, moins de 6 % des grèves sont féminines, et seulement 12 % sont mixtes, cependant que les chiffres attestent de la sous-syndicalisation des femmes. Mais n'oublions pas la grève des ovalistes lyonnaises, préparatrices du fil de soie, qui arrachent à l'été 1869 une augmentation de salaire, celle des porcelainières de Limoges en 1905 contre un contremaître violeur qui sera licencié, des *Penn Sardin* de Douarnenez la même année, pour être payées décemment, ou le « soulèvement des 20 000 » à New York en 1909, quand des dizaines de milliers d'ouvrières du textile cessent le travail pour réclamer une diminution du temps de travail, l'égalité salariale, l'abolition du travail des enfants et le droit

de vote. Des manifestantes qui réclamaient « du pain et des roses », le pain pour la sécurité, les roses pour la dignité. Elles reçurent des coups, nombreux, mais obtinrent la réduction de la journée de travail, des augmentations de salaire et la reconnaissance de leur droit syndical. Elles démentaient par leur combativité les propos d'un Jules Michelet en 1860 : les ouvrières, « que deviennent-elles ? Elles ne font pas grand bruit. On ne les verra pas comme l'ouvrier, coalisé et robuste, le maçon, le charpentier, faire une grève menaçante et dicter des conditions. Elles meurent de faim, et voilà tout. » ▼

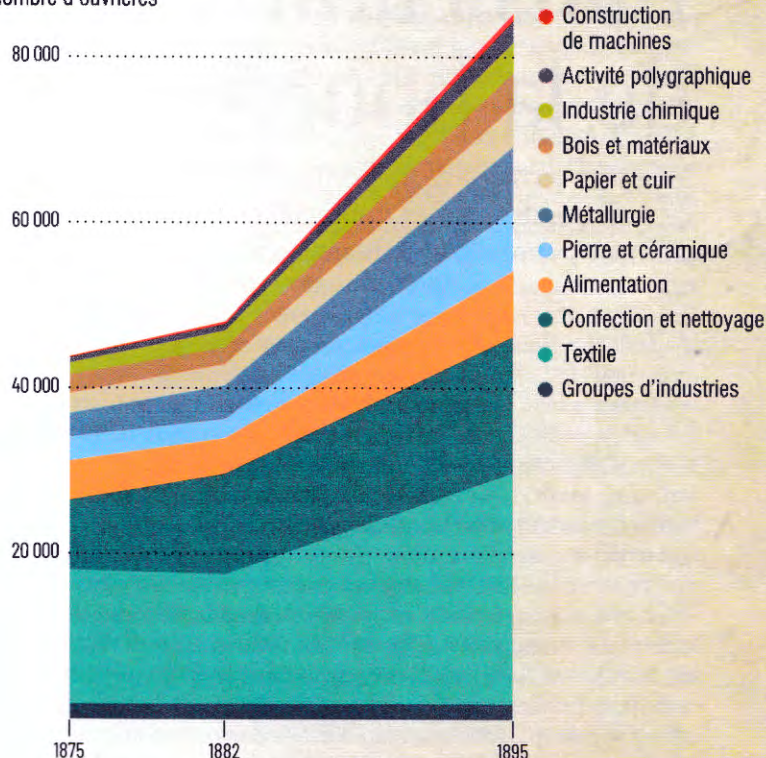
Emplois féminins et masculins en Grande-Bretagne

Répartition des femmes par occupation selon le recensement de 1851



Presque deux fois plus d'ouvrières en 20 ans en Bavière

Nombre d'ouvrières



Sources : B.R. Mitchell, « Abstract of British Historical Statistics », Cambridge Univ. Press, 1962 ; Compilation *La Vie-Le Monde* ; S. Mutert, « Femmes et syndicats en Bavière 1868/69-1892 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [en ligne], n° 3, 1996. © LAVIE/LE MONDE



Une jeune fille à l'air sérieux
lit sous le contrôle de ses
parents. Le père, avec son
chien, assure la sécurité
du foyer, tandis que la mère,
en bonne femme d'intérieur,
est toute à son ouvrage.
Réussite sociale, refus de
l'oisiveté, rigueur morale...
L'image un peu trop parfaite
de cette famille bourgeoise
résume très bien les valeurs
de sa classe sociale, et la
place assignée aux femmes.
(États-Unis, vers 1910.)



Dans l'univers corseté de la bourgeoisie

Poussées au mariage puis enfermées dans le rôle de maîtresse de maison, les femmes des classes bourgeoises du XIX^e siècle ont peu d'espoir d'émancipation. Sauf à devenir veuve ou à oser rester « vieille fille ».

Au fur et à mesure de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la libéralisation des régimes, deux classes sociales font leur apparition au XIX^e siècle : la classe ouvrière (voir page 82) et la bourgeoisie. Cette dernière profite des changements pour concentrer pouvoirs et capitaux économiques, politiques et culturels. Triomphante, la grande bourgeoisie s'impose aux vieilles élites nobiliaires sur le déclin, tandis que la petite bourgeoisie s'emploie à bien se distinguer du monde ouvrier. Au long du siècle, la bourgeoisie forge les marqueurs sociaux de sa classe et impose comme hégémoniques ses valeurs et sa morale (partagées

de la petite à la grande bourgeoisie). Or, les femmes ont eu un rôle à jouer dans cette construction, dont elles sont tout à la fois actrices et victimes.

La naturalisation de la différence des sexes, l'idée que la place des femmes est au foyer n'ont jamais été plus fortes qu'au sein des bourgeoisies au XIX^e siècle. L'horizon de la jeune fille reste le mariage. L'union libre ne concerne que les classes populaires (jusqu'à 30 % des couples dans le Paris encore ouvrier du milieu du XIX^e siècle). Or, à cette époque, dans la majorité des pays occidentaux, le mariage réduit la femme à un statut de mineure, privée de capacité civile et sommée d'obéir à son mari, la situation la



est prête à tout pour conserver son employée, qui marque bien sa différence d'avec le monde ouvrier), vaste domesticité en haut de l'échelle sociale. Dans les pays anglo-saxons, où une partie de la bourgeoisie s'installe dans des banlieues construites pour elle, les femmes se trouvent encore plus enfermées au foyer, reléguées loin des villes, qui restent l'espace des hommes (et des classes populaires, femmes comprises). Mais voilà qui lui rajoute une occupation : le jardin et ses fleurs à tailler.

L'épouse, dans la moyenne et la grande bourgeoisie, est chargée de donner à voir la réussite sociale de son mari. « Madame reçoit », un jour par semaine, suivant des règles très codifiées. Elle endosse aussi les habits de la dame patronnesse, fait sa visite aux pauvres, aux malades, aux familles d'ouvriers de son mari, aux électeurs de son époux. Elle organise des ventes ou des soirées de charité. La philanthropie constitue alors son mode d'inscription dans une cité qui sinon lui est fermée - et le moyen pour la bourgeoisie de se justifier de ne pas consentir aux politiques sociales et de redistribution.

DES ÉCHAPATOIRES LIMITÉES

Dans le même temps, les femmes de la bonne bourgeoisie sont écartées des activités économiques de leur époux, alors qu'au début du siècle il n'était pas rare qu'elles contrôlent la comptabilité des entreprises. Car la bourgeoise ne travaille pas. Alors certes, dans la petite bourgeoisie, les jeunes femmes peuvent prendre un emploi quelques années, pour constituer leur dot. Elles occupent dès lors les nouveaux métiers du tertiaire : vendeuses dans les grands magasins, demoiselles des postes et télécommunications, sténodactylos à la fin du siècle, le tout étant d'éviter l'usine. Mais quand vient le mariage, fini le travail : il faut se consacrer à son foyer. Aucun espoir d'émancipation ni d'indépendance financière, donc.

Bien sûr, il y a toujours la possibilité d'échapper au mariage et de recouvrer une liberté, ce d'autant que les bourgeoises célibataires peuvent avoir suffisamment de fortune pour ne pas craindre la misère à laquelle la faiblesse des salaires féminins cantonne les femmes des classes populaires. Le veuvage peut être une libération, le célibat un choix délicat mais tentant. Délicat, car l'image de celles que l'on appelle désormais les « vieilles filles » n'est pas reluisante dans la société : hypersexualisées ou désexualisées, elles sont suspectées d'avoir toutes les tares. Reste qu'à partir du tournant des XIX^e et XX^e siècles s'affirme la figure de la célibataire heureuse, citadine, issue d'un milieu aisé, voyageuse, aventurière même, cultivée et tournant le dos aux rôles traditionnellement dévolus à la bourgeoise. Des clubs de femmes célibataires se développent en Angleterre ou aux États-Unis. Les moins fortunées peuvent aussi être tentées d'entrer dans les ordres, moins par vocation que parce que les congrégations hospitalières, enseignantes ou missionnaires offrent finalement des perspectives de vie plus exaltantes que celles des *desperate housewives*. Et quand on y regarde de plus près, la majorité des femmes qui sont parvenues à jouer un rôle politique, notamment en s'engageant dans les mouvements suffragistes, sont sans mari. ▼

pire étant celle des Françaises sous le Code civil napoléonien. Se marier revient pour une femme à perdre toute liberté et possibilité d'agir, de travailler, d'ester en justice. Les mariages sont alors des affaires de patrimoines et non d'inclinations amoureuses. Première préoccupation : la dot. Au XIX^e siècle, elle n'est plus fournie que par la future épouse. Pour les hommes, qui n'ont rien à apporter, elle est désormais un moyen d'acquisition de capital que certains séducteurs utilisent dans des stratégies d'ascension sociale. Les personnages du coureur et du dilapidateur de dot font leur entrée dans la société bourgeoise comme dans son merveilleux miroir qu'est le roman !

MADAME REÇOIT ET FAIT LA CHARITÉ

Une fois la bague au doigt, la bourgeoise doit endosser les habits de la maîtresse de maison modèle, bonne épouse et mère attentive. Pour l'y aider, les « manuels de la bonne maîtresse de maison » se multiplient dans tous les pays d'Europe et aux États-Unis. Ils dressent le portrait d'une vie affairée (l'oisiveté est connotée négativement dans la morale bourgeoise car attachée dans les imaginaires à la noblesse). Il n'est pas envisageable que la bourgeoise effectue elle-même les tâches domestiques, mais elle surveille scrupuleusement le personnel de maison : bonne à tout faire pour la bourgeoisie plus modeste (laquelle



MATHILDE LARRÈRE

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Gustave-Eiffel.



Des héritières frappées d'incapacité juridique

Dans les sociétés européennes des XVII^e et XVIII^e siècles, comme la France, les femmes héritent toujours d'une part de patrimoine plus ou moins importante. Mais elles ne sont en général pas libres de gérer leurs biens.

Dans les sociétés européennes préindustrielles de l'époque moderne, la possession de terres représente un enjeu majeur : elle constitue non seulement la richesse première, mais elle fournit aussi prestige et pouvoir. La transmission du patrimoine foncier joue un rôle essentiel pour permettre la reproduction des élites et la survie de petits propriétaires, dans un monde où la terre est au fondement de la hiérarchie sociale. C'est dans le cadre de la famille légitime fondée sur le mariage qu'elle s'effectue des parents aux enfants, quand la mort n'a pas joué son rôle de grande faucheuse. Mais les filles en bénéficient-elles comme les fils ? Au sein de ces sociétés profondément inégalitaires, hommes et femmes ne sont pas placés sur un pied d'égalité. Ils occupent des rôles sociaux distincts selon une échelle de valeurs qui favorise toujours le masculin au détriment du féminin.

UNE INFINIE DIVERSITÉ DE RÈGLES

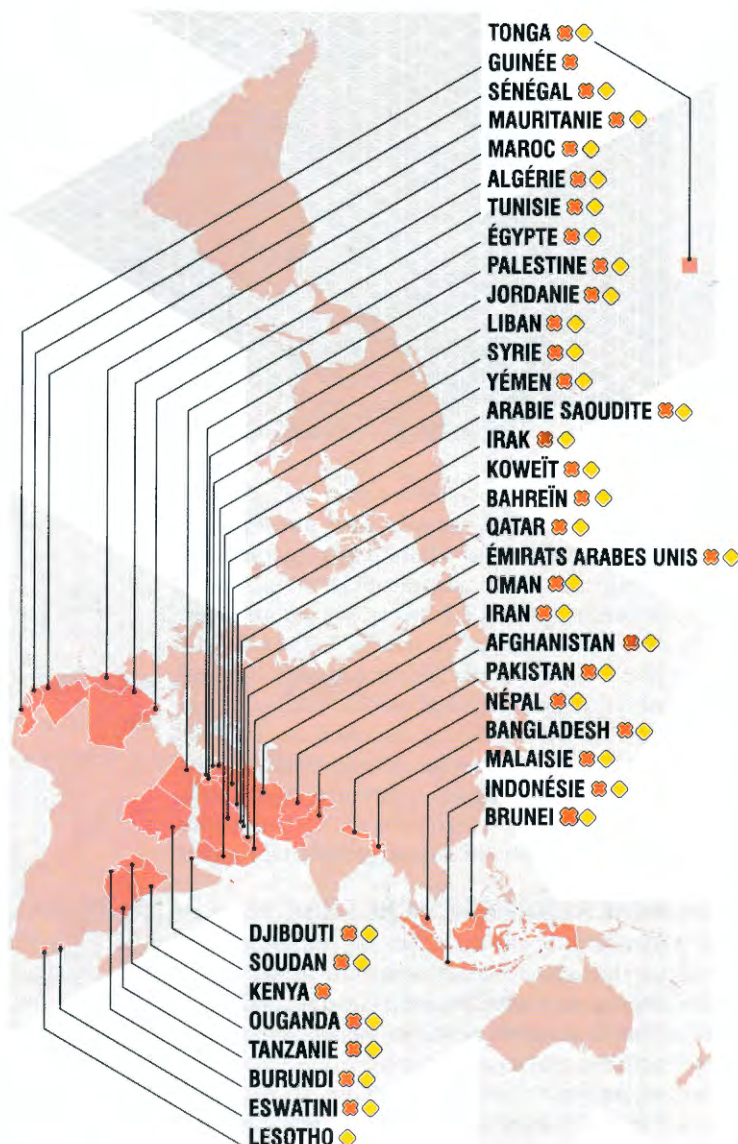
La grande hétérogénéité qui règne en Europe dans le domaine des successions se retrouve à l'échelle de la France d'Ancien Régime. Selon les provinces s'appliquent ou des coutumes nombreuses et variées ou le droit romain, lui-même modifié par la jurisprudence des tribunaux. Les unes et les autres définissent des règles qui répondent à des principes différents, allant de l'égalité la plus stricte entre tous les enfants à la possibilité de désigner un héritier au détriment de sa fratrie. À cette disparité géographique s'ajoutent des variations selon le statut juridique des personnes et de leurs biens, les nobles suivant d'autres règles que les roturiers. Malgré cette diversité infinie, nulle part les filles ne sont privées du patrimoine familial : elles doivent être mariées et dotées afin de conclure des alliances avec d'autres familles. Leurs dots sont parfois même supérieures à l'héritage de certains de leurs frères pour leur permettre des mariages prestigieux. Ce constat général ne doit pas masquer les grandes différences instaurées par le droit et les pratiques sociales, telles qu'on peut les saisir aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Dans certaines régions, le genre ne constitue pas un critère discriminant dans l'accès à l'héritage. Dans le Bassin parisien, par exemple, le patrimoine familial est divisé de manière strictement égale entre tous les enfants, filles et garçons, quel que soit leur rang de naissance. L'émission de la propriété qui s'ensuit est partiellement corrigé par des ventes à l'intérieur

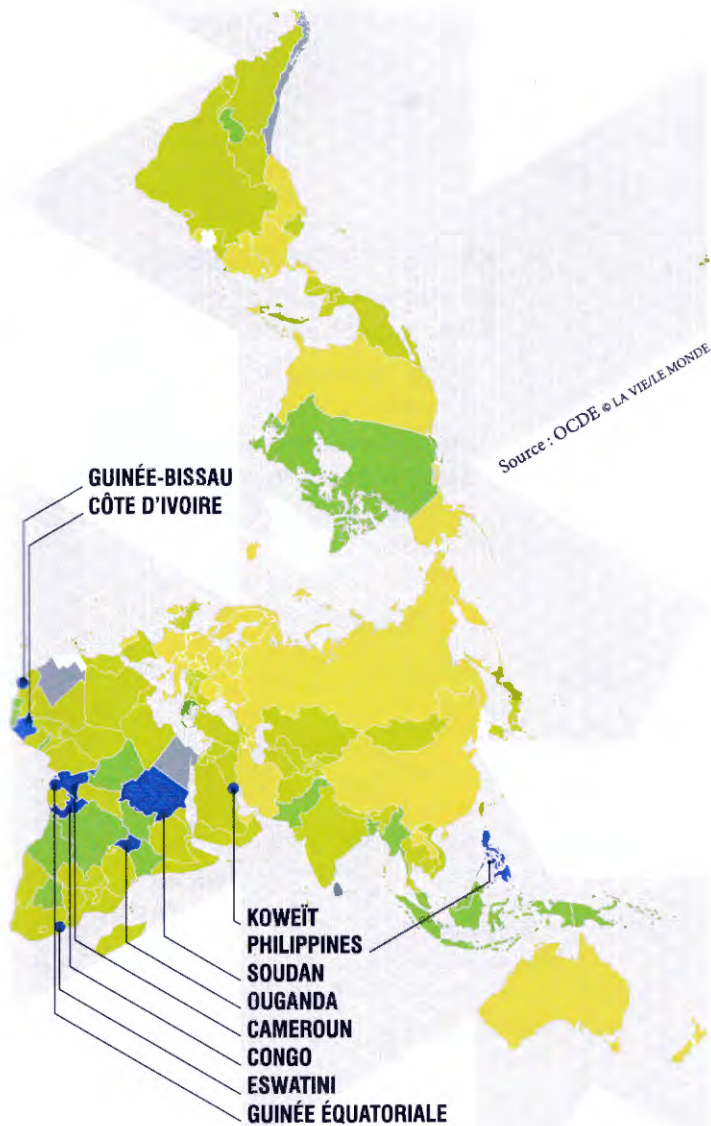
Un droit à hériter toujours limité pour les filles...

Pays où les droits de succession sont différents

- ✿ pour les conjoints survivants de sexe féminin et masculin
- ◇ pour les enfants de sexe féminin et masculin



Source : Banque mondiale © LA VIE/LE MONDE



... tout comme l'accès aux biens fonciers

Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits légaux pour posséder des biens fonciers ?

- Non
- Oui
- Oui, mais il existe des pratiques ou lois coutumières, religieuses, traditionnelles discriminatoires
- Oui, mais certaines femmes en sont parfois exclues (veuves, orphelines...)
- Oui, mais elles n'ont pas le droit de prendre des décisions et/ou de s'en servir comme caution
- N.C.

de la famille, qui se font un peu plus souvent des sœurs vers leur frère. On retrouve parfois le même refus de distinction de genre dans des territoires où, au contraire, les familles évitent le morcellement du patrimoine. Dans quelques vallées pyrénéennes ou au Pays basque s'applique l'aînesse intégrale : l'aîné est l'héritier de la maison - nom, bâtiment et terres -, qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille, cadets et cadettes n'ayant droit qu'à quelques maigres compensations.

Dans d'autres régions, en revanche, qu'elles soient égalitaires ou pas, les filles ne reçoivent pas le même traitement que leurs frères. La discrimination qui les frappe porte sur la valeur de leur part de l'héritage, mais plus encore sur sa nature : aux garçons, les terres et les maisons ; aux filles, l'argent,

les meubles et les objets qu'elles emporteront avec elles au domicile de leur époux. Dans le Midi, l'héritier désigné par les parents est le plus souvent le fils aîné ; une fois dotées, ses sœurs sont exclues de l'héritage. En Normandie, les filles n'ont pas droit au patrimoine immobilier selon la coutume, au profit, non pas d'un héritier, mais de tous leurs frères. Dans les campagnes de Franche-Comté, où en droit tous les enfants sont héritiers, les frères héritent des propriétés familiales au détriment de leurs sœurs. Cette tendance à favoriser les successions masculines au sein d'un lignage est plus présente encore dans la noblesse, pour laquelle existe le privilège de masculinité, avantageant les frères au détriment des sœurs. De cette diversité du droit et des pratiques d'héritage découlent probablement des variations dans la part de la propriété foncière détenue par les femmes. Mais elles ne sont pas mesurées à ce jour, faute de sources pour certaines provinces et de travaux historiques pour d'autres. Dans le Midi, qui privilégie les garçons, la propriété féminine semble très faible dans les campagnes, un peu moins dans les villes.

Ces situations contrastées sont en quelque sorte masquées par la condition juridique des femmes mariées. À quelques exceptions près, ces dernières, qui sont frappées d'incapacité juridique, ne peuvent gérer librement leurs biens confiés aux soins de leur mari. Elles ne peuvent que donner leur autorisation en cas de vente et bénéficier de protections juridiques pour éviter leur dilapidation. Les riches héritières qui n'ont pas de frère attisent ainsi les appétits des prétendants, notamment dans la noblesse. Ce n'est qu'avec le veuvage que les femmes obtiennent la possibilité de disposer de leurs biens, une liberté cependant fort encadrée par les familles et qui peut s'accompagner de difficultés financières.

LA FIN DU PRIVILÈGE DE MASCULINITÉ

À la fin du XVIII^e siècle, la Révolution française amorce un tournant majeur. Au nom de l'égalité, elle met un terme au privilège de masculinité comme au droit d'aînesse : au sein des fratries, tous et toutes doivent avoir les mêmes droits, quels que soient leur rang de naissance et leur sexe. Un désir d'égalité sur lequel revient partiellement le Code civil napoléonien au début du XIX^e siècle : il est possible d'avantager un enfant mais dans des proportions encadrées par la loi, qui ne fait plus référence au sexe.

Dans un cadre juridique désormais unifié nationalement, les particularismes provinciaux perdureront encore longtemps, mais les comportements familiaux commencent à se modifier au profit des filles et des cadets. Les changements juridiques qui accompagnent les bouleversements politiques ne sont pas les seuls responsables de ces transformations : les effets de la Révolution industrielle ne tarderont pas à se faire sentir, entraînant diversification économique, urbanisation et exode rural. La transmission du patrimoine foncier n'occupera désormais plus la même place centrale. On verra des filles célibataires hériter par défaut quand leurs frères ont quitté leur village. En revanche, les femmes mariées et leurs biens resteront pour longtemps encore placés sous l'autorité de leur mari. ▼

CHRISTINE DOUSSET-SEIDEN

Maîtresse de conférences en histoire moderne à l'université Toulouse-Jean-Jaurès.

LES FEMMES ET LA LITTÉRATURE

Même si le premier écrivain était une écrivaine, les femmes ont eu du mal à s'imposer en littérature. Elles ont pourtant toujours contribué à l'enrichir. La reine des salons littéraires parisiens et celle du crime en offrent un bel exemple.

Par Alice Le Clézio

Agatha Christie, écrivaine globe-trotteuse...

Lieux de vie d'Agatha Christie

- Résidences et lieux de séjour d'Agatha Christie
- 🚂 Voyages en train
- 🚢 en bateau

Lieux où se déroulent ses romans

- existant
- imaginaire
- 🚂 dans un train
- 🚢 dans un bateau
- 🏠 Lieu d'origine de ses personnages
- 📖 Titre de ses romans

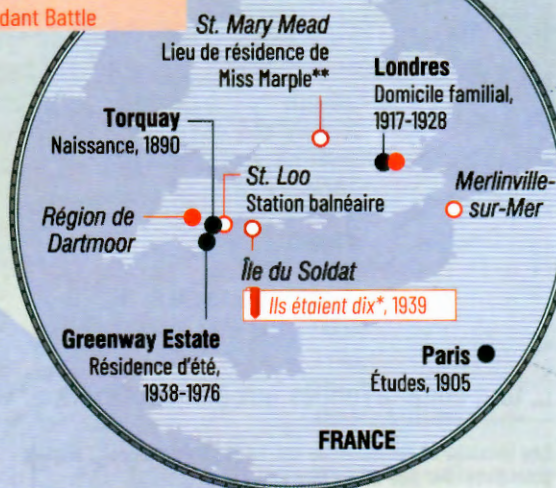
ROYAUME-UNI

- Miss Marple
- Ariadne Oliver
- Tommy et Tuppence Beresford
- Colonel Race
- Superintendent Battle

Le major parlait trop, 1964

Île Saint-Honoré

ROYAUME-UNI



* Dix Petits Nègres, titre original

** Localisation variable selon les romans

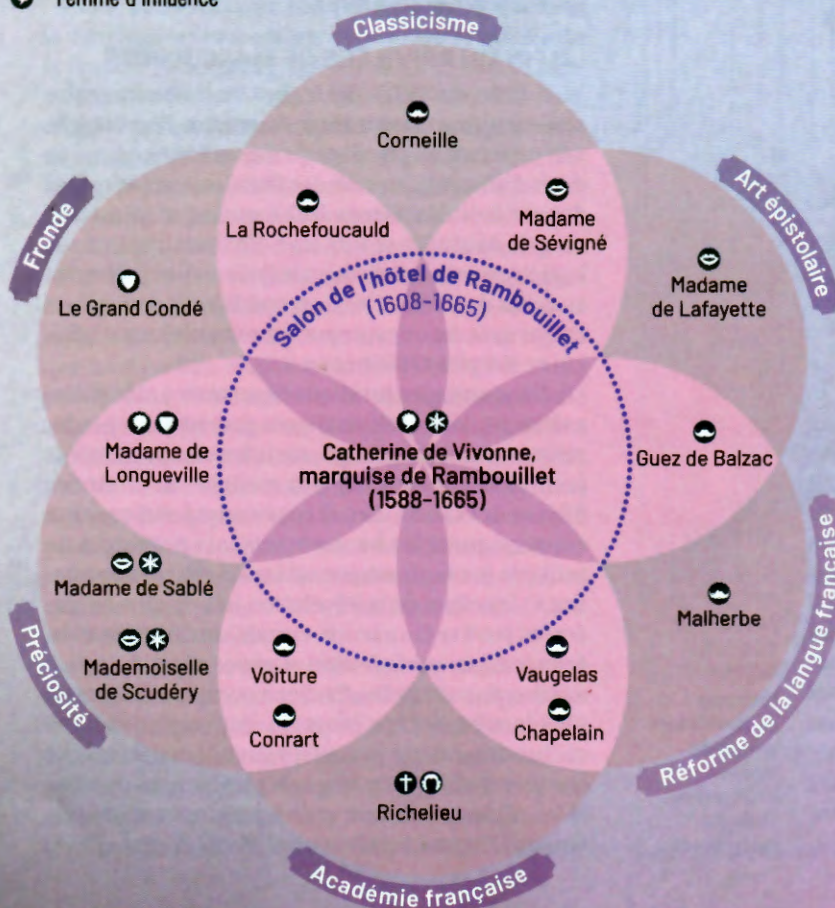
Catherine de Vivonne, influenceuse du XVII^e siècle

Domaines d'influence de son salon littéraire parisien

- Classicisme** Mouvement culturel des XVII^e et XVIII^e siècles
- Art épistolaire** Genre littéraire très prisé aux XVII^e et XVIII^e siècles
- Réforme de la langue française** Mouvement de codification de la langue
- Académie française** Institution créée en 1634, qui officialise le mouvement de codification de la langue à partir de 1635
- Préciosité** Mouvement littéraire du XVII^e siècle
- Fronde** Révoltes contre la montée de la monarchie absolue (1648-1653)

Les habitués

- Femme de lettres
- Homme de lettres
- Noblesse frondeuse
- Salonniers
- Homme d'État
- Ecclésiastique
- Femme d'influence

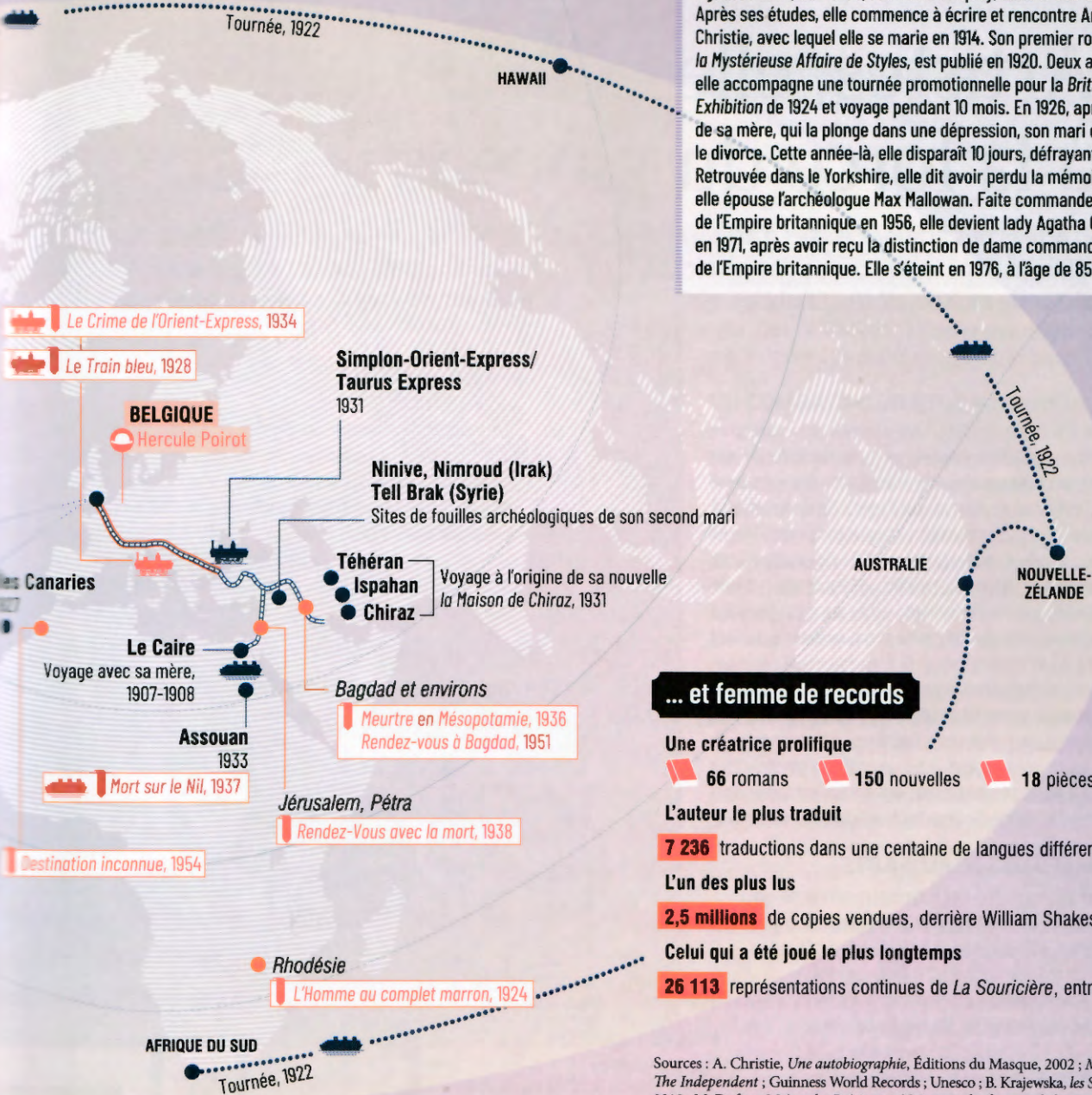


LA VOGUE DU SALON LITTÉRAIRE

En France, au XVII^e siècle, aristocrates et intellectuels se réunissent dans des salons privés (des chambres, aussi appelées ruelles) pour converser et se divertir. Ils sont un rare exemple de lieu égalitaire, où hommes et femmes confrontent leurs opinions et influencent de nombreux domaines, des arts à la science et à la politique, en particulier au siècle suivant, celui des Lumières. Tenu par Catherine de Vivonne, le salon de l'hôtel de Rambouillet, à Paris, l'un des premiers et des plus fameux, sert de modèle. Ces réunions perdureront, avec moins de succès à partir de la Révolution, jusqu'au début du XX^e siècle.

L'ANGLAISE QUI DEVINT LA REINE DU CRIME

Agatha Miller (1890-1976) est née à Torquay, dans le sud de l'Angleterre. Après ses études, elle commence à écrire et rencontre Archibald Christie, avec lequel elle se marie en 1914. Son premier roman, *la Mystérieuse Affaire de Styles*, est publié en 1920. Deux ans plus tard, elle accompagne une tournée promotionnelle pour la *British Empire Exhibition* de 1924 et voyage pendant 10 mois. En 1926, après le décès de sa mère, qui la plonge dans une dépression, son mari demande le divorce. Cette année-là, elle disparaît 10 jours, défrayant la chronique. Retrouvée dans le Yorkshire, elle dit avoir perdu la mémoire. En 1930, elle épouse l'archéologue Max Mallowan. Faite commandeur de l'ordre de l'Empire britannique en 1956, elle devient lady Agatha Christie en 1971, après avoir reçu la distinction de dame commandeur de l'ordre de l'Empire britannique. Elle s'éteint en 1976, à l'âge de 85 ans.



... et femme de records

Une créatrice prolifique

66 romans 150 nouvelles 18 pièces de théâtre

L'auteur le plus traduit

7 236 traductions dans une centaine de langues différentes

L'un des plus lus

2,5 millions de copies vendues, derrière William Shakespeare

Celui qui a été joué le plus longtemps

26 113 représentations continues de *La Souricière*, entre 1952 et 2015

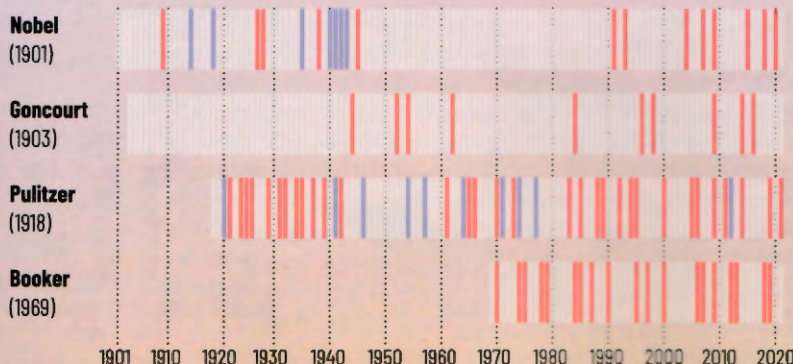
Sources : A. Christie, *Une autobiographie*, Éditions du Masque, 2002 ; *Mappemonde* ; *Le Monde* ; *The Independent* ; Guinness World Records ; Unesco ; B. Krajewska, *les Salons littéraires*, Jourdan, 2018 ; M. Dufour-Maitre, *les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, H. Champion, 2008 ; L. Pasques ; J. Dejean, « Rooms of their own: Literary salons in seventeenth-century France », *The Cambridge History of Literary Criticism*, vol. III, Cambridge University Press, 1999 ; Académie Goncourt ; Nobel Prize ; The Pulitzer Prizes ; The Booker Prizes ; *Journal of American Oriental Society* ; compilation *La Vie-Le Monde* © LA VIE/LE MONDE

Peu de grands prix littéraires décernés aux femmes

Prix remporté par une femme
Prix non décerné

Nobel 11,5 %
Goncourt 9,4 %
Pulitzer 34,4 %
Booker 35,2 %

Prix littéraire



LA CONQUÊTE DU STATUT D'ÉCRIVAINNE

Si l'on en croit les assyriologues, au XXII^e siècle avant notre ère vivait à Ourouk (actuel Irak) une prêtresse de la déesse lunaire Inanna, nommée En-Hedu-Ana, qui serait le premier écrivain attesté. Depuis, les femmes n'ont pas cessé d'enrichir la littérature. Pourtant, elles sont bien moins publiées que les hommes, et pour pénétrer ce domaine certaines ont pris des pseudonymes masculins (Madeleine de Scudéry, George Sand, les sœurs Brontë, George Eliot...). Dans *Une chambre à soi*, Virginia Woolf affirme que les femmes sont tenues à l'écart de l'écriture par leur condition féminine. Aujourd'hui, la situation a évolué, les femmes figurent dans les listes de best-sellers et sont plus souvent récompensées pour leurs œuvres.



Artistes, elles s'imposent à la force du pinceau

Écartées des grandes écoles d'art en France et en Angleterre, cantonnées aux genres mineurs et perçues comme des amatrices, les femmes investissent pourtant la scène picturale au XIX^e siècle. Et obtiennent de haute lutte le statut d'artiste à part entière.

En Europe, le XIX^e siècle est marqué par une mobilité sociale et une industrialisation croissantes. Une majorité de femmes, devant se conformer à l'idéal de domesticité imposé par l'avènement de la classe moyenne, sont mises à l'écart de ces mutations. Elles peuvent être encouragées à cultiver la pratique du dessin, mais dans un cadre privé. Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses à choisir une carrière artistique : on compte 25 femmes sur 180 exposants de la section peinture du Salon parisien de 1800, passage incontournable pour obtenir une réputation et des commandes. Les peintres anglaises ne sont pas en reste : elles représentent un quart de la profession en 1871. Qui sont ces artistes, et comment peuvent-elles intégrer l'espace de production des beaux-arts ?

MAL-AIMÉES DES BEAUX-ARTS

Quand Élisabeth Vigée-Lebrun revient en France en 1802 après 12 ans d'itinérance à travers l'Europe, elle a du mal à trouver sa place au sein de ce milieu social issu du Directoire. Dans ses *Souvenirs*, celle qui avait été la portraitiste officielle de Marie-Antoinette déplore : « *Les femmes régnaient alors, la Révolution les a détrônées.* » La majorité des plasticiennes ayant débuté leur carrière sous l'Ancien Régime proviennent des classes aisées, ou de familles d'artistes. Celles qui œuvrent à partir de 1800 constituent un groupe plus hétérogène. Fille d'un domestique lyonnais, Marie-Gabrielle Capet se forme dans l'atelier d'Adélaïde Labille-Guiard. Sensible aux idéaux révolutionnaires, cette dernière avait porté le projet de réforme de l'Académie royale de peinture et de sculpture, plus égalitaire. Après avoir été ouverte aux femmes en 1663, sous des conditions drastiques et en les cantonnant aux genres mineurs, l'institution leur avait fermé la porte en 1706 et avait fini par fixer un quota de quatre en 1770. Élisabeth Vigée-Lebrun et Adélaïde Labille-Guiard y étaient ainsi entrées en 1783. Après la suppression de l'Académie par la Convention en 1793, l'indécision des institutions à l'égard des femmes, qui s'installe jusqu'à l'instauration de l'École des Beaux-Arts, en 1817, leur laisse une relative liberté dans leur pratique artistique. Puis, sous



LAURE NERMEL
Doctorante
en histoire de l'art
britannique.

couvert de présenter un certificat de bonnes mœurs et une recommandation d'un professeur, elles sont admises au sein de la nouvelle école avant d'en être tout bonnement exclues à partir de 1825. Les femmes des milieux les plus aisés se tournent alors vers des cours privés, telle l'Académie Julian, ouverte à Paris en 1876, avec un cours autorisant les femmes à dessiner le

Les femmes peintres au XIX^e siècle

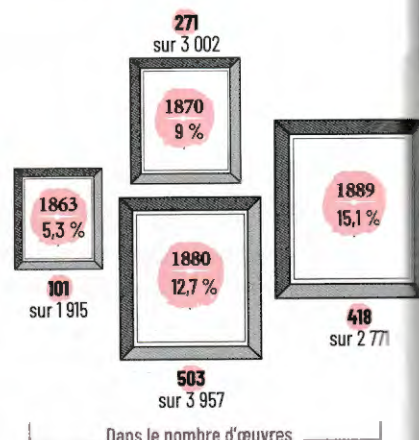
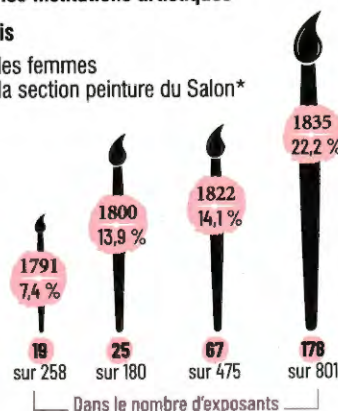
Un faible poids dans la profession...



... mais une présence croissante dans les institutions artistiques

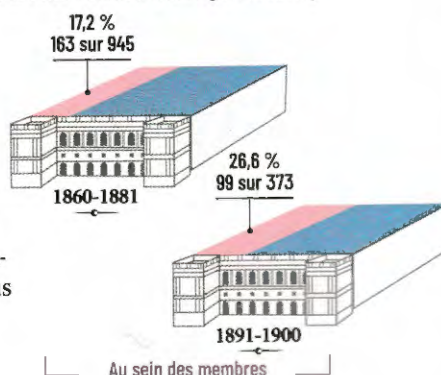
À Paris

Part des femmes dans la section peinture du Salon*

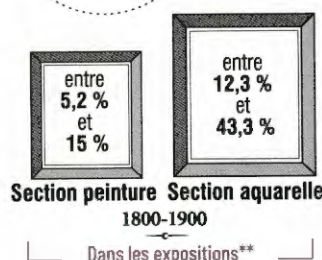


À Londres

Part des femmes à la Royal Academy



Paris s'affirme comme la capitale des arts du monde occidental dans la seconde moitié du XIX^e siècle.





GIFT OF JULIA A. BERWIND, 1963, MET NEW YORK

- ▲ Portraitiste française renommée,
- ▲ admise à l'Académie royale de peinture
- ▲ et de sculpture en 1783, Adélaïde
- ▲ Labille-Guyard a formé dans son atelier
- ▲ beaucoup de femmes peintres.
- ▲ Sur cet autoportrait, réalisé en 1785,
- ▲ deux d'entre elles sont présentes.

corps masculin caleçonné. Les autres fréquentent les écoles gratuites de dessin ou d'arts appliqués, perçues comme relevant de l'artisanat. Ce n'est qu'en 1897 que les femmes sont enfin réadmissées aux Beaux-Arts, grâce à l'action de l'Union des femmes peintres et sculpteurs, fondée en 1881, dont le but est l'émulation mutuelle et la création de réseaux féminins.

La question des femmes artistes ne se pose pas exactement dans les mêmes termes sur le territoire britannique. Souvent qualifiée d'âge d'or de la peinture anglaise, la période georgienne (1714-1830) se distingue par son foisonnement culturel, qui relègue la création féminine en sa périphérie. Les femmes peuvent s'exercer à des genres picturaux (le portrait, la nature morte) et techniques (l'aquarelle, le dessin) qui ne requièrent pas, *a priori*, de dextérité manuelle.

De nombreuses créatrices peinent à affirmer la légitimité de leur travail. C'est le cas de Louisa Waterford, qui se perçoit elle-même comme une amatrice, alors qu'elle s'attaque aux sujets les plus nobles (religieux, historiques et littéraires), sur d'imposants formats. En dépit de son soutien apporté à plusieurs plasticiennes, l'influent critique et mécène John Ruskin déclare qu'aucune femme ne peut devenir une grande artiste. Ces idées reçues reflètent bien les obstacles auxquels les créatrices du XIX^e siècle sont confrontées. Que ce soit en France ou en Angleterre : on est jugée d'abord pour son sexe, ensuite pour son mérite.

UN COMBAT POUR ÊTRE RECONNUES

C'est à l'époque victorienne (1837-1901) que des réseaux de plasticiennes s'établissent, dans un but de reconnaissance. Dans les années 1840, les amies Anna Mary Howitt et Barbara Smith se rendent aux conférences publiques de la Royal Academy of Arts de Londres, dont l'enseignement n'est pas accessible aux femmes. En parallèle, le cercle de Langham Place se réunit chez Barbara Smith pour discuter des inégalités sociales et de la condition féminine. Il s'agit de la première microcommunauté féministe d'Angleterre. Ce sont ces mêmes peintres qui participent activement au combat pour faire entrer les femmes à la Royal Academy. En tout, elles sont 38 à signer en 1859 une pétition dans la revue *The Athenæum*, relayée ensuite aux académiciens. Les portes de la prestigieuse institution leur seront ouvertes en 1861, mais il faudra attendre 1893 pour qu'elles puissent assister aux cours de modèle vivant.

Les moyens limités fournis par les instances officielles conduisent certaines à privilégier d'autres types d'apprentissage. Alors considérée comme la Mecque des arts, Paris accueille beaucoup d'artistes étrangères. De 1877 à 1880, Annie Swynnerton poursuit ses études à l'Académie Julian. Avec ses galeries marchandes et ses musées, Londres s'impose aussi comme un centre artistique majeur : c'est là que Rosa Bonheur expose, à la French Gallery. Cette peintre à la renommée internationale devient un modèle d'émulation pour les Anglaises.

La formation auprès d'un maître connu est essentielle dans la promotion d'une artiste. Les hommes proches du courant impressionniste font preuve d'ouverture d'esprit en accordant une attention soutenue à la création féminine. Si la relation entre Édouard Manet et Berthe Morisot est moins égalitaire qu'on a pu le croire (le peintre n'hésitait pas à retoucher les toiles de son élève sans son consentement), le lien entre Mary Cassatt et Edgar Degas semble plus équilibré. À tel point que l'œuvre des deux artistes se confond, tant leurs sujets et leur style sont similaires.

Au tournant du XX^e siècle, il n'est plus question de contredire la capacité des femmes à peindre. Les plasticiennes ne sont pas invisibles ou absentes d'une période qui, d'ailleurs, valorise l'image de la femme artiste. On n'a jamais interdit aux femmes de créer, mais elles ont dû s'adapter aux réalités institutionnelles et économiques du métier, contraintes par leur genre. Il est temps que cette approche plus pragmatique fasse son chemin dans les musées et manuels d'histoire de l'art. ▼

* Exposition annuelle d'art contemporain à Paris, ouverte à tous les artistes sans distinction de statut à partir de 1791.

** Elles peuvent participer aux expositions même si elles ne sont pas membres officielles de l'Académie.

Sources : L. Nermel ; D. Noël ; C. Yeldham, *Women Artists in Nineteenth-Century France and England*, Garland, 1984

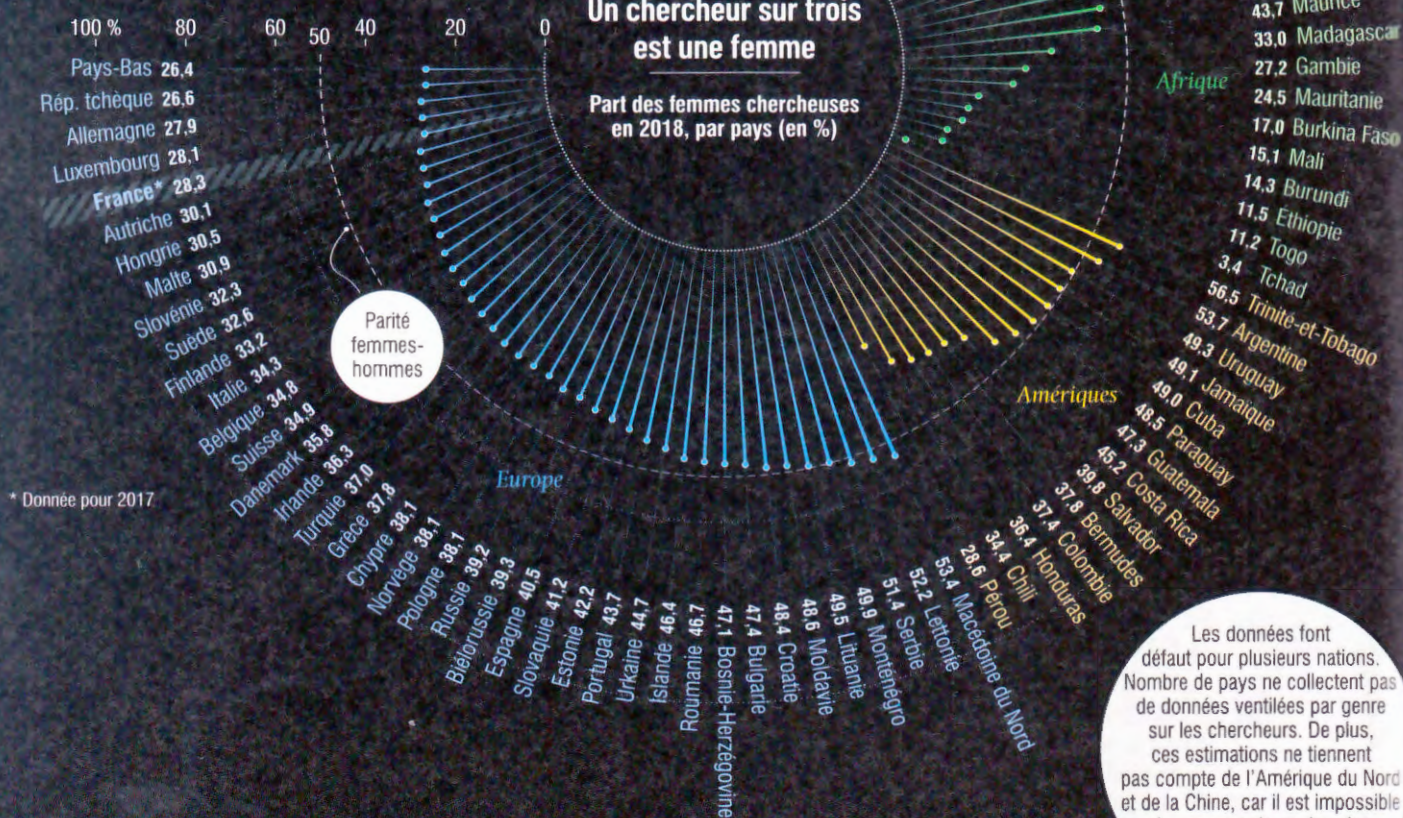
Ce génie féminin que la science occulte

La contribution des femmes à la science, domaine dont elles ont longtemps été exclues, est largement sous-estimée. De tout temps, elles ont pourtant égalé les hommes, auxquels on a souvent attribué leurs découvertes. Mais cette réalité reste difficile à reconnaître.

Dans le monde, en 2018, 30,5 % des chercheurs étaient des femmes.

Un chercheur sur trois est une femme

Part des femmes chercheuses en 2018, par pays (en %)



Parité femmes-hommes

* Donnée pour 2017

Les données font défaut pour plusieurs nations. Nombre de pays ne collectent pas de données ventilées par genre sur les chercheurs. De plus, ces estimations ne tiennent pas compte de l'Amérique du Nord et de la Chine, car il est impossible de comparer leurs données avec celles d'autres pays.

Très peu de lauréates des prix Nobel

Prix Nobel scientifiques et prix en sciences économiques* décernés à des femmes, par période



Entre 1901 et 2020, alors que ces prix Nobel ont été décernés 603 fois au total, ils ont récompensé seulement 58 fois des femmes (dont deux fois Marie Curie).

* Appelé par extension prix Nobel d'économie



Est-ce qu'il a existé des femmes de science dans le passé ? La réponse est oui. On en trouve à toutes les époques depuis l'Antiquité. Marie Curie (1867-1934) a eu des devancières et des héritières, mais qui sont méconnues. L'histoire des sciences s'est construite de façon sélective en oubliant la plupart de celles qui ont œuvré dans ce domaine. Lorsqu'il s'agit, dans les annales, les dictionnaires, les manuels scolaires ou les livres d'histoire, de faire part des avancées ou des découvertes en sciences, ce sont toujours les hommes qui tiennent le haut du pavé, les femmes n'y occupent qu'une maigre place. Leur contribution est minimisée, même parfois contestée, voire déniée, alors qu'elles ont aussi joué un rôle à la fois dans la production et la transmission de la culture scientifique.

UNE MISE À L'ÉCART AU MOYEN ÂGE

À l'époque antique, les femmes ne sont pas encore exclues des sciences, et celles qui y brillent sont même admirées. La célèbre Hypatie (v. 370-415) en témoigne. Philosophe, mathématicienne et astronome, elle est à la tête d'une école à Alexandrie, en Égypte, où elle enseigne. Savante éminente, elle jouit d'un respect unanime et d'une notoriété importante dans la ville. Mais son intellect et son charisme influents gênent le pouvoir ecclésiastique : elle est sauvagement assassinée dans une église. Des femmes pratiquent aussi la médecine à l'époque impériale romaine (27 av. J.-C. - 476), puis elles sont écartées de son enseignement et de sa pratique dès le Moyen Âge et jusqu'au XIX^e siècle, en France surtout, mais leur place en médecine est restreinte de façon générale en Europe. Celles qui tentent de la pratiquer sont aussitôt accusées d'exercice illégal, comme Jacoba Félicie à Paris, en 1322.

Au Moyen Âge, le domaine de la connaissance est un territoire d'hommes. Les femmes en sont tenues à distance pour des raisons à la fois sociales, culturelles et religieuses. Les clercs lisent encore la Genèse comme une malédiction d'Ève et considèrent le désir de savoir chez les femmes comme une désobéissance à un ordre divin. Par ailleurs, l'université, régie par l'Église, se développe en Europe en tant que sanctuaire masculin, excluant durablement les femmes. Durant cette période, les couvents et les monastères deviennent les seuls lieux où celles-ci peuvent s'instruire, exercer la médecine et pratiquer les sciences. L'Italienne Trotula de Salerne (?-1097) en est une belle illustration. Cette médecin et chirurgienne écrit plusieurs livres traitant de la santé des femmes. L'un d'entre eux devient l'ouvrage de référence en matière de gynécologie et est traduit en plusieurs langues. Mais ses contemporains contestent qu'elle en est l'auteure parce que c'est une femme ! À la tête d'un monastère, Hildegarde de Bingen (1098-1179) est une religieuse allemande au génie exceptionnel mais dont l'œuvre immense, en dépit de sa valeur, a longtemps été oubliée. Musicienne, botaniste et guérisseuse, elle est l'auteure de deux ouvrages médicaux qui constituent une véritable encyclopédie des connaissances du temps et sont encore utilisés aujourd'hui.



**ADELIN
GARGAM**

Docteure en lettres modernes.
Ancienne membre
de la Société
internationale
pour l'étude
des femmes de
l'Ancien Régime.

En France, sous l'Ancien Régime, le savoir n'est plus uniquement dispensé dans les universités : il se développe dans les salons, les amphithéâtres et les cabinets, ce qui permet aux femmes des milieux éclairés de s'instruire et de pratiquer les sciences, parfois à un haut niveau de compétence. De l'anatomiste Marie-Marguerite Bihéron (1719-1795) à la chimiste Marie-Anne Lavoisier (1758-1836), en passant par l'astronome Nicole-Reine Lepaute (1723-1788), les femmes traduisent des ouvrages scientifiques, s'adonnent à des calculs, conduisent des expériences, enseignent publiquement les sciences et collaborent avec des savants ; mais leurs travaux sont restés bien souvent anonymes ou dans l'ombre des hommes, ou encore portés au crédit de leur entourage masculin. Aujourd'hui, l'importance d'Émilie du Châtelet (1706-1749) ne peut plus être contestée, tant comme physicienne que comme principale traductrice du siècle des Lumières. Sa traduction commentée de Newton est toujours utilisée. Pourtant, ses contemporains ont souvent attribué ses livres à des savants masculins et vu en Voltaire, son compagnon, l'inspirateur de ses activités scientifiques, alors que c'était l'inverse. À cause de préjugés sexistes, il est en effet difficile d'admettre à cette époque qu'une femme puisse entrer en parité dans la compétence scientifique, et plus encore qu'elle puisse surpasser l'homme.

UN GROS DÉFICIT DE RECONNAISSANCE

Au XIX^e siècle, il n'est pas plus simple d'être une femme dans la communauté scientifique. De l'astronome allemande Caroline Herschel (1750-1848) à la naturaliste française Jeanne Villepreux-Power (1794-1871), en passant par la chimiste suédoise Anna Sundström (1785-1871), quelques femmes font pourtant avancer leur discipline, malgré l'antiféminisme ambiant de l'Europe napoléonienne, qui les juge inaptes aux sciences, les exclut des grandes écoles, et dénie leur contribution. L'exemple de l'Américaine Nettie Stevens (1861-1912) le démontre. Ses recherches expérimentales, conduites en collaboration, ont abouti à l'une des découvertes scientifiques majeures du XX^e siècle, celle du chromosome Y, et ouvert la voie à des progrès considérables dans le domaine de la génétique. Ce n'est pourtant pas son nom qui est associé à cette avancée, mais celui de ses collaborateurs masculins. Éclipsée par ces derniers, elle n'a jamais reçu la reconnaissance qu'elle méritait.

Aujourd'hui, l'accès des femmes aux études et à la pratique scientifique semble un fait acquis, même s'il demeure minoritaire. Cependant, les chercheuses se voient encore évincées des remises de prix : les Nobel ne leur sont que partiellement attribués. De la physicienne autrichienne Lise Meitner, qui théorise la fission nucléaire en 1939, à la biologiste britannique Rosalind Franklin, qui établit la preuve de la structure en double hélice de l'ADN en 1953, en passant par l'astronome britannique Jocelyn Bell, qui met en évidence le premier pulsar en 1967, bien des femmes de sciences n'accèdent à la reconnaissance qui leur est due que des années après leurs découvertes. Et elles restent perçues plutôt comme des exceptions que comme des modèles. ▼



L'impact des préjugés sexistes sur la santé des femmes

Prises en charge tardives, erreurs de diagnostic, traitements inadaptés..., les femmes subissent encore les conséquences parfois dramatiques d'une médecine qui a longtemps considéré l'homme comme la référence exclusive dans ses recherches.



ANNE GUION
Journaliste
à La Vie.

Ce soir-là, Lila, 32 ans, est en train de donner le bain à sa fille quand, soudain, elle se sent mal. Elle se met à vomir, voit ses mains se contracter toutes seules. Paniquée, elle appelle son médecin généraliste qui lui conseille de s'allonger et de se détendre. Pourtant, la jeune femme sent bien que c'est plus grave et se rend à l'hôpital. Après trois heures d'attente aux urgences, un électrocardiogramme révèle qu'elle était en pleine crise cardiaque ! Lila, dont le témoignage apparaît

dans le livre de la cardiologue Claire Mounier-Véhier *Mon combat pour le cœur des femmes. Agir avant qu'il ne soit trop tard* (Marabout, 2019), s'en est sortie. Mais 75 000 femmes meurent chaque année en France d'une maladie cardiovasculaire, première cause de décès chez elles, devant le cancer du sein. Ce bilan dramatique est en partie dû à une prise en charge trop tardive des patientes, souvent liée aux préjugés sanitaires qui pèsent sur elles, mais aussi à une méconnaissance des signaux d'alerte et des symptômes spécifiques de la crise cardiaque chez la femme. Le syndrome de Yentl (du nom d'un personnage d'une nouvelle d'Isaac Bashevis Singer, adaptée en film en 1983) désigne précisément cette différence de prise en charge et de suivi médical entre les hommes et les femmes. « Aujourd'hui encore, beaucoup de médecins ignorent que les symptômes de l'infarctus de la femme peuvent se présenter différemment dans un cas sur deux », rappelle, par exemple, Claire Mounier-Véhier.

Ces carences sont anciennes. Dans l'Antiquité déjà, la santé des femmes n'est pas considérée comme celle des hommes. D'abord parce qu'on pense alors que le « sexe faible » dispose d'un corps intrinsèquement maladif, fonctionnant naturellement moins bien que celui de l'homme. Au XVIII^e siècle, les médecins décrivent même une « nature féminine » aux os (et au cerveau) plus petits, à la peau plus fragile, etc. Il y a aussi cette idée, si tenace qu'elle est encore répandue aujourd'hui, que les femmes seraient davantage sujettes aux maladies nerveuses.

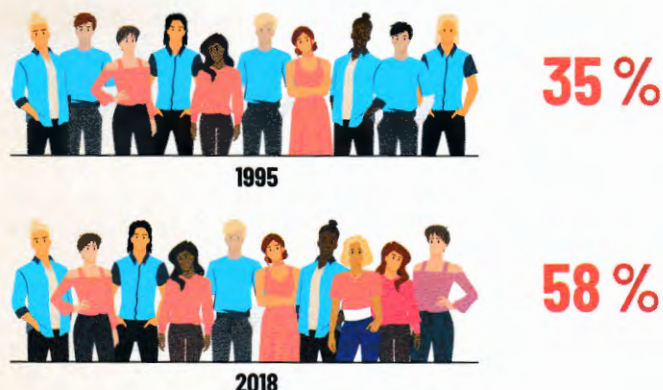
DES PRATIQUES PARFOIS ABERRANTES

Comment ces préjugés ont-ils perduré tout ce temps ? Il faut dire que la médecine a pendant des siècles été faite par des hommes pour les hommes ! Les premières femmes médecins diplômées n'apparaissent qu'à la fin du XIX^e siècle. Des siècles durant, le corps masculin a donc tout naturellement servi de norme pour tous. Les essais cliniques n'ont ainsi longtemps été pratiqués que sur des hommes. Pour comprendre, il faut remonter aux années 1970, lorsqu'on a commencé à réglementer les essais de médicaments sur les humains à la suite du scandale du thalidomide. Utilisée durant les années 1950 et 1960 comme sédatif et antinauséeux, notamment chez les femmes enceintes, cette molécule a provoqué de graves malformations congénitales chez plus de 10 000 enfants dans le monde. Conséquence : les réglementations ont délibérément mis de côté les femmes enceintes et celles en âge de procréer. D'autant que, parallèlement,

L'iniquité dans la recherche médicale

Une représentation qui progresse...

Participation des femmes dans les essais cliniques*, selon le registre international de l'OMS



... mais pas pour toutes les pathologies

■ Part des femmes dans le nombre d'adultes (plus de 15 ans) vivant avec le sida, en 2019

Participation des femmes aux études cliniques du VIH**

- sur les médicaments antirétroviraux
- sur les nouveaux traitements

53 % 19,2 millions de femmes sur 36,2 millions d'individus touchés



* Toutes pathologies et phases d'essais confondues.

** Données pour 387 études entre 1994 et 2011 pour les antirétroviraux, pour 104 études entre 1995 et 2012 pour les nouveaux traitements.

Sources : OMS/NIH ; UnAids ; *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes*
© LA VIE/LE MONDE

les chercheurs ont remarqué que les fluctuations hormonales mensuelles féminines créaient des variables difficiles à prendre en compte dans leurs essais. Résultat : beaucoup d'aberrations, comme cette étude pilote lancée en 1986 par l'université Rockefeller de New York qui prétendait étudier les conséquences de l'obésité sur les cancers du sein et de l'utérus sur une cohorte... d'hommes !

Depuis, les groupes de patients tests comportent davantage de femmes, mais l'analyse des résultats ne les prend toujours pas en compte. « Toutes nos méthodes d'évaluation, de diagnostic et de traitement des maladies, tant pour les hommes que pour les femmes, sont basées sur des recherches antérieures effectuées sur des cellules masculines, des animaux masculins et des corps masculins », dénonce ainsi la médecin américaine Alyson J. McGregor dans son livre *Sex Matters: How Male-Centric Medicine Endangers Women's Health and What We Can Do About It* (« Comment une médecine centrée sur les hommes met en danger la santé des femmes, et ce que nous pouvons faire contre cela »).

UN ORGANISME FÉMININ DIFFÉRENT

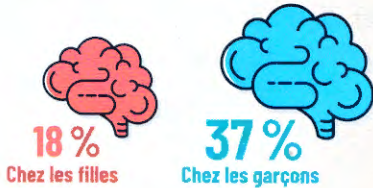
Et pourtant, le corps des femmes ne réagit pas de la même manière aux médicaments. Et ce n'est pas juste une histoire de taille ou de poids. De nombreux facteurs entrent en jeu. Certaines combinaisons de médicaments peuvent, par exemple, provoquer des crises cardiaques chez la femme alors qu'elles sont sans danger pour l'homme. La raison ? Une simple différence de rythme cardiaque. C'est aussi une question de métabolisme : les femmes n'absorbent pas certaines molécules de la même manière que les hommes. Ainsi, la posologie de nombreux médicaments n'est pas du tout adaptée aux femmes. En août 2020, une étude de l'université de Californie, à Berkeley, a comparé les effets d'une même dose de médicament sur les deux sexes ; et ce pour 86 molécules différentes. Sans surprise, les femmes ont été victimes d'effets indésirables près de deux fois plus souvent que les hommes. Et, dans plus de 90 % des cas, il s'agissait d'effets secondaires plus graves. Exemple avec la molécule zolpidem utilisée dans de nombreux somnifères puissants comme le Stilnox. Le lendemain de la prise du médicament, la molécule est deux fois plus présente dans le sang d'une femme que dans celui d'un homme. Une rémanence qui provoque somnolences et états de confusion qui peuvent être à l'origine d'accidents.

Pour en finir avec cette approche « masculine », certains médecins plaident aujourd'hui pour une mise à jour des pratiques. Avec pour objectif premier la prise en compte des spécificités du corps féminin afin de libérer la santé des préjugés de genre. C'est le combat d'Alyson McGregor, qui multiplie les formations de sensibilisation auprès du personnel soignant aux États-Unis. « Lorsque nous avons compris que l'enfant n'était pas un mini-adulte et qu'il fallait le soigner autrement, nous avons créé la pédiatrie, affirmait-elle ainsi lors d'une conférence TEDx sur le sujet. Nous devons aujourd'hui faire la même chose pour les femmes. » Une révolution médicale qui passe par une déconstruction de certains stéréotypes sexistes. ▼

L'iniquité dans le diagnostic

L'autisme sous-évalué chez les femmes

Part des enfants présentant des troubles du spectre autistique avérés ayant été détectés dès le plus jeune âge, aux États-Unis*



* Étude menée sur un échantillon de 14 000 enfants nés entre 1991 et 1993.

Sources : Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes ; American Journal of Obstetrics and Gynecology © LA VIE/LE MONDE

L'endométriose encore sous-détectée

Nombre d'années entre l'apparition des premiers symptômes et le diagnostic chirurgical

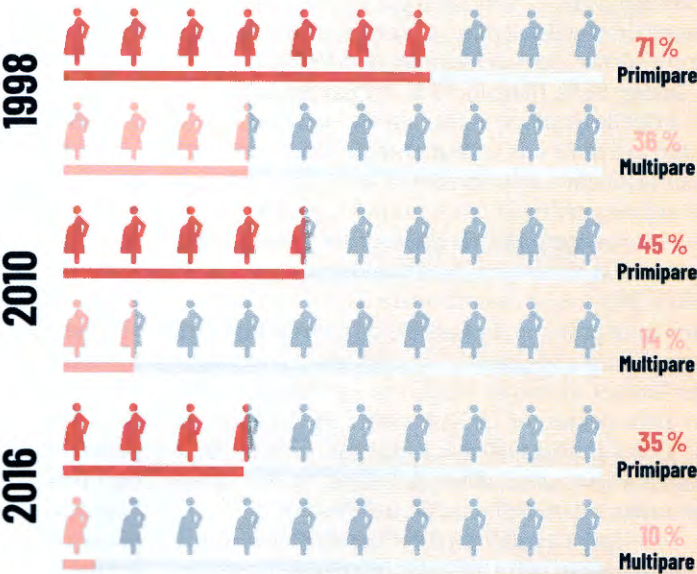


Décrite dès 1860, l'endométriose est ignorée jusqu'au milieu des années 1990. Aujourd'hui, elle est mal diagnostiquée car peu connue des patientes comme des professionnels de santé.

Des violences obstétricales

Taux d'épisiotomies** en France, par rapport au nombre total d'accouchement par voie basse

Bien que la fréquence des épisiotomies diminue, cette pratique concerne encore un accouchement par voie basse sur 5 en France. L'OMS recommande de tendre vers un sur 10.



** Incision du périnée sur quelques centimètres, afin d'agrandir la taille de l'orifice vulvaire et faciliter l'expulsion du bébé.



Les mutilations sexuelles, des tortures qui perdurent

Plus de 200 millions de femmes dans le monde ont subi des mutilations sexuelles, la plus extrême des discriminations. Malgré la mobilisation pour l'éradication de ces pratiques violant les droits humains, celles-ci sont à nouveau en hausse.

« **S**i l'égalité des sexes était une réalité, les mutilations génitales féminines n'existeraient pas. » Lors de la Journée internationale de la tolérance zéro envers ces pratiques, le 6 février 2021, Henrietta Fore, directrice du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), et Natalia Kanem, du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), ont posé l'équation : les mutilations sexuelles féminines (MSF) sont la cristallisation absolue de l'oppression des femmes dans la société patriarcale. Ces pratiques varient (voir schéma). L'excision constitue 80 % des cas, et l'infibulation, 15 %.

LES RELIGIONS HORS DE CAUSE

L'origine de ces mutilations, traditionnelles et plurimillénaires, reste obscure. Elles remonteraient à l'Égypte du V^e siècle av. J.-C. La croyance est répandue qu'il s'agit d'une prescription religieuse, notamment islamique : il n'en est rien. Aucune religion ne les prône. Pratiquées par les Coptes égyptiens, les juifs ou chrétiens éthiopiens, elles sont inexistantes au Maghreb. Selon l'Unicef, elles toucheraient au moins 200 millions de filles et de femmes dans 30 pays, de l'Afrique de l'Ouest à l'Asie, en passant par le Moyen-Orient, voire certains endroits d'Amazonie (Pérou, Colombie, Brésil). En diaspora, les filles ou les femmes « coupées » ou à risque de l'être seraient 500 000 en Amérique du Nord, autant en Europe, dont plus de 125 000 en France. Égypte, Éthiopie et Indonésie comptent pour la moitié du total mondial. La Somalie détient le record de prévalence : 98 % des femmes de 15 à 49 ans, devant la Guinée, 96 %, Djibouti, 93 %, et l'Égypte, 91 %.

L'âge de l'excision varie - elle est majoritairement subie avant 12 ans -, tout comme les arguments pour la justifier. Elle accroîtrait la fertilité, rendrait les organes génitaux féminins purs, propres, voire esthétiques, garantirait la chasteté des femmes par la destruction du clitoris, dont l'unique fonction est le plaisir. D'autres se contentent d'évoquer la coutume : sans cette pratique, impossible de trouver un mari, ostracisme social garanti. L'anathème sur la sexualité des femmes n'a pas de frontières. La clitoridectomie fut aussi pratiquée au XIX^e siècle en Occident, et jusqu'aux années 1950 aux États-Unis. Il s'agissait de « traiter » les manifestations de l'« hystérie féminine », masturbation, nymphomanie, lesbianisme...

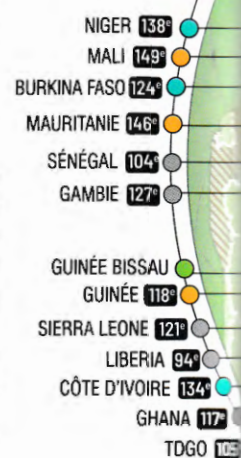
Pratiqué à vif sur les fillettes, au couteau, à la lame de rasoir, voire avec des tessons de bouteille, l'acte provoque douleurs atroces, chocs, hémorragies, infections... Avec parfois un décès à la clé.

Il peut entraîner la lésion des organes voisins, la transmission du tétanos ou du VIH. La violence subie crée des traumatismes psychologiques durables : la peur, la souffrance et la sidération renforcées par le sentiment de trahison par les proches, l'injonction du secret, la méconnaissance du corps et le tabou sur la sexualité. De nombreuses femmes ne comprendront que tardivement ce qu'on leur a fait subir, vivant ainsi un nouveau traumatisme. À plus long terme, ces mutilations causent douleurs cicatricielles, kystes, fistules, infections urinaires ou rénales, vaginales, incontinence, stérilité, complications obstétricales, mettent en danger de mort la mère et/ou l'enfant lors de l'accouchement... Les suites de l'infibulation, pratiquée surtout dans la Corne de l'Afrique, sont les pires : l'orifice vaginal doit être rouvert pour les rapports sexuels. Un processus qui peut prendre plusieurs jours, ou se faire au couteau. Désinfibulées pour accoucher, les femmes sont déchirées et recousues à répétition, jusqu'à parfois la destruction totale des organes.

UNE PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE

La mobilisation internationale a été tardive face à ces tortures désormais reconnues comme une violation des droits humains : ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'elle s'organise, via la conjonction entre féministes africaines et occidentales. Le relativisme culturel est montré du doigt : « Pendant trop longtemps, nous, professionnels de santé, avons considéré l'excision et l'infibulation comme des pratiques coutumières qu'il importait de respecter », déplorait en 2010 Henri-Jean Philippe, président de Gynécologie sans frontières, dans un guide sur les MSF destiné aux praticiens.

En Afrique, la lutte pour l'éradication a connu des succès en impliquant les communautés, les grands-mères gardiennes des traditions, les chefs coutumiers et religieux, les exciseuses aidées à se reconvertir. Et de plus en plus souvent en enrôlant les hommes, indispensables partenaires, car c'est pour leur « plaisir » que ces mutilations ont lieu. En 1997, Malicounda Bambara, au Sénégal, est le premier village à renoncer officiellement à l'excision. Nombre d'autres ont suivi. Les MSF sont désormais illégales dans la majorité des pays concernés. Dernier en date, le Soudan, où elles sont passibles de trois ans de prison depuis 2020. Cependant, la prise de conscience des risques sanitaires a eu pour résultat problématique de renforcer la « médicalisation » des MSF : une femme sur quatre est aujourd'hui « coupée » sous anesthésie par des praticiens de santé, en violation de l'éthique médicale.



Sources : Unicef ;
Fonds des Nations unies
pour la population (UNFPA) ;
Forum économique mondial ;
Médecins du monde ; OMS

© LA VIE/LE MONDE

Découvrir la réalité anatomique des mutilations génitales est difficile. Pour faire écran, Jaime Serra, directeur artistique de *La Vanguardia*, quotidien barcelonais, a imaginé ce coloriage.

Selon l'OMS

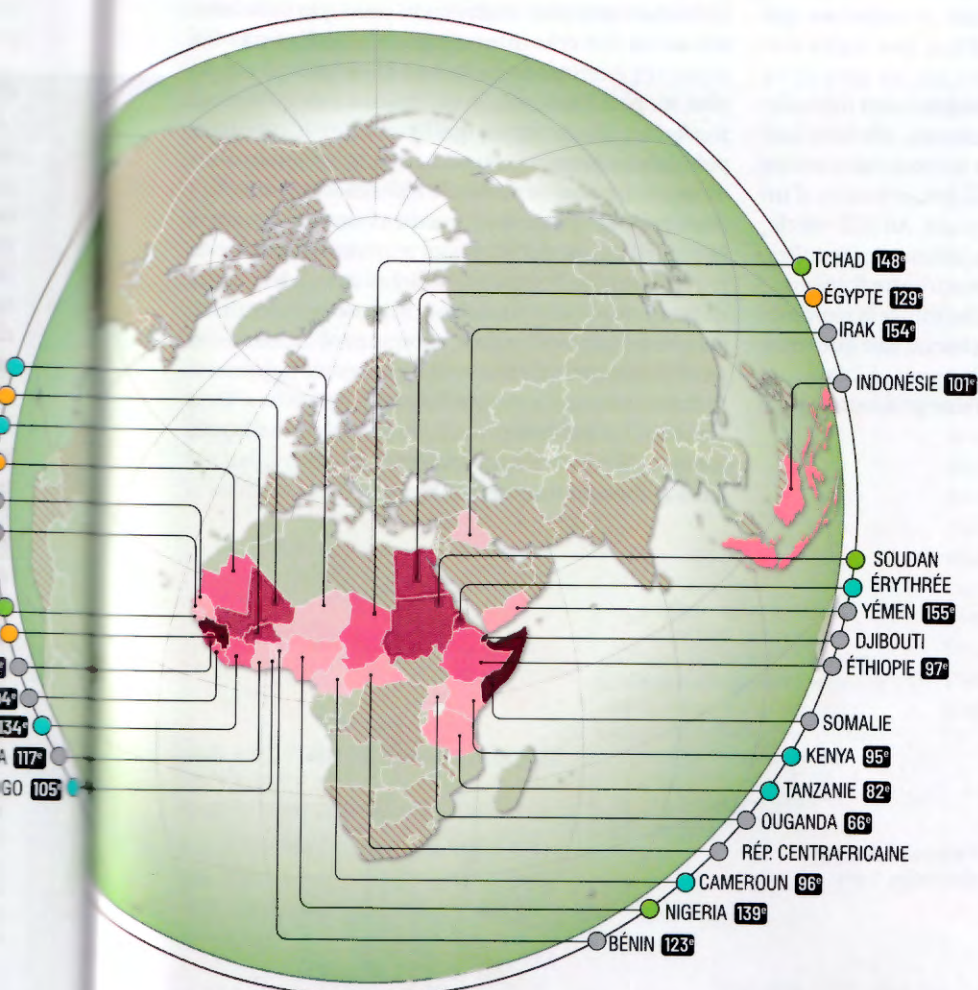


L'ouverture ménagée n'est pas plus grande qu'une tête d'épingle.

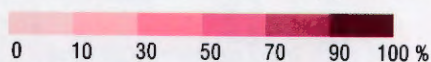
La surface est toujours minimale pour 20 % de pèche au plus de 10 cm.

Type IV Les autres procédures nocives pour les organes génitaux féminins à des fins non médicales, comme le fait de les piquer, percer, inciser, racler, cautériser.

** Repli de peau issu des petites lèvres (parfois nommé prépuce).



Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines (MGF) pour les pays où elles ont été documentées (2004-2018)



Part de la population masculine âgée de 15 à 49 ans, ayant entendu parler des MGF, et qui pense que cette pratique devrait prendre fin (2000-2015)

● Plus de 80 % ● De 40 à 80 % ● Moins de 40 % ● Pas de données

94° Position dans le classement mondial d'écart entre les sexes 2020* (sur 156 pays)

* Si pays classé



Les Françaises à la conquête du plaisir sans tabous

Considérées comme non désirantes, tenues à la pudeur et exposées au risque de grossesse, les Françaises ont longtemps été empêchées de vivre pleinement leur sexualité. Si les choses ont bien changé, certains préjugés résistent.

En France, on ne se préoccupe pas de la sexualité féminine depuis la nuit des temps, même si les écrivains et les artistes ont mis en scène et magnifié des corps désirables prêts à céder aux avances qui leur sont faites. Dans la vraie vie, les femmes n'ont jamais eu les mêmes prérogatives que les hommes et, encore aujourd'hui, des règles non écrites sont souvent intériorisées par les unes et les autres. Pendant longtemps, les hommes ont dû s'affirmer comme de valeureux conquérants, affichant leur force et prouvant leur virilité, les femmes étant tenues à la réserve, à la pudeur et à la préservation d'un bien précieux entre tous : la virginité. Au XIX^e siècle, celle-ci est au cœur des préoccupations des familles, des futurs maris, de l'Église. Non qu'entre forcément en jeu une volonté sadique de brimer la moitié de la population. Mais chacun sait que toute relation sexuelle peut, à l'époque, être suivie d'une grossesse. Si elle

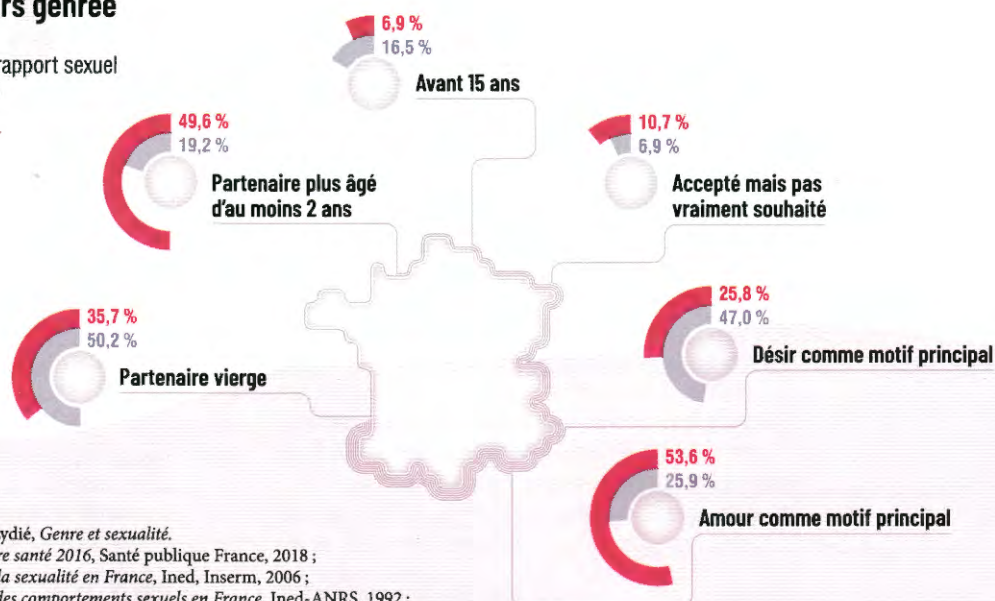
ne parvient pas à avorter, la jeune fille enceinte voit sa vie brisée, sauf à abandonner le nouveau-né, à le tuer parfois, pour échapper au déshonneur.

Dans la même logique, comme l'adultère féminin peut signifier un petit bâtard à la maison, il est juridiquement plus sévèrement puni que l'adultère masculin. Le coït interrompu (considéré par les autorités comme une « fraude conjugale ») est de plus en plus pratiqué, mais chacun sait qu'il n'est pas fiable. Sans compter que l'on rationalise ce deux poids, deux mesures en estimant que les femmes ont moins de besoins sexuels que les hommes ou qu'elles n'en ont pas. Alors que, pour ces messieurs, c'est la nature qui est à l'œuvre et leur vaut des excuses pour leurs maîtresses, leurs virées au bordel, le viol de leurs employées de maison, et ainsi de suite. On se souvient de ce lord anglais, choqué par l'ardeur de sa jeune femme lors de leur nuit de noces, et l'admonestant en ces termes : « *Une lady ne remue pas.* » C'est une idée qui perdurera jusqu'au XX^e siècle. En 2000, lorsque j'ai effectué ma première enquête sur l'amour en France, un homme

Une initiation toujours genrée

Caractéristiques du premier rapport sexuel chez les 18-29 ans, en 2016

■ Françaises
■ Français



Sources : N. Bajos, D. Rahib, N. Lydié, *Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre. Baromètre santé 2016*, Santé publique France, 2018 ; N. Bajos, M. Bozon, *Contexte de la sexualité en France*, Ined, Inserm, 2006 ; A. Spira, N. Bajos et al., *Analyse des comportements sexuels en France*, Ined-ANRS, 1992 ; P. Simon et al., *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, R. Julliard-P. Charron, 1972
© LA VIE/LE MONDE

de 69 ans, divorcé, m'avait confié que son ex-épouse n'avait pas dû souvent obtenir un orgasme : « C'étaient des choses qu'on ne connaissait pas bien. J'en étais resté à l'idée que, dans les rapports, l'homme se satisfaisait, la femme, elle, faisait avec, comme disait l'autre. Elle fermait les yeux, elle pensait à autre chose, elle faisait son devoir de femme. On n'était pas comme maintenant, à trouver absolument normal et légitime que la femme prenne autant de plaisir. »

DES LOIS LIBÉRATRICES

Au XX^e siècle, la sexualité pouvant enfin être dissociée de la procréation, tout change. L'année 1956 voit la création de l'association La Maternité heureuse, qui deviendra en 1960 le Planning familial. En 1967, avec la loi Neuwirth, la contraception dite « moderne » (pilule, stérilet, diaphragme) est autorisée. En 1975, c'est l'avortement qui est légalisé avec la loi Veil, sous l'appellation IVG (interruption volontaire de grossesse). Les femmes peuvent désormais faire l'amour sans avoir « la peur au ventre », comme on disait autrefois. Ce qui change tout dans le rapport au désir comme au plaisir. À elles aussi les relations sexuelles avant le mariage ou, pendant le mariage ou le compagnonnage, avec un amant. Sans risques.

Mais les sexualités féminine et masculine ne se confondent pas pour autant. Pour nombre de femmes, une condition doit être remplie pour qu'elles aient vraiment envie de faire l'amour : l'existence d'un sentiment amoureux. Seulement 26 % des femmes contre 49 % des hommes pensent qu'« on peut avoir des rapports sexuels avec quelqu'un sans l'aimer ». Chez les 18-24 ans, ils sont respectivement 28 % et 57 % (*Enquête sur la sexualité en France*, Nathalie Bajos, Michel Bozon, La Découverte, 2008). « S'il n'entend le cœur qui bat, le corps non plus ne bronche pas »,

JANINE MOSSUZ-LAVAU
Directrice de recherche émérite au Centre de recherches politiques de Sciences-Po.

chantait Georges Brassens. Mais aujourd'hui tous les cas de figure sont présents : l'un (l'amour) avec l'autre (le sexe), l'un sans l'autre, parfois l'un après l'autre, mais aussi ni l'un ni l'autre.

Comme on n'arrête pas le progrès, des femmes commencent à signaler ce qui ne leur convient pas dans les pratiques de leurs partenaires en remettant en cause le sacro-saint primat de la pénétration. Le dernier tiers du XX^e siècle voit fleurir dans les médias le mot « clitoris ». Il y aura même un jour une campagne intitulée « Osez le clito ! ». Le motif : la pénétration ne procure pas forcément, à elle seule, le plaisir désormais attendu. Dans mon enquête de 2017, d'après la plupart des femmes interrogées, le plaisir maximal (au sens de la « décharge électrique ») leur est procuré par le cunnilingus ou des caresses manuelles expertes. Le mot « cunnilingus », qui n'apparaissait pas spontanément dans ma précédente enquête, était cette fois connu et souvent sous l'appellation « cunni ». À leur sens, les hommes ne prêtent pas assez attention aux « préliminaires », alors que, pour elles, ces baisers et caresses sont aussi - sinon plus - importants que la pénétration (*la Vie sexuelle en France. L'enquête sans tabous*, La Martinière, 2018).

L'IMPÉRATIF DU CONSENTEMENT

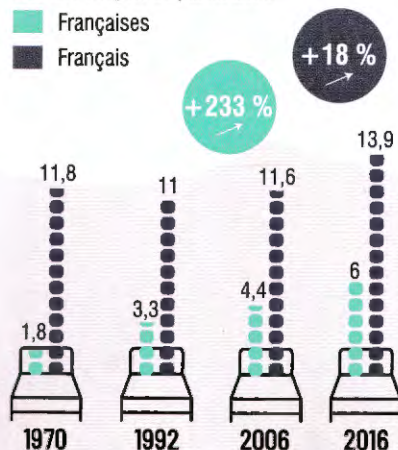
On voit donc que, de la soumission passée à cette libération de plus en plus manifeste, les Françaises ont fait du chemin. Aidées par la science, il ne faut jamais l'oublier. Ce qui pose parfois problème à ceux des hommes qui n'ont pas pris la mesure de cette évolution. D'autant que s'impose maintenant la notion de consentement. Le viol est un crime (depuis 1980), le viol conjugal est réprimé par la loi, le harcèlement de rue l'est également, et des gestes admis il y a peu sont considérés comme « inappropriés ». On entend même dire que le prince charmant n'aurait pas dû embrasser Blanche-Neige, ni la Belle au bois dormant, car elles n'avaient pas donné leur consentement. Alors bien sûr, tout ce mouvement doit être apprécié en tenant compte des milieux sociaux, des appartenances communautaires, des lieux de résidence (villes/campagnes), mais la tendance générale est bien celle-ci. ▼

La définition d'un partenaire sexuel n'est pas la même pour tous. Les femmes privilégient la dimension affective et ne retiennent que les personnes qui ont compté. Les hommes valorisent la dimension physique et font référence à toutes leurs relations. L'écart reste donc important.

Des partenaires plus nombreux

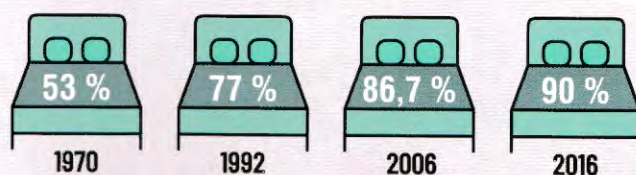
Nombre moyen de partenaires

■ Françaises
■ Français



Une vie sexuelle plus longue

Proportion de femmes en couple de 50 à 69 ans* ayant eu un rapport sexuel dans les 12 derniers mois



*Plus de 50 ans pour 1970



Le patriarcat se nourrit du sacrifice de l'amour

Au nom d'un ordre naturel imaginaire, le patriarcat assigne des rôles prédéterminés aux hommes et aux femmes. La psychologue et féministe Carol Gilligan démonte les rouages de ce système de domination.



▲ Nous définissons habituellement le patriarcat comme la domination économique et politique des hommes sur les femmes. Mais dans le livre que vous avez écrit avec Naomi Snider, *Pourquoi le patriarcat ?*, vous insistez sur sa dimension psychologique. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ?

CAROL GILLIGAN C'est un système de domination dans lequel certaines personnes sont perçues comme supérieures - les hommes, qui sont considérés comme des pères, des patriarches - et d'autres, inférieures : les autres hommes, qui ne sont pas vus comme de « vrais hommes », et toutes les femmes. Mais surtout, et c'est un point crucial, le patriarcat agit à l'intérieur de chacun : il nous éloigne, nous sépare de notre part étiquetée comme appartenant à l'autre genre. Les hommes doivent s'éloigner de leur part dite « féminine » : la tendresse, le soin (*care*), les émotions. Quant aux femmes, elles doivent faire taire en elle leur voix personnelle, authentique. D'un point de vue psychologique, cela va à l'encontre de la nature humaine.

▲ Pourtant, les défenseurs du patriarcat évoquent un ordre naturel...

C.G. Le patriarcat a intérêt à se présenter comme tel ! Mais nous savons désormais que c'est faux. Il y a eu récemment une révolution, un changement de paradigme dans les sciences humaines, grâce notamment aux neurosciences. Nous savons désormais que ce sont nos capacités relationnelles qui nous ont permis de survivre collectivement et d'évoluer. Nous sommes nés avec une voix et surtout avec le désir d'entrer en communication avec l'autre, dans une relation authentique avec lui. Même un bébé qui ne sait pas encore parler trouve les moyens de communiquer. Hommes et femmes sont d'abord des êtres relationnels. La question est : mais que s'est-il passé ? Comment en sommes-nous arrivés là ? Lorsque les gens disent que le patriarcat est naturel, ils ne font que rendre naturel ce qui est un traumatisme.

▲ À quel moment de leur développement les filles et les garçons intègrent-ils ce modèle patriarcal ?

C.G. Cela commence pour les garçons entre 4 et 7 ans, au moment où ils vont à l'école. On les pousse à mettre en veilleuse

leur intelligence émotionnelle. Un petit garçon pleure parce qu'il veut sa maman, et on va lui dire : ne pleure pas, tu es un garçon, les garçons ne pleurent pas. La pression arrive sur les filles plus tard, à l'adolescence, quand il faut les préparer à devenir des épouses, des mères et à travailler dans tous les métiers du *care*, du soin apporté aux autres, aux plus vulnérables... C'est à ce moment-là qu'on leur fait comprendre qu'il ne faut pas qu'elles expriment ce qu'elles pensent réellement, ce qu'elles ont retiré de leurs expériences, mais plutôt ce que les autres veulent qu'elles pensent. Quand vous travaillez avec des enfants, comme je l'ai fait pendant longtemps, vous voyez comment ceux-ci tentent vaillamment de résister à ces injonctions. Les garçons de 4 à 7 ans rencontrent d'ailleurs souvent des problèmes, des soucis de concentration par exemple. C'est parce qu'ils sont sous pression. Comme un corps sain résiste aux infections, une psyché saine va tenter de résister à cette initiation. Mais les incitations sont très fortes. C'est particulièrement difficile pour les garçons d'y résister. En s'intégrant dans le groupe des garçons, ils vont avoir des privilèges, ils vont pouvoir dominer les filles. Les filles, elles, veulent être populaires, ne pas être rejetées.

▲ Si cela blesse tout le monde, les femmes comme les hommes, pourquoi persiste-t-on dans cette voie ?

C.G. Le patriarcat persiste d'abord en s'appuyant sur la violence, le silence et la honte. Il existe aussi des forces psychologiques qui contribuent à maintenir ces structures en place, des bénéfices secondaires. Ainsi, le détachement émotionnel des garçons devient pour eux un refuge contre la douleur de la perte. Pour qu'une relation perdure, il faut être capable de la réparer, d'aller vers l'autre pour tenter de renouer avec lui. Le patriarcat dévalorise cet élan et le rend honteux. Problème : la perte devient irréparable. Aimer quelqu'un, c'est toujours prendre un risque de le perdre. Or, nous sommes plus enclins à prendre ce risque si nous pensons que nous pourrions réparer le lien s'il se brise, si nous nous déconnectons de l'autre. C'est comme cela que le garçon commence à perdre le contact avec ses sentiments, à se détacher émotionnellement. Ce « sacrifice de l'amour » est au cœur de la psychologie du patriarcat.



► LA FONDATRICE DE L'ÉTHIQUE DU CARE

Psychologue et féministe américaine née à New York (États-Unis) en 1936, Carol Gilligan est une spécialiste des relations sociales et de l'éthique du care. Elle a enseigné à Harvard, à Cambridge et à l'université de New York. Carol Gilligan est l'auteure, avec l'écrivaine et psychanalyste Naomi Snider, de *Pourquoi le patriarcat ?* (Champs Flammarion, 2021). Ce livre avance une hypothèse psychologique originale sur la persistance de ce système de domination : elle serait notamment due au fait qu'il s'érige en rempart contre la vulnérabilité associée au fait d'aimer.

SASHA ARDY/UNION/AL THE NEW YORK TIMES/REDUX-REA

▲ Vous évoquez aussi des projections mutuelles qui font que le système perdure...

C.G. Les femmes ont pris l'habitude de projeter leurs désirs de réalisation et de réussite sur les hommes au lieu de les réaliser pour elles-mêmes. Et les hommes projettent sur les femmes leur besoin d'amour, de protection. Mais en faisant cela, chacun fait taire une part précieuse de lui-même : la voix authentique des femmes et l'intelligence émotionnelle, la sensibilité des hommes.

▲ Quelles sont les conséquences politiques de ce système et comment produit-il la domination ?

C.G. Si vous voulez mettre en place un système de domination, avec des groupes d'humains supérieurs et d'autres inférieurs, en raison de leur couleur de peau, de leur genre ou de leur religion - en d'autres termes, si vous voulez séparer les êtres humains -, vous devez absolument contenir le plus possible, ou même vous débarrasser, de cette propension humaine à développer des relations authentiques avec les autres et à réparer les liens brisés. Vous devez dévaloriser l'amour. Le patriarcat nous force à mettre sous le boisseau nos capacités relationnelles innées afin de mieux mettre en place la domination.

Les femmes
ont pris l'habitude
de projeter leurs
désirs de réalisation
sur les hommes
au lieu de les réaliser
pour elles-mêmes

▲ Comment pouvons-nous lutter contre ce phénomène ?

C.G. Il faut éduquer nos enfants autrement. Au lieu de rendre honteuse leur résistance à l'initiation au patriarcat, il faut la cultiver, l'éduquer. Être attentif à ce qui se passe chez les garçons entre 4 et 7 ans et chez les filles entre 11 et 14 ans. Au petit garçon qui pleure, lui dire qu'il est un être sensible et que c'est formidable ainsi. Travailler dans ce sens a d'ailleurs un effet profond chez les parents aussi : cela réveille une voix intime que l'initiation au patriarcat avait fait taire.

▲ Comment expliquez-vous que les féministes du XX^e siècle, malgré tous leurs efforts, n'aient pas réussi à changer cette culture patriarcale ?

C.G. J'ai 84 ans, et je peux vous dire que cette culture a changé ! Dans les années 1960, une femme ne pouvait pas avoir sa propre carte bancaire. Nous avons quand même bien avancé. La seconde vague féministe (à partir des années 1960 jusqu'aux années 1990) a été, à proprement parler, un mouvement de libération. Les femmes se sont libérées de carcans que nous avons du mal à imaginer aujourd'hui.

▲ Quel regard portez-vous sur le mouvement féministe d'aujourd'hui ?

C.G. On dit souvent que le patriarcat repose sur la violence des hommes et le silence des femmes. C'est un peu simpliste, mais il y a du vrai. Parce que les femmes sont initiées plus tardivement au patriarcat, à un âge où elles ont des capacités cognitives plus développées, leur voix est cruciale. Or, regardez ce qui est en train de se passer : Greta Thunberg, la militante écologiste, Darnella Frazier, qui a filmé le meurtre de George Floyd à Minneapolis, ou bien Amanda Gorman, la poétesse qui a parlé lors de l'investiture du président américain Joe Biden, sont toutes des jeunes filles qui ont refusé de faire taire leur voix personnelle. Le mouvement #MeToo est aussi emblématique : ce sont des femmes qui osent parler pour dénoncer des hommes qui eux-mêmes ont fait taire leur sens moral et leur sensibilité à un point tel qu'ils en sont venus à penser qu'il était normal de traiter des êtres humains de cette manière. Nous sommes en train de vivre un moment décisif. ▼

Propos recueillis par Anne Guion



Des Nigériennes en guerre contre l'ordre colonial

Manifestations, injures, destructions... Dans le sud du Nigeria, au début du XX^e siècle, des milliers de femmes se soulèvent contre l'administration britannique pour la reconnaissance de leur rôle politique et économique.

En 1929, un épisode de résistance anticoloniale féminine éclate dans les provinces d'Owerri et de Calabar, dans le sud-est du Nigeria alors colonie britannique. Ce que l'on nomme la guerre des femmes est un événement unique dans l'histoire du continent africain, à la fois par son ampleur géographique et numérique et par la remise en cause de l'ordre sexiste et raciste qu'il constitue. Alors que le système d'administration britannique a exclu les femmes des appareils politiques et administratifs et que les changements introduits par la colonisation ont profondément affecté leur pouvoir économique - elles sont majoritairement commerçantes dans cette région -, la nouvelle d'un recensement des femmes, avec la crainte qu'il ne soit le prélude à un impôt de plus, déclenche une mobilisation sans précédent. Par le passé, des manifestations pour la reconnaissance de la place politique et économique des femmes dans l'administration coloniale avaient déjà eu lieu dans la province d'Owerri, prenant surtout la forme de chants et de danses de protestation. Ces manifestations, largement ignorées, témoignaient déjà de la capacité des femmes à s'organiser et à coordonner leurs efforts.

DE LA GUERRE SYMBOLIQUE...

C'est en novembre 1929, dans la ville d'Oloko, que survient l'élément déclencheur : un agent de l'administration coloniale demande à une femme de compter ses animaux et les gens de sa maison. Devant son refus, une bagarre éclate. La femme sollicite alors l'appui des femmes de la ville. Les femmes igbos avaient leurs propres réunions (*mikiri*), pour échanger sur leurs problèmes. Pendant ces réunions villageoises, elles exprimaient des revendications individuelles ou collectives aux hommes et, si ces revendications étaient ignorées, elles pouvaient décider de « s'asseoir sur » l'individu concerné. Cette pratique consistait à lui déclarer une guerre symbolique afin d'attirer son attention. Les femmes se réunissaient devant chez lui en dansant et chantant des chansons injurieuses, en remettant en cause son autorité et sa virilité. Elles pouvaient aussi endommager ses propriétés.

Le 24 novembre 1929, une foule de femmes entoure donc la maison du chef de la ville d'Oloko, Okugo, pour « s'asseoir sur » lui et lui réclamer une promesse de non-imposition des femmes. Mais Okugo ne répond pas à ces demandes : au contraire, plusieurs femmes sont frappées et blessées. Une délégation est

alors envoyée au *district officer* britannique pour exiger justice. En même temps, la nouvelle des attaques sur les femmes se répand de marché en marché, et plusieurs milliers de femmes des villes voisines se rendent à Oloko pour apporter leur soutien. Le *district officer* promet qu'Okugo sera jugé pour agression et s'engage à ne pas soumettre les femmes à l'impôt. Très rapidement, l'information sur le succès de cet épisode se diffuse dans la région et produit un effet domino : les femmes y voient un moment propice pour avancer leurs revendications.

... À L'ACTION VIOLENTE

Le 9 décembre, 1000 femmes détériorent le tribunal indigène d'Owerinta et en détruisent les documents. Leur colère se déverse aussi sur les chefs locaux, fonctionnaires de l'administration coloniale, dont elles réclament les couvre-chefs et autres attributs que les Britanniques leur octroyait en les élevant au rang de chefs. Le message est clair : privées de la possibilité de choisir et de déposer leurs représentants, elles recourent à la honte symbolique pour montrer leur exaspération et exiger la fin de ces discriminations. Mais elles s'attaquent aussi aux infrastructures qui symbolisent le pouvoir colonial et l'ordre masculin qu'il a instauré. Le 10 décembre, dans la ville d'Aba, des milliers de femmes pillent la banque Barclays, s'en prennent aux tribunaux indigènes et endommagent plusieurs entrepôts européens où les femmes vendaient l'huile de palme aux Britanniques.

Dans les jours qui suivent, des marches et des rassemblements de femmes se produisent dans les deux provinces d'Owerri et de Calabar. Ceux-ci sont partout durement réprimés par les troupes coloniales, avant que les autorités ne durcissent encore le ton, à partir du 14 décembre. À Abak, alors qu'une foule de femmes se dirige vers la gare de la ville, les soldats tirent pour rétablir le calme, tuant au moins trois manifestantes. Le 15 décembre, à Utu Etim Ekpo, plusieurs femmes s'attaquent aux maisons du personnel britannique et aux entrepôts européens. Là encore, la troupe réplique en ouvrant le feu : 18 d'entre elles sont tuées. Le 16 décembre, à Opobo, les violences atteignent leur paroxysme. Des milliers de femmes marchent vers le siège du *district officer* pour demander une assurance écrite de la non-imposition féminine. Des chants injurieux contre les officiers britanniques et les chefs locaux animent le cortège, où les femmes âgées découvrent leur sexe, tout en lançant des malédictions liées aux organes génitaux.



SARA PANATA

Chercheuse postdoctorale, spécialiste de l'histoire du militantisme féminin au Nigeria.



Northern et Southern Cameroons : territoires sous mandat de la Société des Nations, issus de la dissolution du Cameroun allemand pendant la Première Guerre mondiale et rattachés à l'Empire britannique.

Le Nigeria britannique en 1929

- Limites des provinces
- Southern Provinces
- Northern Provinces
- Cameroun britannique

Les principaux événements de la guerre des femmes

- ☀ Localisation des affrontements armés
- Usines européennes
- Pillage
- Tentative de pillage
- ⚖ Tribunaux indigènes
- ⚔ détruits
- 🔥 incendiés
- 🔧 endommagés
- Routes



Sources : Université de Princeton ; T. Falola, A. Paddock, *The Women's War of 1929: A History of Anti-Colonial Resistance in Eastern Nigeria*, Carolina Academic Press, 2011 ; compilation *La Vie-Le Monde*
© LA VIE/LE MONDE

Arme proprement féminine, la nudité de groupe est une expression puissante de la rage des femmes et le dernier recours pour maudire la cible de leurs revendications et bouleverser les soubassements de la société. Les Britanniques ouvrent à nouveau le feu : 39 femmes et un homme sont tués, et 30 sont blessées par balles. Après ce massacre, d'autres démonstrations sporadiques ont lieu, mais la guerre des femmes s'éteint progressivement. Deux commissions d'enquête britanniques suivent ces événements en 1930. Après leurs rapports, le système de chefs locaux est démantelé et le

rôle économique des femmes, reconnu, bien qu'elles restent à la marge du système politique et économique colonial. L'héritage de cet épisode sur l'organisation des femmes de la région et du pays est crucial. Les pratiques locales de coordination prennent une nouvelle ampleur, avec la constitution d'un mouvement qui rassemble les femmes au-delà des frontières villageoises. Dans les années qui suivent, plusieurs manifestations de femmes éclatent au Nigeria, reprenant les méthodes mises en œuvre lors de cette guerre contre la colonisation et ses abus. ▼

Et le XIX^e siècle invente la femme au foyer

Née avec la révolution industrielle, la convention sociale qui assigne les femmes à domicile, au service du bien-être de la famille, est une création purement masculine qui n'obéit à aucune loi « naturelle ».

Elle pose fièrement devant le sapin de Noël familial, entourée de ses proches, à la une de *France-Soir*. Gisèle Barbaud a 35 ans et cinq enfants, un mari artisan et une grande maison. Le premier quotidien français de l'époque vient de la nommer Madame France 1968. On ne pouvait sans doute pas trouver mieux, pour représenter l'esprit de cette année charnière, que cette femme au foyer en robe corolle qui veut concilier tradition et émancipation. Car Gisèle Barbaud prend des cours par correspondance pour devenir enseignante, seul métier, à ses yeux, qui lui permettrait d'allier au mieux travail et vie de famille. Mais elle a quand même un regret : elle aurait rêvé d'être ingénieure. L'image de la femme au foyer est tellement bien ancrée dans notre inconscient collectif qu'on en


ANNE GUION
Journaliste
à La Vie.

oublie que c'est une invention du XIX^e siècle. Avant cela, si les femmes de la bourgeoisie et des classes moyennes étaient généralement oisives, les femmes du peuple, elles, ont toujours travaillé. Pendant des siècles, dans la France rurale, hommes et femmes s'acquittaient ensemble des travaux des champs. Certaines effectuaient de la confection à domicile ou bien travaillaient dans les usines de textile.

GARANTIR LA SANTÉ DES OUVRIERS

Le tournant a lieu au milieu du XIX^e siècle, avec la seconde révolution industrielle. On passe alors de l'industrie légère à l'industrie lourde : du textile à l'acier, au fer et au charbon. C'est une transformation majeure du système de production. Pour cela, il faut un type de travailleur plus fort. Mais les industriels font face à un défi : ils ont du mal à renouveler leur main-d'œuvre. En cause, l'alcoolisme des hommes et le travail des femmes, à l'origine, dit-on, de la destruction de la famille. Dès 1840, un nouveau credo économique voit donc le jour : pour que le travailleur puisse exprimer tout son potentiel à son poste, il doit pouvoir trouver le soir, lorsqu'il rentre de l'usine, un foyer accueillant et un repas chaud. Pour cela, il faut que la femme se charge de la gestion du foyer. C'est l'une des conclusions du *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* (1840) établi dans les usines de textile par le médecin français Louis René Villermé, considéré comme le concepteur de la médecine du travail. La femme au foyer est inventée.

Mais comment faire pour que les épouses n'aient plus besoin de travailler à l'extérieur de leur domicile ? Augmenter les maris, pardi ! En France, la paie de l'homme, devenue salaire familial, double presque entre 1862 et 1900 (+ 83 %). Parallèlement, le système d'éducation nationale mis en place en 1870 offre bientôt aux filles des cours de « sciences domestiques ». De nombreux pays occidentaux lancent également à cette époque un enseignement ménager spécialement dédiée aux jeunes filles. Des écoles ménagères sont même créées avec une pédagogie particulière. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre des préceptes techniques mais aussi d'aborder les matières générales à travers les tâches ménagères : la physique explique ainsi les phénomènes de cuisson des aliments, la chimie fournit les principes du détachage, la géométrie, ceux de la couture, etc.

Les deux guerres mondiales échappent à la norme. La femme remplace alors l'homme, parti au front, dans les travaux des champs et même dans les usines.



Les écoles ménagères ont été créées pour apprendre aux filles à tenir un foyer. Ici une classe en Allemagne, dans les années 1930. En France, l'épreuve facultative d'enseignement ménager du baccalauréat n'a été supprimée qu'en 1984.

▲▲▲▲▲▲▲▲▲▲
 Préparez vos repas du dimanche
 à l'avance et conservez-les
 dans des Tupperware. Vous aurez
 ainsi le temps de lire le journal
 le week-end. Telle est la solution
 d'épanouissement proposée
 aux Américaines par cette affiche
 publicitaire des années 1960.

Applaudies et encouragées, certaines obtiennent rapidement des augmentations de salaire. Mais dès la paix revenue, c'est le retour de bâton : on les incite à rentrer dans leur foyer afin que les hommes puissent reprendre leur poste. Il faut aussi engendrer les enfants dont la France notamment a tant besoin. L'idée que les tâches domestiques sont « naturelles » chez la femme s'impose de nouveau. Au début des années 1940, l'enseignement ménager devient même obligatoire en France pour toutes les jeunes filles de 14 à 17 ans (il disparaîtra peu à peu à partir du milieu des années 1970). Le mythe atteint son apogée dans les années 1950 avec l'essor de la consommation et de la publicité qui met en scène le bonheur domestique de femmes entourées de robots ménagers à la pointe de la technologie. Des machines censées les soulager des tâches rébarbatives, pour qu'elles puissent mieux se consacrer à leur mari et à leurs enfants. La femme au foyer devient alors une consommatrice convoitée. La marque américaine Tupperware, qui fabrique des ustensiles de cuisine en plastique, a même l'idée révolutionnaire de la mettre au centre de sa politique commerciale. Lors des fameuses « réunions » lancées en 1951, la ménagère se transforme en démonstratrice des produits de la marque auprès de ses connaissances.

VALORISER CE TRAVAIL DE L'OMBRE

Aujourd'hui, si le nombre de femmes au foyer diminue (elles étaient 2,1 millions en France en 2011 contre 3,5 millions en 1991), le travail domestique féminin, la fameuse « charge mentale », est loin d'avoir disparu : 80 % des Françaises indiquent consacrer au moins une heure par jour à la cuisine ou au ménage contre seulement 36 % des Français, selon les données 2016 de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Les femmes alternent aussi bien souvent des périodes de travail à l'extérieur et des temps passés au foyer lors d'un congé parental, par exemple. On assiste même depuis quelque temps à un retour en grâce de ce statut jadis méprisé.



Clever on Sunday

Tupperware makes it possible: You can set out a fine Sunday lunch and have time to enjoy the papers, too. Here's how. Cook earlier in the week, store in Tupperware, serve on Sunday. Tupperware's patented airtight seal will keep your food delectably fresh. And these unique plastic containers are so colorful, you'll bring them right to the table for serving. All

very relaxed. You can relax when you *buy* Tupperware, too. Come to a Tupperware Home Party or have one of your own. Phone the local Tupperware distributor for the name of your nearest dealer, or write Department L1, Tupperware Home Parties Inc., Orlando, Fla.



Des jeunes femmes le revendiquent sans gêne sur les réseaux sociaux. C'est le mouvement de la « Tradwife », pour *Traditional Wife* (femme traditionnelle), dont les adeptes tentent d'incarner la ménagère des *fifties*. Plus sérieusement, la réhabilitation se fait sur deux fronts : la reconnaissance de la contribution économique de ces femmes et celle de la valeur sociale du « soin » (le « *care* ») apporté aux personnes. Un mouvement pour tenter de quantifier financièrement ce travail de l'ombre s'est même développé. Né dans les années 1970, la campagne féministe *Wages for Housework* (un salaire pour le travail domestique) a pour objectif de « dénaturaliser » le travail ménager pour que sa valeur économique soit enfin prise en compte. En 2020, un rapport de l'ONG Oxfam a établi que si toutes les femmes du monde étaient payées pour les tâches domestiques accomplies pendant une année, celles-ci gagneraient 10 milliards de milliards de dollars ! Soit davantage que les revenus combinés des 50 plus grandes entreprises mondiales dont Apple et Amazon. Des « Gafemmes » au foyer qui font peur à certains. ▼

Toujours plus de devoirs que de droits dans le mariage

Même si le statut juridique des femmes mariées a considérablement évolué ces 20 dernières années, la subordination des épouses à leur mari n'a pas disparu partout dans le monde. Le point sur les discriminations qui résistent.

« **L**es femmes ne sont jamais libres » : cet adage, qui se vérifie dans de nombreuses parties du monde, a été mis en application par les religions monothéistes puis laïcisé dans les codes civils, notamment français, lequel a été largement exporté. L'état a commencé à se desserrer sur les épouses avec les mouvements féministes, à la fin du XIX^e siècle, et les transformations économiques et sociales. Dès les années 1920, les pays nordiques et l'URSS ont voté des lois abolissant les discriminations dans le couple, précises dans le premier cas et très succinctes dans le second. Lors des indépendances, certains pays ont gardé, en l'adaptant, le code de l'ancien colonisateur, d'autres ont accepté le pluralisme juridique, d'autres l'islam, cela en fonction des relations historiques et institutionnalisées entre l'État d'une part et les groupes religieux, les tribus et les communautés culturelles d'autre part.

Porté par la deuxième vague féministe des années 1970, l'article 16 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies, vise à généraliser l'égalité dans le mariage. Des associations s'appuient sur sa ratification par les États pour exiger des changements législatifs, ce qui conduit à des avancées. Néanmoins, si cette convention a été l'une des plus ratifiées au monde, de nombreuses restrictions visent l'article 16, au nom de la religion ou des coutumes. La réislamisation a d'ailleurs fait d'une conception de l'égalité dans la différence, selon laquelle l'homme doit entretenir son épouse, un marqueur culturel et politique.

UNE ÉTUDE MONDIALE DES INÉGALITÉS

Où en est-on aujourd'hui ? Les informations de la base de données *Women, Business and the Law* (Banque mondiale, 2021) permettent de répondre à cette question. Valables au 1^{er} octobre 2020, elles sont fondées sur les textes de loi et règlements, et ont été récoltées en collaboration avec plus de 2 000 professionnels des 190 pays concernés. En cas d'hybridité juridique (Inde et Liban) ou de fédéralisme (États-Unis et Mexique), la base de données prend en compte la loi qui touche le plus grand nombre de personnes, ou qui est suivie dans les grandes métropoles, ce qui constitue une limite. Quinze questions ont été posées (voir tableaux), qui renvoient à cinq aspects de l'éventuelle subordination des femmes à leur mari, qui se cumulent ou pas : l'obéissance, la liberté

L'évaluation du statut des épouses



Questions relatives aux dispositions juridiques au sein du foyer

	Nombre de pays et territoires ayant répondu non*	Part de ces pays et territoires dans le total**
N'existe-t-il aucune disposition légale qui oblige une femme mariée à obéir à son mari ?	18	9,5 %
Une femme mariée peut-elle être « chef de ménage » ou « chef de famille » au même titre qu'un homme ?	29	15,3 %
La loi accorde-t-elle aux époux une autorité administrative égale sur les biens pendant le mariage ?	10	5,3 %



Questions relatives à la liberté de mouvement

Une femme mariée peut-elle demander un passeport de la même manière qu'un homme ?	33	17,4 %
Une femme mariée peut-elle voyager hors du pays de la même manière qu'un homme ?	8	4,2 %
Une femme peut-elle voyager hors de son domicile de la même manière qu'un homme ?	15	7,9 %
Une femme mariée peut-elle choisir son lieu de résidence de la même manière qu'un homme marié ?	35	18,4 %

de mouvement et de travailler, la personnalité juridique, les relations sexuelles, la possibilité de divorcer et de se remarier. Chaque réponse négative vaut un point. Suivant ce tableau, la France de 1804 en aurait obtenu 15, alors qu'aujourd'hui les pays en comptent entre 0 et 11 (Iran), avec une moyenne de 2,3, très variable d'une région à l'autre.

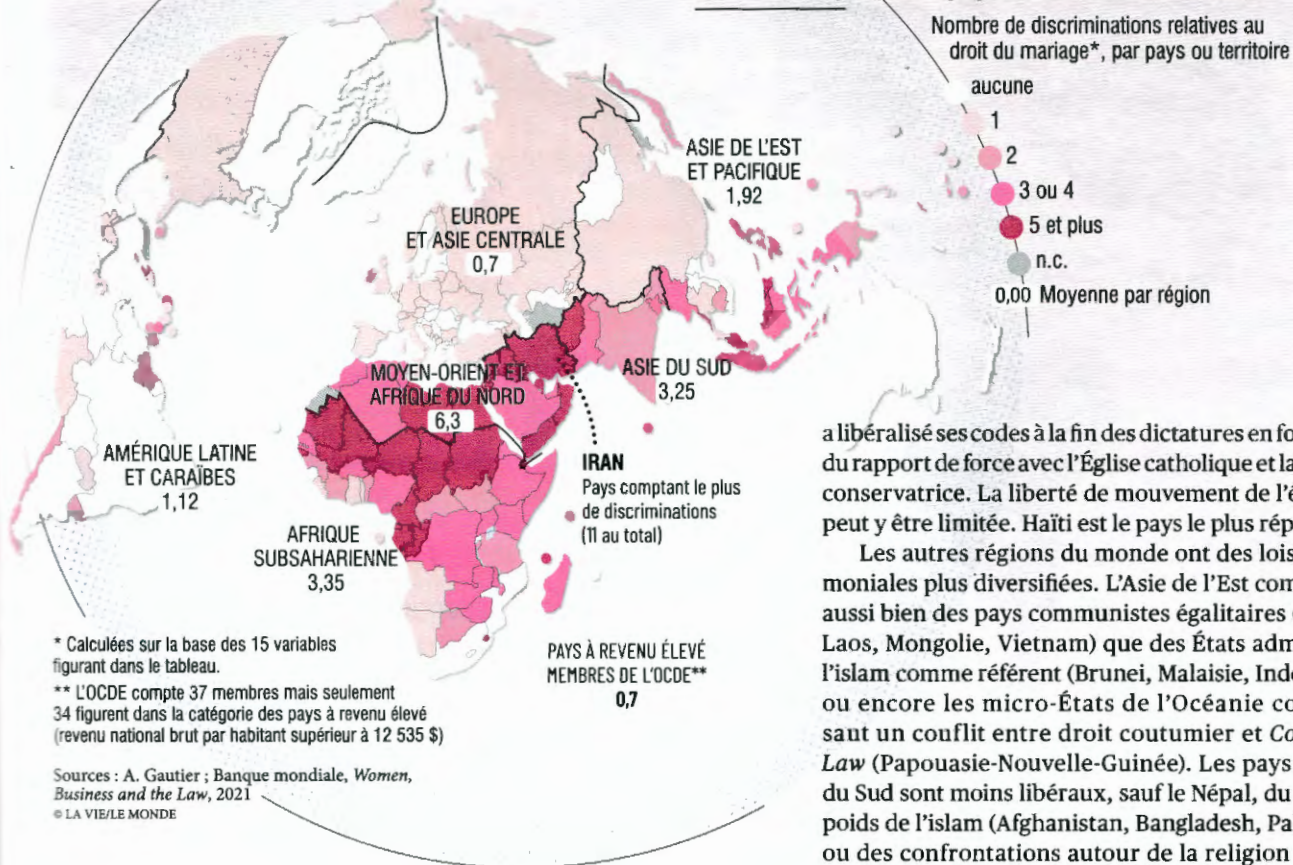
Les pays riches membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constituent un groupe assez composite, dont 44 % n'ont aucune disposition négative et autant une seule, souvent l'absence d'une loi spécifique concernant le viol marital. Les pays d'Europe et d'Asie centrale sont 20 % à n'avoir aucune disposition discriminatoire et 80 % à n'en avoir qu'une. Cela inclut d'anciens pays communistes, où l'égalité des sexes est affichée comme un idéal et un marqueur face aux pays capitalistes, pour éliminer les influences religieuses et traditionnelles. La Turquie, pour sa part, a adopté le code civil suisse en 1926, puis l'a libéralisé dans une perspective de rupture et de modernisation. L'Amérique latine



ARLETTE
GAUTIER

Professeure
de sociologie
émérite
à l'université
de Bretagne
occidentale,
à Brest.

Moins d'un quart des pays sans discriminations



a libéralisé ses codes à la fin des dictatures en fonction du rapport de force avec l'Église catholique et la droite conservatrice. La liberté de mouvement de l'épouse peut y être limitée. Haïti est le pays le plus répressif.

Les autres régions du monde ont des lois matrimoniales plus diversifiées. L'Asie de l'Est comprend aussi bien des pays communistes égalitaires (Chine, Laos, Mongolie, Vietnam) que des États admettant l'islam comme référent (Brunei, Malaisie, Indonésie) ou encore les micro-États de l'Océanie connaissant un conflit entre droit coutumier et *Common Law* (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Les pays d'Asie du Sud sont moins libéraux, sauf le Népal, du fait du poids de l'islam (Afghanistan, Bangladesh, Pakistan) ou des confrontations autour de la religion (Inde). L'Afrique subsaharienne a une moyenne proche de celle de l'Asie du Sud, mais une distribution plus variée. Les pays ayant adopté le code civil français après l'indépendance acceptent toujours beaucoup de dispositions négatives, notamment l'administration des biens par le mari. Certains pays anciennement colonisés par l'Angleterre reconnaissent l'égalité juridique des conjoints (Afrique du Sud, Lesotho, Maurice) ; d'autres ont réaffirmé des inégalités coutumières et religieuses comme marqueurs d'identité culturelle et partie d'un projet de construction nationale (Ouganda, Zambie, Zimbabwe).

UNE VOLONTÉ POLITIQUE INSUFFISANTE

Enfin, tous les pays du Moyen-Orient, sauf un (Émirats arabes unis), affichent au moins cinq dispositions négatives, alors que l'Afrique du Nord est plus libérale. La référence à l'ordre divin dans leur législation rend plus difficiles les réformes. Néanmoins, elles ont lieu dans quelques pays, notamment sous la pression des mouvements de contestation, où les femmes sont très nombreuses. Les Émirats arabes unis ont retiré trois dispositions discriminatoires en 2019, rejoignant ainsi la Tunisie et le Maroc.

L'amélioration du statut juridique des femmes dans le mariage est impressionnante depuis 20 ans. Encore faut-il que les législations soient effectives (écrites de façon cohérente par rapport à leurs objectifs) et efficaces (dotées des moyens humains et financiers mais aussi de la volonté politique nécessaire à leur application). Ainsi en France, 20 ans après l'abolition de la notion de chef de famille, celle-ci est toujours utilisée par l'administration fiscale, et une femme vient d'être condamnée au divorce à ses torts exclusifs pour refus de relations sexuelles. De plus, d'autres législations discriminatoires perdurent dans le monde concernant l'âge du mariage ou la polygamie, et le travail domestique et les couples non mariés ne sont pas toujours pris en compte. ▼



Questions relatives à l'absence de personnalité juridique des épouses

- Une femme mariée peut-elle ouvrir un compte bancaire de la même manière qu'un homme marié ?
- Une femme mariée peut-elle occuper un emploi de la même manière qu'un homme marié ?
- Une femme mariée peut-elle signer un contrat de la même manière qu'un homme marié ?
- Une femme mariée peut-elle monter une entreprise ou un commerce de la même manière qu'un homme marié ?

Nombre de pays et territoires ayant répondu non*	Part de ces pays et territoires dans le total**
7	3,7 %
19	10 %
2	1 %
6	3,2 %



Questions relatives au viol marital

- Une loi spécifique vise-t-elle le viol marital ?
- Même s'il n'y a pas de loi spécifique, est-il possible de porter plainte pour viol marital ?

112	68,7 %
35	46 %

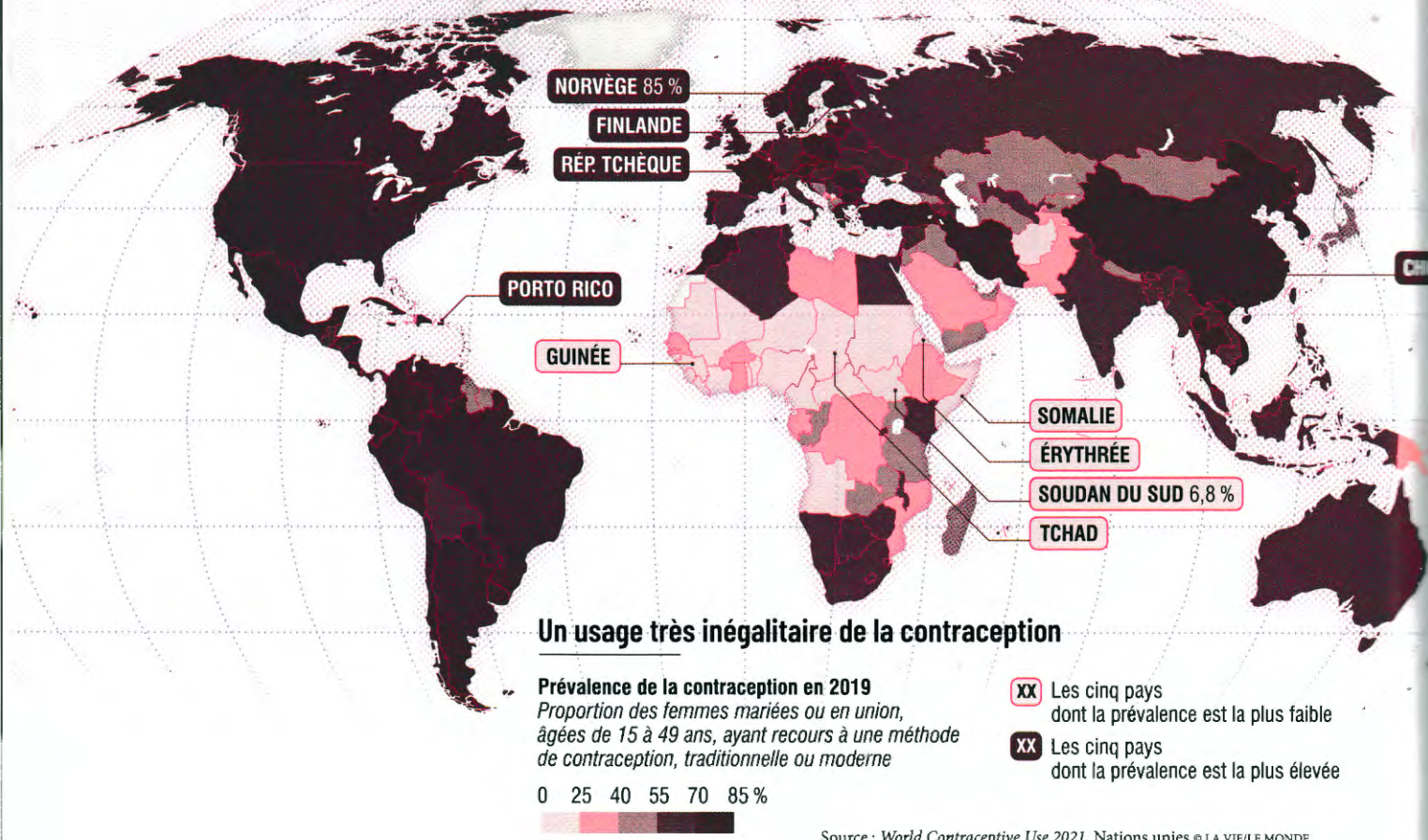


Questions relatives aux mariages et aux divorces

- Une femme peut-elle obtenir un jugement de divorce de la même manière qu'un homme ?
- Une femme a-t-elle les mêmes droits de se remarier qu'un homme ?

66	34,7 %
45	23,7 %

* Chiffres tirés de l'édition 2021 de la base de données *Women, Business and the Law*, sauf pour les questions 12 et 13 (édition 2018).
** 181 pays et territoires pour l'ensemble des questions, 139 pour le pourcentage est calculé sur le total des pays où il n'y a pas de loi spécifique contre le viol marital.



La contraception moderne, une libération sous contrainte

La contraception médicalisée a eu du mal à s'imposer. Vécue comme une libération par les femmes, elle fait aussi peser sur elles un risque et une responsabilité supplémentaires. Dans ce domaine, l'égalité femme-homme reste à inventer.


CAROLE BRUGGELÈS
 Professeure de démographie à l'université Paris-Nanterre.

Le souhait de maîtriser la fécondité apparaît dès l'Antiquité. Si potions et amulettes sont recommandées, des textes très anciens révèlent l'existence de méthodes comme les pessaires (faits d'étoffes, de résines, de plantes...), les préservatifs (en papier de soie huilé, cuir, tissu, intestin d'animaux), les spermicides (à base d'ingrédients divers). Le coït interrompu et l'abstinence sont aussi utilisés très tôt. À partir du XIX^e siècle, les techniques progressent (préservatifs et diaphragmes en latex, connaissance du cycle ovarien) ; cependant, elles ne sont pas forcément connues et accessibles, et parfois réservées à des usages extraconjugaux. En France, retrait et abstinence ont permis une forte réduction de la fécondité au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, participant à l'amélioration des conditions de vie et de santé des femmes, mais ces méthodes avaient une fiabilité limitée, et elles étaient sous le contrôle des hommes.

Or, ne pas maîtriser la contraception, c'était - et c'est encore pour de nombreuses femmes - l'impossibilité d'avoir une vie sexuelle sans peur de tomber enceinte. C'est s'exposer à la honte d'une grossesse

socialement inacceptable, à la déstabilisation économique en raison de l'arrivée d'un enfant, au risque de voir sa santé se détériorer - quelquefois en raison des avortements clandestins ou des naissances très rapprochées. Enfin, c'est aussi dépendre du bon vouloir de son partenaire pour les méthodes contraceptives. Dès lors, l'apparition dans la seconde moitié du XX^e siècle de la contraception moderne médicalisée (stérilet, pilule...) représente une rupture. Elle offre aux femmes la possibilité de ne pas subir un destin maternel, de choisir le nombre de leurs enfants et le moment où elles les ont, de s'investir dans des activités professionnelles, sportives, artistiques...

UN COMBAT FÉMINISTE ET SANITAIRE

La légalisation et la diffusion des méthodes contraceptives résultent de plusieurs dynamiques imbriquées. Dès la fin du XIX^e siècle, des féministes militent pour libérer les femmes du « fardeau de la maternité ». Elles sont accompagnées de divers courants, néomalthusiens, anarchistes et ouvriers favorables à la « grève des ventres » pour limiter la pauvreté des classes populaires. Margaret Sanger, féministe

américaine, ouvre une première clinique de *birth control* (contrôle des naissances) en 1916, fonde l'American Birth Control League en 1921 (devenu planning familial en 1942), et défend la lutte contre la « maternité asservie » lors de la première conférence internationale sur la population en 1927, organisée à Genève. La philanthrope américaine Katherine McCormick finance les recherches de Gregory Pincus, qui met au point en 1956 la première pilule contraceptive, commercialisée en 1960 aux États-Unis. Si la revendication pour les femmes d'une liberté individuelle, d'une dissociation entre vie sexuelle et vie reproductive, est au cœur des combats féministes, l'accès à la contraception a aussi été soutenu pour améliorer la santé maternelle et infantile. Dans cette perspective, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) promeut l'espacement des naissances dans les années 1950. La Fédération internationale pour la planification familiale est créée en 1952. En France, pour favoriser santé des femmes et harmonie au sein des couples et des familles, Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé fonde l'association La Maternité heureuse en 1956, qui devient le Mouvement français pour le planning familial en 1959. Enfin, la question démographique est centrale, et, après la Seconde Guerre mondiale, la limitation des naissances est défendue afin de freiner la croissance de la population sur la planète.

DES RÉSISTANCES DE TOUS BORDS

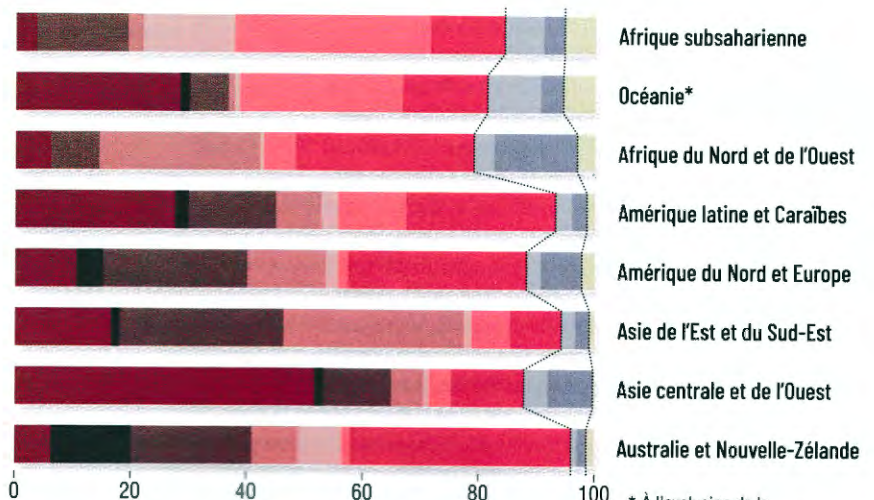
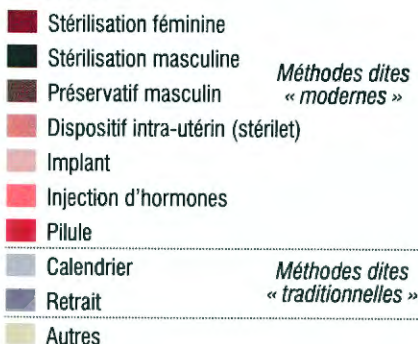
Progressivement reconnus et inscrits dans des textes internationaux, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), les droits à la planification familiale n'ont cependant pas été acquis sans susciter de fortes résistances de la part de l'Église catholique, de courants natalistes et familialistes, ainsi que de communistes. Les premiers refusent la dissociation entre sexualité et procréation ; les suivants craignent la décroissance de la population et considèrent ces droits comme contraires aux intérêts de la nation et des familles ; les derniers nient tout problème démographique et voient la promotion de la planification familiale comme l'expression de l'impérialisme américain. De façon transversale, le refus d'octroyer ces droits aux femmes anime les sociétés patriarcales.

Estimé à 35 % au niveau mondial en 1970, le taux de prévalence contraceptive des femmes mariées ou en union âgées de 15 à 49 ans était de 63 % en 2017. Le niveau maximal, 81 %, est atteint en Asie de l'Est, grâce à une prévalence de 83 % en Chine. À l'inverse, l'Afrique est très en retrait : les prévalences sont de 20 % en Afrique de l'Ouest et 23 % en Afrique centrale. Les méthodes de contraception les plus utilisées sont, par ordre décroissant : la stérilisation, le stérilet, la pilule, le préservatif, les méthodes traditionnelles, l'injection ou l'implant hormonal. Mais ce classement connaît de grandes variations selon les pays en raison des conditions politiques, légales, sociales, médicales et matérielles qui encadrent les comportements contraceptifs et définissent la norme en la matière, c'est-à-dire la légitimité de l'utilisation de telle ou telle méthode selon l'âge et la situation conjugale. Symbole d'émancipation, la contraception moderne peut ainsi devenir pour les femmes une contrainte. Dès les années 1990, des analyses critiques ont été produites sur les politiques démographiques. Certains programmes de planification familiale se sont transformés en politique sanitaire de contrôle des naissances, les femmes devenant des cibles auxquelles il fallait prescrire une méthode qu'elles ne pouvaient pas toujours choisir. À l'inverse, certaines femmes (célibataires, sans enfant...) se voyaient exclues, leur demande de contraception n'étant pas jugée légitime.

Que l'usage de la contraception soit basé ou non sur le volontariat, les normes contraceptives contribuent à un contrôle du corps des femmes. Dans les pays - majoritaires - où les méthodes de contraception féminines dominent, la responsabilité dans ce domaine incombe aux femmes. C'est sur elles que pèsent les contraintes matérielles, financières, et parfois les effets secondaires néfastes à leur santé. Naturalisé comme féminin, le travail contraceptif est invisibilisé. Ainsi, ce qui est apparu comme une liberté est aujourd'hui réévalué à l'aune d'une critique reformulée du patriarcat et de revendications écologiques, ouvrant sur la recherche de nouvelles méthodes, de nouveaux rapports avec les prescripteurs et d'une implication croissante des hommes dans un schéma égalitaire entre partenaires. ▼

Des moyens de contraception variables selon les régions

Méthodes de contraception utilisées en 2019, en %



Source : World Contraceptive Use 2021, Nations unies et LA VIE/LE MONDE

* À l'exclusion de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Un siècle de combat pour avoir voix au suffrage

Le droit de vote, d'abord réservé aux hommes, s'est étendu progressivement aux femmes au long du XX^e siècle, jusqu'à être ouvert à toutes en 2011. Aujourd'hui cependant, l'éligibilité des femmes peine à être vraiment effective.

Le droit de suffrage des femmes a été l'objet d'un long combat au cours du XX^e siècle, combat entamé à la fin du XIX^e siècle dans des associations nationales et internationales par des suffragistes. Celles-ci ont revendiqué ce droit citoyen au nom du principe de l'égalité devant la loi, que les femmes n'ont pas à subir si elles ne participent pas à sa confection. Elles se sont heurtées à la résistance des hommes qui, eux, contestaient l'égalité des sexes, arguant que la « nature » inférieure des femmes ne leur permettait pas de se prononcer sur les grands enjeux de la politique. Aussi, quand le droit de vote leur est finalement ouvert, il est souvent restreint dans un premier temps.

DES MESURES DISCRIMINATOIRES

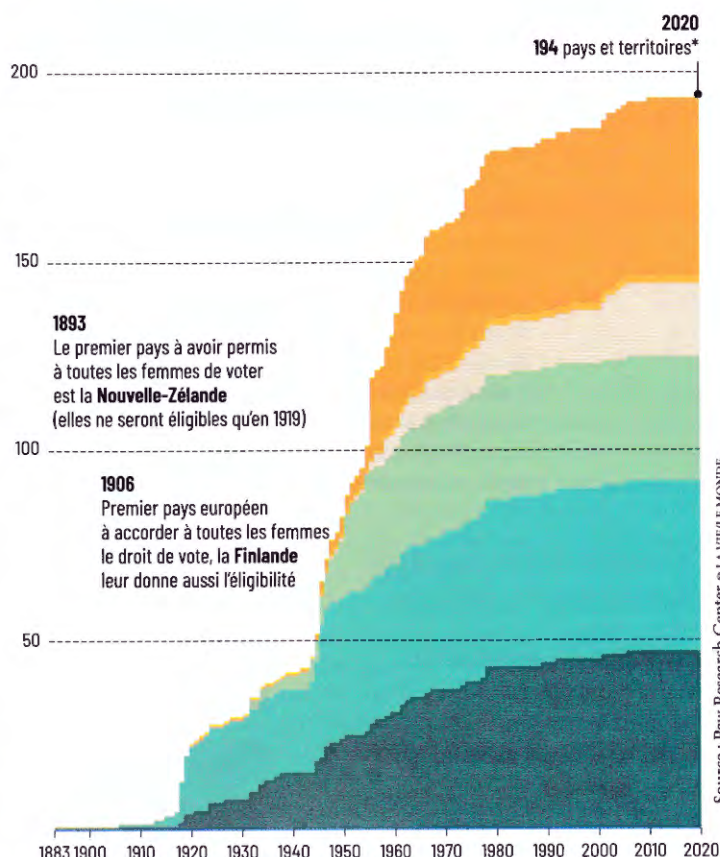
Le droit de vote peut être acquis d'abord au seul niveau local : ainsi pour la Turquie en 1929, qui le généralise en 1934. L'âge légal requis pour voter est parfois plus élevé pour les femmes que pour les hommes : 30 ans au Royaume-Uni en 1918, avant que le statut des deux sexes soit aligné en 1928 (21 ans). Un certain degré d'éducation peut être exigé des femmes : le Portugal n'admet que les diplômées de l'enseignement secondaire en 1931, le Liban, les titulaires d'un certificat d'études primaires, avant la suppression de ces conditions, respectivement en 1974 et 1957. L'Inde, en 1935, interdit aux analphabètes d'être électrices, une mesure qui disparaît en 1950. La couleur de peau est à l'origine d'exclusions massives quand seule la population blanche a le droit de vote : ainsi l'Australie qui légalise le suffrage féminin en 1901, les États-Unis, en 1920, l'Afrique du Sud, en 1930. La première ne l'étend qu'en 1962 aux Aborigènes, les deuxièmes qu'en 1965 aux Noirs et autres minorités, et la dernière qu'en 1984 aux métis et en 1994 aux Noirs.

Plusieurs périodes peuvent être grossièrement distinguées dans cette progression du droit de vote des femmes. Il est adopté avant 1918 par quelques pays pionniers, telles la Finlande (1906) et la Russie (1917), suivis, après la Première Guerre mondiale, par plus d'une quarantaine d'États, presque tous en Occident. Puis, à l'issue du second conflit mondial, le mouvement s'accélère avec la France (1944), l'Italie (1945), le Japon (1945), la Chine (1947), les pays d'Amérique latine qui ne l'avaient pas encore instauré... Enfin, ce droit se généralise après la décolonisation en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient. À la fin du XX^e siècle, le suffrage féminin aux mêmes conditions que pour

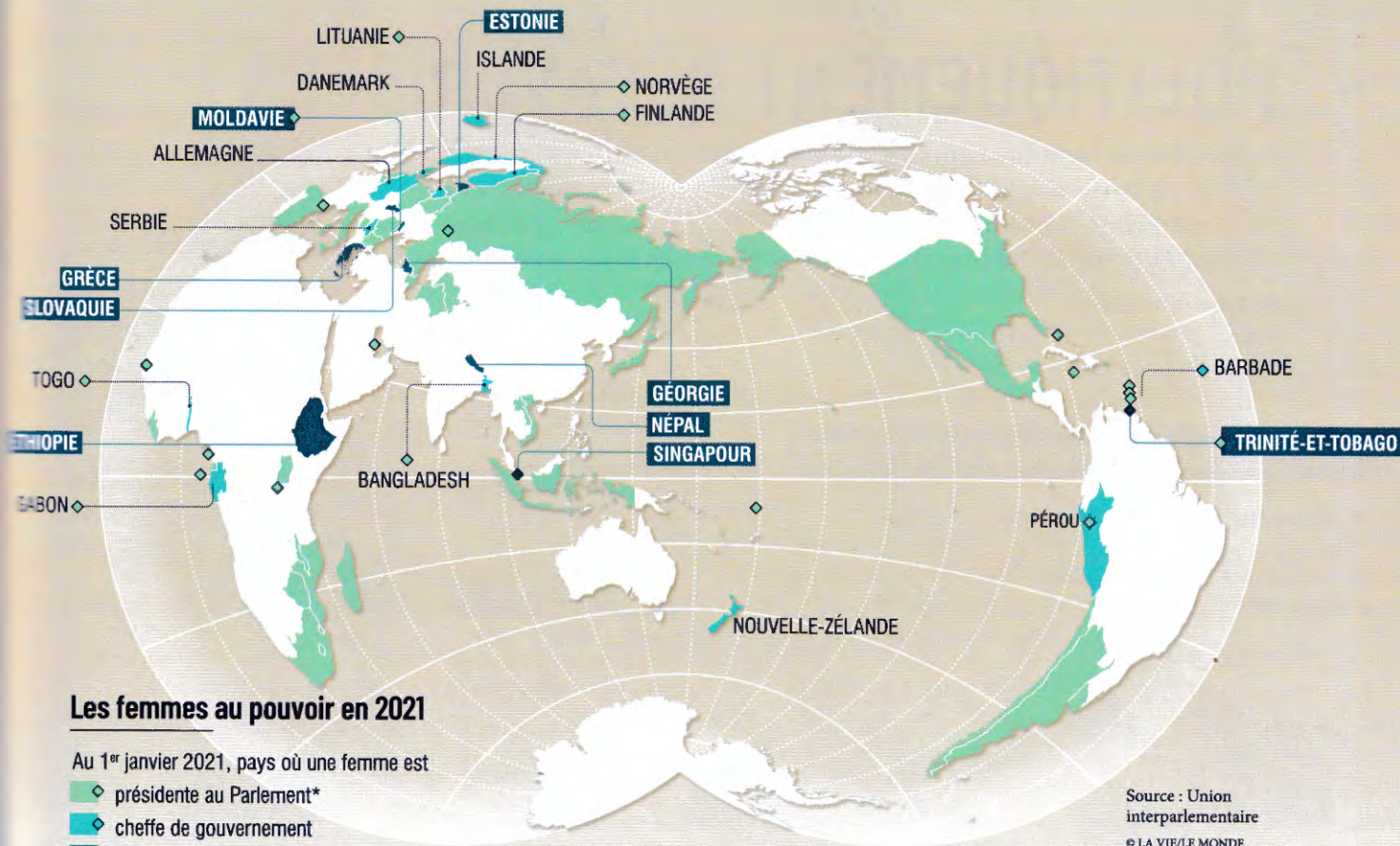
L'Europe et l'Asie-Pacifique, précurseurs du suffrage féminin

Nombre de pays et territoires autorisant les femmes à voter aux élections nationales, par année

- Asie-Pacifique
- Europe
- Amérique latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Amérique du Nord
- Afrique subsaharienne



* Analyse portant sur 198 pays et territoires : 192 des 193 États membres des Nations unies (pas de données pour la Corée du Nord), ainsi que 6 territoires (Kosovo, Hongkong, Macao, Territoires palestiniens, Taiwan, Sahara occidental). Dans 4 pays et territoires, les femmes ne votent qu'aux élections locales (Brunei et l'Arabie saoudite ne tiennent pas d'élections nationales, Hongkong et Macao ne participent pas aux élections chinoises).



* Aux États-Unis, en Belgique, en Espagne, au Belize et à Trinité-et-Tobago, les deux chambres du Parlement sont présidées par des femmes.
** Cette carte ne prend pas en compte le Kosovo, car il n'est pas reconnu par l'Union interparlementaire (ni par l'Onu).

les hommes est acquis dans presque tous les pays. Il l'est dans tous au début du XXI^e siècle avec son ouverture dans des pays du Golfe comme le Koweït (2005) ou le dernier État qui le refusait, l'Arabie saoudite (2011, pour les élections de 2015).

LA PARITÉ AU PARLEMENT DANS 50 ANS

En 1995, à Pékin, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, sous l'égide des Nations unies, avait fixé comme objectif un pourcentage de 30 % de femmes élues dans les Parlements nationaux. Mais au 1^{er} janvier 2021 on en comptait 25,5 %, en augmentation de 0,6 point seulement par rapport à l'année précédente. Si les femmes représentent un quart des parlementaires dans le monde, il existe cependant de fortes disparités selon les régions. Les Amériques, avec 32,4 % d'élues, se situent en tête du classement, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord affichent avec 17,8 % le taux le plus bas. Aussi, l'Union interparlementaire estime qu'il faudrait encore 50 ans pour atteindre partout la parité.

Pour accélérer les trop faibles progrès de la représentation des femmes, de nombreux États ont adopté une politique de quotas, qui se présente sous deux formes : un pourcentage obligatoire de femmes parmi les candidats aux élections, ou des sièges qui leur sont réservés dans les assemblées. Dans le premier cas, il est imposé aux partis politiques de présenter un certain nombre de candidates, le plus souvent au moins 30 %. Le système de la parité instauré en France en 1999 impose 50 % et interdit de dépasser cette moitié en faveur de l'un ou l'autre sexe. Toutefois, ces mesures favorisent mais ne garantissent pas l'élection de femmes, qui peuvent être placées

dans des positions inéligibles, et nécessitent donc de constantes améliorations. Certains États augmentent au fil du temps le pourcentage obligatoire de femmes dans les candidatures : ainsi le Pérou, qui depuis 1997 fixait celui-ci à 25 %, l'a porté en 2006 à 30 %, puis à 40 % pour les élections d'avril 2021 et prévoit 45 % en 2026 et 50 % en 2031.

Ces mécanismes, s'ils ont donné certains fruits, constituent une obligation de moyens et non de résultat. Aussi, pour aboutir d'emblée à la fin recherchée, des États adoptent la seconde formule consistant à réserver aux femmes des sièges dans les assemblées. Cela peut aller de 10 %, comme au Niger, à plus de 30 %. Le Rwanda, qui a établi ce dernier quota en 2003, est ainsi passé de 18 % d'élues dans les années 1990 à 61,3 % en 2021 : c'est le pays au monde qui en compte le plus grand nombre (voir page 158).

L'augmentation parfois spectaculaire de représentantes dans les assemblées ne doit pas masquer, au sein de celles-ci, le peu d'élues à des postes de pouvoir. Rares sont les présidentes de Parlement, et environ 10 % seulement de femmes dans le monde sont maires. Mais leur absence est remarquable au niveau de la direction des États. Au 1^{er} janvier 2021, il y avait 6 % de femmes parmi les chefs d'État élus (9 sur 152) et 6,7 % de cheffes de gouvernement (13 sur 193), avec un avantage pour l'Europe qui compte - principalement dans les pays nordiques - 5 femmes présidentes de la République et 7 femmes cheffes de gouvernement. Ainsi, bien que la généralisation du droit de vote constitue une avancée majeure de la démocratie, des progrès restent à accomplir pour accroître dans les instances élues la présence des femmes, qui leur permettrait une participation réelle à la chose publique. ▼



**ARMELLE
LE BRAS-
CHOPARD**

Professeure émérite de science politique à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

POLITIQUEMENT DÉFAVORISÉES

Alors que les femmes représentent près de la moitié de l'humanité, elles sont largement minoritaires dans les instances du pouvoir. Surtout aux plus hautes fonctions, et même dans les pays qualifiés de progressistes. Certes les choses évoluent, mais pas assez vite.

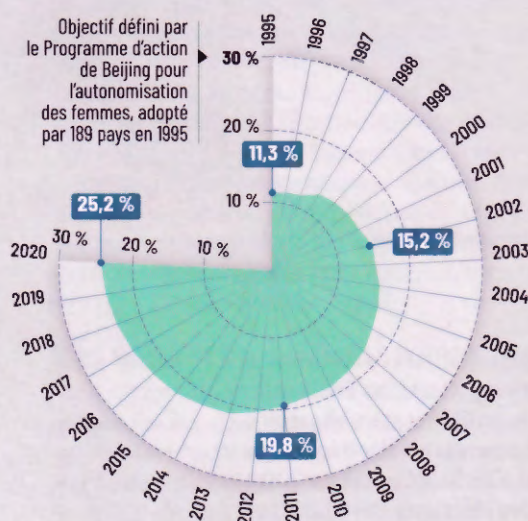
Par Delphine Leclercq

De plus en plus de femmes dans les Parlements

Un parlementaire sur quatre est une femme

Évolution de la proportion de sièges occupés par des femmes dans les Parlements nationaux*, à l'échelle mondiale

* Chambre unique ou chambre basse



ÉTATS-UNIS 23,4 %

Après les élections de novembre 2020, la part des femmes à la Chambre des représentants est passée à 27,2 %.

CUBA 53,2 %

Héritage de la révolution, il y a 322 femmes sur 605 députés à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire depuis 2018. Ces députées sont cependant élues dans des circonscriptions à candidature unique, validée par le Parti communiste (parti unique).

BOLIVIE 53,1 %

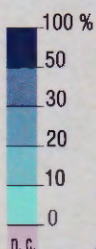
La Chambre des députés comptait 69 femmes sur 130 députés avant les élections d'octobre 2020, qui ont fait suite à la démission d'Evo Morales. Elle n'en compte plus que 60 dans la nouvelle assemblée (46,2 %).

Le monde politique, le secteur le plus inégalitaire

Dans les 156 pays qui figurent dans le classement 2021 du Forum économique mondial...

... seulement 22 % de l'écart politique entre les sexes est comblé...

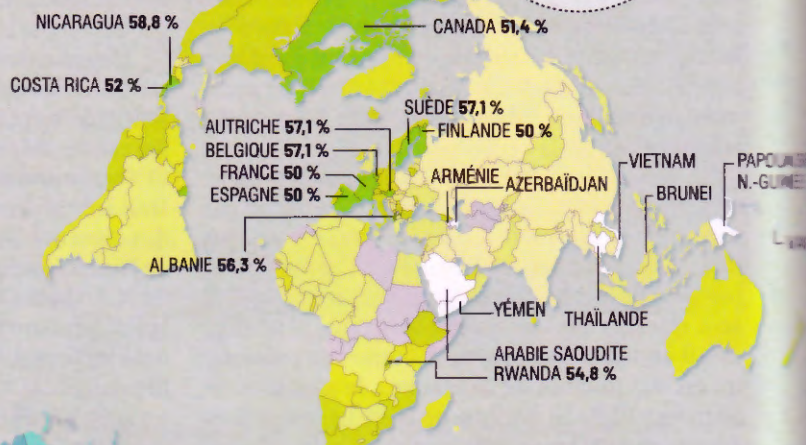
Écart entre les sexes comblé en politique, par pays



Avec 76 % de l'écart comblé, l'Islande arrive en tête du classement

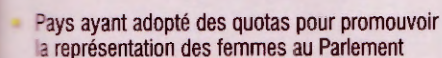
Au rythme actuel, il faudra 145,5 années avant de parvenir à l'égalité femmes-hommes en politique à l'échelle mondiale.

Les femmes ne représentent que 22,6 % des quelque 3 400 ministres. La plupart des pays où plus de 50 % des ministres sont des femmes se trouvent en Europe.



... seulement 1 ministre sur 5 est une femme...

Proportion de femmes détenant des portefeuilles ministériels par rapport à l'ensemble des postes ministériels dans chaque gouvernement, par pays, au 1^{er} janvier 2021

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les Parlements nationaux*
2020, par pays ou territoire

La parité au Conseil national fédéral, instance consultative composée de 20 sièges (aucun parti politique dans le pays), a été instituée fin 2018.

FRANCE 39,5 %

Les élections législatives de 2017 ont marqué un tournant, l'Assemblée nationale ne comptait que 25,8 % de femmes lors de la précédente législature.

MICRONÉSIE 0 %

PAPOUASIE
N.-GUINÉE
| 0 %



10

VANUATU 0 %

100



AL JÉLANDE

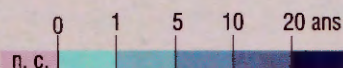
N.-ZELANDE

De nombreuses élections ont eu lieu en 2020 et début 2021. Parmi les pays qui ont vu la part des femmes augmenter significativement : l'Égypte (27,4 %), le Niger (25,9 %), la Géorgie (20,7 %), le Belize (12,5 %), le Liechtenstein (28 %) et le Suriname (31,4 %).

Il n'y a jamais eu de femme élue cheffe d'État ou de gouvernement dans des pays considérés comme progressistes, tels que la Suède, l'Espagne, les Pays-Bas et les États-Unis.

Pays où aucune femme n'a été cheffe d'État au cours des 50 dernières années**

Durée pendant laquelle une femme a été cheffe d'État au cours des 50 dernières années, par pays



C'est le seul pays où les femmes ont été plus longtemps à la tête de l'État que les hommes (27,2 ans). L'actuelle Première ministre, Sheikh Hasina, est en poste depuis janvier 2009.

** Poste équivalent à un chef d'État ou de gouvernement élu (prend en compte les Premiers ministres et/ou les Présidents, ne prend pas en compte les reines). Situation au 15 janvier 2021.



NASA

L'horizon lointain de l'égalité face à l'emploi

L'accès des femmes à un emploi rémunéré et à l'éducation a progressé de façon contrastée dans le monde. Cependant, partout, boulots précaires, inégalités salariales, chômage... concernent en majorité les travailleuses.

Tout au long du XX^e siècle, l'accès à l'emploi est au cœur du processus d'émancipation des femmes. Car, partout dans le monde, on observe une hiérarchie entre les sexes qui, pour une bonne part, se construit et se structure autour du travail. Bien entendu, cette construction hiérarchique est mouvante. Elle se reconfigure au fil des époques et des territoires. Comment a évolué la place des hommes et des femmes au sein du monde du travail en Europe, aux États-Unis, en Chine, au Japon, en Amérique latine, en Afrique, en Inde, au Maghreb et au Moyen-Orient ? Peut-on comparer des régions qui ont des histoires, des cultures et des niveaux de développement économique aussi différenciés ? La part de l'agriculture, le niveau d'industrialisation, la place du tertiaire et des services, la richesse ou la pauvreté des nations : tout cela interdit un discours universel sur la cause des femmes au travail. Cela étant, en dépit des contrastes, il y a des permanences qui frappent. Les écarts de salaire, la précarité et

En 1969, lors du décollage d'Apollo 11 vers la Lune, une seule femme était présente dans la salle de contrôle du centre spatial Kennedy : l'ingénieure JoAnn Morgan (au 3^e rang au milieu).

le chômage féminins, la ségrégation des emplois, la division sexuelle du travail se rencontrent partout. Le travail domestique et le travail des domestiques, les soins aux enfants et aux personnes âgées - tout ce que l'on nomme aujourd'hui le « *care* » - demeurent des domaines réservés aux femmes dans le monde entier. Quelles que soient les législations en vigueur, que les taux d'activité des femmes soient élevés ou non, bastions féminins et forteresses masculines perdurent, même s'ils ne sont pas identiques partout : nulle ouvrière du bâtiment en Europe de l'Ouest ou aux États-Unis, alors qu'elles sont légion en Russie.

Autre constat valable dans tous les points du globe : les logiques de genre ne neutralisent pas celles des classes sociales. Elles les alimentent et les renforcent. Ainsi, à l'intérieur de chacun des pays ou des aires géographiques observés, les écarts se creusent entre les femmes diplômées et qualifiées qui s'en sortent - sans devenir les égales des hommes - et celles qui sont massées dans le salariat d'exécution

Une participation constante des Françaises à l'activité

Selon les recensements réalisés en France métropolitaine au XX^e siècle

- Nombre d'hommes et de femmes dans la population active (en millions)
- Part des femmes dans la population active

Au recensement de 1921, le changement de périmètre du territoire métropolitain ne modifie pas la part des femmes dans la population active. En revanche, au recensement de 1954, le changement du concept d'activité donne l'illusion d'une baisse entre 1906 et 1962.



Sources : M. Maruani, M. Meron, *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, La Découverte, 2012 ; Statistique générale de la France ; Insee ; M. Maruani, *Travail et Emploi des femmes*, La Découverte, 5^e éd., 2017 © LA VIELE MONDE

en Europe et aux États-Unis ou concentrées dans les emplois informels en Inde, en Amérique latine ou en Afrique. Depuis les années 1960, l'inégalité entre les femmes sur le marché du travail au niveau mondial est liée à l'accès à l'instruction. En Europe, aux États-Unis, dans nombre de pays d'Amérique latine, les filles réussissent, dépassent les garçons dans la compétition scolaire, quand en Afrique subsaharienne, en Inde, dans certains pays d'Asie, la porte des écoles leur est à peine entrouverte.

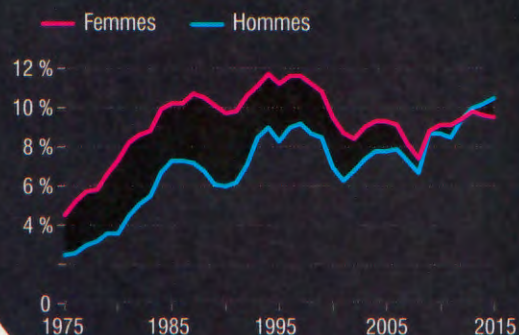
VERS LA FIN DU STATUT DE « FEMME DE »

La salarisation représente une autre ligne de partage entre des femmes qui occupent un emploi visible et celles qui réalisent des travaux enfouis dans la pénombre des activités domestiques ou paysannes, bien souvent non rémunérés. Le salariat consomme le divorce entre le statut professionnel et le statut familial : salariées, les femmes ne sont plus « femmes de » (d'agriculteur, de commerçant, d'artisan...). ➡➡

MARGARET MARUANI
Sociologue,
directrice
de recherche
émérite au CNRS.

L'écart entre chômage masculin et féminin se réduit

Évolution du taux de chômage en France métropolitaine

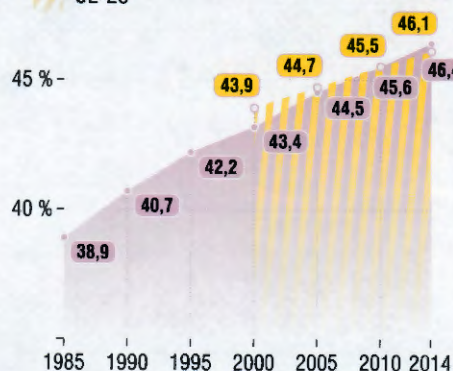


Près de la moitié de la population active européenne est féminine

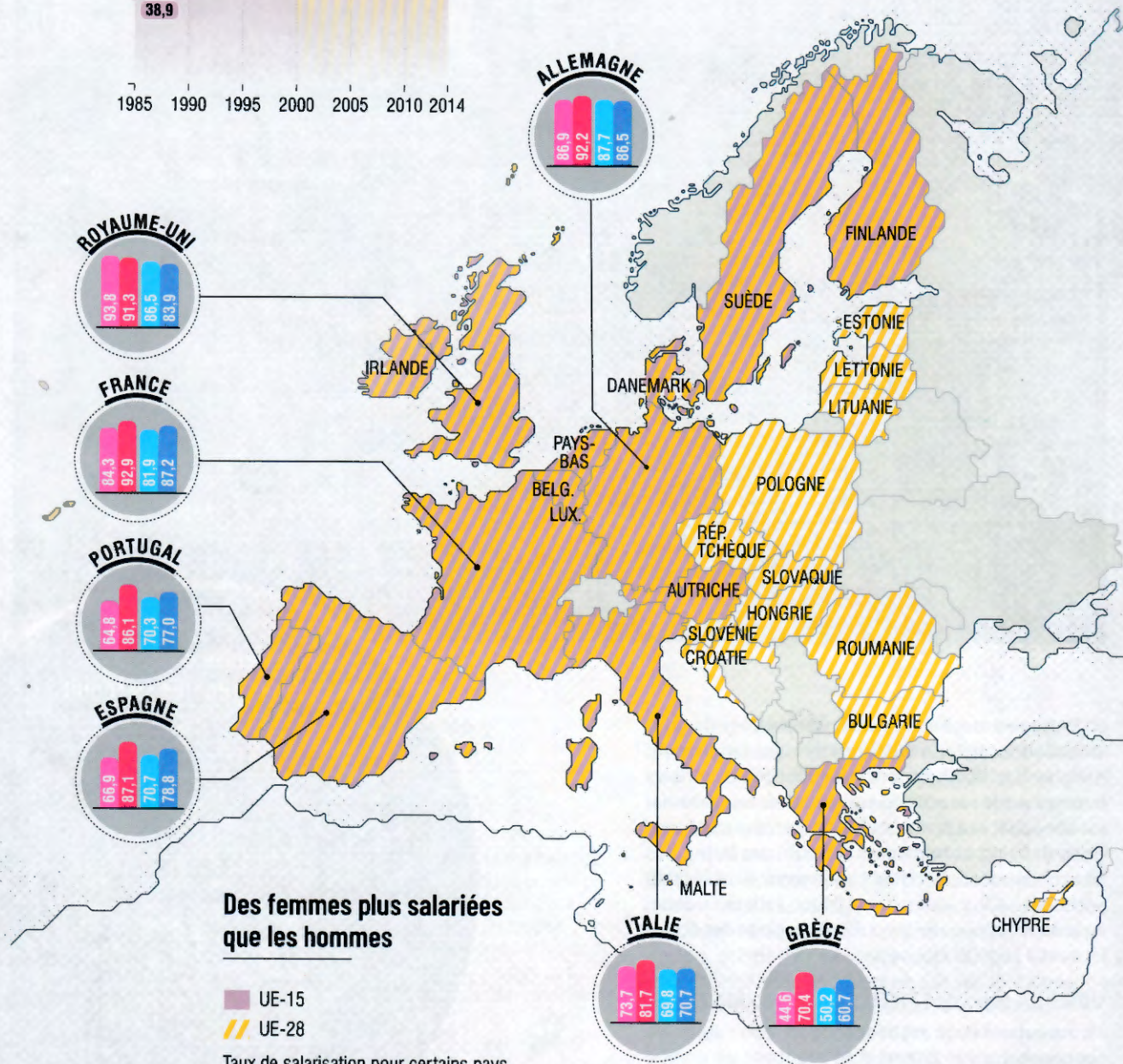
Part des femmes dans la population active, dans l'Union européenne

UE-15

UE-28



Le mouvement de salarisation se fait à une vitesse accélérée chez les femmes dans la plupart des pays européens. Au Danemark, l'emploi salarié féminin progresse plus lentement que le masculin. Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, le taux de salarisation diminue pour tous, mais reste supérieur chez les femmes.



►► Elles acquièrent une autonomie économique - durement mise à l'épreuve par la précarité, le chômage et le sous-emploi qui sévissent dans nombre de pays depuis les années 1970. Le salariat rend également l'activité laborieuse des femmes chiffrable - même si, en la matière, le chiffre est toujours sujet à caution. La porosité des frontières entre emploi, chômage et inactivité que l'on observe en Europe est encore bien plus accentuée dès que l'on va vers l'Afrique ou l'Inde, où le travail informel prédomine.

Enfin, on ne saurait clore ce rapide balayage sans un regard sur les migrations féminines. Car il aura fallu attendre la fin du XX^e siècle pour que l'on commence à se rendre compte que les femmes ne font pas que suivre leur conjoint. Travailleuses en tous genres, on retrouve les migrantes notamment dans les ramifications du *care* : au-delà des problèmes d'éthique, il y a là tout un marché du travail des femmes peu valorisé et sous-payé, qui organise un bien inégal partage entre pays du Nord et du Sud. Femmes de ménage, aides à domicile, assistantes de vie ou nourrices, elles viennent d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes pour s'embaucher aux États-Unis, au Canada, en Europe occidentale et au Japon. La division internationale du travail est aussi sexuelle et raciale.

Comment la situation des femmes au travail a-t-elle évolué en Europe ? Au début du XX^e siècle, la majorité d'entre elles travaillaient à leur domicile, agricultrices, travailleuses spécialisées dans les ouvrages de couture payés à la tâche... À la fin de ce siècle, la quasi-totalité d'entre elles étaient salariées et sortaient de chez elles pour aller gagner leur vie, quelles que soient leur situation familiale et la profession de leur conjoint. Pour les femmes, le salariat n'est plus cette situation « indigne et misérable » dont le sociologue français Robert Castel retraçait bien l'histoire, mais constitue un grand pas vers la liberté. Et pourtant, la situation des femmes européennes sur le marché du travail n'est pas simple.

DES AVANCÉES NOTABLES EN EUROPE...

En 1960, les femmes représentaient près de 30 % de la population active européenne ; un demi-siècle plus tard, ce chiffre s'élève à 46 %. La tendance se maintient depuis le milieu des années 1970 : la crise de l'emploi n'a pas affecté le mouvement de rééquilibrage de la part des sexes sur le marché du travail. Le constat est identique partout. Cette permanence s'accompagne de mouvements d'accélération qui permettent à certains pays de rattraper des niveaux de départ plus bas que ceux de la moyenne européenne. Ainsi en est-il de la Belgique, de l'Irlande, des Pays-Bas, de l'Espagne et de l'Italie. Et dans les pays où la participation des femmes à l'activité était traditionnellement plus élevée, la croissance reste importante. C'est le cas en France, au Portugal, au Royaume-Uni. En France, l'évolution a été particulièrement forte : 6,8 millions de femmes actives en 1901 et 12,2 en 1999 ; du côté des hommes, on passe de 12,9 millions en 1901 à 14,3 millions en 1999. Au total, donc, c'est la constance qui frappe : quel que soit le point de départ, le poids des femmes dans la population active croît partout et de façon conséquente.

La percée des filles à l'école et à l'université, leur réussite scolaire constitue le second fait marquant de la fin du XX^e siècle dans la plupart des pays européens.

À l'école comme à l'université, les filles réussissent mieux que les garçons. Depuis plusieurs décennies, le nombre d'étudiantes égale et bien souvent dépasse celui des étudiants. Plus actives et plus diplômées, les femmes devraient donc, en toute logique, être les égales des hommes sur le marché du travail. Pourtant, il n'en est rien. La progression de l'activité et des scolarités féminines s'est traduite par l'accès d'un certain nombre de femmes à des professions qualifiées - même si, dans ces fonctions, elles ne font pas la même carrière que les hommes - et par la féminisation massive des emplois non qualifiés du tertiaire, peu valorisés socialement. Ainsi entre les femmes, les écarts se sont creusés. La progression du nombre de femmes cadres et ingénieures cohabite avec le sous-emploi des caissières et le surchômage des ouvrières, les bas salaires des travailleuses pauvres et les petites pensions de nombreuses retraitées.

... ET DES SITUATIONS PRÉCAIRES

Depuis 1975, le surchômage féminin a prévalu presque partout en Europe pendant plusieurs décennies pour s'estomper dans les premières années du XXI^e siècle. Mais, dans de nombreux pays - et notamment en France -, les femmes sont majoritaires dans le sous-emploi. Les personnes en sous-emploi sont celles qui travaillent moins que ce qu'elles souhaiteraient. Le sous-emploi constitue ainsi une sorte de frange invisible de la population qui subit les dégâts de la pénurie d'emplois. Ainsi en l'an 2000, la France comptait près de 1,4 million de personnes en situation de sous-emploi, dont plus de 1 million de femmes et un peu moins de 400 000 hommes.

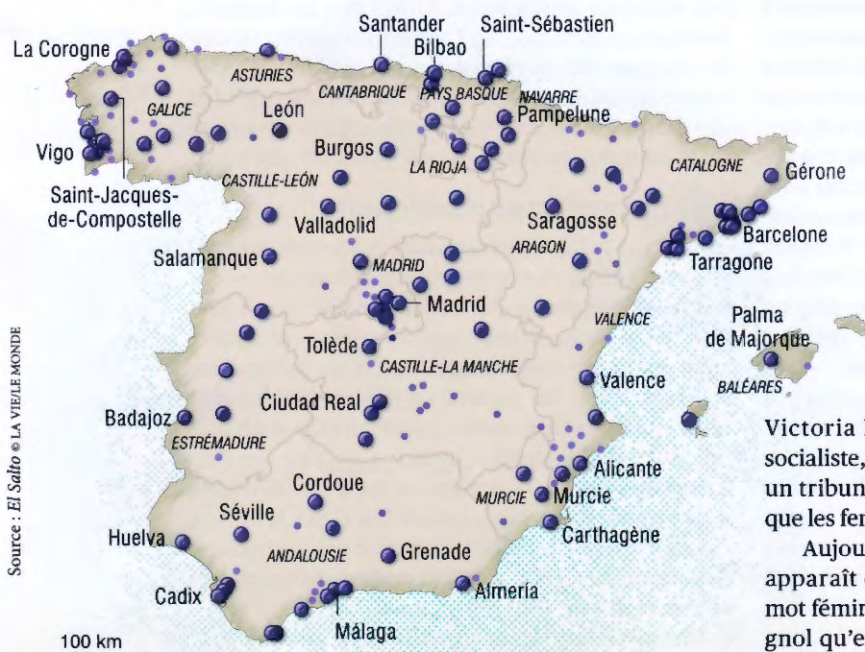
Depuis 1990 - année où l'Insee a entrepris de comptabiliser cette catégorie de travailleurs -, celle-ci n'a cessé de croître. Qui sont-ils ? Qui sont-elles ? De fait, la majorité d'entre eux sont tout simplement des femmes employées à temps partiel, et qui n'ont pas forcément choisi cette solution. La multiplication de ces contrats, que l'on décrète bien trop souvent comme « bon pour les femmes », a enclenché un processus de paupérisation. Ils font le lit de la pauvreté laborieuse et des bas salaires, ces revenus du travail qui, à la fin du mois, rapportent moins, voire beaucoup moins, que ce que la société définit comme le salaire minimal.

Qu'en est-il du côté des salaires des femmes justement ? L'évolution est bien trop lente. En dépit des droits et des lois, des directives communautaires européennes, les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes résistent, et ce dans tous les pays. L'égalité en ce domaine constitue un horizon lointain et incertain.

Plus instruites et plus diplômées que les hommes à 20 ans, les femmes sont moins qualifiées et moins payées dès qu'elles arrivent dans le monde du travail et bien plus pauvres quand l'heure de la retraite sonne. Alors s'agirait-il d'un simple décalage dans le temps ? D'un retard qui finira bien par s'estomper ou se diluer dans la modernité ? La fable du retard, il faut bien le reconnaître, n'est plus crédible aujourd'hui. Au terme de ce tour d'horizon, une évidence s'impose : dans le monde du travail, les femmes sont partout, l'égalité nulle part ! ▼

En Espagne, le féminisme l'emporte sur le machisme

Durement réprimé sous Franco, le mouvement féministe espagnol s'est intensifié après la mort du dictateur. Il a permis des avancées exemplaires, notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.



Source : El Salto © LA VIEILLE MONDE

Environ 5 millions de personnes se sont mobilisées pour les droits des femmes, une grève générale féministe sans précédent en Espagne.

Un 8 mars 2018 historique

Deuxième Grève internationale des femmes

- Manifestations
- Rassemblements

Il y a d'abord les figures historiques. Concepción Arenal (1820-1893) se déguisait en homme pour étudier à l'université de Madrid, interdite aux femmes. Première visiteuse générale de prison, romancière, cette philanthrope a lutté contre les préjugés, telle la prétendue infériorité physique et intellectuelle des femmes, défendu leurs droits et écrit plusieurs traités sur la liberté. Journaliste et écrivaine, auteure de romans naturalistes, la comtesse Emilia Pardo Bazán (1851-1921) fut la première correspondante de presse espagnole à l'étranger. Un peu moins prolifique mais tout aussi féministe que l'écrivaine Maria de la O Lejárraga (1874-1974), auteure de près d'une centaine de livres. Si l'Espagne n'a pas connu de mouvement suffragiste, elle compte des personnalités engagées dans la lutte pour le droit de vote féminin. À commencer par Clara Campoamor (1888-1972), qui, à une époque de plus grande visibilité des femmes, l'imposa dans la Constitution de la Seconde République en 1931, laquelle a introduit le droit au divorce. Députée, elle lutta dans ce domaine contre

Victoria Kent (1891-1987). Cette avocate radicale-socialiste, première dame au monde à plaider devant un tribunal militaire, s'y opposait car elle craignait que les femmes votent en majorité à droite !

Aujourd'hui, le mouvement féministe espagnol apparaît comme une référence internationale. Le mot féminisme n'est entré dans le dictionnaire espagnol qu'en 1914, mais il a acquis une telle force au sud des Pyrénées que Vox, le parti d'extrême droite surgit en 2013, le combat avec virulence, osant traiter ses égéries de « féminazis ». Outre des figures marquantes, le pays a connu, dès la guerre civile (1936-1939), une mobilisation féminine antifasciste, apte à inspirer les militantes contemporaines. Au début réformiste et modéré, voire très catholique, le courant est devenu républicain et progressiste, parfois radical. Militantes anarchistes, les Mujeres Libres (« femmes libres ») comptent pendant le conflit fratricide environ 20 000 membres. Leurs groupes de réflexion exclusivement féminins sont axés sur l'émancipation. Ces libertaires ont mis en avant l'importance de l'éducation sexuelle. « Elles perçoivent l'espace privé (le couple, la famille) comme le noyau de l'oppression féminine, et leur but est d'éduquer les femmes pour construire des relations autonomes et libres », explique l'universitaire Mercedes Yusta Rodrigo, dans un article de 2020 soulignant « le caractère complexe et conflictuel des rapports entre antifascisme et féminisme ».

UNE ÂPRE LUTTE COLLECTIVE...

Sous la dictature franquiste (1939-1975), les féministes ont dû s'exiler, quand elles n'ont pas été assassinées. Celles qui sont restées ont opté pour la discrétion. Née en 1936, Ana María Pérez del Campo raconte avoir « lutté clandestinement contre le régime fasciste de Franco, lequel avait relégué la femme au foyer ». « Les services sociaux du parti la Phalange nous apprenaient à cuisiner, à repasser, bref à servir l'homme



du mieux possible. Seules les célibataires pouvaient travailler », témoigne-t-elle aujourd'hui à Madrid. Diplômée de la faculté de droit canonique, avocate, mère de trois enfants, elle a bataillé pour se séparer de son mari qui la battait. Une révolution intime qui a débouché sur une lutte collective âpre. La féministe a porté à bout de bras l'Association des femmes séparées et divorcées, « créée avec la mention "catholique" pour ne pas éveiller les soupçons du régime ». Elle préside depuis 1989 la Federación de Asociaciones de Mujeres Separadas y Divorciadas et défend les femmes victimes de violences. Dans ce champ, l'Espagne a joué un rôle pionnier. En 1997, Ana Orantes, une Andalouse mère de famille nombreuse, après les avoir dénoncées en vain, a témoigné avec force à la télévision des violences conjugales subies. Son mari l'a brûlée vive peu après dans leur patio. Depuis la loi de 2004 sur les violences faites aux femmes, adoptée sous le socialiste José Luis Rodríguez Zapatero, le pays a mis en place une justice inédite et efficace. Une centaine de tribunaux spécialisés jugent leurs bourreaux. Des bracelets anti-rapprochement gardent l'homme violent à distance. Les meurtres sont recensés, dénoncés. En 18 ans, plus de 1000 femmes ont été tuées par leur mari ou ex-compagnon. Le bilan de la France est bien pire : en 2019, 147 femmes y ont été tuées, contre 47 en Espagne.

Depuis l'avènement de la démocratie, les Espagnoles ont lutté avec force pour obtenir des droits : contraception en 1977, divorce en 1981 (la loi avait été abrogée en 1939), avortement en 1985, etc. Le militantisme s'est montré bouillonnant et revendicatif. Le pays du machisme est devenu l'une des démocraties parlementaires les plus féminisées de l'Union



CORINE CHABAUD
Journaliste à La Vie.

européenne. Grâce à des quotas, les femmes ont pris part à la décision nationale. On compte par ailleurs en Espagne 40 % de chercheuses, contre 27 % en France. Ses footballeuses sont des héroïnes. En 2014, quand un projet de loi de la droite a tenté de quasi supprimer le droit à l'avortement, la protestation, lancée avec le « train de la liberté » parti des Asturies, a été massive. « Auparavant, seules les féministes manifestaient. Là, hommes et femmes se sont dressés côte à côte. La grève générale du 8 mars 2018 a aussi été énorme », applaudit l'ex-infirmière Henar Sastre, hier présidente du Forum de politique féministe de Madrid. Désolée du clivage aigu, au sein du mouvement, entre opposants et défenseurs (dont elle est) de l'abolition de la prostitution.

... TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Dans ce pays soumis au joug du patriarcat, comment le féminisme a-t-il pu connaître un tel essor ? « La création des instituts du genre et de recherche féminine, le féminisme universitaire, ont contribué à la formation des consciences chez les filles, muées en vecteurs du mouvement. Mais, sur cette terre conservatrice et catholique, malgré les nouvelles masculinités, une inégalité structurelle entre sexes demeure », analyse Luisa Posada, 64 ans, enseignante de philosophie à la Complutense, prestigieuse université madrilène. Sa consœur et militante Ana de Miguel, 60 ans, auteure d'un livre à succès édité 15 fois (*Neoliberalismo sexual*, Catedra, 2015), sait que la réussite du mouvement tient à ses revendications concrètes. Mais le chemin est encore long. Car les violences machistes perdurent. En 2021, pornographie et mercantilisation des corps sont monnaie courante. ▼

Des Espagnols plus sensibilisés au féminisme

Part des personnes interrogées* qui sont tout à fait/plutôt d'accord avec l'énoncé suivant :



Les Espagnols ne pensent pas que les femmes sont inférieures...

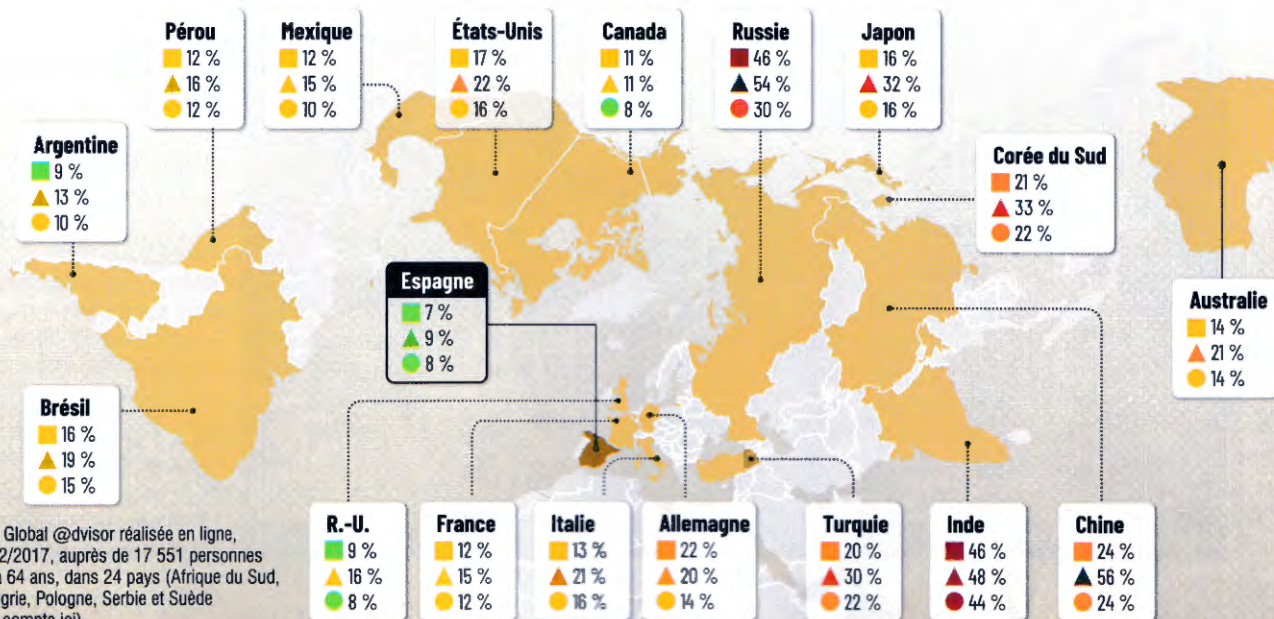
☐ « Je pense que la femme est inférieure à l'homme »

... ni qu'elles sont moins capables...

☐ « J'estime que les hommes sont plus capables que les femmes de faire certaines choses dans la société, par exemple travailler, gagner de l'argent, faire des études et enseigner »

... ni qu'elles doivent rester à la maison

☐ « J'estime que les femmes ne doivent pas aspirer à faire quoi que ce soit en dehors du foyer, et qu'elles doivent procréer et s'occuper de leur famille »



Source : Ipsos et LA VIE/LE MONDE

* Étude Ipsos Global Advisor réalisée en ligne, du 20/1 au 3/2/2017, auprès de 17 551 personnes âgées de 16 à 64 ans, dans 24 pays (Afrique du Sud, Belgique, Hongrie, Pologne, Serbie et Suède non prises en compte ici).

La cible des injonctions du code vestimentaire

Il modèle, dissimule, contraint, sexualise à outrance leur corps, selon les normes établies par le regard masculin. Mais le vêtement reflète aussi l'émancipation des femmes. Une liberté d'être toujours problématique.

MAUD GABRIELSON
Journaliste
au Monde.

« **C**ouvrez ce sein, que je ne saurais voir. Par de pareils objets les âmes sont blessées, et cela fait venir de coupables pensées. » Dans le *Tartuffe* ou *l'Imposteur* (1669), Molière fait dire à son personnage principal sa désapprobation quant au décolleté de la servante Dorine. Les tenues vestimentaires des femmes ont, de tout temps, délié les langues et provoqué de nombreux débats. Qu'est-ce qui est considéré comme impudique ? Pourquoi ? « L'héritage chrétien du Moyen Âge a imposé beaucoup de tabous vestimentaires vis-à-vis des femmes », explique Xavier Chaumette, historien de la mode. *Le corps disparaît totalement sous le tissu, et les femmes portent alors des vêtements très lourds et couvrants. C'est à la même époque que l'on perd la tradition des pieds nus en Europe, héritée de l'Empire romain.* »

Longtemps, le vêtement a été perçu également comme une barrière protectrice contre les maladies ; il était ainsi recommandé de montrer son corps le moins possible. La désobéissance viendra des milieux riches et privilégiés. « Au XIV^e siècle,

on commence peu à peu à dévoiler certaines parties du corps féminin, notamment le décolleté. Le cou doit alors être fin et gracile pour répondre aux canons de beauté de l'époque. Mais attention : les bras et les épaules doivent tout de même rester cachés. Cette insubordination aux injonctions est alors uniquement réservée à l'élite », ajoute l'historien. Si le cou est désormais à découvert, il n'en est pas de même pour les jambes. « La principale limite reste le bas du corps, il est alors impossible de montrer ses jambes, que l'on cache à grand renfort de jupons et de bas », précise Xavier Chaumette. L'arrivée du corset au XVI^e siècle ajoute une déformation au corps féminin : hanches accentuées, buste en avant. Le jupon vertugadin devient la norme. Imposante crinoline, il fait alors ressortir la taille et limite l'aisance des mouvements.

La Révolution française va tout bouleverser : « Les robes d'aristocrates sont alors jetées aux oubliettes. On assiste à un véritable tournant dans la manière de s'habiller des femmes. On revient à des robes plus simples, unies, en forme de tube. Mais c'est une autre forme de pudeur, car la robe est assez ample et ne souligne pas



À la fin du XIX^e siècle, la silhouette féminine imposée aux élégantes est celle du sablier : le corset étrangle la taille, et la robe couvre entièrement le corps (hippodrome d'Auteuil, 1894, Henri Lemoine).



▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼
Sommées de se couvrir ou de se dévêtir : où est la liberté ? Reste qu'en 2020, le reproche de provocation sexuelle ne s'adresse toujours qu'aux femmes. En France, le *crop top*, laissant le nombril à l'air, crée la polémique. Il est interdit dans certains collèges et lycées.

pourtant une rupture. « Le créateur Paul Poiret sera le premier à proposer des robes à la taille Empire. Il fit scandale à l'époque, car on voyait le corps bouger. Pourtant, cela libérera profondément l'amplitude de mouvement », ajoute Xavier Chaumette. De la liberté, les femmes commencent peu à peu à en gagner. Elles piochent notamment dans le vestiaire masculin à partir de la fin de la Première Guerre mondiale, avec la mode dite de « la garçonne » : les coupes des jupes sont plus amples et raccourcies, Coco Chanel introduit le blazer dans sa collection de 1926, la robe d'intérieure est peu à peu remplacée par un pantalon fluide. Certaines ajoutent des attributs masculins à leur panoplie : cravate, nœud papillon ou encore boutons de manchettes.

LE DROIT DE PORTER LA CULOTTE

La conquête du pantalon est le plus grand Everest à franchir pour les femmes. « Le pantalon a commencé à émerger dans le vestiaire féminin quand les femmes sont entrées dans le monde des hommes, avec la mixité des années 1960-1970. Sa légitimation coïncide avec la liberté de disposer de son corps, avec l'essor du travail féminin salarié, avec la naissance de nouveaux mouvements féministes, dans une société qui reconnaît, en théorie, dans sa Constitution, l'égalité des sexes, explique Christine Bard. Le processus a été progressif. Parmi les vecteurs : le sport, la mode balnéaire, les figures de la modernité comme la garçonne ou la mode du jean. » Les années 1960 sonnent comme une libération : Mary Quant invente la minijupe en 1962 à Londres, rapidement suivie par André Courrèges, à Paris. Et le pantalon s'invite avec fracas dans les garde-robes féminines. « Il avait commencé à être porté par les femmes après la Seconde Guerre mondiale, mais cela était alors vu d'un très mauvais œil. Les mouvements féministes des années 1960 ont tout fait voler en éclats. Juliette Gréco sera l'une des premières figures féminines connues à s'en emparer », raconte Xavier Chaumette. Il faudra pourtant attendre 2013 pour que soit officiellement abrogée la loi qui, en France, interdisait aux femmes le port du pantalon (« ordonnance concernant le travestissement des femmes », 1800).

Aujourd'hui encore, les injonctions vestimentaires faites aux femmes se retrouvent régulièrement au cœur de l'actualité. Et ces dernières concernent souvent les petites filles ou lycéennes, dont l'apparence est jugée comme « provocante » à l'égard des garçons. De nombreux combats semblent être encore à mener. ▼

les formes féminines. » Le règne de Napoléon placera quant à lui la femme dans le statut de dépendance vis-à-vis de l'homme, et le vêtement en sera le reflet. Si le corset revient, il est mis au service du décolleté, apprécié le soir. Le chapeau s'invite sur la tête des élégantes pour cacher les cheveux, considérés comme impudiques. Autre intrus ? Le pied, qu'il faut dissimuler sous de longues robes. « Les prostituées agitaient le pied pour attirer leurs clients, il était considéré comme hautement impudique et érotique », confesse Xavier Chaumette.

VICTIMES D'UN JUGEMENT PERMANENT

Placés sous contrôle, le corps féminin et ses appareils ont toujours été commentés. « La liberté de choisir son vêtement a en effet un prix, celui de s'exposer au mauvais choix, le trop féminin ou le trop masculin, le trop sexy ou le pas assez... Le privilège masculin tient dans l'uniformité du costume. Le choix est plus limité. Les écarts à la norme sont néanmoins risqués ; on le mesure avec la jupe masculine, que peu d'hommes osent porter », détaille Christine Bard, historienne spécialisée dans l'histoire des femmes et du genre, et auteure de *Une histoire politique du pantalon* (Points, 2014) et de *Ce que soulève la jupe* (Autrement, 2010). Dans la mode féminine, les années 1920 marquent



Le combat pour l'égalité est toujours d'actualité

À travers la cartographie, la géographe Joni Seager révèle l'universalité des violences et discriminations à l'égard des femmes. Et si ces dernières ont arraché des droits, leurs victoires restent fragiles et incomplètes.



▲ Vous étudiez la question de l'égalité entre les sexes depuis les années 1980. Comment décrire la situation actuelle ?

JONI SEAGER La pandémie nous permet de nous rendre compte que l'égalité entre les sexes et les victoires récentes sont très fragiles. La crise de la Covid-19 a créé une pression supplémentaire sur les foyers, et ce sont les femmes qui ont subi la plus grande part du fardeau, que ce soit en travaillant davantage ou au contraire en quittant leur emploi pour s'occuper des enfants, des personnes malades... Cela nous fait réaliser à quel point le combat de l'égalité entre les sexes est toujours d'actualité.

▲ Mais ne peut-on pas dire que, depuis 40 ou 50 ans, l'égalité entre les hommes et les femmes a grandement progressé ?

J.S. Si vous regardez la situation sur le temps long, le progrès est indéniable. Les femmes sont plus autonomes, elles ont davantage de contrôle sur leurs finances, elles sont plus nombreuses à avoir un emploi rémunéré. Elles ont également gagné le droit de vote. Enfin - et c'est peut-être le plus important -, les femmes ont appris à s'organiser, de manière transnationale. Cette solidarité est probablement la raison principale qui explique les progrès réalisés ces dernières décennies. Les hommes au pouvoir ne se sont pas réveillés un jour en se disant : « Oh mince, nos lois sont totalement discriminantes envers les femmes, il faut changer ça ! » Non ! Il a fallu des tactiques, de l'organisation, la pression de la rue, le travail de nombreuses activistes. On n'a pas donné le droit de vote aux femmes, elles l'ont gagné !

▲ Malgré les améliorations évidentes de la condition féminine, il reste encore beaucoup de choses à changer. Quels sont les problèmes majeurs ?

J.S. Il y en a deux principalement. Le premier concerne la question des droits reproductifs. Dans de nombreux pays, l'avortement et la contraception demeurent illégaux. Et dans ceux où ils sont légaux, l'accès y est contrecarré, comme aux États-Unis, où les femmes doivent parfois parcourir des centaines de kilomètres pour trouver la seule clinique de l'État qui pourra les avorter. C'est un grave problème. L'autre lutte contemporaine concerne l'égalité économique. Les femmes

sont toujours moins payées que les hommes, et elles font toujours la part la plus importante de travail non rémunéré. C'est vrai dans toutes les classes sociales : les contraintes sont différentes, mais l'inégalité structurelle est la même.

▲ Que faire pour améliorer les choses ? Faut-il se focaliser sur l'éducation ? Deux tiers des personnes illettrées dans le monde sont des femmes...

J.S. La bonne nouvelle, c'est que, depuis 25 ans, le taux de scolarisation des filles se rapproche de celui des garçons. Si on continue sur cette lancée, d'ici à 2030, les garçons et les filles auront un accès égal à l'école. Mais attention, ces progrès sont très fragiles. On observe que dès lors qu'il y a une crise économique, une guerre, et qu'une famille ne peut payer que pour l'éducation d'un seul enfant, c'est presque systématiquement un garçon qui est choisi.

▲ Comment expliquer que la société continue à préférer ses garçons ?

J.S. Les familles parient sur un meilleur avenir économique. Les parents considèrent que les garçons ont plus de chances de ramener un salaire que les filles. De manière plus générale, un peu partout dans le monde, les garçons sont bien souvent préférés aux filles. Ce sont les garçons qui ont le plus de jouets, de nourriture, d'autonomie... Dans les familles occidentales, quand le repas est terminé, les garçons vont filer pour aller jouer, alors que l'on demandera aux filles de rester pour nettoyer la table, aider à ranger. Il existe une expérience très intéressante qui démontre le profond enracinement de la discrimination envers les femmes. Il y a 30 ans, les musiciens des orchestres professionnels étaient pratiquement tous des hommes. De nos jours, leur composition tend vers davantage de parité. Pour atteindre cette situation, il a fallu lutter contre des biais conscients et inconscients. Des scientifiques ont découverts que, à prestation égale, les femmes étaient systématiquement moins bien notées que les hommes durant les auditions. On a donc inventé l'audition à l'aveugle, derrière un rideau. Mais il y a une chose à laquelle on ne s'attendait pas : quand les femmes montent sur scène, le jury entend leurs talons, et cela



► UNE CARTOGRAPHE DE LA CONDITION FÉMININE

Géographe née en 1954 au Canada, consultante aux Nations unies et professeure à l'université Bentley à Waltham (Massachusetts), Joni Seager réalise depuis 1987 l'*Atlas des femmes*. Cette somme, rééditée cinq fois aux États-Unis, et parue pour la première fois en France en 2019 (Robert Laffont), compile et illustre sous forme de cartes les données connues sur la condition des femmes dans le monde. Santé, travail, éducation, pauvreté ou encore violence, la cartographe montre le vaste champ des inégalités entre les sexes.

porte préjudice aux candidates. C'est pourquoi aujourd'hui nombres d'auditions se font non seulement à l'aveugle, mais aussi en chaussettes ! Cela montre jusqu'où il faut aller pour espérer avoir un traitement égal et impartial.

▲ Vous abordez la question des discriminations envers les femmes comme une géographe. Que vous apporte cette science par rapport à la sociologie, par exemple ?

J.S. Les géographes ont un autre rapport à l'espace. Nous savons par exemple que l'espace qui nous entoure est structuré par les inégalités sociales (que ce soit de races ou de genre), qu'il les reflète et les renforce. Des études réalisées par des géographes dans les années 1970 montrent à quel point les stratégies utilisées par les hommes et les femmes pour se sentir en sécurité dans l'espace public sont différentes. Ensuite, en tant que cartographe, je trouve que les cartes sont un médium très intéressant pour montrer aussi bien les différences que les similitudes entre les pays. Ma plus grande surprise est d'avoir découvert combien les violences contre les femmes étaient universelles. Elles transcendent les frontières, les classes, les ethnies, les religions... Les violences sont différentes, mais elles sont présentes partout !

De manière générale, un peu partout dans le monde, les garçons sont bien souvent préférés aux filles. Ce sont les garçons qui ont le plus de jouets, de nourriture, d'autonomie...

▲ N'observez-vous pas une amélioration de la situation ?

Non, je ne crois pas. Et d'ailleurs je ne pense pas que l'on puisse vraiment comparer. Il y a 30 ou 40 ans, les violences domestiques étaient considérées comme une affaire privée, la police n'intervenait pas si un mari battait sa femme. Il a fallu beaucoup de temps pour en faire une question de politique publique et créer une réponse légale à ces abus. Difficile de comparer l'évolution d'une situation dans ces conditions. Les violences systémiques, qu'elles soient sexuelles ou non, ont façonné la vie des femmes durant toute la période contemporaine, qui est mon objet d'étude. Et je vois très peu de changement pour être honnête.

▲ Que pensez-vous d'initiatives comme #MeToo ?

C'est formidable ! Le seul changement, en effet, a été de rendre ces violences visibles. Mais le nombre d'hommes qui ont été punis pour les violences qu'ils ont entraînées demeure marginal. Nous rendons les violences visibles, et c'est très important, mais les structures qui pourraient véritablement protéger les femmes, éduquer, voire rééduquer les hommes, n'existent toujours pas.

▲ Dans les médias, sur les réseaux sociaux, on a à la fois l'impression que le combat féministe n'a jamais été aussi visible, et en même temps que les résistances n'ont jamais été aussi féroces...

Je ne suis pas tout à fait d'accord. Si vous demandez dans la rue aux gens s'ils sont d'accord avec l'idée que les hommes et les femmes aient le même salaire à travail égal, la plupart des gens, même les plus conservateurs, diront oui. Idem si vous leur demandez s'ils approuvent qu'une femme se présente à la présidentielle, ou s'ils trouvent normal qu'une femme puisse vivre sans violence. Ils ne sont pas fondamentalement opposés aux principes fondateurs de l'égalité, ils ne veulent juste pas le dire ainsi. Ils peuvent peut-être penser être opposés au féminisme, mais, dans la plupart des cas, ils ne le sont pas.

▲ Tout le monde est un féministe qui s'ignore ?

J.S. Non, pas tout le monde, il existe des groupes qui revendiquent que la femme n'a pas sa place au travail, qu'elle doit faire à manger et s'occuper des enfants. Mais beaucoup de gens sont féministes, et bien plus féministes qu'ils ne l'admettent. ▼

Propos recueillis par Arnaud Aubry



Les progrès insuffisants de la scolarisation des filles

Bilan de l'égalité des sexes dans l'enseignement

Indice de parité entre les sexes
dans l'enseignement primaire,
secondaire et supérieur*

○ en 1991

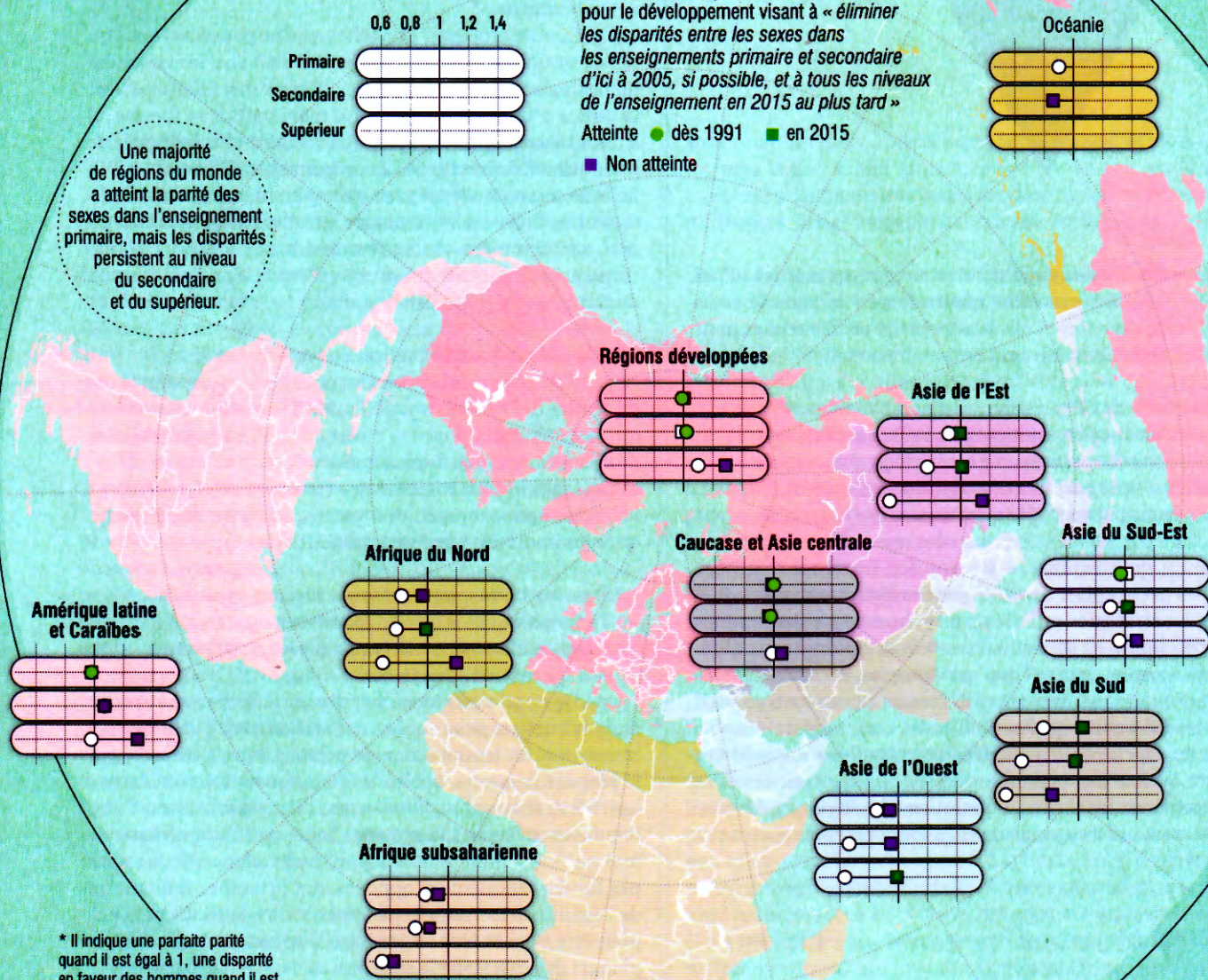
□ en 2015

Cible 3.A. des Objectifs du millénaire
pour le développement visant à « éliminer
les disparités entre les sexes dans
les enseignements primaire et secondaire
d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux
de l'enseignement en 2015 au plus tard »

Atteinte ● dès 1991 ■ en 2015

■ Non atteinte

Une majorité
de régions du monde
a atteint la parité des
sexes dans l'enseignement
primaire, mais les disparités
persistent au niveau
du secondaire
et du supérieur.



* Il indique une parfaite parité
quand il est égal à 1, une disparité
en faveur des hommes quand il est
inférieur à 1, en faveur des femmes
quand il est supérieur à 1.
On considère que la parité est atteinte
quand il se situe entre 0,97 et 1,03.

Source : Onu
© LA VIE/LE MONDE

Les filles rencontrent encore de nombreux obstacles pour accéder à l'école, et leur parcours scolaire reste très différent de celui des garçons. Les rapports de genre sont au cœur de ces inégalités, de nature et d'intensité variables selon les régions du monde.

L'égalité des sexes en éducation est l'un des fers de lance des politiques internationales. En 1990, à Jomtien, en Thaïlande, les représentants de 155 pays ont lancé le mouvement Éducation pour tous, avec l'objectif de rendre l'enseignement primaire accessible à tous les enfants, filles et garçons. Mais la scolarisation était fortement « instrumentalisée », c'est-à-dire promue non en tant que telle mais pour son impact positif sur d'autres sphères (baisse de la mortalité infantile, de la mortalité maternelle ou encore de la fécondité). L'éducation scolaire des filles était aussi plébiscitée pour ses effets vertueux sur le développement. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes sous l'égide des Nations unies, qui s'est tenue à Pékin en 1995, a marqué un tournant majeur : la scolarisation des filles y a été inscrite comme droit sans conditions.

UNE RÉELLE AMÉLIORATION

La « décennie Jomtien » a été porteuse d'espoir, mais le bilan dressé lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar (Sénégal), en 2000, s'est révélé mitigé. Et bien que reprogrammée pour 2015 dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) signés en 2000, l'égalité entre les sexes dans l'enseignement de base (primaire et premier cycle du secondaire) n'avait, à la date butoir, pas été atteinte. La communauté internationale engagée dans les Objectifs de développement durable (ODD) a repoussé l'échéance à 2030. Les ODD ont par ailleurs réinscrit la scolarisation des filles dans le cadre plus large de l'autonomisation des filles et des femmes, dans la lignée des échanges tenus lors de la conférence de Pékin en 1995. Ce paradigme invite à prêter attention non seulement aux inégalités d'accès mais également à celles de parcours et d'orientation, car les ressources doivent être équitablement réparties entre filles et garçons pour pouvoir, plus tard, offrir les mêmes opportunités à chacun sur le marché du travail.

Malgré des progrès considérables, l'éducation de base peine à se généraliser dans certaines régions du monde. Au cours des 25 dernières années, sous l'effet notamment de lois et de politiques - internationales, nationales et locales - ambitieuses, la scolarisation des filles s'est considérablement améliorée. Selon l'Unesco, l'égalité entre filles et garçons, mesurée par l'Indice de parité entre les sexes (IPS) rapportant les taux de fréquentation scolaire des filles à ceux des garçons, a été atteinte dans le primaire et dans l'enseignement secondaire sur le plan mondial. L'IPS a évolué de 0,91 à 0,98 entre 1995 et 2019 dans le primaire (1 indique une parfaite parité), de 0,90 à 0,99 dans le premier cycle du secondaire, et de 0,85 à 0,99

dans le second cycle du secondaire. Si la parité a progressé en moyenne dans le monde, les différences régionales restent importantes : en 2018, un peu plus d'un tiers des pays disposant de données sur le sujet n'étaient pas parvenus à la parité dans l'enseignement primaire. Les freins sont plus persistants encore dans le secondaire : en 2018, près de la moitié des pays du monde n'avaient pas atteint l'égalité dans le premier cycle du secondaire et deux tiers dans le second cycle du secondaire. De manière générale, le continent africain et l'Asie occidentale présentent la proportion la plus importante de pays qui connaissent un déséquilibre en faveur des garçons au niveau du primaire et du secondaire. Dans l'enseignement primaire, on y compte seulement 95 filles inscrites pour 100 garçons. Dans le premier et le second cycles du secondaire, les garçons sont favorisés en Afrique subsaharienne (avec respectivement 90 et 84 filles scolarisées pour 100 garçons) et, dans une moindre mesure, en Asie occidentale (94 et 93 filles inscrites pour 100 garçons).

Dans l'enseignement supérieur, la participation des femmes a triplé entre 1995 et 2018. Dans environ deux tiers des pays du monde, elles sont même plus fortement représentées que les hommes dans ce niveau. Mais les disparités entre régions et pays sont très marquées. Par ailleurs, un taux de scolarisation élevé pour les femmes dans le supérieur ne signifie pas l'égalité des sexes : en effet, cela ne garantit pas un accès égal aux emplois et aux responsabilités, notamment parce que les orientations dans les différentes filières (singulièrement scientifiques et littéraires) y restent très différenciées, reflétant les inégalités de parcours existant dans le secondaire.

À l'occasion de sa collecte de données 2018, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa) a évalué les compétences globales d'élèves de 15 ans dans une quarantaine de pays. Sur le plan mondial, les filles surpassent les garçons en lecture et les égalent en mathématiques. Pourtant, les femmes sont minoritaires dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle au niveau secondaire. Et si, par la suite, elles forment la majorité des diplômés au niveau supérieur, elles sont sous-représentées parmi les diplômés des filières scientifiques, technologiques, mathématiques et d'ingénierie. Les seuls pays où les femmes y sont majoritaires sont l'Algérie, la Tunisie et l'Albanie. Les filles et les femmes sont ainsi en minorité dans les filières les plus prestigieuses et celles porteuses des emplois les plus rémunérateurs.

LES PAYS PAUVRES EN RETARD

Si les inégalités scolaires entre filles et garçons sont de nature et d'intensité variables selon les régions et les pays du monde, les mécanismes sous-jacents le sont aussi. L'exclusion de la scolarisation ou les abandons précoces touchent tout particulièrement les filles des pays les plus pauvres - qui enregistrent les taux de parité les plus faibles - et, au sein de ceux-ci, les filles des milieux ruraux. Dans au moins 20 pays, quasiment aucune jeune femme rurale pauvre n'achève le second cycle de l'enseignement secondaire. ➡➡

LAURE MOGUÉROU

Socio-démographe, maîtresse de conférences à l'université Paris-Nanterre, département de Sciences de l'éducation.



Filles

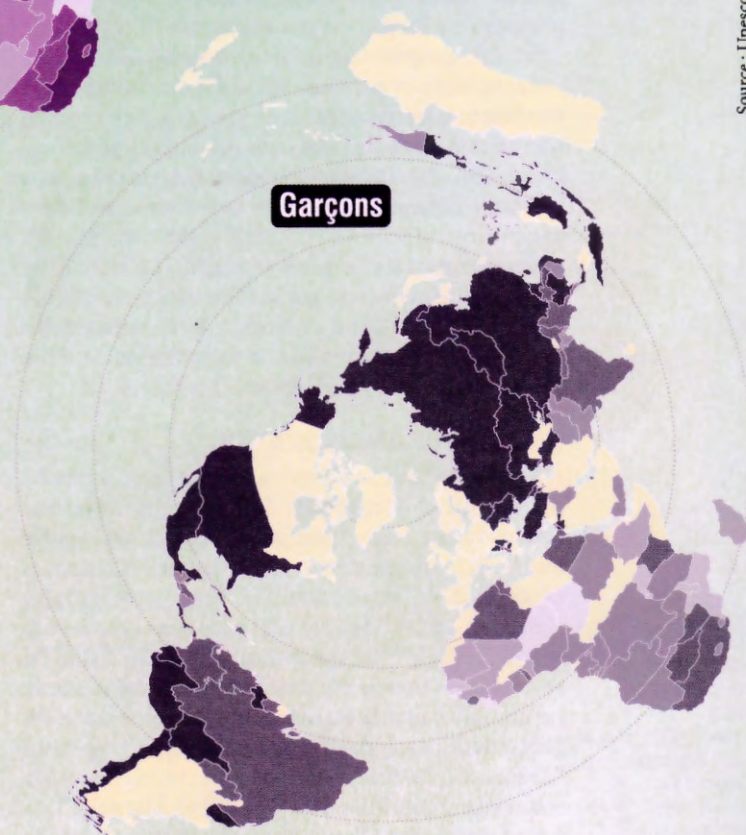
Qui va jusqu'au bout de l'école primaire ?

Taux d'achèvement* dans l'enseignement primaire, par pays (2019 ou dernière année disponible)

20 40 50 60 80 95 100 %



* C'est l'un des indicateurs de la cible 4.1 des Objectifs de développement durable (ODD), qui énonce : « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. »



Garçons

► Dans les pays à faible revenu, les établissements scolaires publics - en principe gratuits - sont en nombre insuffisant pour accueillir tous les élèves, notamment en milieu rural. La question de la gratuité est essentielle pour l'accès des jeunes filles à la scolarité : si cette dernière est payante, un garçon sera généralement favorisé par rapport à ses sœurs.

L'accès à l'eau au sein du foyer peut également être problématique : les filles sont fortement mobilisées pour aider leurs mères dans les corvées d'eau, une tâche particulièrement chronophage. La question de l'eau est aussi essentielle à l'école. Les adolescentes font en effet face à des infrastructures peu inclusives : les toilettes séparées filles-garçons sont rares. Les difficultés d'accès à des points d'eau et les pénuries dans les établissements scolaires génèrent également de l'absentéisme lorsque les jeunes filles

ont leurs règles. Ce sont ainsi 335 millions de filles dans le monde fréquentant l'école primaire et les écoles secondaires qui manquent d'installations essentielles pour l'hygiène menstruelle.

LE POIDS DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS

Les contenus et les méthodes d'enseignement sont rarement neutres. Les recherches montrent que les manuels scolaires sont empreints de sexisme et manquent de références suffisantes aux femmes et aux filles. Les enseignants, peu formés aux questions de genre, ont des attentes différenciées à l'égard des filles et des garçons. Les croyances en des aptitudes distinctes pour les deux sexes restent par ailleurs profondément ancrées, ce qui n'est pas sans incidence sur les résultats scolaires (en particulier dans les matières scientifiques). Enfin, les conseils



d'orientation participent de la ségrégation sexuelle des filières en favorisant les choix d'études et de carrière des élèves conformes aux stéréotypes sexuels. Dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les filles les plus performantes en sciences ou en mathématiques sont plus rares que les garçons ayant les mêmes compétences à se projeter dans le domaine scientifique ou l'ingénierie.

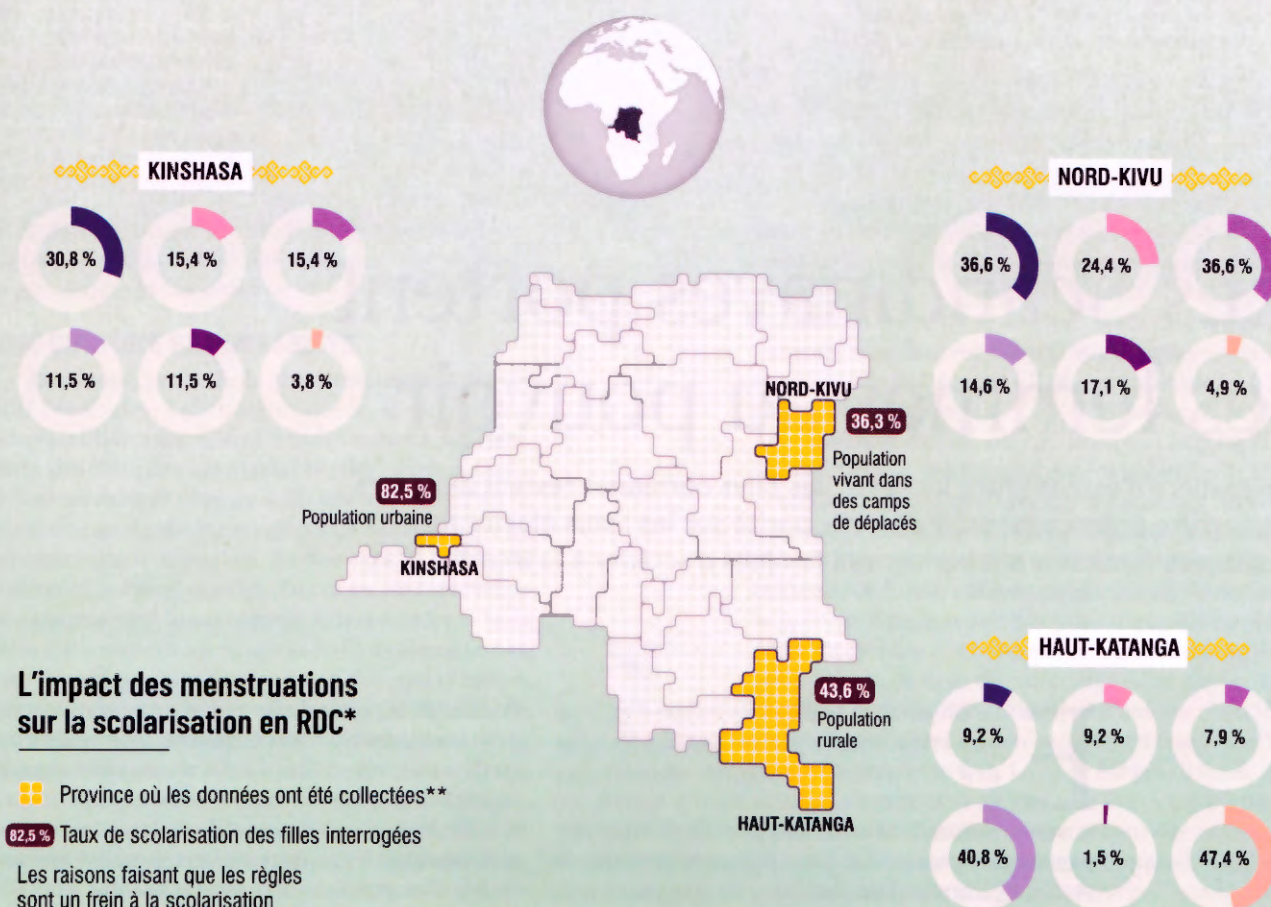
DES MENTALITÉS À FAIRE ÉVOLUER

Les violences de genre (violences d'enseignants envers les élèves, violences des garçons envers les filles) constituent un obstacle de taille à la scolarisation des filles : la crainte de les subir à l'école ou sur le chemin de l'école contribuent à l'absence de scolarisation ou de décrochage scolaire. Les progrès rapides de la technologie ont augmenté les risques de menaces, d'intimidation et de harcèlement. Dans les pays de l'Union européenne, un jeune de 18 à 29 ans sur cinq déclare avoir été victime de cyberharcèlement.

Dans de nombreuses régions, il existe un coût indirect de la scolarisation des enfants, en lien avec les besoins de main-d'œuvre indispensables

à l'organisation matérielle des familles. Les filles assument des tâches domestiques et familiales dont sont généralement dispensés les garçons. Cette charge de travail domestique et de « care » familial, spécifique aux adolescentes, les contraint par rapport à leur éducation. D'autre part, dans beaucoup de sociétés, la scolarisation prolongée des filles n'est guère jugée utile à l'apprentissage des rôles d'épouse et de mère auxquelles on les prédestine. Les progrès observés depuis quatre décennies témoignent certes de quelques avancées : désormais, la scolarisation est aussi pensée au féminin. Mais ces progrès font également suite à de fortes pressions extérieures (liant appuis financiers à la parité des sexes dans l'éducation de base), sans que la place assignée socialement aux filles et aux femmes, qui conditionne leur accès et leur maintien à l'école, n'ait été réellement repensée.

Les rapports de genre, à des degrés et selon des modalités variables suivant les pays, exercent une pression énorme sur l'accès et le maintien des filles à l'école. Les auteurs du rapport Global Education Monitoring de 2020 concluaient ainsi que « rien ne changera dans l'éducation tant que les normes de genre inégalitaires ne seront pas éradiquées ».



* République démocratique du Congo

** Étude menée sur 1 043 filles à Kinshasa, 1 130 dans le Haut-Katanga, 428 dans le Nord-Kivu.

Source : Unicef • LA VIE/LE MONDE

Les pays nordiques, bons élèves de la parité

Bien classés en politique, des progrès à faire en économie

Place dans le classement de l'Indice mondial d'écart entre les sexes selon le Rapport mondial d'écart entre les sexes 2021 du Forum économique mondial

- Place dans le classement général, et part de l'écart comblé
- Place dans le classement « politique »
- Place dans le classement « économie »

ISLANDE

1 | 4

Katrín Jakobsdóttir
(Première ministre)

NORVÈGE

3 | 20

Erna Solberg
(Première ministre)

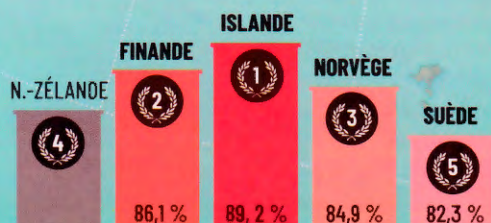
SUÈDE

9 | 11

FINLANDE

2 | 13

Sanna Marin
(Première ministre)



Établi par le Forum économique mondial, l'Indice mondial d'écart entre les sexes (*Global Gender Gap Index*) mesure la différence entre hommes et femmes dans les créations ou les positions sociales, politiques, intellectuelles, culturelles, économiques. Il est basé sur quatre grands thèmes – économie, politique, éducation, santé – et s'étend sur une échelle allant de 0 à 100 %, 100 % représentant l'égalité parfaite. Il est calculé aujourd'hui pour 156 pays.

Malgré la présence d'une femme à la tête de l'État, le Danemark fait figure d'exception et se classe loin derrière ses voisins du Nord, ce qui explique son absence sur la carte. Dans le cadre de l'Indice mondial d'écart entre les sexes, ses performances se rapprochent de celles du reste de l'Europe : le pays occupe la 29^e place au classement général, la 32^e dans le domaine politique et la 42^e dans le domaine économique.

Les Scandinaves portent les femmes au pouvoir

En matière d'égalité entre les sexes, les pays nordiques restent pionniers. Ouverture précoce du droit de vote, parité sur les listes électorales, politiques familiales ont permis aux femmes d'accéder à la tête des États.

Elle est jeune et belle, mais refuse d'en faire une arme. « Je n'ai jamais pensé à mon âge ni à mon genre pour gagner la confiance de l'électorat », assure Sanna Marin. En novembre 2019, à 34 ans, la sociale-démocrate tendance écologiste est devenue Première ministre de Finlande, à la tête d'une coalition de cinq partis tous dirigés par des femmes ! C'était la troisième fois que ce pays, connu pour arriver en tête des classements sur le bonheur, nommait une femme cheffe de son gouvernement. Sanna Marin, pur produit de la méritocratie, élevée dans une famille arc-en-ciel (sa mère a quitté son mari alcoolique pour une femme), est la seule de son clan à avoir fréquenté l'université.

En août 2020, quand elle a posé pour un magazine dans un blazer noir très échancré, visiblement nue en dessous, elle a tancé les « misogynes » qui lui reprochaient sa tenue indécente ou ses airs de mannequin. Mieux, des centaines de Finlandaises ont pris sa défense sur les réseaux sociaux, posant à leur tour vêtues d'un pull échancré sous le hashtag « ImWithSanna » (Je suis avec Sanna). « Nous voulons un monde où une femme n'a pas à craindre de perdre sa crédibilité à cause d'un décolleté », se sont exclamées des chanteuses. « Les principales intéressées, attaquées, se défendent au mieux. Dans ces pays, les questions du corps et de l'habillement sont très sensibles, encore plus depuis la vague MeToo, qui continue de faire des



Nombre de femmes au gouvernement (au 1^{er} juin 2021)

La Suède et la Finlande sont toutes deux en tête du classement mondial puisqu'il y a plus de femmes que d'hommes dans leurs gouvernements : elles sont 12 sur un total de 23 en Suède et 10 sur un total de 19 en Finlande.

Nombre d'années avec une femme à la tête de l'État (dans les 50 dernières années)

L'Islande est 2^e mondial avec une quasi-égalité (23,5 années pour les femmes et 26,6 pour les hommes). La Norvège est 4^e car le pays a été dirigé pendant 17,4 ans par une femme.

Nombre de femmes à des postes de direction

Dans tous ces pays, les femmes se heurtent à un plafond de verre puisqu'elles sont largement minoritaires aux postes de direction : l'Islande occupe la 30^e place du classement mondial, la Suède, la 35^e, la Finlande, la 51^e, la Norvège, la 68^e.

Revenu moyen

La moindre présence des femmes à un poste de direction a un impact sur les différences de revenus entre hommes et femmes. En Finlande et en Islande, les hommes gagnent respectivement 39 % et 36 % de plus que les femmes.

Sources : Global Gender Gap Report 2021, Forum économique mondial • LA VIE/LE MONDE

remous», dit Yohann Aucante, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), à Paris. En Europe du Nord, les femmes dominent le paysage politique. Six pays nordiques et baltes sur huit sont entre leurs mains. Alors que seuls 22 États sont dirigés par des femmes dans le monde. La conquête du pouvoir par celles qui sont réputées pragmatiques et honnêtes est une réalité tangible.

UNE CULTURE PROGRESSISTE

En Islande, la cheffe du gouvernement est depuis 2017 l'écologiste Katrín Jakobsdóttir, 45 ans, professeure de littérature, spécialiste des romans policiers. Mais, dès 1980, ce pays a eu la première femme cheffe d'État au monde élue au suffrage universel, en la personne de Vigdís Finnbogadóttir, restée 16 ans au pouvoir (quatre mandats). En Norvège, la conservatrice Erna Solberg, élue en 2013 et en 2017, gouverne le royaume sous le surnom de « Dame de fer ». Mais celle qui a imposé un virage social à sa formation se veut davantage « une femme normale », qui prend les transports en commun et va au supermarché. Élu en 2019 à la tête du Danemark, Mette Frederiksen, issue d'une famille sociale-démocrate et engagée très jeune en politique sous le surnom de « Mette la Rouge », défend les acquis de l'État providence mais, dans un gouvernement de coalition qui inclut des populistes, elle a fait le choix d'une politique migratoire restrictive, assez droitière. Enfin, en Suède, seul pays de la zone dirigé par un homme, le Premier ministre Stefan Löfven a opté pour une stratégie diplomatique innovante et controversée : une politique étrangère revendiquée comme « féministe », au nom de l'égalité, pour « s'opposer à la subordination systémique et mondiale des femmes », selon sa ministre Margot Wallström.

CORINE CHABAUD
Journaliste
à La Vie.

La culture scandinave favorise les politiques progressistes, qu'il s'agisse de changement climatique ou d'égalité des sexes. Selon le *Global Gender Gap Report 2021* (Rapport mondial d'écart entre les sexes 2021), l'Islande détient depuis 12 ans le titre du pays le plus égalitaire. Les femmes au pouvoir choisissent souvent des programmes de justice sociale, visant à réduire les discriminations. Avec la pandémie de Covid-19, selon les experts, les États gouvernés par des femmes ont fait montre d'un meilleur bilan sanitaire. Pédagogues, certaines se sont même adressées directement aux enfants pour les rassurer. La Suède ne comptait-elle pas, au 15 juillet 2021, 14 643 décès liés à la Covid-19 pour 10 millions d'habitants, un bilan désastreux comparé à celui de ses voisins ?

UN MEILLEUR PARTAGE DES TÂCHES

Ces démocraties à la tradition d'équité ont adopté très tôt le droit de vote des femmes et permis leur élection. La Finlande en 1906, la Norvège en 1913, l'Islande et le Danemark en 1915 - mais la France en 1944 ! Des politiques familiales avancées autorisent les femmes à concilier vies privée et professionnelle. La part qu'elles tiennent dans la population active est plus importante qu'au sud de l'Europe. Elles accèdent donc aussi aux plus hautes sphères de la vie publique. La Finlande compte 10 femmes sur 19 ministres et 46 % de députées. Les congés de paternité, plus longs, ont procuré aux hommes un rôle actif dans la charge des enfants et des tâches ménagères. En Suède, les parents se répartissent 480 jours de congé, dont 90 pour chacun obligatoirement.

« Ces dirigeantes se revendiquent féministes mais ne défendent pas des programmes plus spécifiquement consacrés à la cause des femmes », note Yohann Aucante. Dans ces sociétés, une volonté d'équité domine, excluant un traitement particulier pour les femmes. Mais demeure aussi l'envie de faire reculer machisme et patriarcat. « Il faut encourager les filles parce qu'elles changent le monde », glose Sanna Marin. Accessibles, franches, non élitistes, intraitables face à la corruption, ces femmes dosent subtilement leur communication. Présentes sur les réseaux sociaux via Instagram ou Twitter, elles refusent de se laisser réduire à leur genre, mais peuvent en jouer. Annoncer la naissance de leur enfant ou s'afficher en photo dans leur cuisine ne leur fait pas peur. Les plus hardies osent s'exprimer à la tribune du Parlement avec leur bébé au sein, telle la députée islandaise Unnur Brá Konradsdóttir en 2016. Une façon d'assumer son rôle de mère pour elle. Un geste militant en faveur de l'allaitement pour d'autres. La série *Borgen* diffusée sur Arte, où Birgitte Nyborg joue une Première ministre danoise séduisante, prise entre tourments liés au pouvoir et dilemmes familiaux, a conquis le public.

Particularité nordique, les femmes entrent très jeunes en politique, mais n'y restent pas toute leur vie. Si les partis n'ont pas imposé de quotas pour leur permettre d'accéder au pouvoir, les listes électorales sont paritaires et leur réservent la moitié des places. Dans le secteur privé en revanche, les femmes n'occupent qu'une faible proportion des postes les plus hauts. Leur leadership managérial reste à inventer. ▼

UN ACCÈS LIMITÉ À L'AVORTEMENT

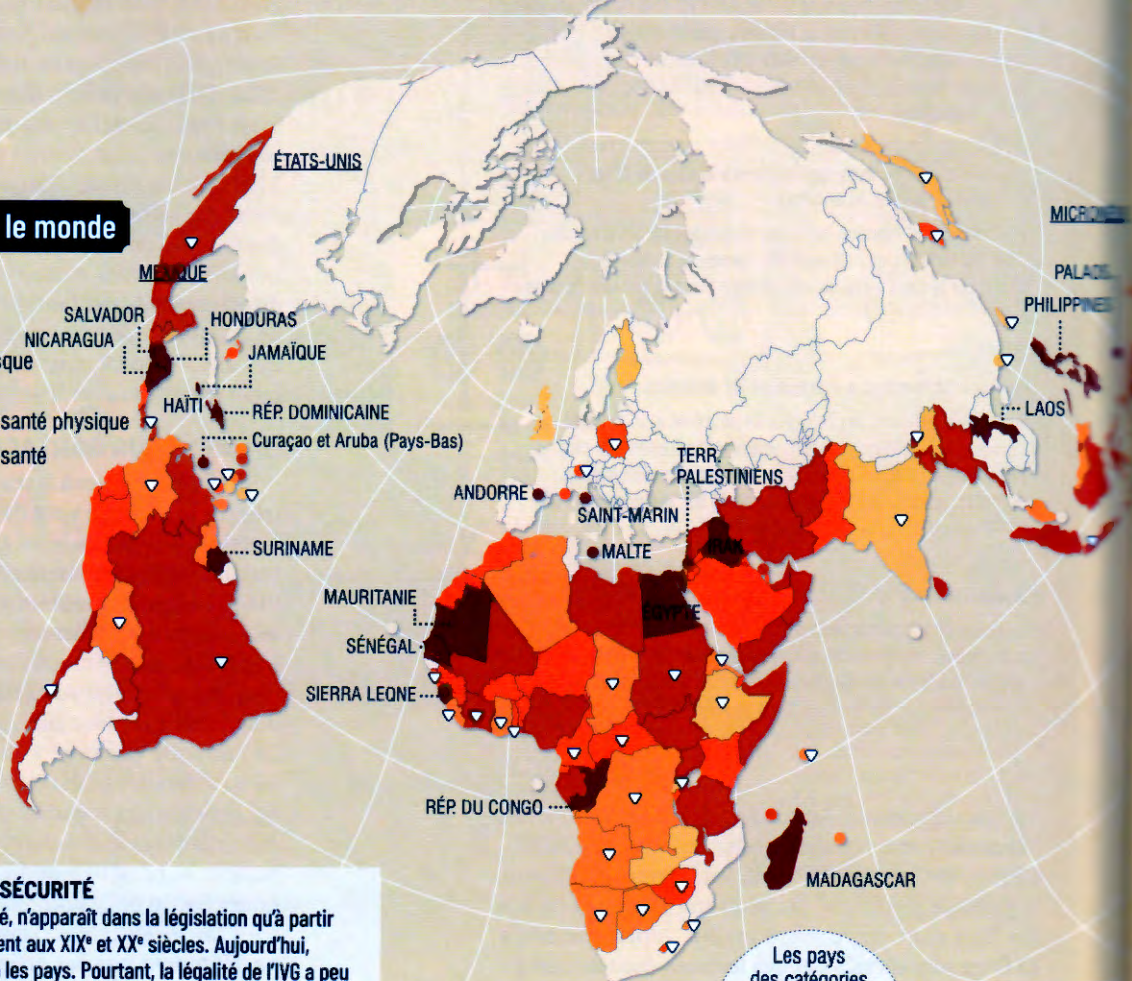
Totalement interdite, autorisée sous conditions drastiques, légalisée mais rendue difficilement accessible... l'interruption volontaire de grossesse (IVG) n'est pas un droit reconnu pour toutes les femmes. Une situation qui met leur santé en péril.

Par Alice Le Clézio

La situation de l'IVG dans le monde

Six catégories de restrictions

1. Interdiction totale
 2. Autorisée quand il y a un risque de mortalité pour la femme
 3. Autorisée pour préserver la santé physique
 4. Autorisée pour préserver la santé physique ou mentale
 5. Autorisée pour des raisons socio-économiques
 6. Autorisée avec limite d'âge gestationnel
- ▽ Pays autorisant l'IVG en cas de viol
- XXX Pays fédérés dont la loi varie selon les États



LA LÉGALISATION SYNONYME DE SÉCURITÉ

L'avortement, pratiqué depuis l'Antiquité, n'apparaît dans la législation qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle, et plus largement aux XIX^e et XX^e siècles. Aujourd'hui, cet acte a un statut très différent selon les pays. Pourtant, la légalité de l'IVG a peu d'impact sur son incidence. En revanche, elle a de graves conséquences sur sa pratique. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 73,3 millions d'IVG ont lieu dans le monde chaque année, dont plus d'un tiers dans des conditions sanitaires insuffisantes qui présentent des risques accrus pour la santé des femmes.

Les pays des catégories 3 à 6 reconnaissent légalement les conditions de la catégorie précédente.

Un problème de santé publique

Des grossesses non désirées...

3 ● Nombre par région, en millions

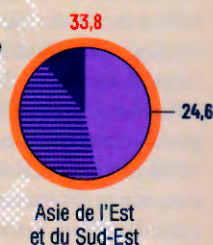
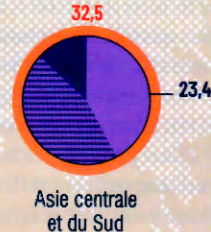
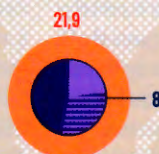
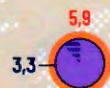
... et des IVG...

3 ○ Nombre par région, en millions

... souvent à risque

Conditions sanitaires des IVG

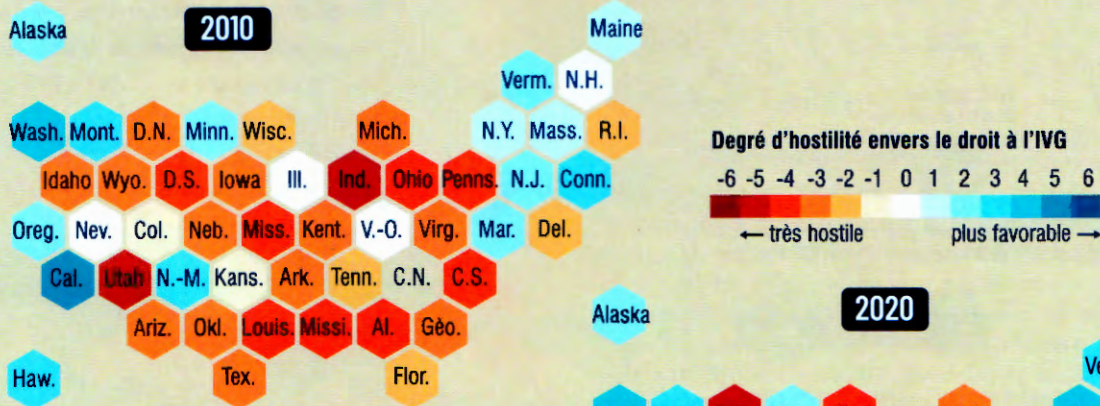
- bonnes
- insuffisantes
- dangereuses



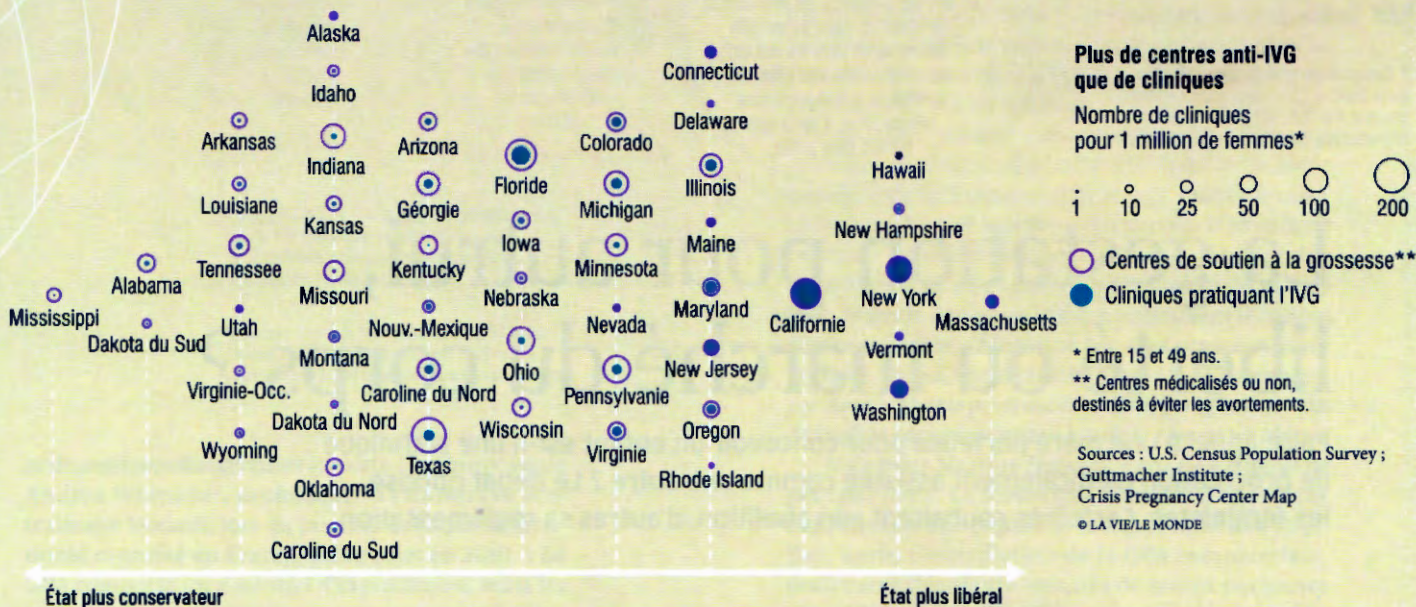
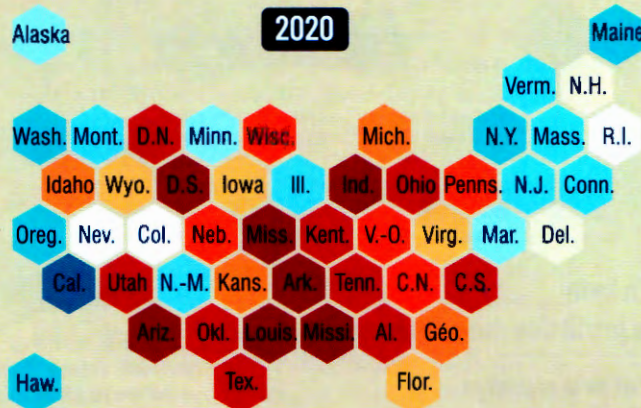
Sources : Center for Reproductive Rights ; OMS ; Guttmacher Institute ; Lancet Global Health ; The Global Library of Women's Medicine

© LA VIE/LE MONDE

Un droit en recul aux États-Unis



Source : Guttmacher Institute
© LA VIE/LE MONDE



Des entraves liées à la pandémie en Europe

Législation

■ IVG interdite

IVG autorisée jusqu'à* :

7 10 12 13 14 16 18 22 24

■ semaines d'aménorrhée

■ Accès à l'IVG médicamenteuse à domicile

Changements pendant la pandémie de Covid-19

Accès à l'IVG chirurgical...

⊖ plus difficile ⊗ impossible

■ Accès à la téléconsultation pour l'IVG

*Situation fin 2020

Source : BMJ Sexual & Reproductive Health (en ligne)

© LA VIE/LE MONDE

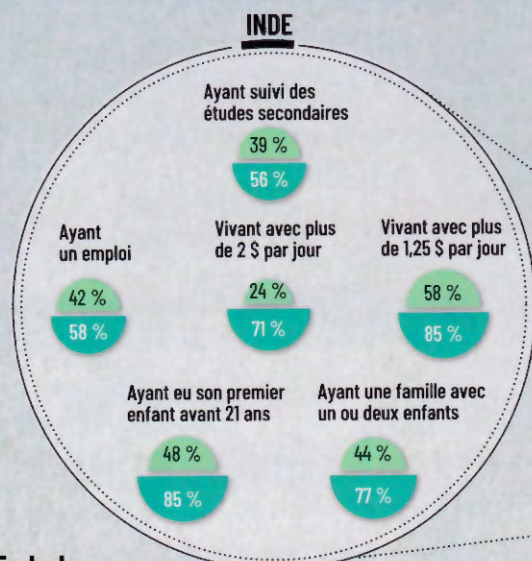




La législation sur la GPA dans le monde

Pays et territoires qui en 2017

- permettaient la GPA rémunérée et non rémunérée
- permettaient uniquement la GPA non rémunérée
- n'avaient aucune loi régissant la GPA
- interdisaient la GPA
- N.C.



En Inde, le profil des mères porteuses

Part de la population

- Femmes indiennes âgées de 20 à 34 ans
- Groupe de mères porteuses*

* Composé de 96 Indiennes recrutées entre 2006 et 2014 dans 5 États indiens (Gujarat, Pendjab, Bengale-occidentale, Maharashtra, Tamil Nadu) et à New Delhi.

En Inde, les mères porteuses ont une situation sociale plus favorable que les autres femmes, en termes d'études, de profession, de revenus. Leur trajectoire diffère aussi pour ce qui est de la fécondité, car elles ont tendance à être devenues mères tôt et à avoir une famille plus petite.

La gestation pour autrui, liberté ou marché du corps ?

Faire appel à une mère porteuse pour concevoir un enfant est-il une technique de procréation médicalement assistée comme une autre ? Le débat oppose les féministes. Certaines souhaitent son abolition, d'autres sa réglementation.

Par les questions fondamentales qu'elle soulève, la gestation pour autrui (GPA) fait l'objet d'un débat brûlant. Pourtant, sa pratique reste très minoritaire, selon Virginie Rozée, chercheuse à l'Institut national d'études démographiques (Ined). « *Les dernières données de 2013 pour les États-Unis font état de 1 % de naissances médicalement assistées, dont 1 % de naissance par GPA* », développe la chercheuse, qui souligne l'absence - à de rares exceptions près - de données sur ce sujet, rendant le travail de recherche compliqué, voire quasi inexistant, comme pour le continent africain par exemple.

« *Situation dans laquelle un individu ou un couple s'accorde avec une tierce personne afin de concevoir et porter un enfant* », comme la définit le juriste Daniel Borrillo, chercheur associé au CNRS et coauteur de *Penser la GPA* (L'Harmattan, 2021), la GPA peut avoir lieu avec l'ovocyte de la mère porteuse, l'ovocyte de la mère d'intention ou d'une donneuse, ou avec

l'embryon conçu *in vitro* par les parents d'intention. Pour Daniel Borrillo, il s'agit d'une technique de procréation médicalement assistée comme une autre, « *dans la lignée des libertés procréatives acquises par les femmes, de la contraception à l'IVG* ». Au contraire, pour Martine Segalen*, spécialiste de la sociologie de la famille et professeure émérite à l'université de Nanterre, elle est « *une vraie rupture consistant à effacer la mère : les avancées biotechnologiques très favorables aux femmes dans les années 1970 et 1980, avec la pilule, l'assistance médicale à la procréation, se retournent maintenant contre elles* ».

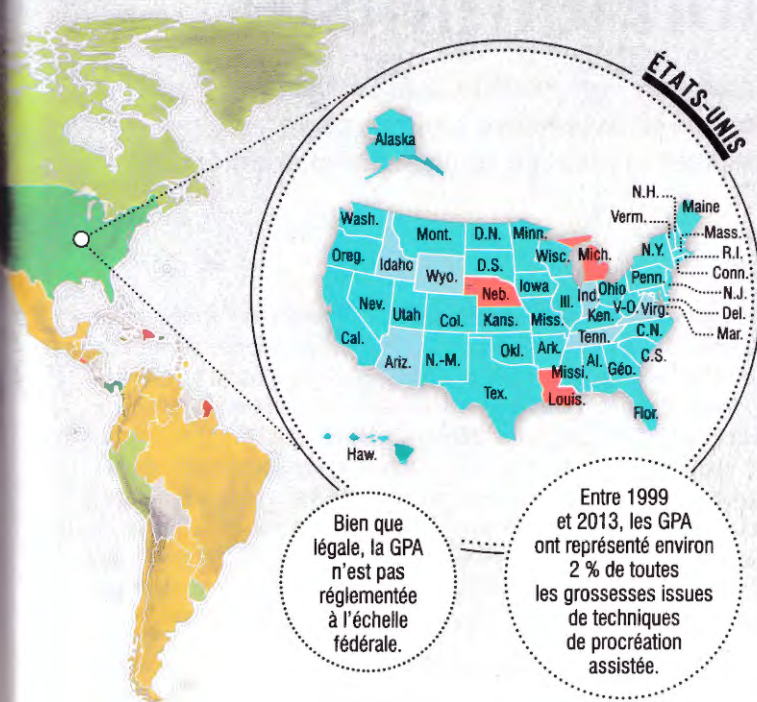
UNE INDUSTRIE PEU RÉGLEMENTÉE

Mondialisée, la pratique de la GPA est difficile à saisir. Elle est « *passée de relations intimes individuelles à une industrie peu réglementée, et gérant un volume élevé de transactions, qui s'appuie sur des femmes pauvres et exacerbe les risques d'exploitation* ».

Aux États-Unis, la loi change d'un État à l'autre

État qui en 2020

- est favorable à la GPA*
- pratique la GPA dans des circonstances limitées**
- interdit ou criminalise la GPA



* Autorise la GPA par la loi ou la jurisprudence, ou qui n'a aucune loi l'interdisant.
 ** Processus juridiques supplémentaires et obstacles juridiques potentiels.

Sources : Cornell Law School ; PLOS One ; Indian National Family Health Survey ; compilation La Vie-Le Monde © LA VIE/LE MONDE

et de pratiques dangereuses », alerte l'anthropologue Andrea Whittaker, professeure à l'université australienne Monash, lors du premier colloque international organisé en France sur le sujet en 2016. « La GPA comporte un potentiel d'exploitation, mais les mères porteuses ne sont pas automatiquement les plus pauvres ou les plus illettrées, contrairement au stéréotype », nuance Virginie Rozée, qui a étudié le phénomène en Inde. Des polémiques émeuvent néanmoins régulièrement l'opinion, comme lors de l'abandon en 2014 par le couple commanditaire d'un enfant né en Thaïlande par GPA avec un syndrome de Down. Des dérives qui conduisent de plus en plus de pays à quitter le vide juridique, important sur la GPA, pour la réguler ou l'interdire, rendant cette réalité mouvante. Ainsi, la fermeture progressive de l'Inde aux couples étrangers a provoqué un déplacement des cliniques au Népal, en Thaïlande ou au Mexique, avant que ces pays ne changent eux aussi leur législation en 2015 pour interdire la GPA internationale. Les principaux opérateurs ont alors installé des cliniques en Ukraine, au Laos, au Cambodge ou encore au Nigeria.

En bref, trois types d'encadrement existent. La prohibition est soutenue notamment en France, où la GPA est punie de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende pour « substitution d'enfant » au nom des principes

d'indisponibilité du corps et de l'état des personnes. D'autres pays la tolèrent, comme l'Argentine ou la Belgique. Enfin, certains l'autorisent, sous forme gratuite, comme le Royaume-Uni depuis 1985, ou contre une rémunération, par exemple dans plusieurs États américains ou en Ukraine, qui la réserve aux couples hétérosexuels et aux femmes célibataires. Là-bas, 14 sociétés spécialisées proposent des GPA entre 30 000 et 40 000 €, dont entre 20 et 30 % reviennent à la mère porteuse. « Dans ce pays, on soupçonne l'existence d'un trafic d'enfants », alerte Daniel Borrillo, qui appelle à une régulation internationale : « Il faut sortir des débats philosophiques sans fin et défendre l'intérêt de l'enfant. »

LA QUESTION ÉTHIQUE CONTROVERSÉE

C'est le chemin pris par la Cour européenne des droits de l'homme, qui impose aux États d'inscrire la filiation des enfants nés par GPA, de manière automatique pour le père biologique, et par un autre moyen, comme l'adoption, pour l'autre parent. Plus largement, la Conférence de La Haye de droit international privé travaille à une convention pour harmoniser la pratique, comme elle l'a fait pour l'adoption. « Progressivement, via les réflexions de ces organismes, une GPA éthique se dessine », observe Daniel Borrillo, qui énumère plusieurs standards : différencier la mère porteuse de la donneuse d'ovocytes, établir un lien biologique avec au moins un des parents d'intention, recourir à des mères porteuses qui ont déjà des enfants, établir une convention homologuée par un juge, éviter le lien entre la mère porteuse et le couple commanditaire... Alors que certains promeuvent la gratuité, Daniel Borrillo estime que « la rémunération permet à la femme porteuse de se détacher affectivement de l'enfant sans pour autant le traiter comme un objet ».

Mais pour Martine Segalen, « une GPA éthique ne peut pas être ». La sociologue constate d'abord que l'altruisme n'existe pas sur le sujet : ainsi aux Pays-Bas, après l'interdiction de la GPA commerciale, seulement 16 enfants sont nés de mères porteuses entre 1997 et 2004. En outre, selon elle, « parler de GPA éthique, c'est tenter de rendre moralement acceptable ce qui ne l'est pas » et refuser de voir qu'il y a « instrumentalisation de la femme et mise en danger de son corps ». Un corps détaché « de toute subjectivité » et « vu comme un pot, un sac, un four » pour être mis « en marché ».

« La recherche épigénétique [...] a montré les échanges constants entre la mère et son fœtus », rappelle la sociologue, qui interroge : « Oublie-t-on jamais une grossesse ? », tout en énumérant ses possibles complications. En bref, deux féminismes s'opposent. L'un défend la liberté des femmes d'user de leur corps, voire de tirer « sens et valeur » d'une GPA selon les mots de la sociologue française Irène Théry. Un autre, incarné par le Collectif pour le respect de la personne (Corp), dont est membre par exemple la philosophe française Sylviane Agacinski, conteste la légitimité d'un marché du corps féminin et milite au sein du collectif international Ciams pour une « abolition universelle de la pratique ». ▼

* Martine Segalen est décédée le 23 juin 2021.

FÉLICITÉ DE MAUPEOU
Journaliste.

La Chine attend toujours sa révolution féministe

Malgré l'égalité des sexes promue sous l'ère maoïste, puis l'ouverture économique, la tradition patriarcale confucéenne a toujours cours en Chine. Et le rôle social des femmes se restreint souvent à la maternité.

« **L**es femmes soutiennent la moitié du ciel. » C'est en ces termes que Mao Zedong, fondateur de la République populaire de Chine en 1949, a amorcé les premières réformes visant à donner aux femmes une nouvelle place dans l'ère chinoise moderne. Dans un système supporté par la tradition patriarcale confucéenne, où les femmes sont subordonnées aux hommes, l'avènement du régime communiste a constitué une rupture en matière de rapports sociaux et de genre. Un arsenal de lois et de mesures a été élaboré pour protéger les droits fondamentaux des femmes : le mariage forcé a été interdit et le divorce, légalisé. D'autre part, la création de crèches, de cantines ou de blanchisseries a permis de délester les femmes des tâches ménagères et de faire un premier pas vers leur émancipation. En 1966, lorsque la Révolution culturelle a éclaté, les femmes ont été définies comme des militantes politiques et sont devenues des « androgynes socialistes » : elles ont porté les cheveux courts et revêtu l'uniforme gris, commun à tous les Chinois, quel que soit leur sexe.

UN RETOUR DES FEMMES AU FOYER

Après le décès de Mao Zedong en 1976, le principe d'égalité des sexes est resté officiellement inchangé. Avec l'arrivée des réformes et des politiques d'ouverture, à partir de 1978, le développement socio-économique et le processus de globalisation ont offert aux femmes des opportunités d'entrer sur le marché du travail et leur ont ouvert un accès de plus en plus large à l'instruction. Néanmoins, le tableau est loin d'être idyllique, et l'inégalité entre les sexes a perduré dans l'ère postmaoïste. Aujourd'hui, en Chine urbaine, la proportion des femmes à occuper un poste à responsabilité est encore très basse, et leur participation à la vie politique, qui est une source d'avantages notoires pour accéder aux meilleurs emplois en Chine, est quasiment inexistante. Le congé de maternité n'existe pas, et ce sont les grands-mères qui s'occupent des jeunes enfants. Les femmes âgées jouent, en ce sens, un rôle déterminant dans la transmission des valeurs et des traditions, ainsi que dans l'éducation de leurs petits-enfants.

Cette discrimination face à l'emploi a eu pour principale conséquence le retour des femmes au foyer dans les années 1990, avec l'idée qu'une bonne épouse doit être une bonne mère et une bonne ménagère. La politique de l'enfant unique, promue en 1979, a grandement accentué ce phénomène en poussant

de nombreuses femmes à se consacrer entièrement à l'éducation morale et au développement sain de leur seul enfant. Cette politique a aussi aggravé la discrimination à la naissance (abandon, avortement sélectif, voire infanticide de filles). Officiellement, les échographies qui permettent de déterminer le sexe de l'enfant ne sont plus autorisées, et le gouvernement a fait beaucoup de propagande ces dix dernières années pour « chérir les filles autant que les garçons ». De fait, aujourd'hui, les jeunes actifs ne se soucient plus comme leurs aînés du sexe de leur enfant.

DES GROSSESSES SOUS PRESSION

D'une manière générale, la situation actuelle des femmes chinoises répond à la conception traditionnelle encore très répandue en Chine, voulant que « les hommes s'occupent dehors, les femmes s'occupent dedans ». Les hommes sont alors responsables de la vie « sociale » de la famille en veillant à sa prospérité, tandis que les femmes sont chargées des tâches domestiques et du bien-être de leur mari et de leurs enfants, et ce avant même leur naissance. En effet, une femme enceinte doit suivre un ensemble de comportements et de rituels pratiqués durant les périodes prénatales et postnatales. Ces pratiques, provenant essentiellement de la médecine chinoise traditionnelle et de la religion populaire, servent à protéger l'enfant des « influences malignes », et permettent d'éviter les problèmes liés à la grossesse et la naissance. Une importance particulière est portée aux régimes alimentaires et aux restrictions comportementales, notamment : ne pas manger de crabe, car comme il marche de travers il pourrait causer un bébé au caractère perfide ; ne pas assister à des funérailles, qui pourraient avoir une mauvaise influence sur l'enfant à naître ; ne pas utiliser de ciseaux pendant toute la grossesse pour éviter d'« abîmer » l'âme de l'enfant ; ou encore « faire le mois », une tradition poussant les femmes à rester alitées après l'accouchement sans se laver les cheveux, un mois durant lequel la belle-mère s'occupe du nouveau-né.

Même si les mentalités autour de ces croyances ont évolué, les femmes enceintes subissent encore une forte pression familiale pour les respecter. Les mères et les belles-mères, garantes de ces traditions, contraignent la jeune femme enceinte à les suivre scrupuleusement : si l'enfant à naître venait à avoir une malformation ou encore un mauvais caractère, la responsabilité incomberait entièrement à la mère

JULIE REMOIVILLE

Docteure en études de l'Extrême-Orient, sciences religieuses et systèmes de pensées. Professeure de chinois.

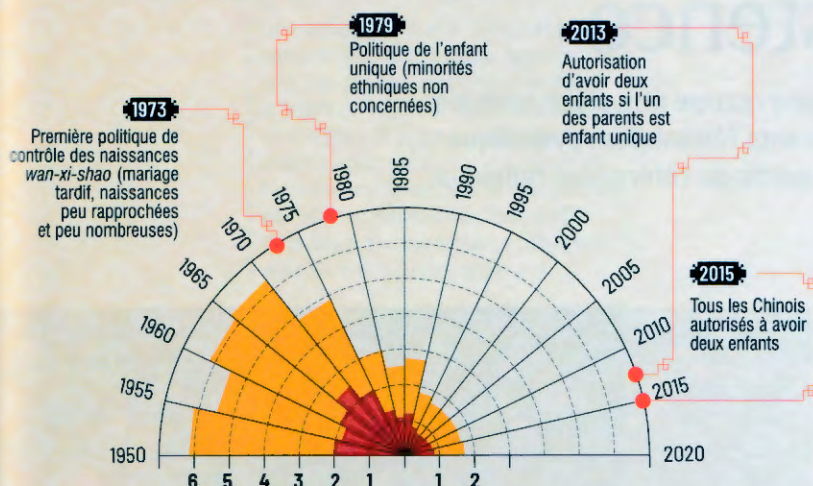


Les Chinoises sur la voie de l'émancipation ?

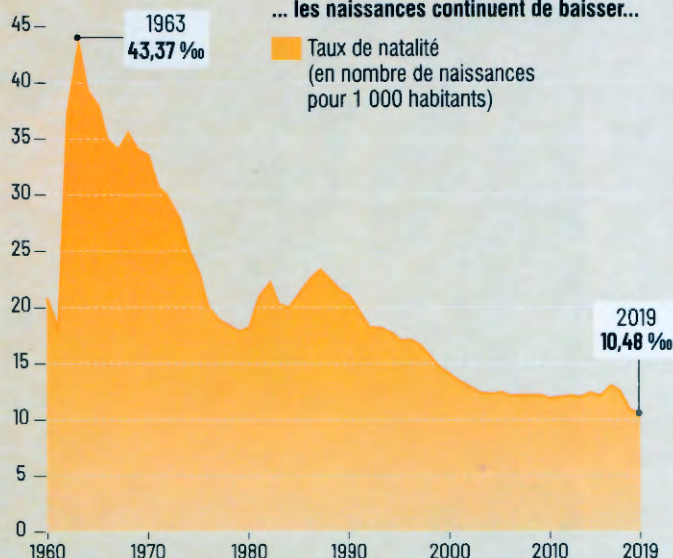
Malgré la fin de la politique de l'enfant unique...

Nombre moyen de naissances par femme, en Chine continentale

■ Filles uniquement ■ Filles et garçons

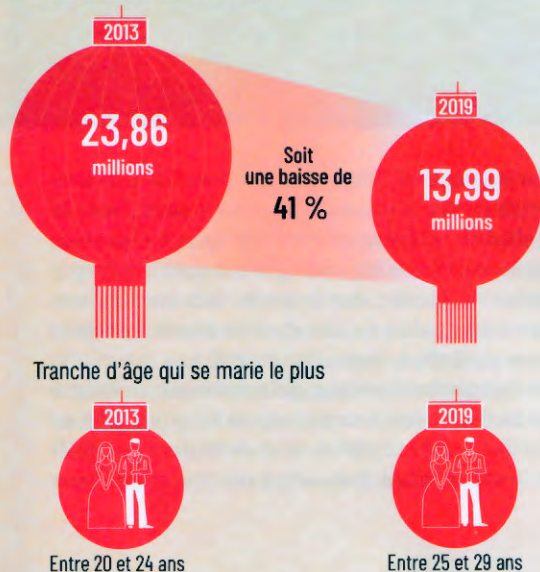


... les naissances continuent de baisser...



... notamment à cause du recul du mariage...

Nombre de premiers mariages



qui aurait négligé la conduite à tenir. Si de nombreuses jeunes femmes disent ne pas être convaincues du bien-fondé de ces pratiques, leur sens aigu de la piété et de la responsabilité filiale les poussent à les observer, notamment pour éviter des conflits intergénérationnels. La grossesse devient un état transitoire, où la femme enceinte n'est pas encore une mère, mais est clairement différente des autres femmes, en se retrouvant marginalisée.

Toutefois, un nouvel outil a révolutionné la vie des femmes enceintes : Internet. Son accès s'est démocratisé ces dernières années dans les milieux urbains et a permis aux Chinoises d'obtenir de nouvelles sources d'informations sur la grossesse et la naissance. Elles ont découvert les contradictions entre les pratiques et croyances culturelles et les conseils donnés par la biomédecine occidentale. Le crabe interdit est, par exemple, riche en sels minéraux excellents pour les femmes enceintes. Les règles commencent donc à changer : la femme enceinte mange ce qu'elle souhaite, mais le fait à l'insu du regard des autres afin d'échapper aux remontrances. Elle montre du respect pour les conseils de ses aînées, mais décide elle-même d'accepter ou de rejeter telle ou telle pratique.

Ainsi, si en exerçant un contrôle sur leur propre corps les Chinoises commencent à devenir des actrices de plus en plus influentes sur la scène sociale, l'expérience de la maternité en Chine reflète encore les inégalités dans la relation de genre, où le rôle social des femmes se résume essentiellement à la maternité. ▼

... lequel est lié au niveau économique

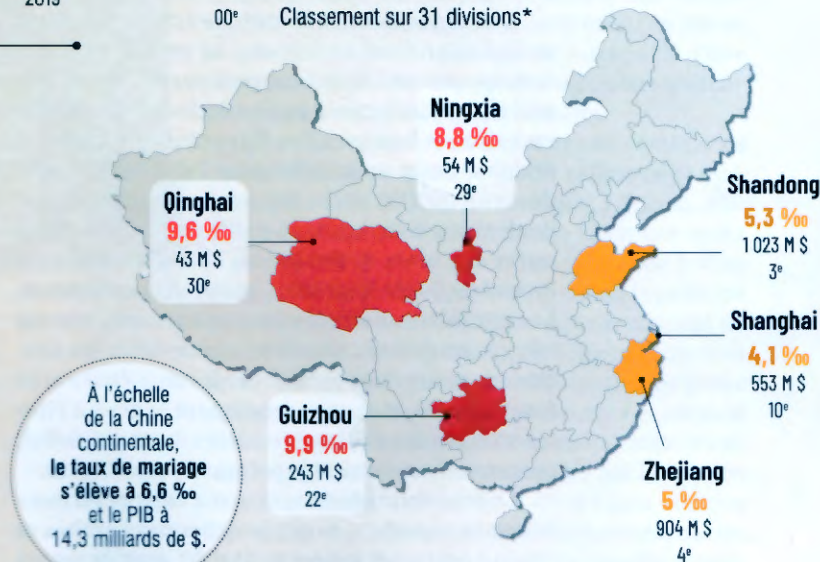
Divisions administratives affichant les taux de mariage en 2019

■ ‰ les plus bas

■ ‰ les plus hauts

00 M \$ PIB en 2019 (en millions de \$)

00° Classement sur 31 divisions*



* La Chine continentale comprend 22 provinces, 5 régions autonomes et 4 municipalités.



Les féminismes musulmans, un siècle d'existence

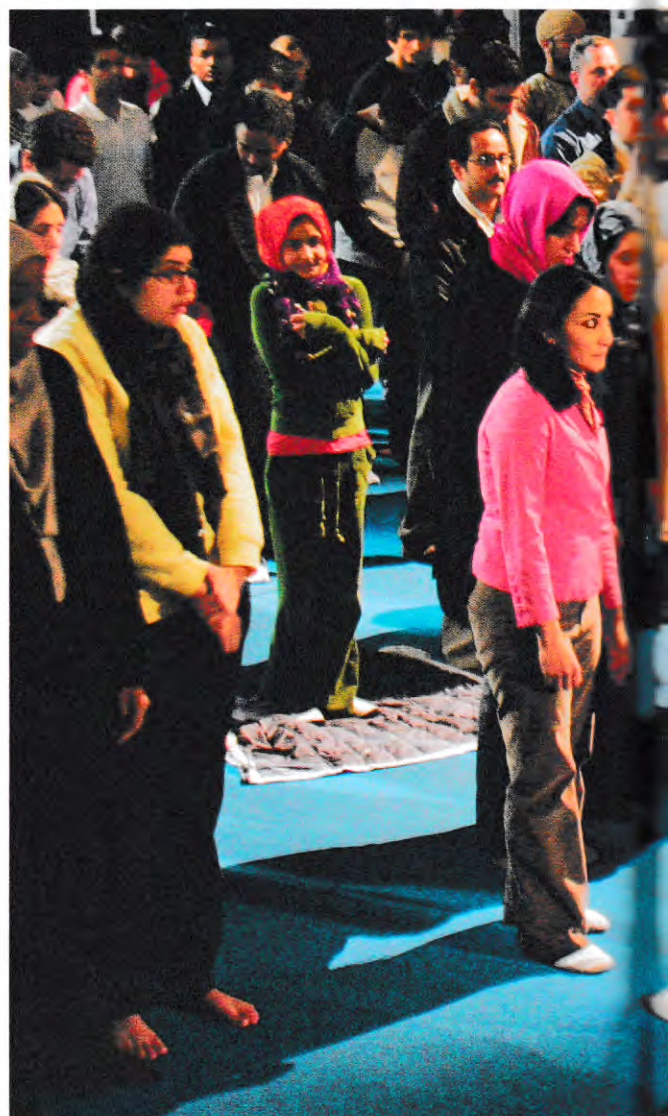
Dans les sociétés arabo-musulmanes, la religion occupe une place centrale. Aussi, islamiques ou laïcs, les différents courants féministes revendiquent, chacun à leur façon, les droits des femmes à partir du référentiel religieux.

Le féminisme des musulmanes n'est pas monolithique : il est multiple et complexe, à l'image de la diversité et de la complexité sociologique et politique des sociétés arabo-musulmanes. Si l'objectif commun de ces féminismes se ramène à la défense des droits des femmes, il n'en demeure pas moins que le contenu de ces droits et les moyens de les défendre varient d'un contexte à l'autre. Sur le plan sémantique, il faut faire la distinction entre trois types de féminisme. Le « féminisme musulman » est un terme général désignant l'engagement mené par des femmes de confession ou de culture musulmane, qu'il soit laïc ou religieux. Le « féminisme islamiste » qualifie l'expression de femmes musulmanes affiliées à l'islam politique. Il a fait son apparition dans les années 1960 au sein des sections féminines de mouvements ou partis politiques dans différents pays arabo-musulmans. Ses actions et revendications sont de nature conservatrice, percevant les relations de genre sous l'angle de la complémentarité et de l'équité, plutôt que de l'égalité. Enfin, le « féminisme islamique » définit un courant de pensée œuvrant pour une relecture des textes religieux dans un sens égalitaire. Ces trois catégories de féminisme sont distinctes, mais non dénuées d'influences réciproques.

UN ARGUMENTAIRE RELIGIEUX

Historiquement, le féminisme arabo-musulman se déploie en trois générations. La première génération, apparue vers 1920, avait pour particularité d'être précédée et influencée par les écrits de réformistes musulmans hommes (les Égyptiens Muhammad Abduh et Qasim Amin, le Tunisien Tahar Haddad) qui, dès la fin du XIX^e siècle, défendaient l'émancipation des femmes musulmanes à partir des textes scripturaires de l'islam, le Coran et la sunna (tradition du Prophète), jugés favorables aux droits des femmes. Les pionnières de ce féminisme naissant, comme l'Égyptienne Huda Shaarawi, concevaient les relations de genre dans le cadre de la complémentarité fonctionnelle, tout en revendiquant le droit à l'instruction et à des réformes partielles du droit familial, concernant notamment la polygamie et le divorce.

La deuxième génération, qui a émergé en mouvements organisés dans plusieurs pays arabes et d'Asie à partir des années 1960-1970, était de nature essentiellement séculière. Les mobilisations menées par ces mouvements ont réussi à imposer le débat



autour de l'égalité de genre d'un point de vue universel dans leurs pays respectifs. Cependant, la centralité du référentiel religieux dans les sociétés arabo-musulmanes les a obligés à recourir à l'argumentaire religieux pour appuyer leurs revendications, comme cela a été constaté au Maroc lors de la réforme du code de la famille en 2004.

Le féminisme islamique, qui constitue la troisième vague du féminisme musulman, est né quant à lui au milieu des années 1980 au sein de l'islam périphérique (Iran, Malaisie, Indonésie) ou minoritaire (aux



**AICHA
EL HAJJAMI**
Juriste et
théologienne.

► Une assemblée mixte de fidèles placés sur le même rang, et, pour la première fois, une femme conduisant en public la prière du vendredi. En 2005, à New York, Amina Wadud, professeure d'études islamiques et auteure d'une relecture féminine du Coran, ne s'est pas arrêtée aux condamnations des imams afin de prouver que les femmes pouvaient aussi être des guides spirituels.



DON EMERTIA/P

États-Unis ou en Europe) avant de se propager dans le monde arabe. Il est apparu sous la forme d'une dynamique portée spontanément par des intellectuelles musulmanes à travers le monde qui se sont investies dans un travail de réinterprétation des textes religieux. En font partie, même si certaines ne s'en réclament pas, des chercheuses réputées pour leur engagement en faveur des droits des femmes comme les Marocaines Fatema Mernissi et Asma Lamrabet, l'Américaine Azizah Al-Hibri, l'Afro-Américaine Amina Wadud, l'Iranienne Ziba Mir-Hosseini ou

encore la Pakistano-Américaine Asma Barlas. Mais c'est en Iran que le concept de féminisme islamique a été élaboré. Il est l'expression de la déception des femmes à l'égard du régime issu de la révolution de 1979, à laquelle elles avaient largement participé. En 1992, l'écrivaine et journaliste Shahla Sherkat fonde le magazine *Zanân*, qui offre, jusqu'à son interdiction en 2005, une tribune aux féministes islamiques et laïques réclamant l'abolition des lois discriminatoires à l'égard des femmes et le droit d'investir le champ religieux en tant qu'exégètes au même titre que les hommes. Cette porosité entre les féministes laïques et islamiques, une des particularités du féminisme iranien, a été motivée par la radicalisation du régime.

Les féministes islamiques ont en commun la prétention de tracer une « troisième voie » distincte de deux essentialismes qu'elles rejettent : celui des conservatismes musulmans prônant un islam littéraliste dogmatique et sexiste ; et celui du féminisme occidental « hégémonique » qui entend imposer un seul et unique modèle d'émancipation pour les femmes, forcément antinomique au religieux. Or, pour les féministes islamiques, il s'agit au contraire d'articuler leur attachement à l'islam à leurs luttes pour l'égalité des sexes. Pour ce faire, elles proposent une relecture des textes religieux afin de les débarrasser des interprétations sexistes et patriarcales élaborées par la jurisprudence classique (fiqh) et d'en relever les valeurs émancipatrices.

VERS UNE THÉOLOGIE FÉMININE

La démarche adoptée consiste à opérer une distinction entre la charia et le fiqh. La charia signifie étymologiquement « source » ou « voie », et désigne non pas des lois statiques, mais essentiellement les valeurs de justice, d'égalité et de dignité humaine prônées par le Coran et la sunna. Le fiqh représente l'ensemble des règles juridiques élaborées ultérieurement par les juriconsultes musulmans (ulémas) à partir de leurs compréhensions et interprétations des textes sacrés en fonction des réalités et des besoins sociaux de leur époque. Ce dernier n'est qu'un travail humain dénué de sacralité, et donc susceptible d'être révisé à la lumière des impératifs des sociétés contemporaines en matière de droits humains.

C'est la raison pour laquelle ces féministes entendent s'approprier le savoir religieux et maîtriser les outils de l'herméneutique, l'ijtihad, afin d'élaborer une théologie féminine islamique ayant pour objectif de promouvoir les valeurs de justice et d'égalité de genre. À titre d'exemple, le principe d'égalité trouve son fondement dans le concept du *tawhid* (unicité divine) instaurant l'égalité entre tous les êtres humains (*insan*) sans distinction de genre devant un Dieu unique. À partir des années 2000, le féminisme islamique amorce une coopération transnationale très dynamique concrétisée par la création d'ONG comme Musawah en 2009 à Kuala-Lumpur (Malaisie) et par la tenue de plusieurs rencontres internationales. Le renforcement du savoir religieux des femmes et la réforme du droit familial musulman constituent l'une de ses priorités du moment. ▼



Pas de concorde chrétienne sur le ministère des femmes

Jusqu'au XX^e siècle, les Églises chrétiennes ont privilégié une lecture plutôt misogyne des textes bibliques. Si leur regard sur les femmes a évolué, celles-ci restent souvent exclues des fonctions sacerdotales.



Misogyne ou émancipatrice ? La religion chrétienne est pleine de paradoxes dans ses relations avec les femmes. Pour appréhender la situation actuelle, il faut prendre le temps d'explorer cette ambivalence, contenue à la fois dans les textes sacrés et dans leur interprétation au fil des siècles. « *Les textes qui ont fait le plus autorité pour assigner un statut aux femmes dans le christianisme se trouvent au tout début et à la toute fin de nos bibles : la Genèse et les épîtres du Nouveau Testament* », indique Lauriane Savoy, théologienne à l'université de Genève. Il s'agit d'abord du second récit de la Création, dans la Genèse. La femme est tirée de la côte d'Adam. Elle est créée en second, comme une « aide » de l'homme. « *Ce récit a eu un*

impact important sur le statut des femmes, qui a justifié leur soumission, leur rôle subalterne dans l'ordre de la Création », explique la théologienne. S'ensuit le récit de la chute, dans lequel Ève est présentée comme celle qui va céder au serpent pour ensuite tenter Adam. Cette lecture est reprise dans une épître de Paul, dont certaines phrases sont particulièrement dures envers les femmes.

« *C'est une lecture dominante jusqu'au XX^e siècle* », estime Lauriane Savoy. Puis le schéma patriarcal qui sous-tendait ces interprétations va être remis en cause, grâce aux avancées de la théologie et de l'exégèse, mais aussi au remous suscité par les théologies de la libération et les premières théologies féministes. « *Ces dynamiques incitent à retravailler le texte biblique*

En Suède, l'Église luthérienne autorise l'ordination des femmes depuis 1958. Ici, les femmes prêtres (titre donné par cette Église aux ministres du culte) sont désormais majoritaires. (Stockholm, 2017.)

et à le retraduire, en montrant certaines erreurs qui accentuaient le tort fait aux femmes. » Pourtant, ce mouvement de relecture féministe du christianisme peut être vu comme un retour aux sources, et non comme une invention moderne. Fondamentalement, le christianisme est une religion révolutionnaire pour les femmes, martèle l'historienne italienne Lucetta Scaraffia dans ses livres. Dans les Évangiles, Jésus a une attitude beaucoup plus ouverte envers les femmes que ses contemporains, et nombre d'événements clés se passent avec celles-ci pour protagonistes principales. Citons l'un des récits de la Résurrection, dans lequel Marie-Madeleine reçoit la nouvelle avant tout le monde. Puis, dans l'histoire de l'Église, la possibilité pour les femmes de devenir religieuses, de fonder et diriger des ordres monastiques, et donc de faire une carrière spirituelle, est considérée comme un moyen pour elles de s'émanciper. De même, l'institution du mariage chrétien est conçue de façon égalitaire, le consentement des deux époux étant requis. *« Comme dans beaucoup de religions, les messages ne sont pas univoques et laissent une place à l'interprétation, explique Magali Della Sudda, chercheuse en sciences politiques sur les questions de genre et de religion, professeure invitée à l'université de Stanford (États-Unis). Les Évangiles sont porteurs d'un idéal égalitaire dont certaines théologiennes ou simples chrétiennes ont pu se saisir pour repousser des normes inégalitaires. »*

L'OUVERTURE DU PROTESTANTISME

Aujourd'hui, les trois grandes confessions chrétiennes ont transcrit ce message de façon différente dans leurs institutions. Dans le protestantisme, l'approche diffère selon les Églises, mais on peut noter la possibilité pour les femmes de devenir pasteures dans un grand nombre d'entre elles, dès le XIX^e siècle aux États-Unis, puis dans les années 1910 en Europe. *« Le point déterminant a été l'ouverture des études de théologie aux femmes, explique Lauriane Savoy. Car le pastoral repose avant tout sur la compétence théologique. Ainsi, dès que les femmes ont pu devenir des théologiennes qualifiées, les Églises ont été obligées de discuter de leur accession au pastoral. Dans les Églises luthériennes et réformées, les femmes ont aujourd'hui accès à tous les ministères et à toutes les fonctions »,* indique-t-elle. De nombreuses Églises évangéliques ont quant à elles une lecture plus littérale de la Bible, et n'autorisent pas les femmes à devenir pasteures. Cependant, certaines d'entre elles ont été en avance sur les Églises luthériennes et réformées. Ainsi, en France, la première femme pasteure, Madeleine Blocher-Saillens, ordonnée en 1929, était issue d'une Église baptiste.

Dans l'orthodoxie et le catholicisme, les femmes ne peuvent pas devenir prêtres. La raison principale invoquée par ces Églises est que Jésus-Christ n'a pas appelé de femmes parmi ses 12 apôtres, et qu'il n'est donc pas en leur pouvoir de changer cet état de fait. Cependant, certaines femmes militent au sein de l'Église catholique pour rouvrir la question, trouvant parfois des relais dans la hiérarchie, notamment au sein de l'épiscopat allemand. Néanmoins, à la tête des institutions ecclésiales, la réflexion sur la place des femmes se fait de plus en plus audacieuse. Dans

certaines Églises orthodoxes, minoritaires, les femmes peuvent devenir diaconesses. Il s'agit d'un ministère ordonné spécifique aux femmes, attesté dans les premiers temps du christianisme mais tombé en désuétude. Le patriarcat d'Alexandrie et de toute l'Afrique a décidé en 2016 de le réintroduire dans ses Églises afin *« d'assister le travail missionnaire, notamment pour le baptême des adultes, les mariages et la catéchèse »*.

LES PAS COMPTÉS DU VATICAN

Cette question des diaconesses agite aussi l'Église catholique, où le pape François a convoqué en 2020 une deuxième commission sur le sujet, la première, créée en 2016, ayant échoué à trouver un accord. Néanmoins, pour certaines théologiennes, focaliser la réflexion sur l'ouverture de la prêtrise aux femmes ou sur le diaconat féminin est une fausse piste. Ce serait même tomber dans le piège du cléricalisme. *« Pour ces théologiennes, il faudrait plutôt ouvrir la réflexion en reconsidérant l'ensemble des fonctions et des ministères, en redéfinissant la fonction du prêtre et en rompant avec la logique hiérarchique qui exalte les clercs et minore les laïcs »,* explique la théologienne Anne-Marie Pelletier.

C'est la voie choisie par le pape François, qui a nommé plusieurs femmes à des postes élevés dans la Curie, le « gouvernement » du Vatican. Mais les freins sont encore nombreux. *« C'est toute une tradition cléricale qu'il s'agit de faire bouger en retrouvant l'inspiration dans les débuts de l'Église, antérieurs à la mise en place d'un corps de plus en plus figé dans des structures rigides et hiérarchiques »,* explique Anne-Marie Pelletier. En parallèle des questions institutionnelles, le défi pour le catholicisme sera sans doute de passer d'un discours sur « la » femme, développé par le magistère à partir des années 1960, puis particulièrement investi par Jean Paul II, à une véritable écoute des femmes. ▼


**SIXTINE
CHARTIER**
Journaliste
à La Vie.

Nommée en 2021 sous-secrétaire du synode des évêques, Nathalie Becquart, religieuse, française, est la première femme à avoir le droit de vote dans ce parlement de l'Église catholique.



LORENZO MOSCA/ARCHIVATO-REA

Un pays très violent envers les femmes

Parmi les crimes contre les femmes...

Proportion de crimes contre les femmes par rapport au total national en 2019, par entité de l'Union indienne*

- Plus de 10 %
- Entre 5 et 10 %
- Entre 1 et 5 %
- Moins de 1 %

... le viol est en forte augmentation

Nombre de viols signalés en 2019, par entité de l'Union indienne

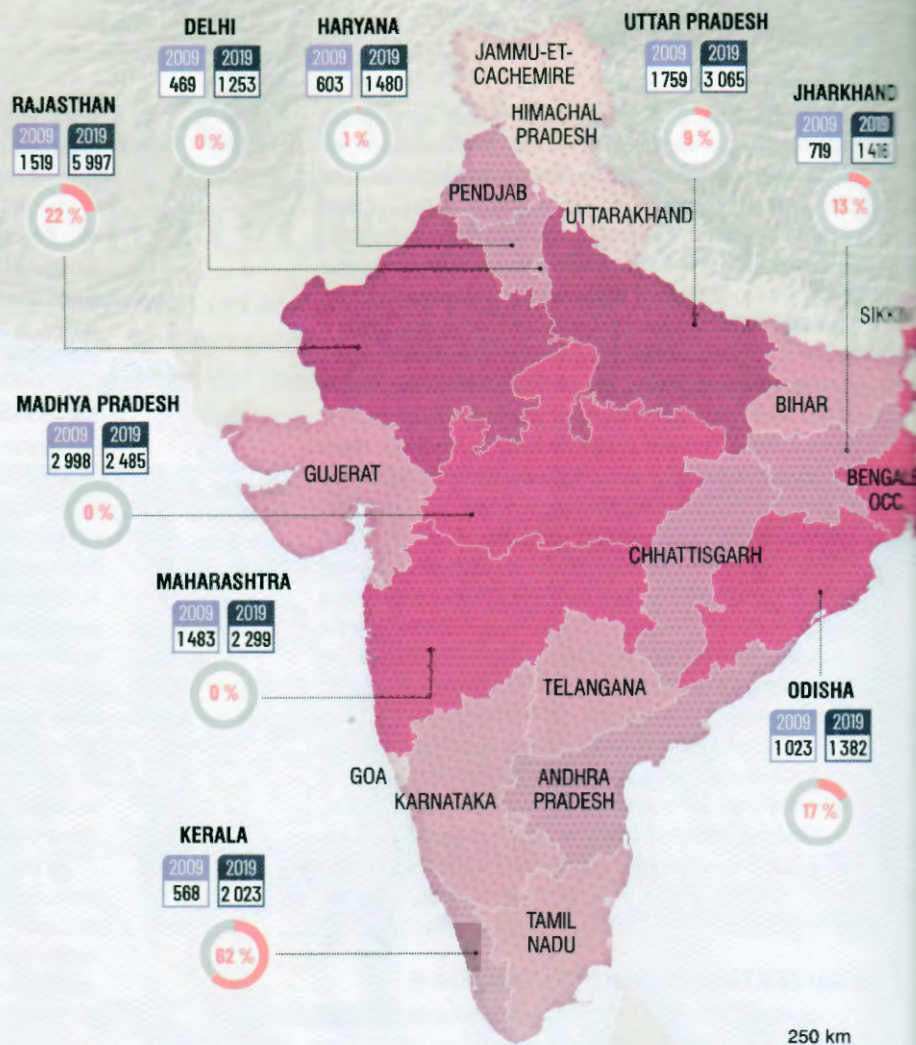
- Plus de 1 000
- Entre 500 et 1 000
- Moins de 500

Pour certains États et territoires

2009 2019 Nombre de viols signalés en 2009 et en 2019

13 % Part des victimes de moins de 18 ans en 2019

*29 États et 7 territoires de l'Union en 2019, 28 États et 8 territoires en 2020 (modification après le coup de force au Cachemire)



Naître fille en Inde, une condition à haut risque

Malgré les lois, les mouvements féministes et la volonté politique de faire évoluer les mentalités, l'Inde compte parmi les pays les plus dangereux pour les femmes. Le poids des traditions et de la religion en est la cause.

En septembre 2020, le drame d'une jeune dalit a bouleversé l'Inde et rappelé combien la situation des femmes, en particulier celles des basses castes, est fragile dans le sous-continent. Les faits se sont déroulés dans l'Uttar Pradesh, l'un des États les plus pauvres du pays. Âgée de 19 ans, Manisha était partie chercher du fourrage quand elle a été sauvagement agressée par quatre hommes dans son village de Bool Garhi, dans le district de Hathras. Ses assassins, des thakurs, membres d'une caste supérieure très influente, l'ont violée et traînée par le châle pendu à son cou, lui brisant la colonne vertébrale. Paralysée, la jeune victime est morte de ses blessures le 29 septembre, dans un hôpital de New Delhi. L'Inde avait déjà été secouée en 2012 par un viol collectif atroce à New Delhi. Le supplice de Nirbhaya avait soulevé

la colère de milliers d'Indiens et révolté la communauté internationale. Ses violeurs ont été pendus en mars 2020. Huit ans se sont écoulés entre ces deux drames, et malgré l'émotion populaire et les efforts du gouvernement pour durcir les peines, le nombre de viols est en augmentation. Selon les données du Bureau national des registres criminels (National Crime Records Bureau), les crimes commis contre les femmes ont augmenté de 83 % entre 2007 et 2016. Une hausse que n'explique que partiellement le fait que les victimes déposent davantage plainte. Plus de 33 000 viols ont été déclarés dans le pays en 2017, un chiffre largement sous-évalué pour les experts. Parmi les victimes, plus de 10 000 étaient mineures.

La situation est particulièrement préoccupante dans neuf États - Uttar Pradesh, Rajasthan, Kerala, Madhya Pradesh, Maharashtra, Assam, Haryana,



ASSAM

2019
1773

5 %

ARUNACHAL PRADESH

NAGALAND

MEGHALAYA

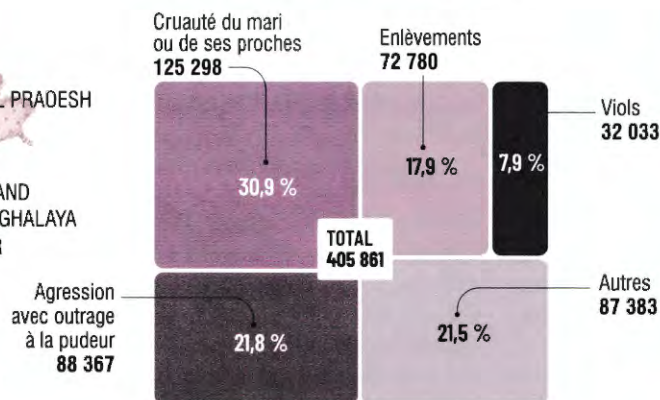
MANIPUR

MIZORAM

TRIPURA

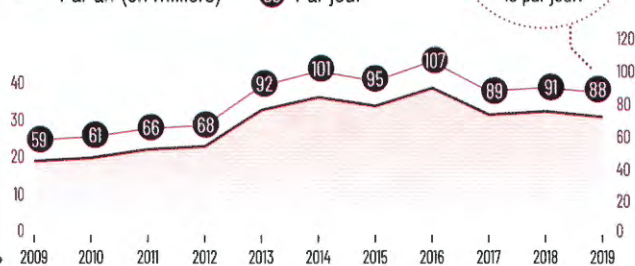
Les crimes contre les femmes en 2019

Nombre de cas enregistrés, par type de crime

**50 % de viols supplémentaires en une décennie**

Nombre de cas de viol reportés, à l'échelle nationale

— Par an (en milliers) ○ Par jour



ANDAMAN-NICOBAR

Jharkhand et Odisha -, ainsi que dans le territoire de Delhi. Ces régions représentent plus des deux tiers des crimes commis contre les femmes recensés en Inde en 2019, et le nombre total de viols signalés y a presque doublé au cours des dix dernières années. En 2018, notamment en raison des violences sexuelles, une enquête controversée menée par la Fondation Thomson Reuters avait créé un électrochoc en classant l'Inde comme le pays le plus dangereux au monde pour les femmes, devant l'Afghanistan, la Syrie et l'Arabie saoudite. Plus récemment, en 2021, la *Revue de la population mondiale* (World Population Review) a publié le Women's Danger Index, une étude de 2019 qui place l'Inde en neuvième position du classement des pays les plus dangereux pour les femmes voyageant seules, derrière l'Afrique du Sud, le Brésil, la Russie, le Mexique, l'Iran, la République dominicaine, l'Égypte et le Maroc.

UNE CULTURE DE LA SOUMISSION

Malgré l'inscription de l'égalité hommes-femmes dans la Constitution, les discriminations continuent à structurer la société. L'Inde est un paradoxe. Premier pays à porter au pouvoir deux femmes, la Première ministre Indira Gandhi, fille de Jawaharlal Nehru, qui gouverna pendant 15 ans (1966-1977, 1980-1984), et la présidente de la République Pratibha Patil (2007-2012), il est aussi celui où les femmes sont considérées

comme des fardeaux, à leur naissance et tout au long de leur vie. Une Indienne est d'abord fille, mère, sœur ou épouse avant d'être considérée pour elle-même. Elle n'est pas indépendante mais élevée dans l'idée de servir et satisfaire l'homme, et bénéficie d'une moindre attention que le fils en matière de santé, d'éducation et d'alimentation. Seulement 26 % des Indiennes travaillent. Avoir un fils est primordial dans ce pays, notamment parce que lui seul peut effectuer les rites funéraires, hériter du nom et du patrimoine. La religion hindoue, majoritaire (80 % des Indiens), le système des castes et la tradition patriarcale profondément ancrée contribuent fortement à ces discriminations et à cette culture de la soumission, en particulier dans les zones rurales. Un exemple : lorsqu'une jeune fille ou une femme a ses règles, elle est considérée comme impure et doit s'isoler en dehors de la maison familiale, ne pas toucher la nourriture, ne pas entrer dans un temple.

DES PETITES FILLES ÉLIMINÉES

Une autre pratique, celle de la dot, continue à peser lourdement sur les familles, bien qu'elle ait été interdite en 1961. C'est un véritable fléau qui entraîne mariage forcé et précoce - car plus la fille est mariée jeune, plus le montant du don est réduit - et aussi féminicides et infanticides. En 2013, les statistiques du Bureau national des registres criminels avaient révélé qu'une femme meurt toutes les heures à cause de cette coutume qui oblige les parents de la mariée à offrir au futur époux argent et biens. Pour échapper à cette obligation financière, les familles préfèrent faire disparaître les petites filles. Comme le souligne l'Unicef, « *l'Inde est le seul grand pays où les filles meurent plus que les garçons* ». Le gouvernement a prohibé depuis 1994 tout avortement fondé sur le sexe du fœtus et a interdit aux médecins de révéler le sexe du futur bébé. Mais les chiffres sont là : selon le Rapport économique annuel du gouvernement présenté en janvier 2018, l'Inde accuse un déficit de 63 millions de femmes par rapport aux hommes, dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants.

Le mouvement #MeToo, amorcé en Inde en 2018, un an après les États-Unis, a poussé les femmes à dénoncer sur les réseaux sociaux les auteurs de harcèlement ou d'agressions, notamment à Bollywood ou dans les médias. Mais pour l'ONG Human Rights Watch, « *ce que vivent des millions de femmes employées dans le secteur informel [...] demeure dans l'ombre* ». Or, l'immense majorité des Indiennes, 95 %, travaillent dans le secteur informel comme domestiques, agricultrices, ouvrières du bâtiment, ou encore vendeuses de rue. « *L'Inde, rappelle Meenakshi Ganguly, directrice de la division Asie du Sud de l'ONG, s'est dotée de lois progressistes pour protéger les femmes contre les abus sexuels de la part de patrons, de collègues et de clients, mais elle s'est abstenue de prendre les mesures fondamentales nécessaires pour faire appliquer ces lois.* »

L'arsenal juridique existe, les mouvements féministes progressent, la volonté politique parfois - en 2015, le Premier ministre Narendra Modi avait lancé un programme « Sauvez vos filles, éduquez vos filles » -, mais il en faudrait beaucoup plus pour renverser le poids des traditions et de la religion. ▼

SOPHIE LANDRINCorrespondante
du Monde
à New Delhi (Inde).



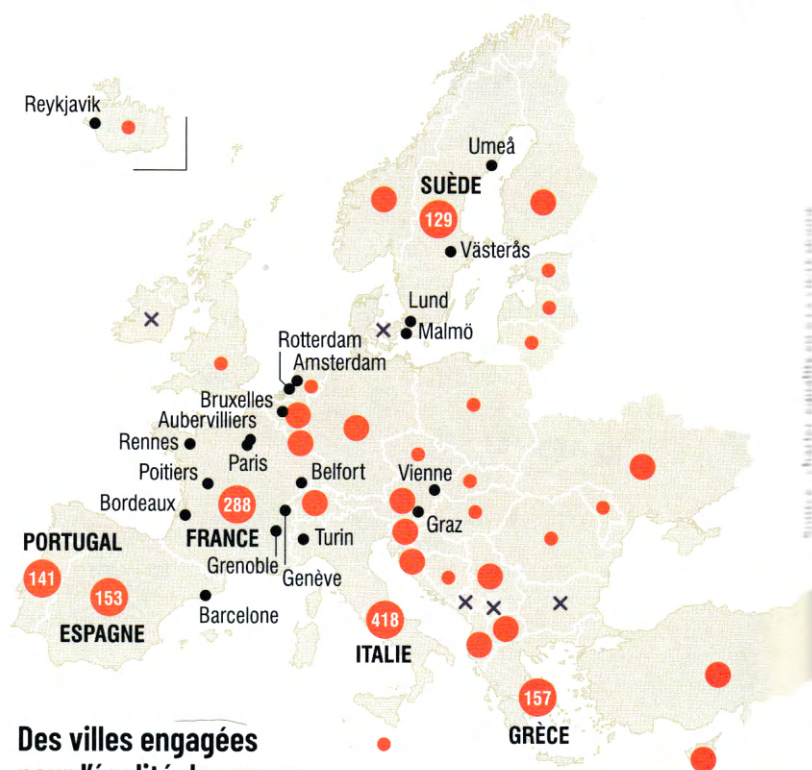
Réaménager les villes pour que la rue soit à elles

Les villes ont été conçues pour les hommes, et, aujourd'hui, les femmes ne peuvent toujours pas vivre et circuler sans crainte dans l'espace public. Une injustice que des politiques urbaines seraient en mesure de réduire.

De la rue à la ville, l'espace agit comme un révélateur des inégalités de genre. Les recherches urbaines réalisées depuis 20 ans ont démontré cette réalité qui, loin d'être un phénomène nouveau, était jusque-là passée sous silence. Pratiques différenciées de l'espace, harcèlement, non-reconnaissance de la place des femmes, appellations au masculin... En levant simplement les yeux vers les plaques des noms de rues, de places ou d'impasses, tout un chacun peut constater, au premier coup d'œil, ces signes d'inégalités. Au niveau international, de 4 à 6 % à peine des noms de rues sont attribués à des femmes par les municipalités. La France ne fait pas exception avec un seuil moyen de 6 %. Unique région à se démarquer, le Québec, avec, en 2019, un taux de 11 %. Ces plaques au masculin témoignent d'une hiérarchisation des sexes. Actuellement, seules les villes engagées auprès des commissions d'attributions des toponymes proposent de rendre visibles les femmes héroïnes, les résistantes, les scientifiques, les militantes du quotidien, les enseignantes, les travailleuses de la santé, du social, les femmes autochtones du Québec... Or, l'élaboration d'un récit intégrateur du rôle des femmes, dans leur diversité, est un élément décisif de l'appropriation de l'espace de la ville et de sa fréquentation.

UNE PEUR CONSTANTE DE L'AGRESSION

Aujourd'hui, marcher librement dans l'espace public est encore périlleux pour les femmes, soumises à des embûches de tout ordre (insultes, agressions, peur d'être coincée dans un recoin isolé, obscurité, bruits ou silence angoissants, passages souterrains exigus, odeur d'urine, publicité sexiste). Se sentir « mal à l'aise » est le sentiment le plus souvent exprimé par les femmes dans les enquêtes. L'écrivaine américaine Rebecca Solnit évoque avec une acuité particulière le risque encouru : « Une règle générale veut que les hommes soient plus chez eux dans la rue que les femmes, et que ces dernières payent souvent très cher l'exercice de la liberté toute simple qui consiste à sortir et faire un tour. La raison est que leur façon de marcher, leur être même, sont inlassablement sexualisés dans toutes les sociétés soucieuses de contrôler la sexualité féminine. » En France, selon l'enquête Virage (Violences et rapports de genre) de 2017, 1 femme sur 2 est l'objet d'insultes (55 % des enquêtées), et 8 % des femmes ont subi des agressions sexuelles. Ces agissements sexistes,



Des villes engagées pour l'égalité des sexes

- Ville ayant intégré une approche de genre

Nombre de villes ayant signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, par pays

● plus de 100 ● entre 10 et 100 ● moins de 10 × 0

ce harcèlement de rue sont redoutés, notamment par les jeunes Européennes, dont 80 % disent éviter certains endroits de la ville (Agence européenne des droits fondamentaux, 2021).

Conséquence directe de cet état de fait, les femmes élaborent des stratégies urbaines afin de se déplacer et de circuler sans crainte du jugement ou de l'interpellation. Elles établissent un itinéraire précis et se dotent, souvent de manière implicite, d'un dispositif corporel spécifique pour éviter la potentielle agression ou pour se conformer à une autorisation de circulation « sous conditions » dans l'espace (écouteurs, vêtements, gestuelle, esthétique). Elles organisent ainsi, avec les outils qu'elles possèdent, des ripostes urbaines. En effet, voir et être vues, entendre et être entendues sont des soucis du quotidien pris en compte par les femmes, quels que soient leur origine, leur

catégorie sociale, leur âge. Ces peurs, ces agressions, ne sont pas fantasmées, mais vécues. Leur expression dans l'espace public de la cité, centré sur la reproduction de sa fabrique au masculin, est restée souvent inaudible, non autorisée. Les revendications des mouvements militants, les mots sur les murs des villes, sur les Abribus, sur les réseaux sociaux sont venus troubler, à juste titre, cette ville inégalitaire.

VERS UNE URBANITÉ ÉGALITAIRE

En effet, le droit des femmes à la ville n'est pas un acquis systématique (s'asseoir seule à un bar, circuler non accompagnée, conduire un véhicule). Dès les années 1990, des villes européennes, Umeå, Malmö en Suède, ont mis à l'agenda de leur politique des initiatives urbaines locales en vue de produire une ville égalitaire, mixte et juste. Un des axes majeurs a été de créer des espaces sûrs et confortables. Il s'est agi de développer des services de mobilité (arrêts à la demande), de créer des éclairages urbains sensibles au genre (écoresponsables), de former des barmans d'établissements de nuit, des chauffeurs de transport en commun pour prévenir les comportements inappropriés (frottement, attouchement, viol). Les villes de Vienne, Berlin, Bruxelles et Paris se sont dotées d'un aménagement urbain inclusif pour proposer

des équipements et des services garantissant l'égalité des genres (passer de l'urinoir au masculin au féminin, voire à des toilettes publiques non genrées), du mobilier urbain éco-inclusif (banc aux formes circulaires), des applications de Smartphone (signalement de violences). Des villes pionnières, telles Rennes et Milan, se sont concentrées sur la gestion des mobilités et des temps de vie, quand Bordeaux et Barcelone ont privilégié l'analyse des usages de la ville de manière participative en réalisant des déambulations urbaines avec des habitants et des habitantes. Ces observations mettent en lumière la mobilisation des femmes dans une ville plus juste et plus écologique.

Produire une ville égalitaire, c'est construire non pas une ville désésexualisée, mais, au contraire, un confort urbain propice à l'appropriation de la ville par toutes et tous. Prendre en considération l'intégrité des jeunes femmes dans la ville, donner une place aux femmes âgées, handicapées dans l'espace public avec des bancs, des circulations adaptées, proposer à toutes de flâner sans crainte de la potentielle agression, assurer la qualité des transports en commun, sont autant d'enjeux que les villes vont devoir relever pour éviter de véritables « déprises » de la vie dans la cité au détriment d'un espace public offrant un champ des possibles pour toutes et tous. ▼



SOPHIE LOUARGANT

Maîtresse de conférences en géographie et aménagement du territoire à l'université Grenoble-Alpes.

Un usage genré de la ville

- Arbre, buisson
- Banc
- Tramway
- ligne
- station
- Individu
 - en mouvement
 - debout
 - assis
 - apparence féminine
 - apparence masculine
- Déplacement
 - lent
 - modéré
 - rapide
- XX Analyse du flux en 5 minutes d'observation
- Livraison de repas
- Poussette
- Art urbain
 - représentant une femme
 - représentant un homme
 - représentation non-humaine
 - à caractère féministe
 - à caractère écologique

L'EXEMPLE DE GRENOBLE

L'observation réalisée entre le 8 et le 11 mars 2020 par les étudiants du diplôme Égalité femmes-hommes de l'université Grenoble Alpes montre les usages genrés de la ville : circulation des femmes en groupe, coprésence, lieux d'évitement, arrêts des hommes sur la place. La cartographie a été complétée en mars 2021 et a confirmé ces usages dans plusieurs lieux de la ville (projet Atipics, ANR-HTTP*, École universitaire de technologie).



* Projet Atipics, ANR-HTTP - ANR-20-NCUN-0001

Source : S. Louargant et S. Santos
© LA VIE/LE MONDE

Les Kurdes s'émancipent au fil de leurs combats

De la Turquie à la Syrie, en passant par l'Iran et l'Irak, l'engagement des femmes dans la défense de la cause kurde a permis aux militantes et combattantes de forger peu à peu les outils de leur émancipation.

Combattantes ou militantes politiques, en treillis ou en tenue traditionnelle, avec ou sans armes... Depuis quelques années déjà, les images de femmes kurdes en lutte ont nourri l'espace médiatique. Après les figures féminines de la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en Turquie (dès 1984), la guerre civile en Syrie a pris le relais de cet engagement des femmes dans la défense de la cause kurde. Mobilisées dès 2012 au Levant, elles ont été aux avant-postes du combat contre l'organisation État islamique (EI). Cette imagerie positive de femmes émancipées par les luttes cache toutefois des disparités au sein des différentes communautés kurdes du Moyen-Orient.

En suivant un fil historique, les mouvements de résistance du peuple kurde n'ont, pendant longtemps, que marginalement associé les femmes. Même si, tout au long du XIX^e siècle, des observateurs comme Lamartine, dans *Voyage en Orient* (1835), notaient déjà la présence d'« amazones » parmi les guerriers kurdes. Dans l'ensemble, les communautés des régions kurdes (réparties entre l'Iran, l'Irak, la Turquie et la Syrie par le traité de Lausanne en 1923) sont issues de sociétés rurales, majoritairement tribales et patriarcales. Dans ce contexte social et culturel, et comme ce fut le cas pour d'autres mouvements de résistance - en Irlande ou en Palestine, par exemple -, l'émancipation des femmes kurdes par la lutte reste un modèle au sein des pays musulmans.

UN ENGAGEMENT PROGRESSIF

En Iran, les régions kurdes de l'ouest du pays sont essentiellement rurales. Le combat pour la cause kurde y a bien été ouvert aux femmes, notamment pendant la période où dominait le Komala, un parti kurde à tendance marxiste fondé en 1969. Mais depuis la répression féroce imposée dès son arrivée au pouvoir, en 1979, par l'ayatollah Khomeyni, les femmes kurdes se sont majoritairement mobilisées sur les fronts humanitaire et culturel, voire dans des rôles clandestins de logistique. Aujourd'hui, certaines sont intégrées au maquis de résistance du Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK), fondé en 2004 dans la mouvance du PKK de Turquie, mais les groupes de combattants exilés dans le nord de l'Irak restent majoritairement masculins.

Dans le Kurdistan irakien, le combat politique et de résistance des Kurdes a longtemps été monopolisé par les figures de patriarches, chefs tribaux et

peshmerga (« ceux qui ne craignent pas la mort »). La famille des Barzani a, sur trois générations, verrouillé un système où ces combattants étaient très majoritairement des hommes. Les femmes, quant à elles, jouissaient des identités de « fille », « femme » ou « mère » de peshmerga. À partir de 2005 et avec la reconnaissance officielle de la région autonome du Kurdistan d'Irak, certaines d'entre elles (près de 600 en 2020) ont été intégrées à des bataillons mixtes de combattants, avec les promotions féminines sorties de l'école des officiers d'Erbil, la capitale du Kurdistan irakien. Sur le plan politique, la reconnaissance de l'autonomie a conduit les femmes à militer pour la parité au Parlement kurde d'Erbil. En février 2019, l'une d'entre elles, Vala Farid, a pour la première fois été élue à la tête de cette institution régionale. Elle a été remplacée à ce poste en juillet de la même année par une autre femme, Rewaz Fayeque.

L'INFLUENCE DE L'IDÉOLOGIE MARXISTE

C'est en Turquie que l'engagement des femmes kurdes dans l'espace politique et guerrier s'est imposé. Au milieu des années 1970, dans le chaudron des mobilisations citadines et étudiantes du mouvement de l'après-1968, les organisations kurdes ont d'emblée intégré les femmes à leurs unités de résistance. Dès 1984 et le début de la guérilla kurde face à l'État turc, des bataillons féminins ont été constitués dans les rangs et les maquis du PKK (dans le nord de l'Irak, notamment), aux côtés des hommes d'abord, puis en tant qu'unités exclusivement féminines. Par ailleurs, l'influence de l'idéologie marxiste (et de l'URSS) sur le PKK jusqu'à la fin des années 1990 a contribué à diffuser une idéologie progressiste. Au programme, les luttes politiques et militaires des femmes deviennent un moyen, non seulement de renforcer la résistance de la cause kurde, mais aussi de faire reculer la culture patriarcale toujours vivace dans certaines zones rurales du Kurdistan de Turquie.

Parallèlement à la guérilla monopolisée par le PKK, un mouvement kurde civil et démocratique grandit en Turquie à partir du milieu des années 1990, misant sur le pacifisme et la participation aux élections turques. D'emblée, cette mouvance citoyenne porte la bannière de l'engagement des femmes. Associations des « mères de martyrs », groupes de lycéennes et étudiantes, collectifs de femmes pour « l'éducation en langue kurde » : de nombreuses figures féminines émergent de ce mouvement, ►►



OLIVIER PIOT
Journaliste.

Des femmes sur la scène politique

Un peuple, quatre États

Zone de peuplement kurde

■ Forte densité ■ Faible densité

▨ Cohabitation avec d'autres groupes ethnolinguistiques

— Frontières internationales

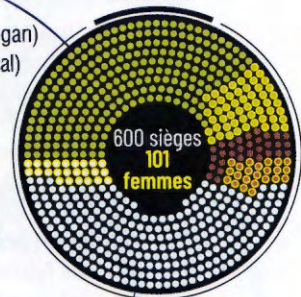
EN TURQUIE

- AKP (le parti de R. T. Erdogan)
- HDP (le parti prokurde légal)
- Autre parti, indépendant ou siège vacant
- Femmes

Résultats du HDP aux élections municipales de 2019

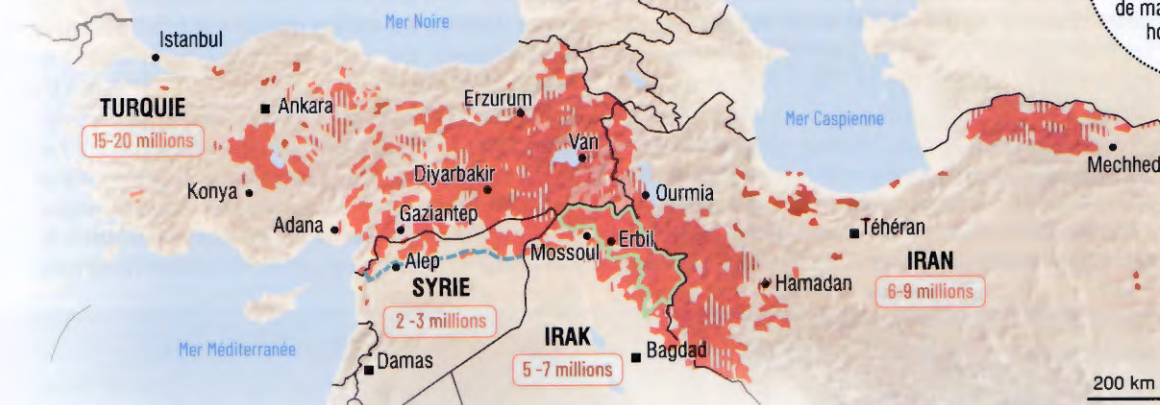
Municipalités remportées 58
59 % par des hommes 41 % par des femmes

Composition de la Grande Assemblée nationale, début 2021



Le HDP a instauré un système de quotas rendant obligatoire la parité sur les listes de candidats et à la tête du parti, et impliquant l'exercice de la fonction de maire par un binôme homme-femme.

Le Parti démocratique des peuples (HDP) a été le premier à promouvoir la parité au Parlement turc, depuis son entrée en 2015. Il compte aujourd'hui 42 % de députées contre 19 % pour le Parti de la justice et du développement (AKP).



Instances locales du Rojava



EN SYRIE

50 km

Kamechliyé
Capitale du Rojava

Afrine, Kobané, CIZIRÉ, Hassaké, AFRINE, KOBANÉ, Raqqa, Alep

— Frontière du Kurdistan occidental (revendiquée)

Organisation administrative du Rojava
--- Limite de canton ● Chef-lieu

Territoire contrôlé par les Kurdes

■ Début 2018 (extension maximale)

■ Début 2021 (avec les forces démocratiques syriennes)

La parité existe dans toutes les assemblées délibératives et décisionnelles des communes* et régions des territoires auto-administrés du Rojava.

* Unités de 200 à 300 familles, devenues les principaux organes de la vie politique.

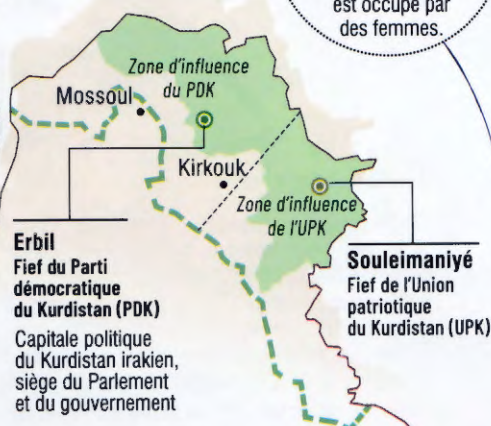
EN IRAK

50 km

Composition du Parlement du GRK, début 2021



Cabinet



Erbil
Fief du Parti démocratique du Kurdistan (PDK)
Capitale politique du Kurdistan irakien, siège du Parlement et du gouvernement

Souleimaniyé
Fief de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK)

Le Parlement est présidé par le *speaker*, un des trois plus hauts responsables de la région. Depuis 2019, pour la première fois, ce poste est occupé par des femmes.

■ Kurdistan irakien autonome dirigé par le Gouvernement régional du Kurdistan d'Irak (GRK)

--- Limite du territoire revendiqué par le GRK



►► avec notamment de nombreuses élues kurdes au Parlement turc et aux mairies des villes du Kurdistan. L'une des plus connues est sans doute Leyla Zana, députée emprisonnée pendant dix ans dans les geôles turques (voir l'encadré ci-dessous). Ou encore ces activistes incarnées par les visages médiatisés de trois militantes assassinées en plein Paris, en janvier 2013. En mûrissant, ce courant politique kurde a élargi ses luttes à diverses questions sociales. Comme le souligne l'écrivaine et poétesse kurde Nazand Begikhani, ces femmes engagées « ont aussi été les fers de lance de la lutte contre l'excision, les crimes d'honneur ou les mariages précoces et forcés ».

LA RÉVOLUTION FÉMINISTE DU ROJAVA

Dès le début de la guerre civile syrienne, en mars 2011, cette voie tracée en Turquie pendant trois décennies a très largement inspiré le mouvement kurde de Syrie. En 2013, le Rojava, Fédération démocratique de la Syrie du Nord, est décrété sur les trois cantons kurdes du pays (Afrine, Kobané et Kamechliyé). Côté militaire, cette empreinte territoriale a donné naissance aux Unités de protection de la femme (YPJ), une entité combattante exclusivement féminine qui a joué un rôle déterminant dans les victoires de Kobané en 2014 et de Raqqa en 2017 contre les islamistes de l'EI - sans oublier la lutte des femmes yézidiennes du côté irakien - et créé sa propre académie militaire avec pour devise « Femmes, vie, liberté ». À l'image du reportage *Kurdistan, la guerre des filles*, de Mylène Sauloy, diffusé dès 2016, ou de

l'ouvrage *la Femme, la Vie, la Liberté* (Stock, 2020), écrit par Marine de Tilly avec Leïla Mustapha, la maire kurde de Raqqa, de nombreux films, documentaires et livres ont été consacrés à ces femmes combattantes, célébrant leur rôle dans les rangs des unités militaires kurdes et ceux des Forces démocratiques syriennes (FDS), la coalition militaire formée en 2015 et regroupant des combattants kurdes, arabes, arméniens, musulmans et chrétiens.

C'est sous l'influence de cadres venus du mouvement du Kurdistan de Turquie que ce volet militaire de l'engagement des Kurdes syriennes est d'emblée devenu indissociable d'un volet politique. Depuis le milieu des années 1980, les terres syriennes (et la plaine de la Bekaa au Liban) ont servi de refuge aux cadres du PKK en exil. Tout naturellement, le corpus idéologique de la révolution du Rojava s'est ainsi inspiré des théories d'Abdullah Öcalan, le leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Or, ce dernier a toujours insisté sur la « libération des femmes ». Dans son ouvrage *Libérer la vie : la révolution de la femme*, publié en 2013, il soutient que si l'on veut « donner un sens véritable aux termes si souvent utilisés d'égalité, liberté, démocratie [...] », il faut « analyser et briser l'ancien réseau de relations tissé autour des femmes. Il n'y a aucun autre moyen de parvenir à une égalité véritable permettant à la fois la diversité, la liberté, la démocratie et l'existence de principes moraux ».

L'ESPOIR D'ABOLIR LE PATRIARCAT

Pour Öcalan, l'émancipation des femmes est donc l'un des pivots de la révolution sociale qu'il promeut dans toute cette zone du Moyen-Orient. Pour l'accomplir, il faut, selon lui, « une théorie, un programme et une organisation, ainsi que les mécanismes permettant de les mettre en œuvre ». Sous le terme de « jineoloji », ce programme repose sur l'affirmation que le patriarcat est à l'origine de tous les systèmes de pouvoir. L'objectif de la jineoloji est donc de revoir l'interaction entre l'individu et le collectif, les familles et les sociétés, afin de fragiliser et d'abolir les systèmes patriarcaux et sexistes. Dans les trois cantons du Rojava, cette conviction a été mise en pratique, en dépit du contexte dramatique de guerre civile. Dans sa Constitution de 2014, la Fédération démocratique de la Syrie du Nord précise dans sa section IX dite de « Règles générales » et son article 95 les organes du conseil exécutif du Rojava. On y trouve notamment la création d'un « Corps de la famille et égalité des sexes ».

Ailleurs, le texte décrète l'égalité des sexes et institue la parité dans toutes les entités représentatives locales. Le Rojava a ainsi instauré un « ministère des femmes » dans chaque canton, avec en outre un quota de 40 % de femmes pour chacune des institutions et administrations. Sans oublier la création d'un cours baptisé « Études des femmes » ouvert à l'université de Kamechliyé, la capitale du Rojava. L'Assemblée du 17 mars 2016 a également publié un communiqué déclarant que : « La liberté des femmes est l'essence même du système démocratique fédéral. Les femmes ont droit à l'égalité dans la participation et dans les responsabilités décisionnelles en ce qui concerne les problématiques sur les femmes. Les femmes seront représentées comme des égales dans toutes les sphères de vie, y



LEYLA ZANA
Égérie politique

Elle ne porte ni arme, ni tenue militaire. En Occident, son visage et son nom sont méconnus, et pourtant, depuis plus d'un quart de siècle, Leyla Zana est l'une des dirigeantes kurdes les plus adulées au Kurdistan de Turquie. Née en 1961 près de Diyarbakir, la jeune femme milite très tôt pour la reconnaissance de l'identité kurde en reprenant le flambeau politique porté par son mari emprisonné en Turquie après le coup d'État de 1980. En 1991, à l'âge de 30 ans, elle est candidate du parti légal prokurde (le Parti du travail du peuple, HEP), et devient la première femme kurde à siéger au Parlement turc. En 1994, Leyla Zana et trois autres députés kurdes sont condamnés à 15 ans de prison pour « séparatisme » et « appartenance à un groupe armé » (le PKK). Elle ne sera libérée qu'en 2004. Depuis, Leyla Zana a repris son combat, préférant la voie des urnes à la guérilla, sans toutefois se désolidariser de ses « frères d'armes ». Réélue au Parlement turc en 2011 et 2015, Leyla Zana risque à tout moment un nouvel emprisonnement depuis que l'immunité parlementaire a été levée en 2016.

Rien ne la destinait à la lutte, mais l'histoire l'a embarquée dans son tourbillon. Née en 1984 à Derik, en Syrie, Hevrin Khalaf fait ses études à l'université d'Alep, où elle obtient un diplôme d'ingénieure civile en 2009. Deux ans plus tard, comme beaucoup d'autres, elle choisit de s'engager dans l'expérience politique du Rojava (Kurdistan occidental) dans le nord du pays. En 2018, dans Raqqa libérée par les Forces démocratiques syriennes, la jeune femme participe à la création d'un parti kurde baptisé Avenir de la Syrie. Rapidement, elle en devient la principale figure féminine. Le 9 octobre 2019, le président turc Recep Tayyip Erdogan lance sa troisième offensive militaire contre les territoires kurdes de Syrie. Trois jours plus tard, Hevrin Khalaf et son chauffeur empruntent l'autoroute M4 sur la frontière turco-syrienne. Près du village de Tirwazi, des mercenaires islamistes pro-turcs ont dressé un barrage. La voiture blindée d'Hevrin Khalaf est stoppée. Les miliciens mitraillent le véhicule. Hevrin est extirpée de force, insultée, puis battue à mort.

A large crowd of people is gathered outdoors under a bright blue sky with scattered clouds. In the foreground, a large fire burns on the ground. Two women in green military-style uniforms and headscarves are jumping over the fire, holding hands. They are smiling and appear to be celebrating. Other people, including women in traditional purple and green dresses and headscarves, are standing around them, some holding flags and others taking photos. The background is filled with colorful bunting and a crowd of people, suggesting a large-scale event or festival.



Le sport au féminin reste une course d'obstacles

Dès l'avènement du sport moderne, les femmes ont été exclues d'un milieu qui consacrait l'homme dans ses attributs les plus virils. À force de combats, elles ont intégré nombre de disciplines. Mais des progrès sont encore à faire.

À la fin du XIX^e siècle, la pratique physique et les compétitions sportives se structurent, à l'image des Jeux olympiques réintroduits en 1896 par le baron Pierre de Coubertin. Mais l'aristocrate, fondateur du Comité olympique international (CIO), ne goûte guère à l'égalité des sexes et en proscriit immédiatement les femmes. Alors que quelques disciplines ont été ouvertes aux femmes en 1900, aux JO de Paris, à Stockholm, en 1912, il déclare qu'« une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte [...] ». Et il persiste quelques années plus tard : « Les Jeux doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs ». Le sort en était jeté.

Dès lors, les femmes n'ont cessé de jouer des coudes pour pratiquer, diriger, arbitrer du sport. Telle la rameuse nantaise Alice Milliat (1884-1957), tombée dans l'oubli, qui créa des olympiades féminines entre

1922 et 1934 pour revendiquer le droit à concourir. Un combat également incarné par Kathrine Switzer. En 1967 à Boston, l'Américaine entrait dans l'histoire en achevant officiellement un marathon. Jusque-là, il était admis qu'une si longue course était bien trop éprouvante pour la gent féminine, qu'une descente d'organe pouvait advenir. Les organisateurs de l'événement, apercevant l'athlète au sixième kilomètre, avaient tenté de la stopper *manu militari*. L'un d'entre eux, Jock Semple, avait essayé de lui arracher son dossard. Mais à ses côtés, son compagnon, Tom Miller, lanceur de marteau de son état, l'en avait empêché.

VERS LA FIN DES DISCIPLINES GENRÉES...

Ces pionnières, et tant d'autres, ont ouvert la voie aux pratiquantes du dimanche et aux compétitrices de haut niveau. Tant et si bien que les femmes ont progressivement intégré des disciplines considérées jusque-là comme des symboles de virilité. En 2000, des épreuves féminines d'haltérophilie sont entrées au programme olympique. En 2012, la boxe prenait ce tournant, avec le succès que l'on connaît à Rio en 2016 pour les Françaises Sarah Ourahmoune (médaillée d'argent dans la catégorie des moins de 51 kg) et Estelle Mossely (médaillée d'or dans la catégorie des moins de 60 kg). Cet été à Tokyo, des sportives ont participé pour la première fois aux compétitions de canoë. Auparavant, une légende leur interdisait de s'approcher des embarcations en raison de la position repliée sur les genoux. Celle-ci pouvait engendrer une déformation du bassin, l'endommageant irrémédiablement pour de futures grossesses. Malgré l'absence de preuves scientifiques, la croyance tenait bon. En 2020, quelques mois après la Coupe du monde organisée dans l'Hexagone, la Fédération française de football a dépassé les 200 000 licenciées. La même année, celle de rugby annonçait une hausse de ses effectifs, particulièrement significative chez les femmes : + 17 % de pratiquantes (contre 3,7 % chez les hommes).

Cependant, le retard pris ne se rattrape pas si facilement. Le sport, de par son organisation et sa médiatisation, contribue à la formation et à la reproduction



GETTY IMAGES

En 1967, Kathrine Switzer parvient à s'inscrire au marathon de Boston (États-Unis), qui n'est pas ouvert aux femmes. Un officiel tente de l'arrêter mais des athlètes s'interposent, et la coureuse pourra terminer la course. Le marathon féminin ne fera son entrée aux Jeux olympiques qu'en 1984.

ALERTE SUR LES FÉMINICIDES

Contrairement aux hommes, les femmes sont majoritairement tuées par un proche en raison de leur genre. Des crimes sans frontières, dont la fréquence ne semble pas baisser parce que trop longtemps tus.

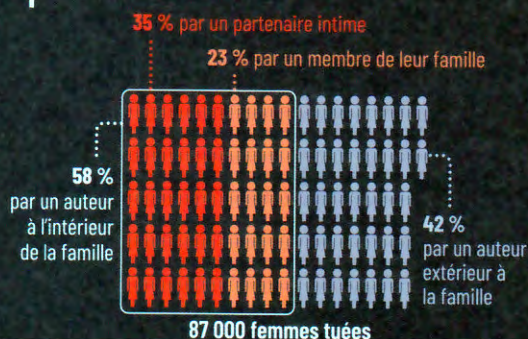
Par Delphine Leclercq

Un phénomène complexe à définir...

Plus de la moitié des femmes tuées dans la sphère familiale

Répartition des homicides commis sur des femmes dans le monde en 2017

1 = 1 000 femmes tuées



QU'EST-CE QU'UN FÉMINICIDE ?

Contraction de « féminin » et « homicide », ce terme est apparu en 2015 dans Le Petit Robert et en 2021 dans Le Petit Larousse, avec globalement pour définition : « meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son sexe ». L'Organisation des Nations unies ne l'emploie pas et parle de « décès des femmes et des filles liés aux questions de genre ». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'utilise dans le sens d'« homicide volontaire d'une femme ». La notion de féminicide, ou d'homicide lié au genre, exige de déterminer quels actes sont liés au genre, ce qui est sujet à interprétation. Nous utiliserons donc ici un indicateur qui couvre la plupart des meurtres de femmes liés au genre, et qui peut être agrégé au niveau mondial*, celui des homicides commis par un partenaire intime ou un membre de la famille.

* Les pays ayant des données qualifiées avec le terme « féminicide » utilisent des définitions juridiques différentes, donc elles ne sont pas comparables.

Une vulnérabilité accrue dans la sphère intime

Sexe des victimes d'homicide, selon l'auteur en 2017

tout type d'auteur



par un partenaire intime ou un membre de la famille



par un partenaire intime



... donc difficile à évaluer...

À l'échelle européenne, les chiffres font défaut

Taux d'homicide par un partenaire intime en 2018 (pour 100 000 femmes)

0 0,1 0,2 0,4 0,5

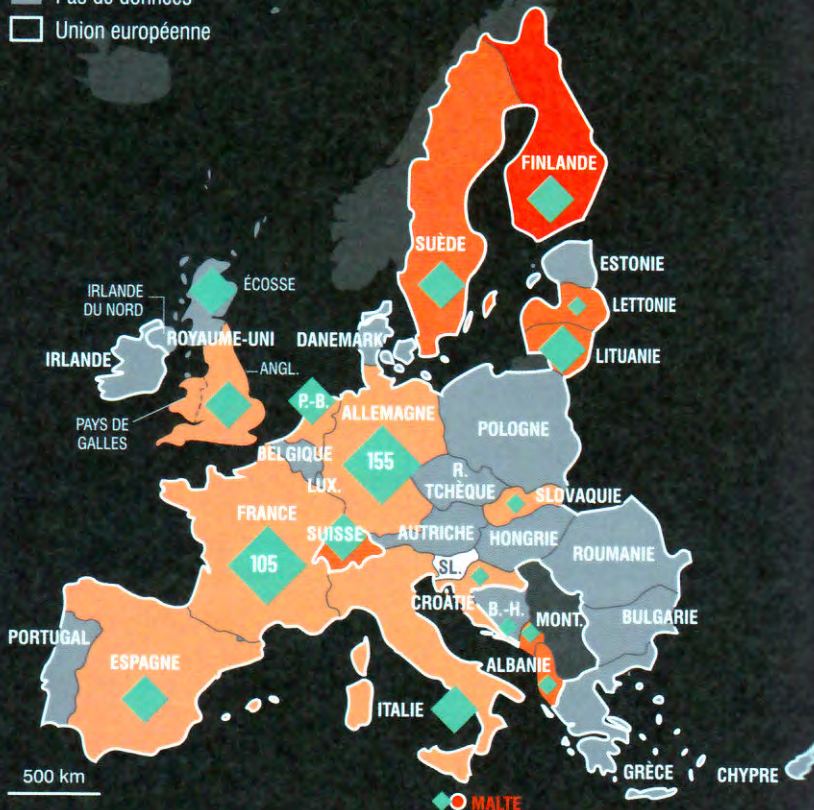


Nombre total de femmes tuées par un partenaire intime en 2018



Pas de données

Union européenne

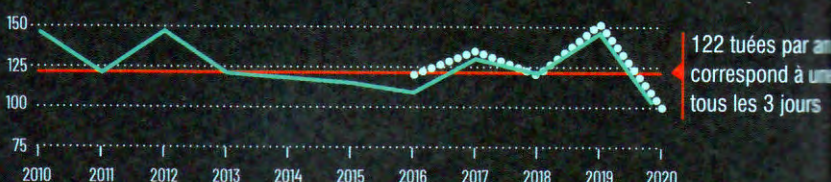


En France, un décompte complexe

Évolution du nombre de féminicides en France, par année

— selon le ministère de l'Intérieur*

•••• selon le collectif Féminicides par compagnons ou ex**



* Rapport annuel dans lequel le terme féminicide n'est pas utilisé, et qui ne considère que les femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint.

** Recense les féminicides conjugaux dans la presse depuis 2016. Leurs chiffres incluent toutes les relations amoureuses.

... mais qui touche tous les continents...



Plus de féminicides en Asie, mais une plus grande menace en Afrique

Nombre de femmes victimes d'homicide en 2017, par région

● Commis par un partenaire intime ou un membre de la famille

● Commis par un partenaire intime

Taux d'homicide pour 100 000 femmes en 2017, par région

◆ Commis par un partenaire intime ou un membre de la famille

▲ Commis par un partenaire intime

QUATRE TYPES DE FÉMINICIDES*

- **Féminicide intime** : crime commis par un partenaire ou un ex-partenaire.
- **Féminicide d'honneur** : lorsqu'un membre de la famille tue une femme ou une fille qui aurait commis ou subi une transgression sociale de genre (adultère, grossesse hors mariage, viol...).
- **Féminicide lié à la dot** : lorsqu'une jeune mariée est tuée par un membre de la famille du mari pour un conflit lié aux biens devant être versés par la famille de la femme.
- **Féminicide non intime** : crime commis par une personne qui n'a pas de lien intime ou familial avec la victime.

*Selon l'OMS.

Sources : Office des Nations unies contre la drogue et le crime ; OMS ; Eurostat ; Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; Féminicides par compagnons ou ex ; feminicidiosmx.crowdmap.com ; *Le Monde* © LA VIE/LE MONDE



Une violence qui faiblit trop peu

Taux d'homicide par un partenaire intime ou un membre de la famille, à l'échelle mondiale (pour 100 000 femmes)

2012 = 1,4
2017 = 1,3

La Grève internationale des femmes s'inspire de la grève des Argentines menée par le collectif #NiUnaMenos, le 19 octobre 2016 : elle consistait à cesser le travail durant une heure.

... et qui mobilise

Le mouvement #NiUnaMenos en Amérique latine

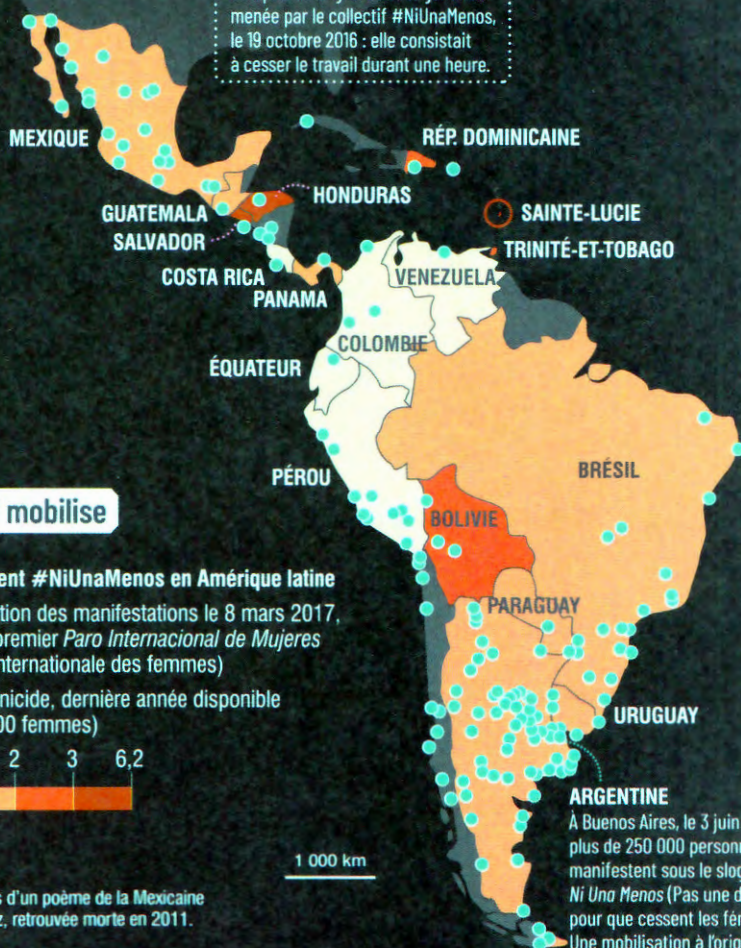
- Localisation des manifestations le 8 mars 2017, pour le premier *Paro Internacional de Mujeres* (Grève internationale des femmes)

Taux de féminicide, dernière année disponible (pour 100 000 femmes)



1 000 km

* Slogan repris d'un poème de la Mexicaine Susana Chávez, retrouvée morte en 2011.



ARGENTINE
À Buenos Aires, le 3 juin 2015, plus de 250 000 personnes manifestent sous le slogan *Ni Una Menos* (Pas une de moins)* pour que cessent les féminicides. Une mobilisation à l'origine du collectif #NiUnaMenos.

Pourquoi les femmes gagnent moins que les hommes

Malgré des compétences équivalentes et des lois sur l'égalité salariale, les femmes restent en moyenne moins bien rémunérées que les hommes dans les pays de l'OCDE. La charge mentale qui pèse sur elles en est l'explication principale.

MARION
LETURCO

Chargée de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte. En France, en 2018, le salaire horaire médian des femmes est inférieur de 11,5 % au salaire médian des hommes. On constate des écarts de salaire dans l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), allant de 32,5 % (Corée du Sud) à environ 4 % (Colombie et Belgique). Quelle que soit la méthode employée pour mesurer cet écart, le constat reste le même : en moyenne, les femmes perçoivent toujours un salaire inférieur à celui des hommes. Certes, il y a eu d'énormes progrès au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle : les femmes sont maintenant autant sinon plus diplômées que les hommes, elles interrompent moins leur participation au marché du travail, et aucun métier ne leur est plus fermé. Parallèlement, le cadre légal s'est renforcé

dans tous les pays, y compris hors de l'OCDE, pour interdire toute discrimination à l'embauche et pour prôner l'égalité sur le marché du travail. Pourtant, les progrès en termes d'égalité salariale entre les femmes et les hommes stagnent depuis le milieu des années 1990 dans la plupart des pays de l'OCDE, et la France ne fait pas exception.

DES NORMES GENRÉES EN CAUSE

Ce paradoxe tient à plusieurs causes intimement liées à la vie en société et qui dépassent le seul cadre du salariat et de l'entreprise. On est ainsi passé de pratiques discriminatoires visibles et relativement simples à éradiquer, comme le refus d'embauche ou des salaires inférieurs, à la construction d'inégalités plus difficiles à résorber. En premier lieu, les femmes et les hommes n'évoluent pas dans les mêmes secteurs d'activité. Les femmes travaillent

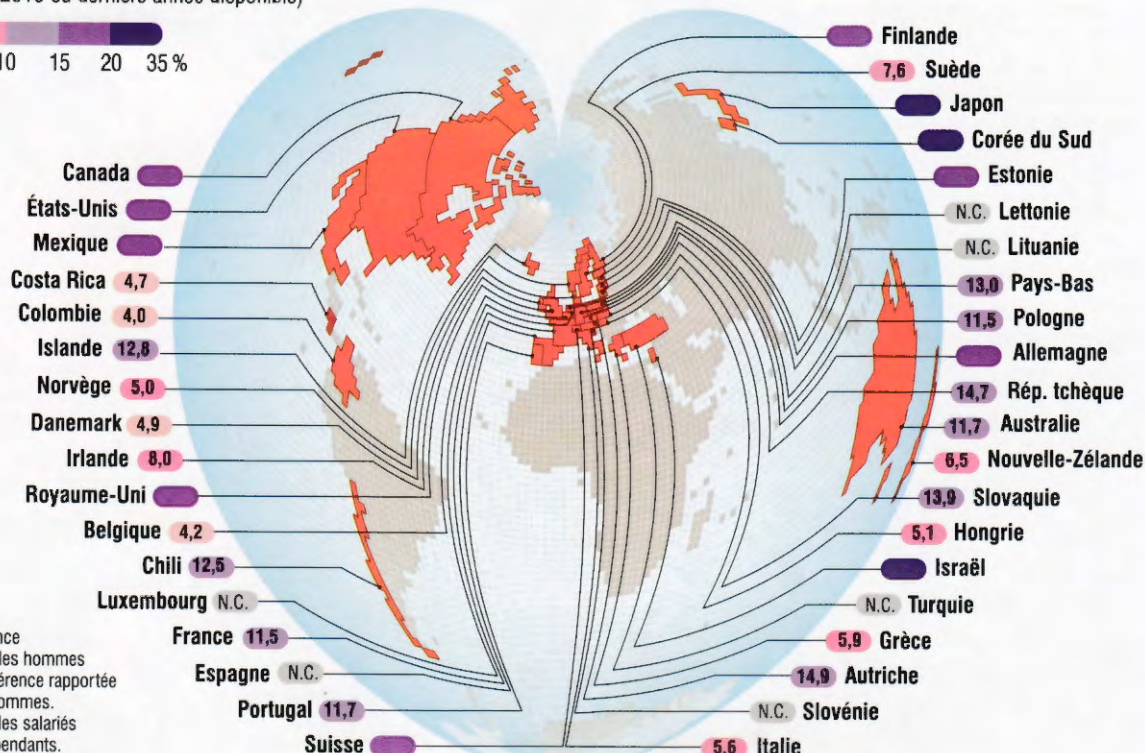
Des écarts de salaire persistants

■ Membre de l'OCDE

Écart de rémunération médiane entre les femmes et les hommes* (2019 ou dernière année disponible)

N.C. 0 5 10 15 20 35 %

La moyenne des écarts des rémunérations médianes au sein de l'OCDE est égale à 12,8 %



*Défini comme la différence entre les gains médians des hommes et des femmes, cette différence rapportée aux gains médians des hommes. Données qui concernent les salariés à temps plein et les indépendants.

plus souvent dans les secteurs de service, dont le secteur public (enseignement, service à la personne, santé, etc.), les hommes dans les secteurs industriels et technologiques, plus rémunérateurs. Cette ségrégation horizontale découle en grande partie des orientations suivies au cours de la formation : si les filles poursuivent en moyenne plus longtemps leurs études que les garçons, elles sont davantage présentes dans les filières littéraires, et les garçons dans les filières scientifiques.

Ensuite, si les débuts de carrière des femmes et des hommes sont très similaires, les divergences apparaissent avec la naissance des enfants. À ce moment-là, les femmes procèdent à de nombreux ajustements : interruption du travail le temps d'un congé parental, passage à temps partiel qui va souvent de pair avec des postes moins rémunérés, ou simplement moindre engagement au travail avec la prise de postes moins exigeants. Les hommes, en revanche, ne font aucun changement qui se traduirait par un ralentissement de leur carrière. Les recherches actuelles montrent qu'il s'agit désormais de la première explication des différences de revenus entre les femmes et les hommes. Ces ajustements sont intimement liés à la persistance des normes genrées et des déséquilibres au sein de la sphère domestique. Les femmes dédient plus de temps que les hommes aux tâches ménagères et parentales, et les écarts se sont faiblement réduits au cours du temps. La « charge mentale », c'est-à-dire la responsabilité de la coordination de la vie quotidienne, repose toujours principalement sur les mères.

LA NÉCESSITÉ DE POLITIQUES DÉDIÉES

Du côté des entreprises, le thème de l'égalité salariale prend une importance croissante, certes par le durcissement du cadre légal, mais aussi par un souci de réputation interne et externe et l'inclusion de ce thème dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Mais il leur est difficile de corriger les inégalités : à âge et ancienneté donnés, les femmes sont dans des positions moins élevées au sein de leur organisation, sans qu'il soit possible d'identifier clairement ce qui relève de pratiques discriminatoires, ce qui est lié à une organisation ne permettant pas aux femmes de faire carrière comme les hommes en raison des difficultés pour articuler vie professionnelle et vie familiale, et enfin ce qui provient de traits psychologiques forgés dans l'enfance, comme la réticence des femmes à postuler à des promotions ou à négocier des augmentations.

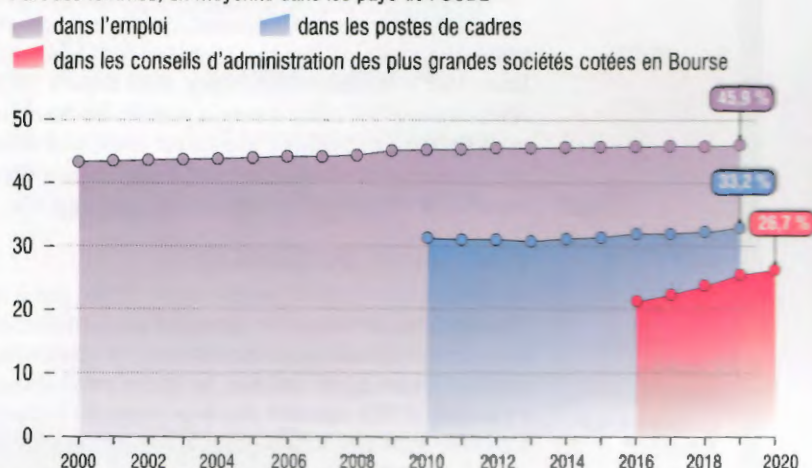
La puissance publique peut être un levier puissant pour contraindre les firmes à faire bouger leur organisation interne. Actuellement, les gouvernements jouent principalement sur deux dimensions. La première est la transparence, en rendant publics les écarts bruts de salaire (Royaume-Uni, Canada ou Danemark), en affichant un indice (France) ou un écart corrigé (Suisse). La seconde est de contraindre par des politiques de quotas à améliorer la représentation des femmes dans les conseils d'administration et au sommet de la hiérarchie de l'entreprise.

Mais cela ne suffit pas sans le déploiement de politiques dédiées pour changer les comportements. Certaines entreprises vont plus loin et cherchent à agir

sur la capacité des femmes à mener une carrière : mise en place de programmes de mentorat des femmes pour les aider à mieux orienter leur parcours d'évolution, politiques en faveur d'une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie familiale, comme l'interdiction des réunions tardives. Une approche plus globale consiste à agir sur les inégalités en partageant entre les parents la charge de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, par exemple en allongeant et en systématisant le congé de paternité, en mettant en place des systèmes de garde d'enfants abordables et de qualité. Plus en avant encore, les politiques en matière d'orientation dans l'enseignement incitant les filles à poursuivre des études scientifiques leur permettent d'avoir accès à des carrières plus rémunératrices. ▼

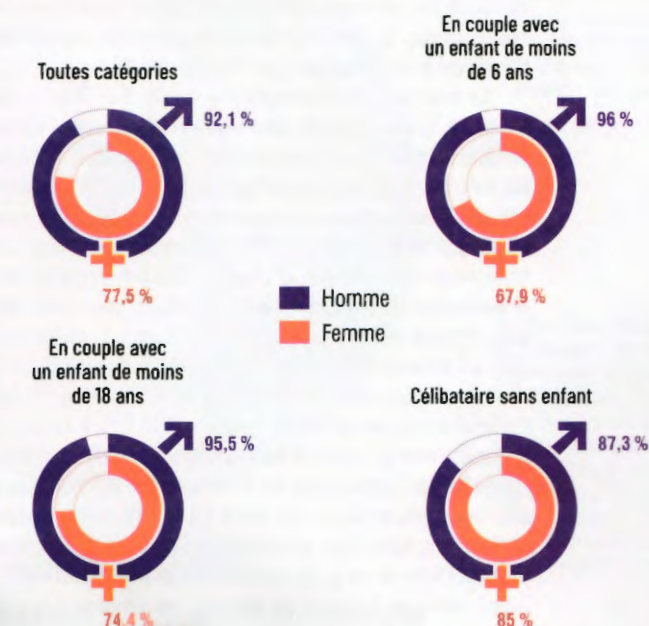
Une lente évolution des carrières

Part des femmes, en moyenne dans les pays de l'OCDE



L'activité féminine variable selon le foyer

Taux d'activité des 25-54 ans en Europe et en Amérique du Nord, par sexe et type de ménage (2019 ou dernière année disponible)



Au Rwanda, la parité publique cache la violence privée

Bien que le Rwanda ait érigé l'égalité femme-homme en principe fondamental dans sa Constitution et voté des lois en ce sens, la société reste profondément patriarcale. Viols et violences conjugales sont notamment monnaie courante.

RWANDA

Dans l'hémicycle, elles occupent plus de la moitié des sièges. La Chambre des députés rwandaise, avec ses 49 femmes sur 80 membres - le plus fort taux dans le monde -, est devenu le symbole de la révolution paritaire opérée en à peine 30 ans au pays des Mille Collines. « Dans les années 1980, ma tante faisait partie des quatre femmes du Parlement, contre une soixantaine d'hommes. À l'époque, le chiffre était minime !, lance Marie-Médiatrice Izabiliza, élue depuis 2013. Mais aujourd'hui nous avons la parole, les hommes nous soutiennent. Quand une loi est votée, le Forum des femmes parlementaires l'analyse pour voir s'il y a des articles qui sont discriminatoires », ajoute-t-elle.

L'EMPREINTE DU GÉNOCIDE

Mais au Rwanda la parité ne se limite pas à la Chambre des députés et au Sénat, où la quasi-totalité des partis sont alliés à la mouvance présidentielle, de facto quasi-parti unique, le Front patriotique rwandais (FPR) : quatre des sept juges de la Cour suprême sont des femmes, tout comme plus de la moitié des ministres. Les noms de Clare Akamanzi, puissante directrice du Bureau du développement rwandais (RDB), ou d'Yvonne Makolo, présidente de la compagnie aérienne nationale, sont connus de tous les Rwandais. Paul Kagame, président aussi choyé par les bailleurs de fonds qu'il est critiqué par les associations de défense des droits de l'homme, s'est entouré de communicantes, de photographes et de conseillères. Et il n'hésite pas à évoquer la possibilité d'être un jour remplacé par une femme.

Le tournant a eu lieu après le génocide des Tutsis en 1994. Lors de la fin des massacres et de la prise de pouvoir du Front patriotique rwandais, rébellion formée en Ouganda au début des années 1990 et dirigée par Paul Kagame, le pays est entièrement détruit. La majorité des quelque 800 000 victimes sont des hommes, tout comme la plupart des bourreaux, des prisonniers et des exilés. « C'est ce contexte historique dans lequel on ne pouvait pas faire sans les femmes, allié à l'orientation politique du FPR fondée sur l'inclusion des forces vives de la nation, qui a créé une scène favorable au changement », résume Alice Karekezi, cofondatrice du Centre de gestion des conflits, entité rattachée à l'université du Rwanda. Face à l'absence des hommes et dans un pays en ruine, les femmes endossent des rôles traditionnellement masculins dans la culture rwandaise comme la construction, la fabrication de la bière de banane ou encore la traite

des vaches. Elles sont ensuite nombreuses à être nommées juges dans les juridictions Gacaca - tribunaux communautaires traditionnellement présidés par des hommes - mises en place entre 2005 et 2012 et qui ont jugé près de 2 millions de personnes pour des crimes commis pendant le génocide.

À la même période, une série de textes promouvant l'égalité femme-homme commence à être adoptée. Il s'agit en premier lieu de la loi de 1999 relative notamment à la succession : elle permet aux filles d'hériter de la terre de leurs parents et aux femmes sans enfants, des biens de leur époux. « Au Rwanda, la grande majorité de la population est rurale, et la terre est la propriété la plus importante. De plus, nous sommes dans l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique, où la compétition pour la propriété foncière dans les familles est importante. Dans ce contexte, cette loi était radicale et a représenté un déclencheur important », décrypte Alice Karekezi.

Viennent ensuite des lois qui permettent aux femmes d'ouvrir un compte en banque et de contracter un prêt sans l'autorisation de leur mari, et surtout la Constitution de 2003, qui fait de l'égalité femme-homme un principe fondamental et instaure un quota obligatoire de 30 % de postes occupés par des femmes dans tous les organes de décision. « Je vois maintenant que certaines choses impensables pour nous à l'époque sont acquises pour ma fille et les autres femmes de sa génération », conclut la juriste.

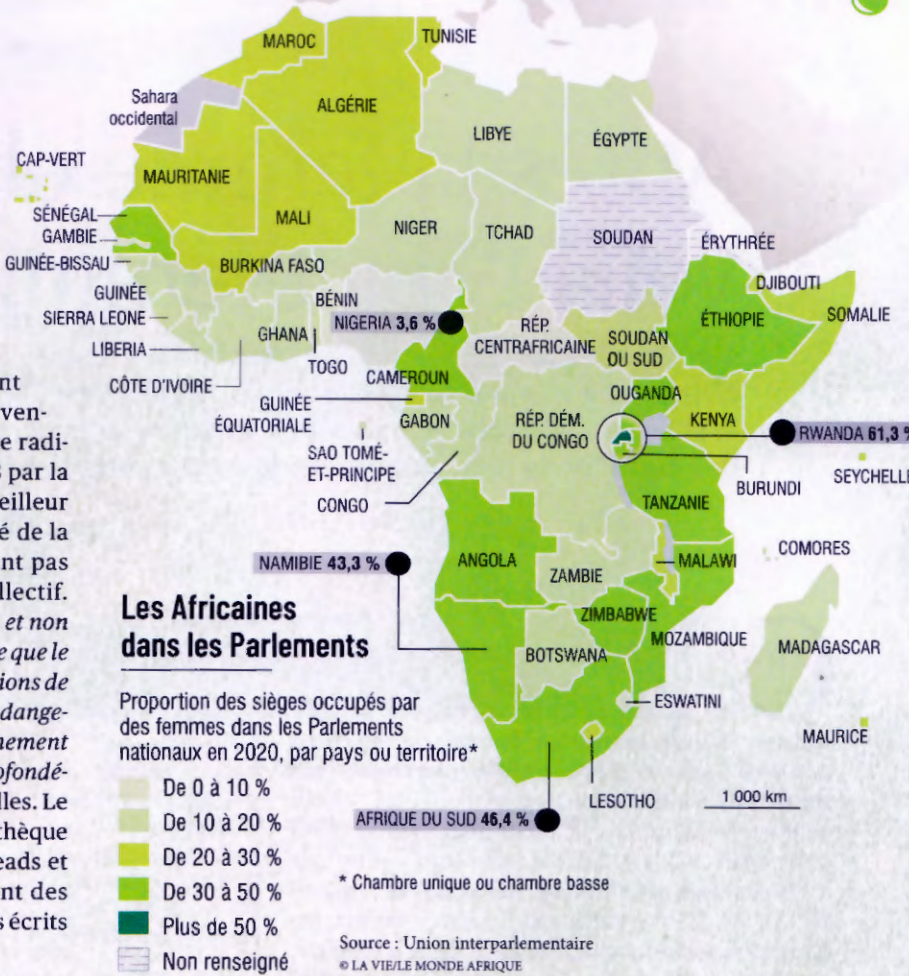
L'HOMME EST ENCORE UN DIEU

Reste que si la sphère publique est devenue davantage paritaire, les normes sociales ont la vie dure. « Nous sommes très forts en termes de représentativité et pour mettre des femmes à des postes élevés ; mais dans la sphère privée c'est une autre histoire », tempère Fidèle Rutayisire, directeur exécutif de l'ONG Rwamrec (Centre de ressources pour les hommes du Rwanda), qui précise qu'il y a peu de femmes dans les institutions au niveau local. Son organisation, créée en 2006, a pour but d'associer les hommes à la lutte pour la parité et de leur donner des outils pour éliminer la masculinité toxique. « Aujourd'hui au Rwanda, l'homme est encore considéré comme un dieu dans la famille. La femme ne dit jamais non, et les viols conjugaux sont monnaie courante. Et quand les femmes deviennent indépendantes économiquement et gagnent plus que leur mari, cela crée des violences au sein du foyer », explique-t-il. Son association encadre plusieurs projets, financés en partie par le gouvernement, qui forment les hommes

LAURE BROULARD
Correspondante
du Monde
au Rwanda.

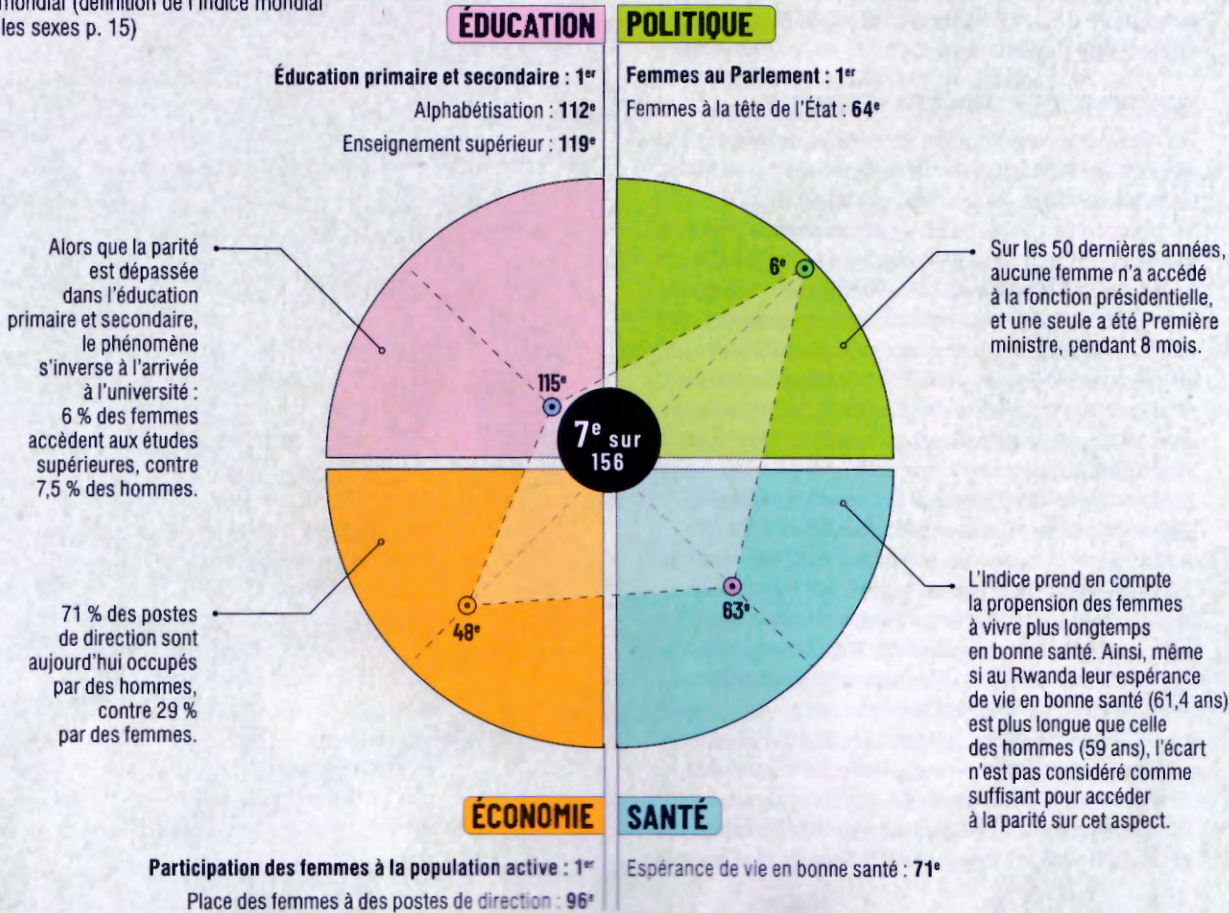
à participer aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants et proposent de la résolution de conflits. Rwamrec a jusqu'ici réussi à réduire de moitié les violences dans l'entourage de quelque 50 000 hommes. « Mais il faudrait que nous puissions en atteindre beaucoup plus », souffle Fidèle.

Dans les milieux favorisés de Kigali, en particulier chez les jeunes diplômées ayant étudié à l'étranger, on n'hésite plus à se revendiquer féministe, afro-féministe ou féministe radicale. Le collectif Sistah Circle, formé fin 2018 par la jeune poétesse Amata Giramata, en est le meilleur exemple. Rencontrées dans un café branché de la capitale rwandaise, ses membres ne veulent pas être citées nommément mais au nom du collectif. « La représentation politique doit être un outil et non un but. Aujourd'hui, certains se disent que parce que le Rwanda a fait de grandes avancées sur les questions de parité et de genre il n'y a plus rien à faire. Et c'est dangereux : le droit à l'avortement est toujours extrêmement limité, et nous vivons dans une société encore profondément patriarcale et homophobe », expliquent-elles. Le collectif a récemment ouvert une petite bibliothèque afro-féministe à Kigali, appelée Kamaliza Reads et gérée par des volontaires. Elles y proposent des œuvres de fiction, des essais et des manifestes écrits par des femmes noires du monde entier. ▼



Un pays moins égalitaire qu'il n'y paraît

Place du Rwanda dans le classement du *Rapport mondial d'écart entre les sexes 2021* établi par le Forum économique mondial (définition de l'Indice mondial d'écart entre les sexes p. 15)



Après la femme objet, voilà l'objet féminin

Alors que la publicité continue de transformer le corps de la femme en objet sexuel, désormais, l'intelligence artificielle transforme son esprit en objet émotionnel. Une autre forme de sexisme et de déshumanisation.

Comme chacun le sait, le corps féminin est objectifié dans les médias, que ce soit dans la publicité traditionnelle ou sur les réseaux sociaux. Alors que l'homme voit son visage portraitisé, la femme voit son corps découpé, quand il n'est pas transformé en pain à burger (Arby's aux États-Unis), en jambon (Pata Negra), en glace (Magnum), voire en simple tabouret (Yves Saint Laurent). Le mot « mannequin » provient d'ailleurs des bustes en osier des salons de couture du XIX^e siècle. À l'époque déjà, la femme était transformée en porte-manteau. Résultat de ce traitement médiatique différentiel : l'accent est davantage mis sur le raisonnement humain chez l'homme, alors qu'il est davantage mis sur l'apparence physique et la sexualité animale chez la femme. Cette vision déshumanisante de cette dernière est aujourd'hui très critiquée. La nouvelle génération #MeToo n'accepte plus l'hypersexualisation du corps féminin et elle le fait savoir sur les réseaux sociaux. Les marques sont obligées de revoir leur copie.

LES FEMMES, SIMPLES VICTIMES ?

On assiste cependant à un double discours : alors que l'objectification des femmes dans la publicité est de plus en plus décriée, certaines d'entre elles semblent s'auto-objectifier sur Instagram ou TikTok. Face à ce constat troublant, on relève plusieurs interprétations. Les uns affirment que les femmes ont intériorisé cette objectification sexuelle animale : elles ne feraient que perpétuer l'idéologie dominante. D'autres pensent au contraire que les femmes ne sont pas de simples victimes, et voient cette auto-objectification comme un moyen de reprendre le pouvoir sur leur corps. Car les femmes peuvent y trouver un bénéfice. Les plus suivies sur Instagram ou TikTok n'hésitent pas à mettre leur corps en avant, ce qui leur permet non seulement de multiplier les followers, mais aussi de décrocher des contrats publicitaires juteux. Tant que le corps féminin sera un « objet » de fantasme, il continuera probablement d'être (auto-)objectifié.

Si l'objectification des femmes dans la publicité est de moins en moins tolérée, ce traitement déshumanisant se perpétue, et de façon plus insidieuse, dans un autre domaine : celui de l'intelligence artificielle (IA). L'IA se matérialise généralement

Créé par Hanson Robotics en 2015 à Hong Kong, le robot Sophia a été conçu pour imiter les comportements sociaux et inspirer amour et compassion.





SIPON/ISABELLE/SIPA

sous la forme d'objets intelligents (robots, chatbots, assistants virtuels) avec des caractéristiques anthropomorphiques telles que des visages humains, des noms humains et des voix humaines. Or, ces objets intelligents sont affublés de manière quasi systématique de caractéristiques féminines. Ici, ce n'est pas la femme qui est transformée en objet, mais l'objet qui est transformé en femme. Ce n'est plus le corps de la femme qui est utilisé, mais sa personnalité, son esprit, sa morale. La preuve en est avec Sophia, le premier robot ayant obtenu en 2017 une citoyenneté (saoudienne, en l'occurrence) comme un être humain, avec le chatbot Amelia, surnommée « l'IA la plus humaine », ainsi qu'avec les assistantes virtuelles féminines telles que Siri (Apple), Alexa (Amazon) et Cortana (Microsoft), qui deviennent des compagnes de vie à la maison. En revanche, les robots qui n'ont pas une vocation sociale, comme les drones ou les robots de la Nasa, tendent à rester neutres ou à être masculinisés.

FÉMINISER L'IA POUR L'HUMANISER

Mais pourquoi préférer injecter de la féminité dans des objets intelligents avec lesquels nous échangeons comme avec des humains ? Une étude récente publiée dans la revue américaine *Psychology & Marketing* suggère que ce n'est pas simplement parce que les femmes sont davantage associées à des assistantes, mais parce que nous avons tendance à attribuer plus d'humanité aux femmes qu'aux hommes. Elles sont considérées, en moyenne, comme plus chaleureuses et perçues, par exemple, comme plus susceptibles de ressentir de la compassion et de l'empathie. Féminiser l'IA permettrait en fait d'humaniser des objets intrinsèquement inhumains. La capacité à ressentir des émotions forme en effet l'essence de notre humanité, contrairement à la simple compétence ou à la rationalité, et cette capacité fait cruellement défaut aux machines. La transformation des objets en femmes

- ▶ En 2000, cette publicité pour une crème fraîche a fait réagir les féministes.
- ▶ Un tel slogan serait sans doute impensable aujourd'hui, quand la violence envers les femmes est enfin mieux dénoncée.

dans l'IA est ainsi probablement fondée sur la reconnaissance implicite que les femmes ne sont justement pas des objets, mais des surhumaines. Cela va dans le sens de Kate Manne, philosophe australienne, qui, pour expliquer l'objectification des femmes dans son livre *Down Girl. The Logic of Misogyny* (2018), avance : « Souvent, ce n'est pas le sentiment d'humanité de la femme qui fait défaut. Son humanité est précisément le problème. »

Cette transformation de l'objet en femme dans l'IA soulève cependant de vives controverses, car cela pourrait perpétuer des stéréotypes. À force de transformer l'objet en femme, le risque est une perception instrumentale de celle-ci. Cette tendance pourrait contribuer à une déshumanisation mécaniste des femmes dans le monde non virtuel, activant le sexisme bienveillant : en insistant sur les qualités morales des femmes - leur dévouement, leurs compétences émotionnelles - plutôt que sur leur intelligence, les consommateurs pourraient intérioriser des croyances traditionalistes quant au rôle des femmes dans la société, et les percevoir comme des êtres dociles facilement exploitables, des objets à la disposition de leur maître.

La femme subit ainsi une double objectification, animale et mécaniste : son corps devient objet sexuel dans la publicité ; son esprit devient objet émotionnel dans l'IA. L'utilisation des médias et l'essor de l'IA sont cependant inéluctables. C'est pourquoi les entreprises sont encouragées à réviser la représentation des femmes dans leur communication et à développer des assistants virtuels intelligents non genrés. Autre solution : attribuer de manière aléatoire et avec une probabilité égale un avatar masculin ou féminin afin d'instaurer la parité - au moins dans le domaine de l'intelligence artificielle. ▼



SYLVIE BORAU

Professeure associée en marketing à TBS Education et chercheuse associée à l'IAST.

LA BEAUTÉ, UNE NOTION CULTURELLE ET SUBJECTIVE

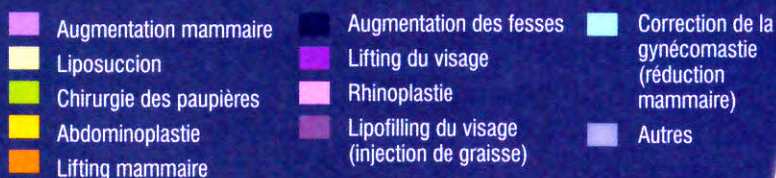
Dans toutes les régions du monde, des critères esthétiques définissent l'apparence physique idéale. Ce ne sont pas partout les mêmes, mais partout les femmes subissent plus de pression que les hommes pour s'y conformer.

Par **Alexia Fouesnant**

La chirurgie esthétique, à géométrie variable

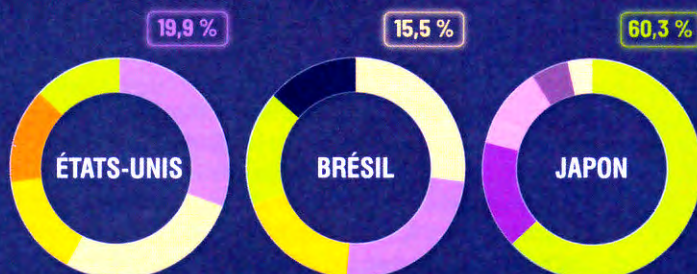
Une injonction principalement adressée aux femmes

Répartition des interventions de chirurgie esthétique dans le monde, en 2019



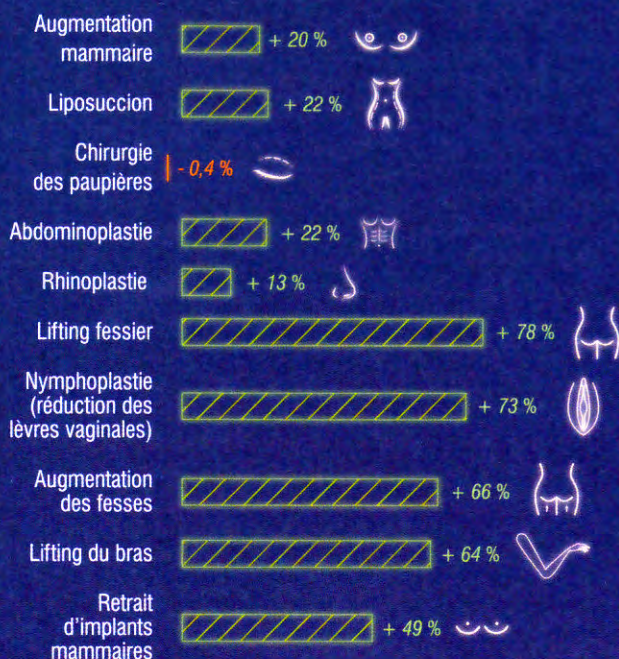
Des normes qui varient selon les pays...

Principales interventions de chirurgie esthétique réalisées chez les femmes et les hommes, en 2019

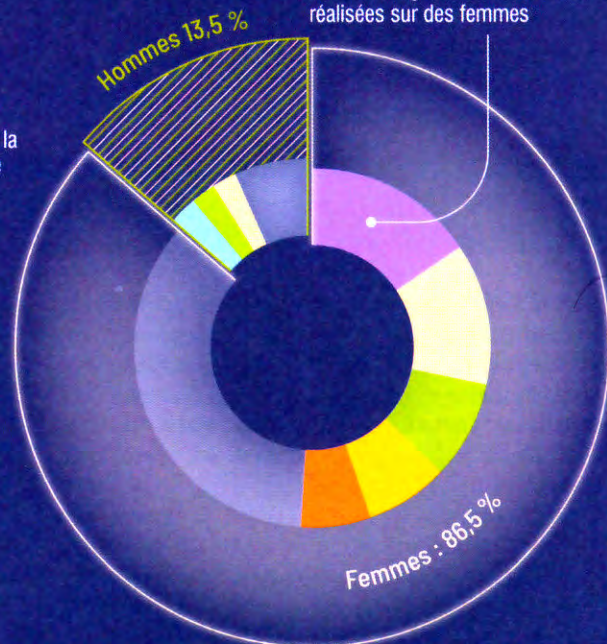


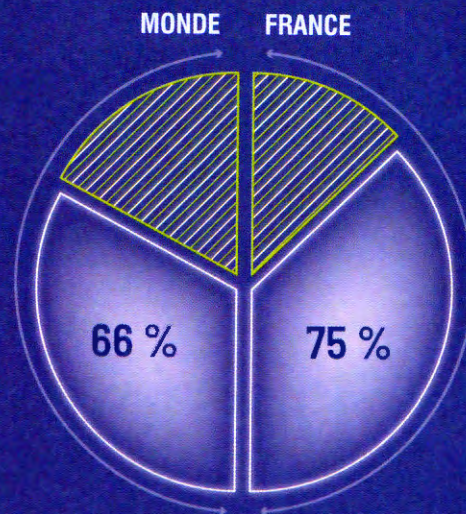
... et au fil des années

Évolution du nombre d'opérations réalisées entre 2015 et 2019, chez les femmes et les hommes dans le monde



15,6 % des interventions totales sont des augmentations mammaires réalisées sur des femmes





Les inégalités des troubles alimentaires

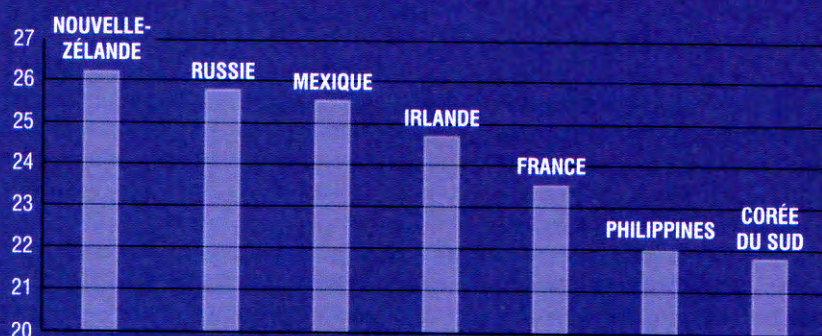
Prévalence des troubles alimentaires* chez les femmes, en 2019
En nombre de cas pour 100 000 femmes

0 150 300 600 900 1 300

* Anorexie mentale, boulimie

Répartition de la prévalence des troubles alimentaires
entre les femmes et les hommes, en 2019

Femme Homme



La réalité du corps féminin, à différents endroits du monde

Indice de masse corporelle
chez les femmes en moyenne, en 2007



Sources : Isaps International Survey on Aesthetic/Cosmetic Procedures performed in 2019, Société internationale de chirurgie esthétique et plastique (Isaps) ; Global Burden of Disease 2019, IHME ; D. Robineau, T. de Saint Pol, « Les normes de minceur : une comparaison internationale », *Population & Sociétés*, vol. 504, n° 9, 2013, pp. 1-4 ; Miss Univers, site officiel © LA VIE/LE MONDE

2005 Abolition du *Hojiu*, le système de registre familial patriarcal.

2012-2017 16 200 arrestations dues aux crimes *molka*, espionnage pervers des femmes en caméra cachée.

2013 Reconnaissance par la Cour suprême de l'illégalité du viol conjugal, mais aucune loi n'est votée.

L'essor du féminisme

Des femmes en colère au pays du Matin calme

Certes, la mutation de la société sud-coréenne s'accélère depuis quelques années. Mais, malgré leur combativité, les femmes parviennent difficilement à faire valoir leurs droits dans un pays toujours imprégné de misogynie.

CORÉE DU SUD

STÉPHANE
LEPOITTEVIN
Journaliste.

On peut être un pays moderne, puissant économiquement, ultraconnecté... et parfaitement rétrograde sur le plan de la condition féminine ! Encore aujourd'hui, la Corée du Sud, pays de 51 millions d'habitants grand comme deux fois la Suisse, peut être qualifié de misogyne, même si des évolutions notables sont intervenues ces dernières années. Le mal est ancien : le pays du Matin calme reste fortement imprégné des valeurs confucianistes édictées lors de la dynastie Joseon (1392-1910). « *Nam-jon-yeo-bi* » soit, en français, « L'homme est plus haut que la femme » : telle était alors la règle. Une infériorité féminine en quelque sorte institutionnalisée, et qui perdure. « *Le rôle essentiel joué par les femmes lors de*

l'industrialisation du pays, dans les années 1960-1970, n'a, par exemple, pas été valorisé », relève la Coréenne Hui-yeon Kim, maîtresse de conférences et sociologue à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), à Paris. Longtemps - autre effet de l'idéologie néoconfucéenne -, les femmes coréennes ont été définies par rapport aux autres membres de la famille : « *On était présentée comme la fille de..., la femme de..., la mère de...* », explique Juliette Morillot, une spécialiste des deux Corée ayant longtemps vécu à Séoul et auteure de plusieurs ouvrages sur ces pays. La fille devait être dévouée à son père, l'épouse à son mari et à sa belle-famille, la mère à son fils aîné. Une soumission heureusement atténuée en 2005 avec la suppression du *Hojiu*, le registre familial sur lequel ne figurait que le nom du chef de famille. Il reste toutefois encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les femmes trouvent la place qui leur est due. Le gouvernement de la métropole de Séoul n'a ainsi pas hésité, en 2020, à conseiller aux femmes enceintes « *de préparer les repas pour les époux avant de partir à la maternité et de nettoyer leurs sous-vêtements* ».

Un important écart salarial

- Population féminine en âge de travailler (en millions)
- Population masculine en âge de travailler (en millions)

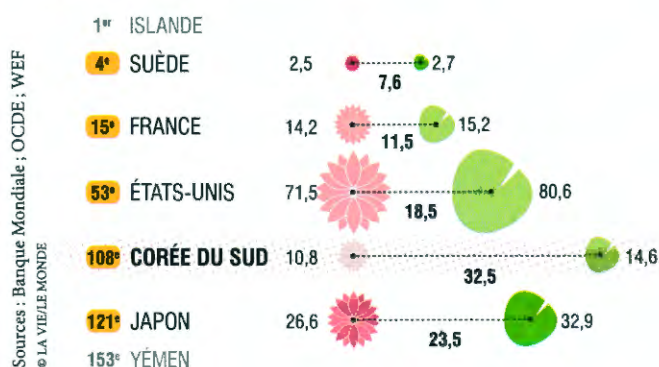
Part de la population ayant un emploi

0 60 70 80 100 % 0 70 80 %

Femmes Hommes

4^e Rang dans le classement Global Gender Gap du Forum économique mondial 2020

----- Écart salarial en %



UNE MOBILISATION RÉCENTE

Et, pourtant, c'était bien pire avant : la structure ultrapatriarcale coréenne a été battue en brèche par l'occupation japonaise (1905-1945), puis par la partition du pays à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le Nord étant alors occupé par l'URSS, le Sud par les États-Unis. « *Sous l'influence des Japonais, détaille Juliette Morillot, on s'est davantage intéressé à l'éducation des jeunes filles, et les Américains ont fait souffler un vent nouveau ; les jupes ont raccourci, et le maquillage a fait son apparition.* »

Mais on était encore loin du compte. Le vrai tournant est récent ; il date de mai 2016 et du meurtre d'une passante près de la station de métro Gangnam, à Séoul, par un homme de 34 ans ayant reconnu avoir voulu tuer une femme « au hasard ». La mobilisation féministe, encore balbutiante, a alors explosé. Elle



2015 Fondation de la communauté virtuelle féministe radicale Megalia en réaction aux commentaires misogynes des forums en ligne, comptant des centaines de milliers de membres anonymes. Fermée en 2017.

JANVIER 2016 Fondation de la communauté virtuelle féministe radicale Womad par des anciens membres de Megalia.

MAI 2016 Meurtre d'une jeune femme dans le quartier de Gangnam, à Séoul, poignardée parce qu'elle était une femme.

2017 Élection à la présidence de la Corée du Sud de Moon Jae-in, qui a soutenu la cause des femmes durant sa campagne.



a été amplifiée par le mouvement #MeToo, qui est parvenu à franchir en 2018 les frontières de cette lointaine contrée d'Asie de l'Est. « Son impact a été bien plus fort qu'en France, assure Hui-yeon Kim. Enfin, les femmes pouvaient prendre la parole, dénoncer un supérieur hiérarchique harceleur, ce qui était inconcevable jusque-là. » Séoul se souvient encore des imposantes manifestations féministes de l'été 2018. Aux cris de « Ma vie n'est pas ton film porno », 70 000 Coréennes sont descendues dans la rue pour que soit mis fin au *molka*, cet espionnage pervers des femmes via des caméras dissimulées dans les lieux publics (toilettes, saunas...) ou des chambres d'hôtel en vue de réaliser des vidéos vendues ensuite sur Internet. Une « spécialité » coréenne loin d'être anecdotique : elle est à l'origine de 6 500 plaintes en 2017.

Désormais, rien ne semble pouvoir arrêter cette longue marche des Coréennes vers davantage de liberté et la reconnaissance de leur identité. Le pouvoir en place - la démocratie n'a succédé à la dictature instaurée par le coup d'État militaire de Park Chung-hee en 1961 qu'à la fin des années 1980 - les y encourage plutôt. Les lois votées au cours de la dernière décennie l'attestent : fin de la criminalisation de l'avortement en avril 2019, renforcement de la loi punissant les crimes sexuels en ligne en mai 2020...

LE CHOIX DE L'INDÉPENDANCE

Mais c'est dans le domaine économique que les femmes parviennent vraiment à s'imposer. Plus diplômées que les hommes - 75,7 % d'entre elles âgées de 25 à 34 ans disposent d'un diplôme universitaire, contre 64,1 % des hommes du même âge, selon des chiffres récents de l'OCDE -, on les retrouve aujourd'hui dans les différents secteurs d'activité, particulièrement dans la fonction publique. « Mais, déplore, Hui-yeon Kim, plus on monte dans la hiérarchie, plus elles perdent l'avantage. Le plafond de verre est bien présent au sein des grandes entreprises sud-coréennes. » Le système patriarcal a longtemps contraint les femmes

à cesser de travailler entre 30 et 40 ans, après leur mariage ou la naissance d'un enfant. De retour sur le marché du travail, elles devaient se contenter d'un emploi précaire. La donne a changé : en 2018, seules 22,4 % des Sud-Coréennes jugeaient le mariage nécessaire (contre 47 % dix ans plus tôt), tandis que les naissances s'effondrent, obligeant, depuis 2005, les gouvernements successifs à mettre en place des programmes de relance de la natalité extrêmement coûteux... et sans effets véritables. « Désormais, résume Juliette Morillot, les femmes coréennes veulent qu'on leur fiche la paix et qu'on les laisse travailler. Dans leur quête d'indépendance, certaines rejettent même jusqu'à l'amour ! » Mais toutes ne parviennent pas à échapper à la tyrannie de l'apparence, qui continue à faire les beaux jours de la chirurgie esthétique. « Le débridage des yeux reste un cadeau régulièrement offert par des parents à leur fille lorsqu'elle obtient son diplôme d'entrée à l'université », témoigne Juliette Morillot.

De nombreux jeunes hommes vivent mal cette concurrence nouvelle des femmes sur le plan professionnel. Surtout en cette période de chômage et de difficultés économiques accrues. Une rivalité qui touche d'ailleurs l'ensemble de la société avec, notamment, des associations masculinistes qui se font entendre bruyamment. Pour Hui-yeon Kim, qui a suivi ses études à Séoul, la tension persistante entre les deux sexes trouve son origine dans l'éducation scolaire : « Une mixité insuffisante explique en partie cette violence et une mauvaise compréhension de l'autre. Le système éducatif incite à la performance et à la compétition, mais ne se préoccupe pas suffisamment du vivre-ensemble et des règles de vie en société. »

Toutefois, petite lueur d'espoir, beaucoup de jeunes hommes, rompant avec la tradition, acceptent depuis peu de partager les tâches ménagères et de prendre un congé de paternité. Certes, on est encore loin de la parité, mais Juliette Morillot en est convaincue : « La jeunesse coréenne aspire désormais à une société plus égalitaire. » ▼

2018 Début de l'engouement pour le mouvement #MeToo en Corée du Sud : diffusion d'un entretien avec la procureure Seo Ji-hyun, qui confie avoir été victime de harcèlement sexuel.

Début du mouvement #escapethecorset (« fuir le corset ») contre la tyrannie de l'apparence.

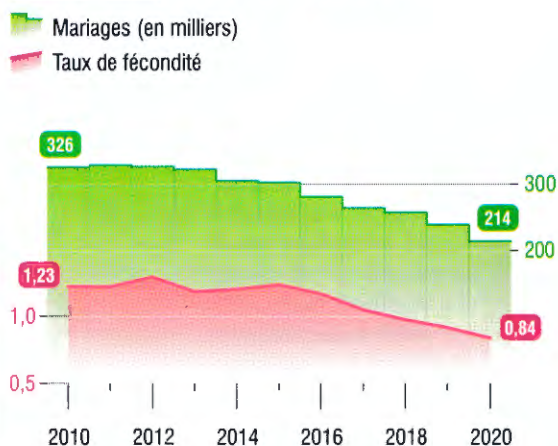
En août, manifestation de 70 000 femmes pour protester contre le *molka*.

2019 La Cour constitutionnelle invalide la loi de 1953 pénalisant les IVG (nouvelle loi effective en janvier 2021).

2020 Création du Women's Party, premier parti féministe du pays, qui participe aux élections législatives d'avril 2020.

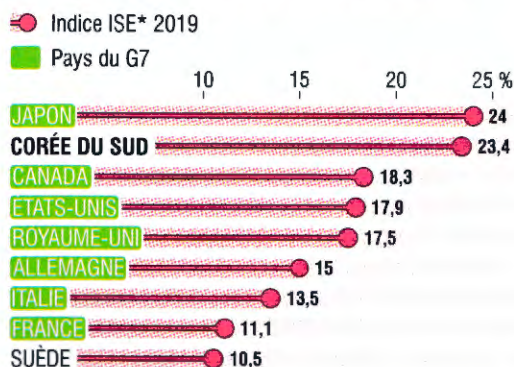
Sources : Compilation Le Monde/ La Vie • LA VIE/LE MONDE

Mariages et naissances en déclin



Source : Kostat • LA VIE/LE MONDE

Une inégalité femme-homme marquée



Sources : OCDE ; genderindex.org • LA VIE/LE MONDE

* L'index Institutions sociales et égalité femme-homme (ISE) permet de quantifier les discriminations envers les femmes dans diverses institutions sociales telles que mariage, succession, éducation, travail, accès aux ressources.



Quand le genre brouille la différence des sexes

Distincte du sexe biologique, la notion de genre définit les stéréotypes qui sous-tendent la construction des inégalités femme-homme. Ce concept dépasse aujourd'hui la simple binarité des sexes, suscitant des oppositions.

Avec le développement des féminismes des années 1960 et 1970, le concept de genre est venu élargir la question des femmes en rompant radicalement avec l'idée d'une nature ou d'une condition féminine prédéterminée. Alors que le psychiatre américain Robert Stoller avançait dans les années 1950 la notion de genre seulement pour la distinguer d'un « sexe biologique », les féministes insistent, quant à elles, sur le genre comme le fruit d'une organisation sociale inégalitaire, dans la lignée de Simone de Beauvoir, qui proclamait : « *On ne naît pas femme, on le devient.* » Avancée d'abord dans le monde anglophone, la notion est adoptée peu à peu sur le plan international, non sans réticences. Elle renvoie aux normes à travers lesquelles se définissent des règles de droit, des obligations morales, des comportements, des représentations mais aussi des subjectivités. Les injonctions à la beauté et à

la séduction véhiculées notamment dans la presse féminine et dans les canons culturels sont analysées comme autant de contraintes de genre intériorisées qui entravent l'autonomie des femmes.

LES NORMES SOCIALES À L'ÉTUDE

La notion de genre s'est imposée dans les sciences humaines au sein des universités et des centres de recherche. Elle est devenue indispensable pour étudier la construction des inégalités sexuées et sexuelles. La sociologue britannique Anu Oakley l'utilise dans sa recherche sur les domestiques dès 1972. À l'opposé du point de vue du déterminisme biologique, qui a dominé tous les savoirs sur les femmes au XIX^e siècle, ce sont les normes sociales et sexuelles d'une société qui sont examinées. Comment se fabriquent les inégalités dès le plus jeune âge ? Par quels vecteurs se perpétuent-elles, dans la vie concrète comme dans les imaginaires ? Quels effets produisent-elles ? Comment

Le 15 mai 2021 à Rome (Italie), des manifestants soutiennent le projet de loi sanctionnant discriminations et violences à l'encontre des personnes homosexuelles, transgenres et handicapées.



s'articulent-elles avec d'autres formes de domination ? L'analyse de genre permet d'élargir la focale sur les masculinités. La sociologue australienne Raewyn Connell montre que les hommes sont eux aussi forcés par des normes de comportement et de types de virilité qui conditionnent leurs actions et établissent des hiérarchies entre eux. Les différentes conceptions de la sexualité et de l'homosexualité sont étudiées comme variables historiquement et socialement.

L'historienne américaine Joan W. Scott propose en 1986 une définition du genre comme une « catégorie utile d'analyse » qui permet de mettre au jour les rapports de pouvoir s'exprimant à travers la hiérarchie du masculin/féminin. On s'interroge alors sur le genre de la nation ou de la République, mais aussi de tous les domaines d'activité. Il est démontré que les instruments de musique et les pratiques artistiques, les activités sportives ou encore le « care » s'organisent selon des codes de genre spécifiques, à la fois hérités et reproduits.

Ces études historiques, sociologiques et de sciences politiques ont influencé des personnalités politiques, notamment au sein de la Commission de la condition de la femme des Nations unies ou de la Commission européenne, pour promouvoir des actions publiques d'égalité des sexes et de lutte contre les stéréotypes. Les femmes pouvaient être considérées dans toutes leurs interactions sociales, et pas seulement comme une catégorie à traiter à part. Dans les années 1990, des politiques de *gender mainstreaming* (approches intégrées de l'égalité) visent à être introduites dans tous les secteurs. Le terme de genre s'est ainsi imposé dans les grands organismes internationaux et les ONG comme un outil et un levier d'action sans rencontrer d'opposition majeure, au point de perdre parfois sa dimension critique pour devenir un outil plus descriptif et de gestion technocratique. Les résistances à son usage sont néanmoins fortes et, en France, la Commission générale de terminologie et de néologie en déconseille vivement l'utilisation en 2005.

En effet, des conflits autour de la notion de genre sont apparus face au développement des mouvements gays et lesbiens, qui se sont étendus aux personnes transsexuelles, bisexuelles ou *queer*. L'appellation de *queer*, qui renverse le sens de l'injure anglaise homophobe, désigne un courant de pensée qui propose de dépasser la binarisation des sexes pour concevoir la fluidité des identités et des catégories sexuées et sexuelles. La philosophe américaine Judith Butler, qui a développé cette approche, connaît un succès mondial. La notion de sexe

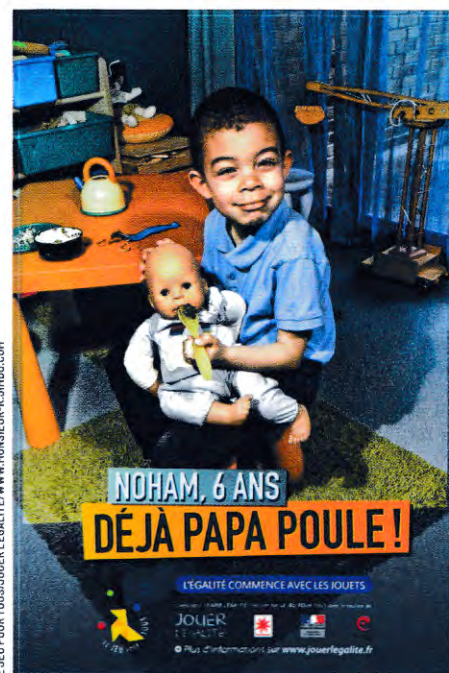
elle-même est envisagée comme conditionnée par les représentations de genre. Ces réflexions contribuent à l'évolution de nombreux pays démocratiques vis-à-vis de l'homosexualité et de la transidentité, qui ne sont désormais plus perçues comme des pathologies ou des délits. Dans les années 2000, les possibilités d'union puis de mariage de personnes de même sexe, d'homoparentalité ou de changement de sexe officialisé à l'état civil ont modulé en profondeur les normes de genre.

L'OPPOSITION DES CONSERVATEURS

Pour nombre d'acteurs religieux et politiques, ces évolutions sont condamnables, et il est inconcevable de contester le modèle traditionnel de la différence des sexes. Celui-ci s'enracine sur le mythe biblique de la reproduction humaine et sur l'hétérosexualité comme fondements de la révélation divine. Dès les années 1990, le pape Jean Paul II et le cardinal Ratzinger (le futur Benoît XVI) dénoncent le genre comme une théorie destructrice de la civilisation. Les courants religieux traditionalistes et nombre de groupes politiques conservateurs se rallient à cette conception. Dans de nombreux pays où les droits des femmes et des minorités sexuelles sont combattus, les études de genre sont entravées.

L'usage du concept continue cependant de faire preuve de sa capacité heuristique. Des travaux s'en emparent dans de nouvelles disciplines, comme la géographie ou les sciences de la communication, et débouchent sur maintes applications concrètes sur l'aménagement de l'espace (voir page 148) ou les récits non sexistes. Même dans les sciences dites « dures », des approches de genre bousculent les idées reçues sur le rôle des hormones, la ménopause, le sexe du cerveau ou même la sexualité, les progrès génétiques montrant qu'elle ne s'effectue pas sur une double catégorisation mais sur un continuum. La culture et les médias contribuent à forger une nouvelle culture de genre plus inclusive et plus complexe. ▼

FLORENCE ROCHEFORT
Historienne spécialiste du féminisme, chargée de recherche au CNRS.



En 2015, l'association Le Jeu pour tous lançait la campagne L'égalité commence avec les jouets. En 2020, elle a signé une charte d'engagement avec les fabricants et distributeurs de jouets pour promouvoir des jouets moins stéréotypés.



#MeToo révèle l'ampleur des violences faites aux femmes

Portée par la puissance des réseaux sociaux, la libération de la parole des femmes a rendu le sujet des agressions sexuelles incontournable dans le monde entier. Et fait bouger les lignes.

Pour les historiens, #MeToo est un « moment », car c'est « à la fois un événement, un surgissement, et son inscription dans une période de transformation politique, sociale et culturelle plus longue », écrivent Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, dans leur ouvrage *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours* (La Découverte, 2020). Il marque aussi ce que certains considèrent comme la quatrième vague féministe, qui, associée à la puissance des réseaux sociaux, relaie la parole de femmes du monde entier, victimes d'agressions sexuelles allant jusqu'au viol et de harcèlement dans la rue et au travail. La dénonciation des violences sexuelles n'est pas nouvelle. Déjà dans les années 1970, les féministes ont soutenu ce combat. Mais, portée par le témoignage de célébrités - ce qui pose la question de l'accès à la parole - et vu son ampleur, la vague #MeToo rend le sujet incontournable sur la place publique.

UNE DÉFERLANTE DE TÉMOIGNAGES

Tout est parti de Hollywood à l'automne 2017. Le scandale du producteur de cinéma Harvey Weinstein, accusé d'agressions sexuelles par des actrices, explose. Le 13 octobre 2017, la journaliste française Sandra Muller, installée aux États-Unis, lance sur Twitter l'invitation #BalanceTonPorc à toutes celles qui sont victimes de harcèlement sexuel. Deux jours plus tard, elle est suivie par l'actrice Alyssa Milano, qui propose aux femmes harcelées ou agressées de témoigner. Elle reprend la mention #MeToo utilisée pour la première fois en 2006 par la militante américaine Tarana Burke. En moins de 24 heures, le hashtag est dupliqué 12 millions de fois sur les réseaux sociaux.

Le phénomène fait tache d'huile. Grâce à la puissance des nouvelles technologies, la parole se libère dans près de 85 pays. En Angleterre émerge ainsi un site qui recense des milliers de témoignages d'abus sexuels dont sont victimes des lycéennes. Au Danemark, une actrice célèbre, Sofie Linde, brise l'omerta. En Suède, 18 femmes accusent Jean-Claude Arnault, l'époux d'une académicienne du prix Nobel, d'agressions sexuelles, éclaboussant par ricochet l'Académie suédoise. Influencées par des personnalités, de nombreuses Espagnoles se rassemblent sous la bannière #YoTambién (moi aussi). Au Brésil, c'est sous le slogan #EuTambém que des milliers de femmes expriment leur ras-le-bol contre le machisme. Même les pays du Maghreb, comme le Maroc, et du Proche-Orient, comme l'Égypte, sont touchés par le phénomène. Mais l'accueil reçu n'est pas toujours favorable. La parole des victimes est remise en cause. C'est le cas de l'Italie, où Asia Argento, l'une des premières à accuser le magnat du cinéma hollywoodien Weinstein, est sévèrement critiquée par la presse italienne conservatrice. Une malveillance ancrée dans la prééminence du catholicisme

dans la société transalpine, et qui pousse l'actrice à s'exiler en Allemagne, avant d'être à son tour accusée de violences sexuelles par un jeune acteur américain, mineur au moment des faits présumés. En France, le débat se place sur le terrain de la défense des libertés. Une tribune publiée dans *Le Monde* le 9 janvier 2018 et signée par 100 femmes, dont Catherine Deneuve, dénonce l'esprit puritain véhiculé par #MeToo et rappelle que « la drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste ». Le texte fait grincer en retour bien des jeunes féministes. Autant de réactions qui mettent en exergue un fossé générationnel en la matière.

Ces remous n'empêchent pas la montée en puissance d'une plus grande prise de conscience dans la société française. « Les femmes ont toujours parlé et évoqué les abus dont elles sont victimes. Plus que d'une libération de la parole, mieux vaut parler de la libération des oreilles. Le niveau d'écoute s'est élevé », estime Madeline Da Silva, du collectif #NousToutes. Constitué en 2018 par la féministe Caroline De Haas, il a été à l'origine des grandes marches de 2018 et 2019, rassemblant respectivement 30 000 et 100 000 personnes. #MeToo contribue aussi à un retour en force de la mobilisation féministe sur le terrain. Aux États-Unis, on estime que le lendemain de l'investiture de Donald Trump, en 2017, plus de 5 millions de femmes ont défilé dans la rue.

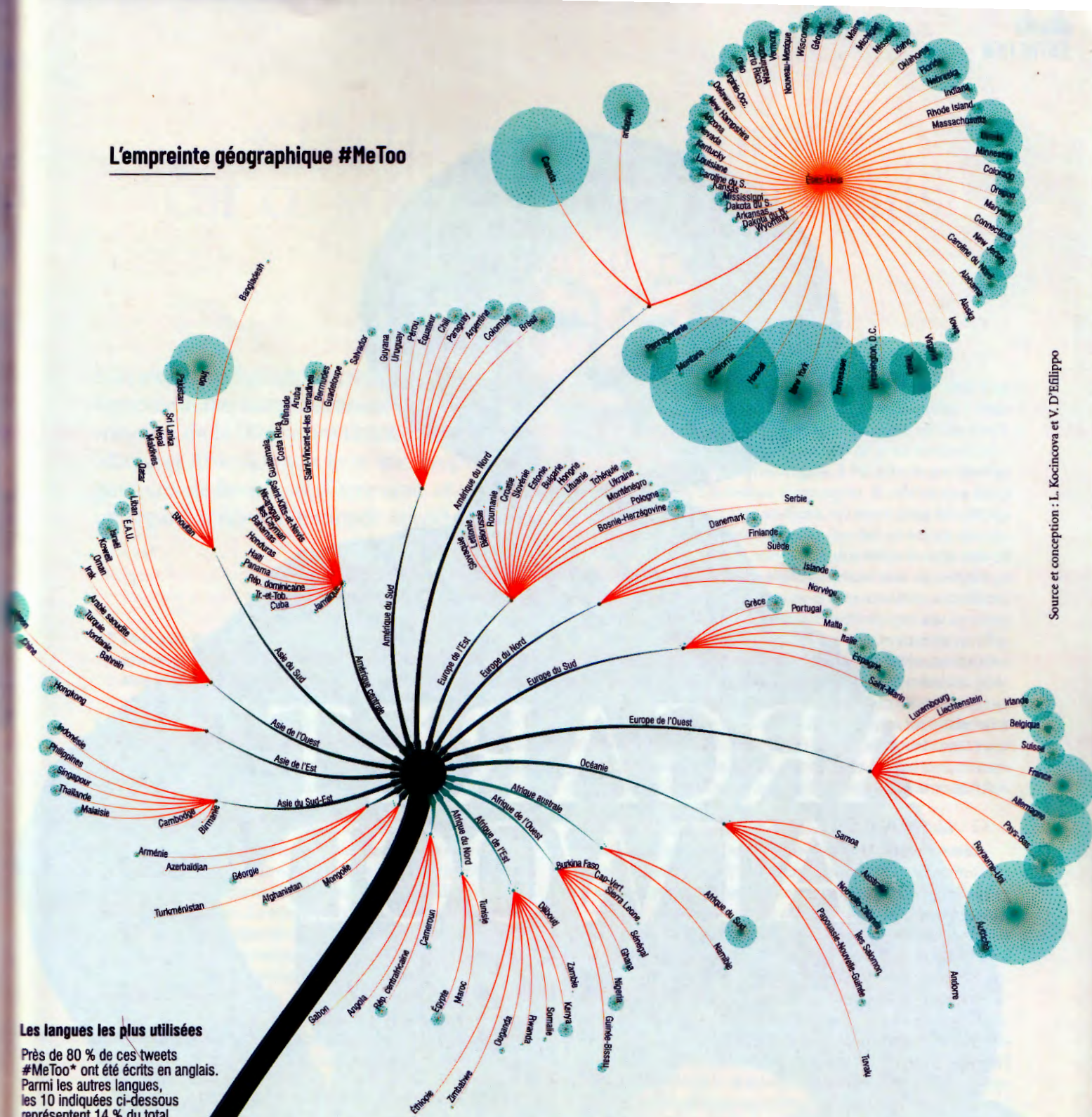
Autre effet notable : différents types de violences sont décrits, comme viols, incestes, attouchements, harcèlement au travail, agression dans la rue. « De quoi redéfinir les frontières traditionnelles de ce que l'on appelait les violences sexuelles. Les témoignages confirment un continuum de la violence », écrivent Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel. Des mots s'imposent dans le débat, comme « féminicide », pourtant créé par des chercheuses américaines dans les années 1980. En France, le nombre de femmes tuées sous les coups de leur conjoint fait la une de la presse. « L'occultation de la violence masculine est passée par l'absence voulue de chiffres sur les plaintes, les condamnations, les féminicides, et [...] on voit combien la perception change depuis que les féminicides sont comptés », appuie l'historienne Christine Bard dans *Mon genre d'histoire* (Puf, 2021).

UNE PRISE EN COMPTE ENCORE INSUFFISANTE

Difficile pour les gouvernements de ne pas réagir. Pour lutter contre le harcèlement sexuel au travail, une nouvelle norme internationale est votée en 2019 par 439 délégués sous l'égide de l'Organisation internationale du travail. À Montréal (Canada), la police ouvre une ligne de téléphone dédiée aux cas de harcèlement sexuel. Quelques États américains modifient leur législation pour mieux protéger les employées de maison, potentiellement plus exposées au harcèlement sexuel. En France, le président Emmanuel Macron, qui a placé son quinquennat sous le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes, lance en septembre 2019 le Grenelle des violences conjugales. Des milliers de places en hébergement d'urgence sont ainsi créées, des policiers sont également mieux formés. Si ces mesures vont dans le bon sens pour lutter contre les violences faites aux femmes, il y a encore bien du chemin à parcourir. Madeline Da Silva de rappeler la dure réalité pour la France : « 94 000 viols ont lieu chaque année pour seulement 2 % de condamnations, et une femme sur trois est victime de harcèlement au travail. » ▼

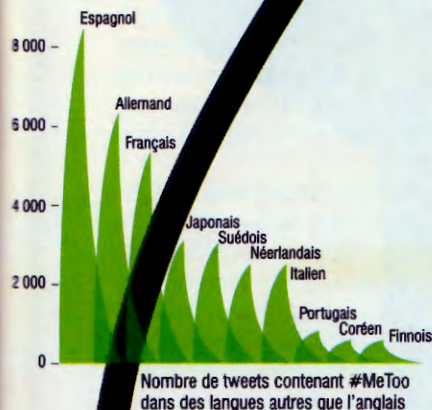

**PASCALE
TOURNIER**
Journaliste
à La Vie.

L'empreinte géographique #MeToo



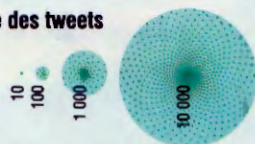
Les langues les plus utilisées

Près de 80 % de ces tweets #MeToo* ont été écrits en anglais. Parmi les autres langues, les 10 indiquées ci-dessous représentent 14 % du total.



Nombre de tweets contenant #MeToo dans des langues autres que l'anglais

La somme des tweets



Pour chaque pays, territoire ou État, la taille du rond bleu représente le nombre total de tweets liés à #MeToo*. Et le motif vient souligner ce total (1 point = 10 tweets).

Les twitteurs

Nombre d'utilisateurs de Twitter, par sous-région

Chaque tige verte correspond à une sous-région. Plus elle est longue, plus le nombre d'utilisateurs de Twitter ayant publié un tweet contenant #MeToo y est important. Une variation de couleur permet de regrouper ces sous-régions en cinq continents.



La portée des tweets

Popularité moyenne des tweets, par pays, territoire ou État

Chaque branche orange correspond au nombre total de partages, de retweets et de mentions « J'aime » dans chaque pays ou territoire** (pour les États-Unis, les tweets sont répartis par État).

* Total portant sur environ 200 000 tweets contenant #MeToo ou liés à ce hashtag (du 15 octobre 2017 au 31 mars 2018).
 ** Pour les pays dans lesquels les tweets n'ont pas suscité de partages/retweets/likes, la popularité n'est pas disponible, donc ils sont représentés par de simples points bleus.

MARGARET ATWOOD

UNE ÉCRIVAINE NOBÉLISABLE

Née en 1939 à Ottawa (Canada), Margaret Atwood a passé son enfance dans les forêts du nord du Québec. Diplômée de Harvard, romancière, poétesse et critique littéraire, elle enseigne l'écriture et s'implique dans les causes écologiques et humanitaires. Après l'élection à la Maison-Blanche de Donald Trump, elle devient à 80 ans un symbole pour les défenseurs des droits humains aux États-Unis et au-delà. Avec sa dystopie féministe *la Servante écarlate* (1985), adaptée en une série télévisée multirécompensée, l'écrivaine accède à une notoriété internationale. Régulièrement citée pour le Nobel de littérature, elle est l'auteure de plus de 60 livres, traduits en 22 langues, dont *Captive* (1996, adapté en minisérie), *le Tueur aveugle* (2000, Booker Prize, 2021), *les Testaments* (2019, Booker Prize). Son recueil de poésie *Circé* (Bruno Doucey, 2021) revisite le mythe de la magicienne de la mythologie grecque pour donner une place centrale à la femme dans l'Histoire et la littérature.

« J'écris sur les femmes car ce sont des êtres humains passionnants »

Son roman *la Servante écarlate* est devenu l'emblème des luttes féministes. Figure majeure de la littérature contemporaine, Margaret Atwood nous livre son propre parcours de femme et d'écrivaine, et pose un regard acéré sur le monde actuel.

▲ Vous avez grandi dans les bois sauvages du Canada aux côtés de vos parents et d'un frère.

Avez-vous alors conscience d'être une fille ?

MARGARET ATWOOD Bien sûr, mais pas comme Simone de Beauvoir, dont l'enfance était vraiment très différente de la mienne, qui n'impliquait ni jolies robes, ni supervision stricte. Ma mère faisait mon instruction à la maison, excepté durant l'hiver, où je rejoignais alors une école. Tout y était tellement nouveau et réglementé : « assieds-toi à ton bureau », « lève la main », etc. Évidemment, lorsque vous grandissez dans les bois, la plupart des dangers contre lesquels une petite fille est habituellement mise en garde - comme faire attention aux hommes étranges - n'existent tout simplement pas. Ce serait plutôt « fais attention aux ours ! ». Il existait peu de choses que je ne pouvais pas faire. Si mes parents devaient prononcer des interdictions, ce n'est certainement pas parce que j'étais une fille mais parce que je n'étais pas assez grande. Il s'agit là d'une autre catégorie.

▲ De quelle manière la relation avec vos parents, et votre mère en particulier, a formé la femme que vous êtes aujourd'hui ?

M.A. Mes parents, très doués pour vivre dans les bois, étaient atypiques pour leur époque. Ma mère était une femme très athlétique, bonne canoëiste, nageuse et patineuse. Tous deux étaient d'excellents jardiniers, mais, en même temps, ils n'avaient pas le choix. En l'absence de supermarchés, impossible d'ouvrir une boîte de conserve au débotté ! Ma mère pouvait partir pêcher un poisson si nous avions besoin de manger quelque chose. Cette vie m'a appris à être débrouillarde, indépendante, solitaire et à me divertir seule.

▲ D'où votre passion précoce pour l'écriture ?

M.A. Que faire d'autre quand il pleut ? Nous n'avions ni électricité, ni télévision, ni cinéma, ni théâtre, ni école, ni bibliothèque. Un peu de radio, lorsque nous avons fini par acquérir un transistor. Les seuls vrais et uniques divertissements se résumaient à lire, écrire et dessiner. C'est pourquoi je suis devenue très tôt lectrice, auteure et dessinatrice.

▲ Vous est-il arrivé de souffrir d'être une femme ?

M.A. J'ai bien entendu eu des obstacles à surmonter, mais je n'appellerais pas cela souffrir. Il s'agissait plutôt de défis.

Est-ce que des gens m'ont dit des choses étranges ? Oui. Une fois, un conseiller d'orientation m'a suggéré d'oublier « cette histoire d'écriture » et m'a encouragée à trouver un bon mari. Mais c'était les années 1950. Beaucoup de gens disaient cela. Ma génération n'est pas très fragile. À l'école, en particulier l'école publique, il fallait se démarquer. Je crains que nous ayons été assez méchants au lycée, où nous nous moquions beaucoup. Nous, les filles, étions endurcies, et avions des raisons de l'être. Dans mon université, une seule femme suivait des études de droit et une seule de médecine. Accomplir ce genre de carrière pour une femme de l'époque était inhabituel. Pendant longtemps, je n'ai d'ailleurs sollicité que des avocates et des médecins femmes, car je savais pertinemment qu'elles avaient dû être deux fois plus fortes que leurs camarades masculins pour obtenir les mêmes notes. Elles étaient donc meilleures. Aujourd'hui, au Canada, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à l'université : certaines sont en école d'ingénieurs, ce qui n'arrivait jamais ; elles sont aussi plus nombreuses en sciences. Certes, il leur reste toujours des obstacles à franchir, mais ce n'est rien comparé à mon époque.

▲ La production poétique et en prose du Japon médiéval doit beaucoup aux femmes. Elles ont fondé de nouveaux genres : poésie, récit historique, roman, journal... L'écrit était un outil d'émancipation. L'est-il encore aujourd'hui ?

M.A. En effet, que ce soit en Occident ou ailleurs, l'écrit vous permettait de le pratiquer chez soi et en privé, sans être nécessairement employé par quelqu'un. Vous pouviez aussi déguiser votre identité en empruntant un nom de plume. Nombre de femmes l'ont fait, comme George Sand (pseudonyme d'Amantine Aurore Lucile Dupin de Francueil) ou George Eliot (de son vrai nom Mary Ann Evans). Je ne sais d'ailleurs pas pourquoi elles aimaient tant le prénom George ! L'écriture est avant tout un outil pour s'exprimer. Quels que soient les régions, pays ou strates sociales, elle vous permet de poser une voix sur le papier, et de dire des choses probablement plus difficiles à déclarer en société.

▲ Que parvenez-vous à dire par la poésie que vous ne pouvez pas exprimer dans le roman ?

M.A. Ces deux genres littéraires offrent des pouvoirs et des possibilités différentes. La question ne me semble pas être ce que je parviens à dire mais quelle forme artistique utiliser pour délivrer le message. Vous pouvez dire des choses en rime que vous ne pouvez pas exprimer en prose, et inversement. Avec la poésie narrative, vous racontez une histoire comme dans un roman. Mais si vous souhaitez la faire en poésie lyrique cela devra être plus court, plus condensé ; comme une vignette. Il fut un temps où j'étais une « victorianiste ». À l'époque victorienne, les poètes privilégiaient les poèmes narratifs et les séquences de sonnets. Avec les sonnets de Shakespeare, à l'inverse, vous n'êtes jamais tout à fait sûr de savoir quelle est l'histoire. Cela vous oblige à la reconstituer.



1942 Margaret Atwood et son père, entomologiste, dans le nord du Québec où elle a grandi.
1954 À 15 ans, avec sa petite sœur Ruth et son frère Harold.
1967 L'écrivaine à Cambridge (États-Unis). Elle enseigne alors l'anglais et a reçu en 1966 le Prix du gouverneur général pour son recueil de poèmes *le Cercle vicieux*.



COLL. PERSO

▲ **Le costume que portent les Servantes de votre roman – robe écarlate et coiffe blanche – est devenu un symbole de résistance aux États-Unis mais aussi dans d'autres pays. Qu'en pensez-vous ?**

M.A. C'est un brillant stratagème adapté au monde d'images dans lequel nous vivons, peuplé de médias visuels (télévision, Internet, YouTube, les selfies, Instagram...). Plus besoin de brandir une pancarte. Ainsi vêtues, sans impudeur (puisque vous êtes totalement couvertes), vous pouvez vous rendre sans bruit dans un corps législatif où des hommes votent des lois discriminant les femmes et y prendre place. Non seulement vous ne serez pas expulsées, mais tous ceux qui verront ces images sauront exactement ce que vous voulez dire.

▲ **Pourquoi avoir choisi précisément ce costume ?**

M.A. Pensez à l'iconographie dans la peinture occidentale ces 500 dernières années. Originellement, la Vierge Marie était représentée en bleu car c'était la couleur la plus chère. Vous lui faisiez donc ainsi honneur. D'un autre côté, le rouge est plus typique de Marie-Madeleine : soit la couleur du péché (la passion), soit la couleur sainte (le sang du Christ). C'est pourquoi dans le roman *la Servante écarlate*, les Épouses sont en bleu (couleur froide) et les Servantes en rouge (couleur chaude). Si l'action se déroulait dans une autre culture, ces couleurs auraient d'autres significations : en Chine, le rouge est la couleur de la chance ; en Inde, le blanc est celle des veuves.

▲ **Dans *la Servante écarlate*, une dictature prônant une application littérale de la Bible s'est établie en jouant sur la peur des terroristes islamistes. Votre roman traite cependant moins de la religion que de son instrumentalisation, n'est-ce pas ?**

M.A. Ce livre parle du totalitarisme, et plus précisément du type de totalitarisme qui pourrait survenir aux États-Unis. On pense souvent que les États-Unis ont été fondés au XVIII^e siècle, après la révolution américaine et les principes universels de la révolution, mais les fondations du pays sont beaucoup plus anciennes : il faut revenir aux origines de la Nouvelle-Angleterre, celles de la théocratie du XVII^e siècle. Or, ces racines existent toujours. Lorsque Ronald Reagan,

dans son discours d'adieu présidentiel en 1989, parlait de l'Amérique comme d'« *une ville lumineuse sur une colline, dont la lumière illumine les autres nations* », il citait un sermon puritain du XVII^e siècle. Dans mon roman, la religion représente la forme que prendrait le régime totalitaire.

▲ **Dès lors, pensez-vous que religion et émancipation des femmes puissent coexister ?**

M.A. Bien sûr ! Les religions ne sont jamais une seule chose. On ne peut, par exemple, pas parler de christianisme sans préciser de quoi on parle exactement. Il existe tant de formes différentes. Parle-t-on de catholiques, de quakers, de baptistes, de la manipulation des serpents (rite religieux observé dans un petit nombre d'églises isolées, principalement aux États-Unis, généralement caractérisées comme rurales et faisant partie du Mouvement de la sainteté), de mennonites (appelés parfois amish) ? À partir du texte biblique, chaque groupe a trouvé sa justification, sa raison d'être. Il serait faux de dire que toutes les religions sont mauvaises ou qu'aucune d'entre elles n'a d'effet réconfortant ou émancipateur. Le mouvement d'émancipation noir aux États-Unis a puisé bon nombre de ses inspirations dans le christianisme. C'est d'ailleurs pourquoi les suprémacistes blancs brûlaient les églises des Noirs. Les quakers ont joué un rôle particulier dans la lutte contre l'esclavage avec le chemin de fer clandestin, un réseau d'itinéraires et de refuges sûrs utilisés par les esclaves afro-américains fuyant vers la liberté (c'est pourquoi je leur fais jouer le même rôle dans *la Servante écarlate*). Ils étaient aussi les fondateurs des premières universités acceptant les femmes.

▲ **Toutes les situations liberticides ou les féminicides que vous décrivez dans vos livres (femmes violées, harcelées, muselées, jugées, tuées, des corps instrumentalisés ou « protégés » du désir des hommes...) sont puisées dans la réalité, du passé ou du présent. Vous considérez-vous comme une écrivaine engagée, qui fait œuvre politique ?**

M.A. Impossible de faire autrement. Le langage n'est pas neutre. Le mot « fleur », par exemple, signifie une plante que l'on apprécie, ce qui n'est pas du tout le cas de la « mauvaise herbe ». Décrire ce que l'on voit a forcément une connotation

politique. Un auteur français, Alain Robbe-Grillet, voulait retirer de ses romans les personnages et l'intrigue. Que restait-il ? Des objets. Cela revenait à lire le contenu d'un plateau de cafétéria ! Certes, cette théorie est intéressante mais non conforme à la réalité : dans la vraie vie, ce qui retient précisément notre attention sont les personnages et les intrigues, et non une description sans fin de choses et d'objets.

▲ Vous avez déclaré plus tôt que vous n'étiez pas sujette à la souffrance. Alors pourquoi écrire autant sur celle des femmes ?

M.A. Parce qu'elles souffrent. Et parce que je décris le monde. J'écris tout d'abord sur les femmes car ce sont des êtres humains passionnants, qui se retrouvent dans des situations intéressantes. À l'époque où je suis apparue dans le champ littéraire - dans les années 1950 et 1960 -, la majorité des textes étaient écrits par des hommes. Les femmes devaient alors retourner à la maison afin de laisser la place aux hommes de retour de la guerre. Elles étaient censées avoir 4 enfants, une machine à laver, et les hommes s'occupaient d'écrire. C'était l'époque des Philip Roth (1933-2018), John Updike (1932-2009), etc. Si les femmes publiaient des livres, ceux-ci étaient exposés au rayon *Woman's Writing* (romans de femmes). Ils n'étaient jamais perçus comme des œuvres importantes. Évidemment, je n'en avais cure, puisque certains des plus grands écrivains du XIX^e siècle avaient été des femmes : du côté des Anglaises, les sœurs Brontë (*Jane Eyre*, le premier roman de Charlotte, *la Dame du manoir de Wildfell Hall*, le deuxième roman d'Anne, et *les Hauts de Hurlevent*, le seul roman d'Emily), Jane Austen ou George Eliot, les françaises George Sand ou, au début du XX^e siècle, Colette, une auteure longtemps sous-estimée, tout comme la romancière américaine Edith Wharton, qui, après des décennies de méprise, est désormais reconnue à sa juste valeur. On ne peut pas effacer l'existence de ces nombreuses écrivaines et faire comme si elles n'avaient pas eu une influence fondamentale sur le roman en tant que forme de récit.

▲ En 2018, vous avez publié dans la presse une tribune intitulée : « *Am I a Bad Feminist?* » (« Suis-je une mauvaise féministe ? ») où vous critiquiez les dérapages de #MeToo. Aujourd'hui, quel bilan faites-vous de ce mouvement, des avancées obtenues comme des dérives ?

M.A. Accuser est un pouvoir et, comme tout pouvoir, certaines personnes en abusent. Si vous ne reconnaissez pas cet état de fait, vous n'êtes pas en contact avec la réalité. Les femmes sont des êtres humains. Il faut accepter qu'elles ne soient ni des anges, ni Dieu. Et ce n'est pas les trahir que de le dire. En revanche, c'est bien une trahison d'affirmer que les femmes ne peuvent pas mentir. Grâce à #MeToo, des personnes accusées, et pour lesquelles on avait les preuves, ont pu être condamnées comme les producteurs américains Harvey Weinstein ou Bill Cosby. Mais attention : si voulez dénoncer un harcèlement sexuel, assurez-vous de dire la vérité. Si vous n'en savez rien, attendez. Dans l'affaire Weinstein, les journalistes n'ont pas publié tant que leur enquête n'a pas confirmé les faits, contrairement à *Rolling Stone*, qui a dénoncé un viol imaginaire sur un campus en Virginie. Le journal a dû payer des millions de dollars de dommages et intérêts. Mais j'insiste : ce n'est pas parce qu'il y a de fausses accusations que les autres ne sont pas vraies. Ce n'est pas parce que quelqu'un fabrique un faux diamant qu'il n'en existe pas de vrais. Les faux prennent leur valeur aux vrais. C'est une forme de parasitisme. Les traîtres du mouvement #MeToo sont les faux accusateurs. Ils sèment le doute sur l'ensemble des accusations.



2007 Margaret Atwood à Ilulissat (Groenland) avec son second compagnon, l'écrivain Graeme Gibson, qui partage sa vie depuis 1973. Le couple aura une fille et restera uni jusqu'au décès de ce dernier en 2019.

▲ Selon le courant écoféministe, il existe des similitudes entre les systèmes de domination et d'oppression des femmes par les hommes et les systèmes de surexploitation de la nature par les humains. Pensez-vous que la question du genre dans l'écologie soit une bonne porte d'entrée ?

M.A. C'est l'une d'entre elles. Il ne faut pas oublier que le vote des femmes a permis d'élire Donald Trump ! Les gens ne votent pas toujours en fonction de leur genre, mais souvent en fonction de leur classe. Les femmes, en tant qu'entités, ont le risque le plus important d'être touchées par les détériorations du climat. En cas de famines, des soulèvements sociaux naîtront et mèneront aux guerres civiles puis aux guerres. Or, même si tout le monde souffre durant ces événements, les femmes et les enfants s'en sortent toujours moins bien dans ces conditions.

▲ L'écologie et le féminisme devraient donc avancer main dans la main ?

M.A. La crise climatique devrait nous pousser à une distribution plus juste de la richesse et à davantage d'égalité de genre, ce qui mettrait du pouvoir économique dans les mains des femmes. Et nous espérons qu'en conséquence elles prendront des décisions qui seront bénéfiques pour leur famille, c'est-à-dire, dans ce contexte, qu'elles feront des choix plus durables. Mais c'est un casse-tête chinois géant, que nous n'allons pas résoudre en quelques phrases.

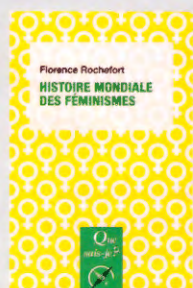
▲ Que souhaitez-vous dire aux jeunes femmes d'aujourd'hui ?

M.A. « J'espère que vous serez encore là dans 50 ans, parce que si vous ne résolvez pas la crise climatique, vous aurez disparu. » Si vous regardez les chiffres, c'est le problème à résoudre. Maintenant. Même s'il est rattaché à d'autres problèmes comme : où allons-nous trouver notre énergie ? Qu'allons-nous manger ? Dans quel genre d'immeubles allons-nous vivre ? Qui va contrôler tout l'argent ? Est-ce que la démocratie va rester un système viable ? De manière cavalière, je pourrais dire : ce n'est pas mon problème puisque je ne serai pas là dans 50 ans. Mais si vous avez 20 ans, vous pouvez agir. ▼

Propos recueillis par Chantal Cabé et Arnaud Aubry

DE QUI PARLE-T-ON ?

- ▼ **Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle**, Christine Bard (dir.), Puf, 2017.
- ▼ **Femmes en armes. Les guerrières de l'Histoire**, Marie-Ève Sténuit, Éditions du Trésor, 2019.
- ▼ **Femmes pirates. Les écumeuses des mers**, Marie-Ève Sténuit, Éditions du Trésor, 2015.
- ▼ **Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil**, Yannick Ripa, Belin, 2020.
- ▼ **Histoire mondiale des féminismes**, Florence Rochefort, *Que sais-je ?*, Puf, 2018.



- ▼ **La Plus Belle Histoire des femmes**, Françoise Héritier, Michelle Perrot, Sylviane Agacinski, Nicole Bacharan, Points, 2014.
- ▼ **Masculin/Féminin I. La pensée de la différence ; Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie**, Françoise Héritier, Odile Jacob, 2021 et 2012.
- ▼ **Mon genre d'histoire**, Christine Bard avec Jean-Marie Durand, Puf, 2020.
- ▼ **Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours**, Bibia Pavard, Florence Rochefort, Michelle Zancarini-Fournel, La Découverte, 2021.
- ▼ **Une guerre mondiale contre les femmes. Des chasses aux sorcières au féminicide**, Silvia Federici, La Fabrique, 2021.
- ▼ **Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours**, Séverine Auffret, Éditions de l'Observatoire, 2018.
- ▼ **Une histoire mondiale illustrée des femmes. La condition féminine en images de la préhistoire à #MeToo**, collectif, Prisma/DK, 2018.

LA NAISSANCE DU PATRIARCAT

- ▼ **Actuel Moyen Âge. Et si la modernité était ailleurs ?**, Florian Besson, Pauline Guéna, Catherine Kikuchi, Annabelle Marin, Arkhê, 2017.



- ▼ **Des femmes d'exception au Moyen Âge**, Sophie Brouquet, Éditions Ouest-France, 2020.
- ▼ **Femmes de la préhistoire**, Claudine Cohen, Tallandier (Texte), 2021.

- ▼ **Isha. Dictionnaire des femmes et du judaïsme**, Pauline Bebe, Calmann-Lévy, 2001.

- ▼ **La Cour du Japon à l'époque de Heian aux X^e et XI^e siècles**, Francine Hérail, Hachette, 1995.
- ▼ **La Femme des origines. Images de la femme dans la préhistoire occidentale**, Claudine Cohen, Belin-Herschel, 2003.
- ▼ **L'Âge d'or de la prose féminine au Japon (X^e-XI^e siècle)**, Jacqueline Pigeot, Les Belles Lettres, 2017.
- ▼ **La Reine oubliée. Vol. 1 Les Enfants d'Alexandrie. Vol. 2 Les Dames de Rome. Vol. 3 L'Homme de Césarée**, Françoise Chandernagor, Albin Michel, 2013, 2014 et 2021.

- ▼ **La Vie des femmes au Moyen Âge**, Sophie Brouquet, Éditions Ouest-France, 2019.

- ▼ **L'Égypte ancienne pour les nuls**, Florence Maruël, First Éditions, 2017.

- ▼ **Le Monde grec à l'époque classique. 500-323 av. J.-C.**, Patrice Brun, Armand Colin, 2020.

- ▼ **Les Amazones. Quand les femmes étaient les égales des hommes (VIII^e siècle av. J.-C. - 1^{er} siècle apr. J.-C.)**, Adrienne Mayor, La Découverte, 2020.

- ▼ **Les Femmes de la Bible**, Jacqueline Kelen, Le Relié poche, 2018.



- ▼ **Les Femmes ou les Silences de l'Histoire**, Michelle Perrot, Flammarion (Champs), 2020.

- ▼ **Les Putains du diable. Procès des sorcières et construction de l'État moderne**, Armelle Le Bras-Chopard, Dalloz, 2016.

- ▼ **Nos ancêtres dans les arbres. Penser l'évolution humaine**, Claudine Cohen, Belin, 2021.

- ▼ **Sorcières et sorcelleries**, Christine Planté (dir.), Presses universitaires de Lyon, 2002.

- ▼ **Sorcières. La puissance invaincue des femmes**, Mona Chollet, Zones, 2018.

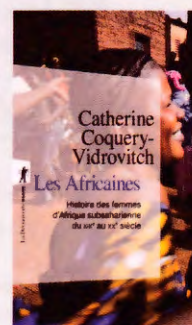
DES SOCIÉTÉS ÉGALITAIRES ?

- ▼ **Altérité polynésienne ou les Métamorphoses de l'espace-temps**, Bernard Rigo, CNRS Éditions, 2004.

- ▼ **Gens de parole. Langage, poésie et politique en pays touareg**, Dominique Casajus, La Découverte, 2000.



- ▼ **Histoire des coureurs de bois**, Gilles Havard, Perrin (Tempus), 2021.



- ▼ **Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIX^e au XX^e siècle**, Catherine Coquery-Vidrovitch, La Découverte, 2013.

- ▼ **Les Matriarches. Dernières sociétés de femmes autour du monde**, Nadia Ferroukhi, Albin Michel, 2021.

- ▼ **Les Sociétés matriarcales. Recherches sur les cultures autochtones à travers le monde**, Heide Goettner-Abendroth, Des femmes - Antoinette Fouque, 2019.

- ▼ **Souveraines. Ces peuples où les femmes sont libres**, Pierre de Vallombreuse (photos), Tristan Savin (textes), Arthaud, 2015.

- ▼ **Squaws. La mémoire oubliée**, Patrick Deval, Hoëbeke, 2014.

DISCRIMINATION/AFFIRMATION

- ▼ **Artistes femmes. La parenthèse enchantée. XVIII^e-XIX^e siècles**, Séverine Sofio, CNRS Éditions, 2016.



- ▼ **Citoyennes tricoteuses**, Dominique Godineau, Perrin, 2004.

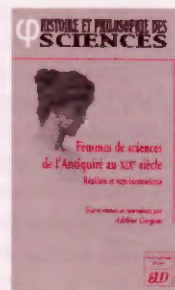
- ▼ **Des femmes rebelles. Olympe de Gouges, Flora Tristan, George Sand**, Michelle Perrot, Elyzad, 2014.

- ▼ **Des intrus en politique. Femmes et minorités :**

dominations et résistances, Mathilde Larrère, Aude Lorriaux, Éditions du Détour, 2018.

- ▼ **Elizabeth Cady Stanton. Naissance du féminisme américain à Seneca Falls**, Claudette Fillard, ENS Éditions, 2010.

- ▼ **Exciseuse. Entretien avec Hawa Gréou**, Natacha Henry, Linda Weil-Curiel, City, 2007.



- ▼ **Femmes de sciences de l'Antiquité au XIX^e siècle. Réalités et représentations**, Adeline Gargam (dir.), Éditions universitaires de Dijon, 2014.

- ▼ **Femmes et République**, Scarlett Beauvalet, Annie Duprat, Armelle Le Bras-Chopard, Mariette Sineau, Françoise Thébaud, La Documentation française, 2021.

▼ **Fleur du désert. Du désert de Somalie à l'univers des top models**, Waris Dirie, Cathleen Miller, *J'ai lu*, 2009.

▼ **Histoire de la misogynie. Le mépris des femmes de l'Antiquité à nos jours**, Adeline Gargam, Bertrand Lançon, *Arkhe*, 2020.



▼ **Histoire des Grands Moghols. Babur**, Jean-Paul Roux, *Fayard*, 1986.

▼ **Hommage à la femme noire, vol. I Héroïnes de l'esclavage, vol. II Héroïnes du XX^e siècle** Simone et André Schwartz-Bart, *Carabéditions*, 2020 et 2021.



▼ **La Vie sexuelle en France. L'enquête sans tabous**, Janine Mossuz-Lavau, *Points*, 2019.

▼ **Les Femmes dans la France moderne. XVI^e-XVIII^e siècle**, Dominique Godineau, Armand Colin, 2015.

▼ **Les Femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la Conquête d'une légitimité (1690-1804)**, Adeline Gargam, *Honoré Champion*, 2013.

▼ **Les Pionnières. Femmes et impressionnistes**, Laurent Manœuvre, *Édition des Falaises*, 2019.

▼ **Les Sœurs de solitude. Femmes et esclavage aux Antilles du XVII^e au XIX^e siècle**, Arlette Gautier, *Presses universitaires de Rennes*, 2010.

▼ **Le Sultanat des femmes**, Alain de Savigny, *Erick Bonnier*, 2014.

▼ **Mariama, l'écorchée vive**, Halimata Fofana, *Karthala*, 2015.



L'ÈRE DE L'ÉMANCIPATION



▼ **Ce que soulève la jupe**, Christine Bard, *Autrement*, 2010.

▼ **« Cinquante ans de contraception légale en France : diffusion, médicalisation, féminisation »**, Mireille Le Guen et al., *laboratoire junior*

Contraception & Genre, in Population & Sociétés, n° 549, novembre 2017.

▼ **Familles au Nord, Familles au Sud**, Kokou Vignikin, Patrice Vimard (dir.), *Academia*, 2005.

▼ **Histoire du travail des femmes**, Françoise Battagliola, *La Découverte*, 2008.

▼ **Illustres Inconnues. Portraits de femmes d'action injustement oubliées**, Michèle Flasaquier, *CFPJ*, 2021.

▼ **La Contraception. Prévalence, prévention et enjeux de société**, Laurence Charton, Joseph Josy Lévy (dir.), *Presses de l'université du Québec*, 2011.

▼ **La Fabrique des filles. L'éducation des filles, de Jules Ferry à la pilule**, Rebecca Rogers, Françoise Thébaud, *Textuel*, 2010.

▼ **La Place des femmes. Une difficile conquête de l'espace public**, Michelle Perrot, *Textuel*, 2020.

▼ **L'Art du féminisme. Les images qui ont façonné le combat pour l'égalité, 1857-2017**, Lucinda Gosling, Hilary Robinson, Amy Tobin, *Hugo Image*, 2019.



▼ **Les Femmes au temps de la guerre de 14**, Françoise Thébaud, *Payot*, 2013.

▼ **Les Femmes et la politique**, Armelle Le Bras-Chopard, Janine Mossuz-Lavau, *L'Harmattan*, 1997.

▼ **Rage against the machisme**, Mathilde Larrère, *Éditions du Détour*, 2020.

▼ **Suffragistes et suffragettes : la conquête du droit de vote des femmes au Royaume-Uni et aux États-Unis**, Béatrice Bijon, Claire Delahaye, *ENS Éditions*, 2017.

▼ **Une histoire politique du pantalon**, Christine Bard, *Points*, 2014.

▼ **Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011**, Margaret Maruani, Monique Meron, *La Découverte*, 2012.



VERS L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ?

▼ **Atlas mondial des femmes. Les paradoxes de l'émancipation**, Isabelle Attané, Carole Bruguilles, Wilfried Rault, *Autrement*, 2015.



▼ **Dire le genre. Avec les mots, avec le corps**, Christine Bard, Frédérique Le Nan (dir.), *CNRS Éditions*, 2019.

▼ **Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ?** Sophie Louargant (dir.), *UGA Éditions*, 2019.

▼ **Féminismes islamiques**, Zahra Ali, *La Fabrique*, 2020.

▼ **Hommes/Femmes. Une impossible égalité professionnelle ?**, Dominique Meurs, *Rue d'Ulm*, 2014.

▼ **Introduction aux études sur le genre**, Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard, *De Boeck*, 2020.

▼ **Kurdes, les damnés de la guerre**, Olivier Piot, *Les Petits Matins*, 2020.

▼ **La Femme, la Vie, la Liberté**, Leïla Mustapha, Marine de Tilly, *Stock*, 2020.

▼ **La Puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire**, Fatima Ouassak, *La Découverte*, 2020.

▼ **L'Art de marcher**, Rebecca Solnit, *Babel*, 2004.

▼ **L'Atlas des femmes**, Joni Seager, R. Laffont, 2019.

▼ **La Ville faite par et pour les hommes**, Yves Raibaud, *Belin*, 2015.

▼ **L'Économie féministe**, Hélène Périvier, *Les Presses de Sciences-Po*, 2020.

▼ **Les Discriminations fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre**, Daniel Borrillo, Félicien Lemaire (dir.), *L'Harmattan*, 2020.



▼ **Les Inégalités de genre en Inde. Regard au prisme des études postcoloniales**, Kamala Marius, *Karthala*, 2016.

▼ **« Les Femmes et l'Islam : une vision réformatrice »**, Asma Lamrabet, *Fondapol.org*, 2015.

▼ **« Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? »**, Clara Champagne, Ariane Pailhé, Anne Solaz, *Économie et statistique*, n° 478-479-480, 2015.

▼ **Moi, Viyan, combattante contre Daech**, avec Pascale Bourgaux, Saïd Mahmoud, *Fayard*, 2016.

▼ **Penser la GPA**, Daniel Borrillo, Thomas Perroud (dir.), *L'Harmattan*, 2021.

▼ **Pourquoi la science n'aime pas les femmes**, Fabiola Flex, *Buchet Chastel*, 2021.

▼ **Qu'est-ce que le genre ?**, Laurie Laufer, Florence Rochefort (dir.), *Payot*, 2014.

▼ **Travail et emploi des femmes**, Margaret Maruani, *La Découverte*, 2017.

▼ **Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité**, Judith Butler, *La Découverte*, 2006.

▼ **Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires**, Rachel Silvera, *La Découverte*, 2014.

▼ **Zanân. Le journal de l'autre Iran**, Shahla Sherkat, *CNRS Éditions*, 2009.